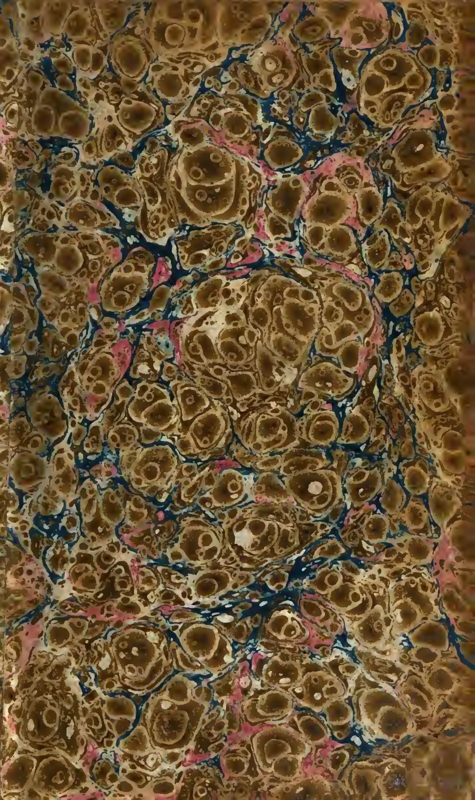






ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE J. CAREZ.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉLANGES HISTORIQUES. — TOME I.



A PARIS,

CHEZ THOMINE ET FORTIC, LIBRAIRES,

RUE ST.-ANDRÉ-DES-ARCS, N°. 59.

M. DCCC. XXI.

MÉLANGES
HISTORIQUES.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

Ces Mélanges renferment les réponses de M. de Voltaire à plusieurs critiques de ses ouvrages historiques, un traité précieux sur l'esprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'histoire, et un recueil de fragments dans lequel nous avons fait entrer plusieurs morceaux historiques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions; mais il était très difficile de les éviter sans gâter ces différents morceaux; ou sans priver le lecteur de plusieurs détails très agréables. M. de Voltaire, en répétant les mêmes choses, a presque toujours varié son style et ses réflexions.

Les réponses aux critiques regardent principalement La Beaumelle, le jésuite Nonotte, l'auteur du Supplément à la Philosophie de l'Histoire, et celui de trois volumes de lettres publiées sous des noms de Juifs portugais.

C'est seulement dans la vie de M. de Voltaire qu'il faut parler de La Beaumelle qui troubla long-temps le repos de ce grand homme, mais qui n'était ni assez instruit sur l'histoire, ni assez éclairé pour faire des remarques utiles sur ses ouvrages.

On en peut dire autant du jésuite Nonotte. Le libelle méprisable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponse. Les deux autres ouvrages sont d'un genre différent: on ne peut refuser beaucoup d'érudition à l'auteur du Supplément à la Philosophie de l'Histoire, ni même cette espèce de critique qui ne demande que la connaissance des auteurs et celle des langues. Mais on désirerait qu'il eût mis dans son ouvrage plus de cette

autre critique plus rare et plus difficile, fondée sur une connaissance philosophique de la nature et des hommes. On pourrait lui reprocher aussi ce ton de supériorité qu'il n'était permis à personne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet et d'Alzire, de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations: enfin lorsqu'on lit dans ce Supplément que M. de Voltaire *est une bête féroce qu'il faut chasser de toute société policée*, il est bien difficile de ne point pardonner la gaîté avec laquelle cet illustre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des six Juifs à un savant académicien; mais nous ne pouvons le croire. Elles sont trop éloignées de ce style poli, même dans la critique, qui distingue les académiciens de la capitale, surtout lorsque le grand nom de leur adversaire leur fait un devoir de ces égards. Ils savent trop qu'il n'est permis de s'en dispenser que lorsqu'on a le malheur d'être forcé de se défendre contre des hommes que l'intérêt même de la société oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens est d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puissent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de découvertes utiles dans les sciences et les arts, lorsque l'Europe entière est occupée des questions les plus importantes de la législation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter si long-temps ses regards sur les crimes, les brigandages, les débauches d'une horde de voleurs arabes?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables Juifs: il est tout simple qu'ils s'occupent et cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres; on peut pardonner à un Juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poëte qui n'a étudié que Locke et Newton. On peut même les excuser de manquer de charité; ils ne sont point sous la loi de grâce: et quand les petits-fils de Siméon, de Phinée, de Josué,

de Samuel, de David, etc., se bornent à faire l'apologie de ces héros, et à dire de grosses injures à un philosophe, on doit leur savoir gré de leur modération. N'est-il pas évident qu'un auteur qui prend la défense de tant d'assassinats, de tant d'usages barbares, ne peut être un chrétien ; et qu'il n'y a qu'un Juif qui puisse dire que les Juifs aient su l'astronomie, et cultivé les arts?

On se tromperait si l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'est point l'envie ou la faim, c'est l'orgueil qui les inspire. Un homme a passé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuscrits et les éditions, à restituer quelques lignes défigurées; et vous allez lui dire que ce livre n'est qu'un recueil de contes à dormir debout! Ce savant doit vous regarder comme un ennemi de la société, *une bête féroce.*

Un autre est accoutumé à entendre dire à des bambins: Cela est bien sûr, car monsieur l'abbé l'a dit: et il apprend qu'il y a des hommes assez audacieux pour oser révoquer en doute ce qu'a dit monsieur l'abbé. Alors il se fait juif, dans l'espérance d'être écouté hors de son collége, et il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire sur sa parole. Comment! je passe dans mon quartier pour un ministre de la Divinité, et sans respect pour le sacrement de l'ordre et la bénédiction de licence, vous voulez raisonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, et que vous écrivez éloquemment en prose! L'état est renversé si on laisse une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux suivant la douceur des lois juives; consolons-nous en lui disant des injures.

Telle est la source de ces libelles auxquels M. de Voltaire daigna si souvent répondre: mais dans ces réponses il a presque toujours le talent d'amuser et d'instruire ses lecteurs; et ses adversaires n'ont malheureusement jamais eu ni l'un ni l'autre.

LE PYRRHONISME
DE L'HISTOIRE.

LE PYRRHONISME
DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Plusieurs doutes.

Je fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations: je ne veux ni un pyrrhonisme outré ni une crédulité ridicule; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, et les détails très faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé Sésostris par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Égypte et de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London*, que nous appelons *Londres*, et celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis*. Mais s'il y eut un Sésostris, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfants égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérants du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfants avant de leur donner à déjeûner.

L'enfance de Cyrus exposée, les oracles rendus à Crésus, l'aventure des oreilles du mage Smerdis, le cheval de Darius qui créa son maître roi, et tous ces embellissements de l'histoire pourraient être

contestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire et même prouver que les monuments les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus solennelles ne constatent point du tout la vérité des prétendus évènements transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir que si des statues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des mystères institués étaient une preuve, il s'ensuivrait que Castor et Pollux combattirent en effet pour les Romains, que Jupiter les arrêta dans leur fuite; il s'ensuivrait que les fastes d'Ovide sont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, et que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez le Résumé de son Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations, fin du Tome XVI de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

De Bossuet.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi sera-t-il permis à Rollin, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'Hérodote, et de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par Xénophon pour un conte?

de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de Cyrus, et ses petits tours d'adresse, et la grâce avec laquelle *il servait à boire à son papa Astiage* qui n'a jamais existé ?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse ; on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penser. Les hommes même les plus savants, les plus éloquents, n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. Bossuet en est un grand exemple dans sa prétendue Histoire universelle, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples, et surtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les évènements, et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de Cornouaille disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'est un homme qui enchâsse continuellement des pierres fausses dans de l'or. Le hasard me fait tomber dans ce moment sur un passage de son Histoire universelle où il parle des hérésies (1) : « Ces hérésies, dit-il, tant pré- » dites par Jésus-Christ.... » Ne dirait-on pas à ces mots que Jésus-Christ a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la suite des temps sur les dogmes du christianisme? Cependant la vérité est qu'il n'en a parlé en aucun endroit; le mot d'*hérésie* même n'est dans aucun Évangile; et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puisque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. Jésus,

(1) Page 327, édition d'Etienne David, 1739.

n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme, ne pouvait annoncer aucune hérésie. Il n'a jamais dit, ni dans ses sermons, ni à ses apôtres: « Vous croi-» rez que ma mère est vierge; vous croirez que je » suis consubstantiel à Dieu; vous croirez que j'ai » deux volontés; vous croirez que le Saint-Esprit » procède du père et du fils; vous croirez à la trans-» substantiation; vous croirez qu'on peut résister » à la grâce efficace, et qu'on n'y résiste pas. »

Il n'y a rien, en un mot, dans l'Évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. Dieu voulut que ses disciples et les disciples de ses disciples les annonçassent, les expliquassent dans la suite des siècles; mais Jésus n'a jamais dit un mot ni sur ces dogmes alors inconnus, ni sur les contestations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé des faux prophètes comme tous ses prédécesseurs: « Gardez-vous, disait-il, des faux » prophètes; » mais est-ce là désigner, spécifier les contestations théologiques, les hérésies sur des points de foi? Bossuet abuse ici visiblement des mots: cela n'est pardonnable qu'à Calmet et à de pareils commentateurs.

D'où vient que Bossuet en a imposé si hardiment? d'où vient que personne n'a relevé cette infidélité? C'est qu'il était bien sûr que sa nation ne lirait que superficiellement sa belle déclamation universelle, et que les ignorants le croiraient sur sa parole, parole éloquente et quelquefois trompeuse.

CHAPITRE III.

De l'Histoire ecclésiastique de Fleuri.

J'AI vu une statue de boue dans laquelle l'artiste avait mêlé quelques feuilles d'or; j'ai séparé l'or et j'ai jeté la boue. Cette statue est l'Histoire ecclésiastique compilée par Fleuri, ornée de quelques discours détachés, dans lesquels on voit briller des traits de liberté et de vérité, tandis que le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'est un Théodore dont on changea le nom en celui de Grégoire thaumaturge, qui, dans sa jeunesse, étant pressé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

Saint Jean et la sainte Vierge viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, le met sur un autel païen; la lettre est rendue à son adresse, et le diable fait ponctuellement ce que Grégoire lui a commandé. Au sortir de là il fait marcher des pierres comme Amphion. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang; et pour les mettre d'accord, il fait disparaître l'étang; il se change en arbre comme Prothée; il rencontre un charbonnier nommé Alexandre, et le fait évêque: voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est un saint Romain que l'empereur Dioclétien

fait jeter au feu. Des Juifs qui étaient présents se moquent de saint Romain, et disent que leur dieu délivra des flammes Sidrac, Misac et Abdénago, mais que le petit saint Romain ne sera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des Juifs. Le juge irrité condamne saint Romain à perdre la langue (apparemment pour s'en être servi à demander de la pluie). Un médecin de l'empereur, nommé Ariston, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de saint Romain jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. « Il faut que vous soyez bien maladroit, dit l'empereur au médecin, et que vous ne sachiez pas couper les langues. » Ariston soutient qu'il a fait l'opération à merveille, et que Romain devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé Théodote, qui prie Dieu de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante et dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé Fleuri devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit, saint Théodote prie Dieu de faire mourir les sept vierges; Dieu lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac; saint Théodote vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'Histoire de Fleuri, et tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais presque dire, pour insulter à Dieu même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités ? Disait-il en secret à son siècle : « Tous mes contemporains sont imbécilles, » ils me liront et ils me croiront? » — ou bien, disait-il : « Les gens du monde ne me liront pas, les dé» votes imbécilles me liront superficiellement, et » c'en est assez pour moi ? »

Enfin l'auteur des Discours peut-il être l'auteur de ces honteuses niaiseries ? voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion ? Disons pour sa justification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, et qu'il ne dit jamais qu'il les croit. Il savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi, et que la religion consiste dans l'adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécille pour des sottises du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au savant Fleuri d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses Discours.

L'abbé de Longuerue dit que lorsque Fleuri commença à écrire l'Histoire ecclésiastique, il la savait fort peu. Sans doute il s'instruisit en travaillant, et cela est très ordinaire ; mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques et aussi sensés après avoir écrit tant de sottises.

Aussi qu'est-il arrivé ? on a condamné à Rome ses excellents Discours, et on y a très bien accueilli ses stupidités : quand je dis qu'elles y sont bien accueillies, ce n'est pas qu'elles y soient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV.

De l'Histoire juive.

C'est une grande question parmi plusieurs théologiens, si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés; car pour les livres de préceptes et pour les prophéties, il n'est point de chrétien qui en doute, et les prophètes eux-mêmes disent tous qu'ils écrivent au nom de Dieu; ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété : mais il s'agit de savoir si Dieu a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Le Clerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même nécessaire que Dieu daignât dicter toutes les annales hébraïques, et qu'il abandonna cette partie à la science et à la foi humaine. Grotius, Simon, Dupin, ne s'éloignent pas de ce sentiment. Ils pensent que Dieu disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges, ni de ceux des rois et des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme celui des Guerres du Seigneur (1), le Droiturier, ou le livre

(1) Nom. chap. XXI, v. 14.

des Justes (1), celui des jours de Salomon (2), et ceux des Annales des rois d'Israël et de Juda (3). Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier; par exemple, on voit dans le Pentateuque que les Juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur, et que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or, cependant il est dit dans Jérémie (4), dans Amos (5) et dans les Discours de saint Étienne (6), qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu Moloch et le dieu Remphan, et qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment Dieu dicta l'histoire des rois de Juda et d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, et que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, Dieu leur déclara expressément, par la bouche de son prophète Samuel, que c'est (7) rejeter Dieu que d'obéir à des monarques; or plusieurs savants ont été étonnés que Dieu voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si Dieu peut avoir dicté que le premier roi Saül remporta une victoire à la tête de trois cent trente mille hommes (8), puisqu'il dit qu'il n'y avait que deux

(1) Josué, chap. X, v. 13; et II des Rois, v. 1, 18.
(2) III des Rois, chap. XI, v. 41.
(3) III des Rois, chap. XIV, v. 19, 29, et ailleurs.
(4) Chap. VII, v. 22.
(5) Chap. V, v. 26.
(6) Actes des apôtres, chap. VII, v. 43.
(7) I des Rois, chap. X, v. 19.
(8) I des Rois, chap. XI, v. 8.

épées (1) dans toute la nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs coignées et leurs serpettes :

Si Dieu peut avoir dicté que David, qui était (2) selon son cœur (3), se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si David peut avoir commis tous les crimes que la raison peu éclairée par la foi ose lui reprocher :

Si Dieu a pu dicter les contradictions qui se trouvent entre l'histoire des rois et les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'histoire des rois ne contenant que des évènements sans aucune instruction, et même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digne de l'Être éternel d'écrire ces évènements et ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abîme théologique ; nous respectons, comme nous le devons, sans examen, tout ce que la synagogue et l'Église chrétienne ont respecté.

Qu'il nous soit seulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une si grande horreur pour les Égyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes; la circoncision, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émissaire, la vache rousse, le serpent d'airain, et cent autres usages ?

Quelle langue parlaient-ils dans le désert ? Il est dit au psaume LXXX (4) qu'ils n'entendirent pas

(1) I des Rois, chap. XIII, v. 20, 22.
(2) I des Rois, chap. XIII, v. 14.
(3) I des Rois, chap. XXII, v. 2.
(4) Vers. 5.

l'idiome qu'on parlait au delà de la mer Rouge. Leur langage au sortir de l'Égypte était-il égyptien? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils se servent aucune trace des caractères d'Égypte? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien, et de syriaque corrompu?

Quel était le Pharaon sous lequel ils s'enfuirent? Était-ce l'Éthiopien Catisan dont il est dit dans Diodore de Sicile(1) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Canaan? Le pays de Tyr et de Sidon était-il alors une république, ou une monarchie?

D'où vient que Sanchoniathon, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, Eusèbe, qui rapporte des pages entières de Sanchoniathon, n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

Pourquoi ni dans les monuments qui nous restent de l'Égypte, ni dans le Shasta et dans le Veidam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de Zoroastre; ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui sont la source du genre humain?

Comment Noé, le restaurateur de la race des hommes, dont les enfants se partagèrent tout l'hé-

(1) Liv. II.

misphère, a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère ?

Comment Énoch, Seth, Caïn, Abel, Ève, Adam, le premier homme, ont-ils été partout ignorés, excepté dans la nation juive ?

On pourrait faire ces questions et mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Éygptiens qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de Dieu; tout y est mystère et prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige, parce que c'est Dieu qui est à la tête de cette nation sacrée; en un mot, l'histoire juive est celle de Dieu même, et n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien et le nouveau Testament, commencer par imiter le père Canaye.

CHAPITRE V.

Des Égyptiens.

Comme l'histoire des Égyptiens n'est pas celle de Dieu, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait.

avec succès sur ses dix-huit mille villes et sur Thèbes aux cent portes par lesquelles sortait un million de soldats, ce qui supposait cinq millions d'habitants dans la ville, tandis que l'Égypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'âmes.

Presque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Égypte, a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix qui venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Égyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodilles, des singes, des chats, et jusqu'à des oignons ? Il suffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copistes l'aient redit en vers et en prose. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur sur les Égyptiens, est Sanchoniathon, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conservé des fragments. Il était voisin des Hébreux, et incontestablement plus ancien que Moïse, puisqu'il ne parle pas de ce Moïse, et qu'il aurait fait mention sans doute d'un si grand homme et de ses épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été son contemporain.

Voici comme il s'exprime : « Ces choses sont écrites dans l'Histoire du monde de Thaut et dans ses » Mémoires ; mais ces premiers hommes consacrèrent des plantes et des productions de la terre ; ils » leur attribuèrent la divinité ; ils révérèrent les choses qui les nourrissaient ; ils leur offrirent leur » boire et leur manger, cette religion étant conforme à la faiblesse de leurs esprits. »

Il est très remarquable que Sanchoniathon, qui vivait avant Moïse, cite les livres de Thaut, qui avaient huit cents ans d'antiquité; mais il est plus remarquable encore que Sanchoniathon s'est trompé, en disant que les Égyptiens adoraient des oignons; ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où César conquit l'Égypte, dit, dans son livre de la Divination, « qu'il n'y a point de superstition que les hommes » n'aient embrassée; mais qu'il n'est encore aucune » nation qui se soit avisée de manger ses dieux. »

De quoi se seraient nourris les Égyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs et tous les oignons? L'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon consacré et un oignon dieu. Le bœuf Apis était consacré; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Égypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des souris. Diodore de Sicile rapporte que les Égyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un Hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Égypte voisin du Nil, il y avait un

crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfants. Origène, qui vivait dans Alexandrie, et qui devait être bien instruit de la religion du pays, s'exprime ainsi dans sa réponse à Celse au liv. III : « Nous n'i-» mitons point les Égyptiens dans le culte d'Isis et » d'Osiris; nous n'y joignons point Minerve com-» me ceux du nome de Saïs. » Il dit dans un autre » endroit : » Ammon ne souffre pas que les habi-» tants de la ville d'Apis vers la Libie mangent des » vaches. » Il est clair par ces passages qu'on adorait Isis et Osiris.

Il dit encore : « Il n'y aurait rien de mauvais à » s'abstenir des animaux utiles aux hommes; mais » épargner un crocodile, l'estimer consacré à je ne » sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême » folie ? »

Il est évident, par tous ces passages, que les prêtres, les schoens d'Égypte adoraient des dieux et non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres et les blanchisseuses ne pussent très bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf Apis un dieu, lui aient fait des neuvaines, et qu'il y ait eu des hérésies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la Philosophie de l'histoire (1).

Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier.

(1) Rites égyptiens, Essai sur les Mœurs, etc, tome I, Introduction.

Celle que nous nommons *ancienne*, et qui est en effet très récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans: nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités: elles nous ont été transmises dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoise, dans l'histoire d'Hérodote. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire séparé du reste du monde. Hérodote, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son Histoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entreprise, par le charme de sa diction, et surtout par les fables.

CHAPITRE VI.

De l'Histoire d'Hérodote.

PRESQUE tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux; mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle splendeur régnaient dans l'Asie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre et dépeuplée. Il a vu à Delphes les présents d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple; et il parle à des auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or quel espace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des présents si considérables à un temple étranger!

Mais quand Hérodote rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables milésiennes.

C'est un Candaule qui montre sa femme toute nue à son ami Gygès; c'est cette femme qui par modestie ne laisse à Gygès que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, Crésus à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'est dommage que Rollin, d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle et la véracité d'Apollon, ainsi que la pudeur de la femme du roi Candaule; et à ce sujet il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, et l'histoire si immense, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'histoire de Cyrus est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce Kiro ou Kosrou qu'on nomme Cyrus, à la tête des peuples guerriers d'Élam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne sait pas seulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns disent Balthazar, les autres Anaboth. Hérodote fait tuer Cyrus dans une expédition contre les Massagètes. Xénophon, dans son roman moral et politique, le fait mourir dans son lit.

On ne sait autre chose dans ces ténèbres de l'histoire, sinon qu'il y avait depuis très long-temps de vastes empires et des tyrans dont la puissance était fondée sur la misère publique; que la tyrannie était parvenue jusqu'à dépouiller les hommes de leur virilité pour s'en servir à d'infâmes plaisirs au sortir de l'enfance, et pour les employer dans leur

vieillesse à la garde des femmes; que la superstition gouvernait les hommes; qu'un songe était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre, etc.

A mesure qu'Hérodote, dans son Histoire, se rapproche de son temps, il est mieux instruit et plus vrai. Il faut avouer que l'histoire ne commence pour nous qu'aux entreprises des Perses contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands évènements que quelques récits vagues, enveloppés de contes puérils. Hérodote devient le modèle des historiens quand il décrit ces prodigieux préparatifs de Xerxès pour aller subjuguer la Grèce, et ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différents que ce monarque traînait après lui: aucun n'est oublié du fond de l'Arabie et de l'Égypte jusqu'au delà de la Bactriane et de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, pays alors habité par des peuples puissants, et aujourd'hui par des Tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange, sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en deçà du Gange; toute la Perse et tout le pays des Usbecks; tout l'empire des Turcs, si vous en exceptez la Romanie; mais en récompense il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses états

quel est le tort des déclamateurs en vers et en prose, de traiter de fou Alexandre (1), vengeur de la Grèce, pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr et dans l'Inde, mais il le devait; et Tyr, l'Egypte et l'Inde appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

CHAPITRE VII.

Usage qu'on peut faire d'Hérodote.

Hérodote eut le même mérite qu'Homère; il fut le premier historien, comme Homère le premier poëte épique, et tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans Hérodote, que cet empereur de l'Asie et de l'Afrique, qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe, qui prend la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe supérieure, et qui entre dans Athènes abandonnée et déserte. On ne s'attend point que les Athéniens sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres Grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs; qu'ils forceront Xerxès à ramener ignominieusement les débris de son armée, et qu'ensuite ils lui défendront par un traité de naviguer sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux, libre sur toute l'Asie esclave, est peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend

(1) *Voyez* l'article *Alexandre*, dans le Dictionnaire philosophique.

aussi par cet évènement que les peuples de l'occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine; et on compare don Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Alcibiade. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le Dieu de tous les peuples de la terre, et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérants les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire; et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi bien reçu à dire que Ferdinand et Isabelle ne réunirent les provinces de l'Espagne que pour chasser une partie des Juifs et pour brûler l'autre; que les Hollandais n'ont secoué le joug du tyran Philippe II que pour avoir dix mille Juifs dans Amsterdam, et que Dieu n'a établi le chef visible de l'Église catholique au Vatican que pour y entretenir des synagogues moyennant finance. Nous savons bien que la Providence s'étend sur toute la terre; mais c'est par cette raison là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

Revenons aux Grecs. Thucydide, successeur d'Hérodote, se borne à nous détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle: et comme si la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux ressorts à l'esprit humain, c'est dans ce temps que tous les arts florissaient en Grèce. C'est ainsi qu'ils commencent à se perfectionner ensuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de César, et qu'ils renaissent encore dans notre quinzième et seizième siècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Époque d'Alexandre.

Après cette guerre du Péloponèse, décrite par

Thucydide, vient le temps célèbre d'Alexandre, prince digne d'être élevé par Aristote, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérants n'en ont détruit, et qui change le commerce de l'univers.

De son temps et de celui de ses successeurs florissait Carthage; et la république romaine commençait à fixer sur elle les regards des nations. Tout le nord et l'occident sont ensevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du nord sont inconnus. (Voyez l'article *Alexandre*.)

Si Quinte-Curce n'avait pas défiguré l'histoire d'Alexandre par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, Alexandre serait le seul héros de l'antiquité dont on aurait une histoire véritable. On ne sort point d'étonnement quand on voit des historiens latins, venus quatre cents ans après lui, faire assiéger par Alexandre des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, et dont quelques-unes n'ont jamais existé.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au delà de la mer Caspienne, ne manque pas de dire que le Gange, en se détournant vers l'orient, porte, aussi-bien que l'Indus, ses eaux dans la mer Rouge qui est à l'occident. Cela ressemble au discours de Trimalcion qui dit qu'il a chez lui une Niobé enfermée dans le cheval de Troie, et qu'Annibal, au sac de Troie, ayant pris toutes les statues d'or et d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On suppose qu'il assiége une ville nommée Ara près du fleuve Indus, et non loin de sa source. C'est

tout juste le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que séjournait Porus, comme le disent aussi nos missionnaires.

Après cette petite excursion sur l'Inde, dans laquelle Alexandre porta ses armes par le même chemin que le Sha-Nadir prit de nos jours, c'est-à-dire par la Perse et le Candahar, continuons l'examen de Quinte-Curce.

Il lui plaît d'envoyer une ambassade des Scythes à Alexandre sur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérants espagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paisibles et justes, tout étonnés de voir un voleur grec, venu de si loin pour subjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne songe pas que ces Scythes invincibles avaient été subjugués par les rois de Perse. Ces mêmes Scythes si paisibles et si justes se contredisent bien honteusement dans la harangue de Quinte-Curce; ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme jusque dans la Haute Asie. Ce sont en effet ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du nord, ont dévasté si long-temps l'univers connu, depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens seraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les prosopopées. Elles sont l'apanage de la fiction, et c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met sans façon à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par Alexandre à Darius. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que « le monde ne peut souffrir deux soleils ni » deux maîtres. » Rollin trouve avec raison qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais Alexandre l'a-t-il écrite? c'est là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à don Japhet d'Arménie, le fou de Charles-Quint, de dire que

Deux soleils, dans un lieu trop étroit,
Rendraient trop excessif le contraire du froid.

Mais Alexandre était il un don Japhet d'Arménie ?

Un traducteur pincé de l'énergique Tacite, ne trouvant point dans cet historien la lettre de Tibère au sénat contre Séjan, s'avise de la donner de sa tête, et de se mettre à la fois à la place de l'empereur et de Tacite. Je sais que Tite-Live prête souvent des harangues à ses héros: quel a été le but de Tite-Live? de montrer de l'esprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers: « Si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome; si tu » veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité. »

N'oublions pas la prétendue Thalestris, reine des Amazones, qui vint trouver Alexandre pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du prétendu Tanaïs

CHAPITRE X.

Des Villes sacrées.

Ce qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales et même plusieurs villes médiocres furent appelées *sacrées*, *villes de Dieu*. La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la *ville de Dieu*, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Égypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *villes sacrées*? Les Grecs les appelèrent *Diospolis*, *Hiérapolis*, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, *Hieracome*, *Hierapolis*, *Hierapetra*. Les forteresses, surtout *Hieragerma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troie, était toute divine; elle fut bâtie par Neptune. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque devenue si fameuse, plus ancienne que Troie, était sacrée. Aden ou Éden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque, et plus antique.

Chaque ville avait ses oracles, ses prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des prospérités éternelles, et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, et auquel elle joignait toujours les épi-

thètes de divin, de sacré, elles avaient un nom secret et plus sacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employassent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en servissent pour engager le dieu tutélaire à se déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le secret fut si bien gardé chez les Romains, que lui-même n'avait pu le découvrir. L'Opinion quilui paraît la plus vraisemblable est que ce nom était *Opis consiva* ou *Ops consiva* (1); Angelo Politiano prétend que ce nom était *Amarillis;* mais il en faut croire plutôt Macrobe qu'un étranger du seizième siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage, que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par Scipion contre Carthage : « S'il est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa » protection le peuple et la ville de Carthage, je vous » vénère, je vous demande pardon, je vous prie de » quitter Carthage, ses places, ses temples, de leur » laisser la crainte, la terreur et le vertige, et de » venir à Rome avec moi et les miens. Puissent nos » temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, » nos soldats, vous être plus agréables que ceux de » Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets » des temples et des jeux. »

Le dévouement des villes ennemies était encore

(1) Macrob. liv. III, chap. IX.

d'un usage très ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie Veïes, Fidène, Gabie et d'autres villes; hors de l'Italie Carthage et Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouements *Jupiter* en élevant la main droite au ciel, et la déesse *Tellus* en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui fesait la cérémonie du dévouement : il priait les dieux « d'envoyer la fuite, » la crainte, la terreur, etc. » et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Étrusques, les Étrusques des Grecs, et les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville sacrée de Jérusalem, ils en avaient encore plusieurs autres; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes le nom de *Sebastos*, *auguste, sacrée*.

CHAPITRE XI.

Des autres Peuples nouveaux.

La Grèce et Rome sont des républiques nouvelles en comparaison des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Égyptiens.

L'histoire de l'empire romain est ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont

été nos maîtres et nos législateurs. Leurs lois sont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue se parle encore; et long-temps après leur chute, elle a été la seule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en occident, commence un nouvel ordre de choses; et c'est ce qu'on appelle l'*histoire du moyen âge*, histoire barbare de peuples barbares qui, devenus chrétiens, n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe est ainsi bouleversée, on voit paraître au septième siècle les Arabes jusque-là renfermés dans leurs déserts. Ils étendent leur puissance et leur domination dans la Haute-Asie, dans l'Afrique, et envahissent l'Espagne: les Turcs leur succèdent, et établissent le siége de leur empire à Constantinople, au milieu du quinzième siècle.

C'est sur la fin de ce siècle qu'un nouveau monde est découvert; et bientôt après la politique de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie et la restauration des sciences font qu'enfin on a quelques histoires assez fidèles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis Grégoire de Tours. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ses historiens. L'ancienne indigence se tourne en superflu; il n'est point de ville qui ne veuille avoir son histoire particulière. On est accablé sous le poids des minuties. Un homme qui veut s'instruire est obligé de s'en tenir au fil des grands évènements, et d'écarter tous les

petits faits particuliers qui viennent à la traverse; il saisit dans la multitude des révolutions l'esprit des temps et les mœurs des peuples.

Il faut surtout s'attacher à l'histoire de sa patrie, l'étudier, la posséder, réserver pour elle les détails, et jeter une vue plus générale sur les autres nations. Leur histoire n'est intéressante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choses qu'elles ont faites: les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne sont, comme on l'a remarqué ailleurs que des aventures barbares sous des noms barbares, excepté le temps de Charlemagne. Et que d'obscurités encore dans cette grande époque!

L'Angleterre reste presque isolée jusqu'au règne d'Édouard III. Le nord est sauvage jusqu'au seizième siècle; L'Allemagne est long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes désolent six cents ans l'Italie; et il est difficile d'apercevoir la vérité à travers les passions des écrivains peu instruits, qui ont donné les chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Espagne n'a qu'un évènement sous les rois visigoths, et cet évènement est celui de sa destruction. Tout est confusion jusqu'au règne d'Isabelle et de Ferdinand.

La France, jusqu'à Louis XI, est en proie à des malheurs obscurs, sous un gouvernement sans règle. Daniel, et après lui le président Hénault, ont beau prétendre que les premiers temps de la France sont plus intéressants que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencements d'un si vaste empire sont d'autant plus intéressants qu'ils

sont plus faibles, et qu'on aime à voir la petite source d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémisphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le secours des archives, et on n'en a presque point. Quelques anciens couvents ont conservé des chartes, des diplomes qui contiennent des donations dont l'autorité est très suspecte. L'abbé de Longuerue dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fausses, et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'est pas là un recueil où l'on puisse s'éclairer sur l'histoire politique et sur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre est de tous les pays celui qui a sans contredit les archives les plus anciennes et les plus suivies. Ces actes recueillis par Rimer, sous les auspices de la reine Anne, commencent avec le douzième siècle, et sont continués sans interruption jusqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière sur l'histoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au prince Noir, fils d'Édouard III, en souveraineté absolue, quand le roi de France Charles V la confisqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelles sommes considérables et quelle espèce de tribut paya Louis XI au roi Édouard IV qu'il pouvait combattre, et combien d'argent la reine Élisabeth prêta à Henri-le-Grand, pour l'aider à monter sur son trône, etc.

CHAPITRE XII.

De quelques Faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.

Je me suis dit quelquefois en lisant Tacite et Suétone: Toutes ces extravagances atroces imputées à Tibère, à Caligula, à Néron, sont-elles bien vraies? Croirai-je sur le rapport d'un seul homme, qui vivait long-temps après Tibère, que cet empereur presque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jusqu'à l'austérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton? Serai-je bien sûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de prostitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus dissolus? Est-il bien certain qu'il nageait dans ses viviers suivi de petits enfants à la mamelle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mordaient aux fesses quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, et qu'ils lui léchaient ses vieilles et dégoûtantes parties honteuses? Croirai-je qu'il se fit entourer de *spintriæ*, c'est-à-dire, des bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes partagés trois à trois, une fille sous un garçon et ce garçon sous un autre?

Ces turpitudes abominables ne sont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, et sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage, peut-il être accusé d'une infamie si inconcevable, sans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte Suétone? aucune. Un vieillard

peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaisir que son corps lui refuse. Il peut tâcher d'exciter en lui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses, dont il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée *cui ore et manibus allaborandum est*, engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier président, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi rassembler une centaine de leurs domestiques pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes, pour leur servir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable? On haïssait Tibère; et certes si j'avais été citoyen romain je l'aurais détesté lui et Octave, puisqu'ils avaient détruit ma république: on avait en exécration le dur et fourbe Tibère; et puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse, il fallait bien que ce fût pour se livrer aux plus indignes débauches: mais le fait est-il avéré? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très grand prince et de sa fille, je n'en ai jamais rien cru; et le temps a justifié mon incrédulité.

Les folies de Caligula sont-elles beaucoup plus vraisemblables? Que Caligula ait critiqué Homère et Virgile, je le croirai sans peine; Virgile et Homère ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le sens commun. Ce mal est très médiocre: mais il ne faut pas inférer de là qu'il ait couché avec ses trois sœurs, et qu'il les ait prostituées à d'autres. De telles affaires de famille sont

d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en ressassant les horreurs romaines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement : « on rapporte, le bruit court, on prétendait à Rome, on soupçonnait. » Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête et plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que Caligula ait institué une de ses sœurs, Julia Drusilla, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de Caligula il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde ; mais qu'il ait établi dans sa propre maison des b..... où la fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est ce qu'on me persuadera difficilement.

On nous raconte que ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment et alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, et revint ensuite en disant : « J'ai à présent de quoi jouer. » Croira tout cela qui voudra ; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'âme républicaine dans son cabinet, et qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin Tacite, et que le feseur d'anecdotes Suétone goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les

jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme Tacite et Suétone s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur Octave.

Mais, me dira-t-on, Suétone et Tacite ne rendaient-ils pas service aux Romains en fesant détester les Césars?... Oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron et d'Agrippine.

TOUTES les fois que j'ai lu l'abominable histoire de Néron et de sa mère Agrippine, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un Cluvius. Ce Cluvius rapporte que vers le milieu du jour, *medio diei*, Agrippine se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec elle; qu'elle lui donnait des baisers lascifs, *lasciva oscula*; qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait que la consommation du crime *prænuntias flagitii blanditias*, et cela en présence des convives, *annotantibus proximis*; qu'aussitôt l'habile Sénèque présentait le secours d'une autre femme contre les empressements d'une femme. *Senecam contrà muliebres illecebras subsidium à*

fœmina petivisse, et substituait sur-le-champ la jeune affranchie Acté à l'impératrice-mère Agrippine.

Voilà un sage précepteur que ce Sénèque! quel philosophe! Vous observerez qu'Agrippine avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde des *six* enfants de Germanicus, que Tacite prétend, sans aucune preuve, avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, et laissa Agrippine âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. Tacite dit que bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, Néron prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père Germanicus était mort il y avait déjà quarante ans. Agrippine en avait donc à peu près cinquante lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce Cluvius cité par Tacite prétend que c'était une grande politique, et qu'Agrippine comptait par là fortifier sa puissance et son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à Néron plus de plaisirs et de désirs que de jeunes maîtresses? Son fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre? N'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour? Comment d'ailleurs ce Cluvius peut-il dire qu'Agrippine voulait se prostituer à son fils en présence de Sénèque et des autres convives? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques?

Un autre historien véridique de ces temps-là,

nommé Fabius Rusticus, dit que c'était Néron qui avait des désirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsque Acté vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point Acté qui était alors la maîtresse de Néron, c'était Poppée; et soit Poppée, soit Acté, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'Agrippine des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi Anicet, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr Agrippine? Je veux qu'Anicet se soit chargé de cette étrange invention; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière: Agrippine devait en être informée; et quand Néron lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. « Une partie » de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, de» vait la précipiter dans les flots, » *cujus pars ipsa in mari per artem soluta effunderet ignaram.*

Ensuite il dit qu'à un signal donné, le toit de la chambre où était Agrippine, étant chargé de plomb, tomba tout à coup, et écrasa Crepercius, l'un des domestiques de l'impératrice: *cum dato signo ruere tectum loci*, etc.

Or si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'Agrippine qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau; *unumin latus inclinare atque ità navem submergere*. Mais des rameurs en se penchant peuvent-ils faire renverser une galère, un bateau même de pêcheurs? Et d'ailleurs ces rameurs se seraient-ils volontiers exposés au naufrage? Ces mêmes matelots assomment à coups de rames une favorite d'Agrippine, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était Agrippine. Ils étaient donc dans le secret. Or confie-t-on un tel secret à une trentaine de matelots? De plus, parle-t-on quand on est dans l'eau?

Tacite ne manque pas de dire « que la mer était » tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme si » les dieux avaient voulu que le crime fût plus ma- » nifeste: » *noctem sideribus illustrem*, etc.

En vérité, n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à Néron, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parents, les amis des proscrits, les seuls mécontents entassent accusations sur accusations; on ne cherche plus la vraisemblance. Qu'importe qu'un Néron ait commis un crime de plus? celui qui les raconte y ajoute encore; la postérité est persuadée; et le méchant prince a mérité

jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que Néron donna son consentement au meurtre de sa mère; mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, selon Tacite, avaient prédit que Néron tuerait Agrippine; parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Égyptiens n'ont jamais rien prédit, non plus que Nostradamus et ceux qui ont voulu exalter leur âme.

Presque tous les historiens d'Italie ont accusé le pape Alexandre VI de forfaits qui égalent au moins ceux de Néron; mais Alexandre VI, comme Néron, était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perse. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes et cléments, des juges sans passion, des financiers désintéressés; et j'aurais présenté ces modèles aux gouvernements de l'Europe. La Cyropédie de Xénophon est un roman; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

Tout ce qu'on a débité sur Néron m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul Caius

Petronius, que Néron avait sacrifié à la jalousie de Tigillin. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragments d'un jeune écolier nommé Titus Petronius, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à Néron avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidèle des débauches de Néron dans le Pétrone qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragments, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de Titus Petronius, jeune et obscur libertin, d'un esprit très peu réglé, est de Caius Petronius, consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de Néron dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b...., qui volent des manteaux, et qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme Trimalcion.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde et impertinent ne soit le jeune empereur Néron, qui après tout avait de l'esprit et des talents. Mais en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents; qui conseille à la compagnie de ne point se retenir; qui assure que plusieurs personnes sont

mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière; et qui confie à ses convives que sa grosse femme Fortunata fait si bien son devoir là-dessus qu'elle l'empêche de dormir la nuit?

Cette maussade et dégoûtante Fortunata est, dit-on, la jeune et belle Acté, maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont, dit-on, les favoris de Néron. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre: « De quoi ris-tu, visage » de brebis? fais-tu meilleure chère chez toi? Si j'é» tais plus près de ce causeur; je lui aurais déjà » donné un soufflet. Si je pissais seulement sur lui, » il ne saurait où se cacher. Il rit: de quoi rit-il? ... » Je suis un homme libre comme les autres; j'ai » vingt bouches à nourrir par jour, sans compter » mes chiens; et j'espère mourir de façon à ne rou» gir de rien quand je serai mort. Tu n'es qu'un » morveux: tu ne sais dire ni *a* ni *b*: tu ressembles » à un pot de terre, à un cuir mouillé qui n'en est » pas meilleur pour être plus souple. Es-tu plus » riche que moi? dîne deux fois. »

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de Trimalcion est à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que le Portier des chartreux est un portrait délicat de la cour de Louis XIV.

Il y a des vers très heureux dans cette satire, et

quelques contes très bien faits, surtout celui de la matrone d'Éphèse. La satire de Pétrone est un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'Auguste. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poésie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de sa façon. Voici quelques-uns de ses vers :

Crassum Parthus habet; Lybico jacet æquore Magnus;
Julius ingratam perfudit sanguine Romam;
Et quasi non posset tot tellus ferre sepulchra,
Divisit cineres.

« Crassus a péri chez les Parthes; Pompée sur les » rivages de Lybie; le sang de César a coulé dans » Rome: et comme si la terre n'avait pas pu porter » tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. »

Peut-on voir une pensée plus fausse et plus extra. vagante ? Quoi ! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois urnes ? et c'est pour cela que Crassus, Pompée et César sont morts dans des lieux différents. Est-ce ainsi que s'exprimait Virgile ?

On admire, on cite ces vers libertins:

Qualis nox illa, Dii Deæque !
Quam mollis thorus ! Hæsimus calentes,
Et transfudimus hinc et hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ.
Mortalis ego sic perire cœpi.

Les quatre premiers vers sont heureux, et surtout par le sujet; car les vers sur l'amour et sur le vin plaisent toujours, quand ils ne sont pas absolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne sais si elle est du président Bouhier.

> Quelle nuit! ô transports! ô voluptés touchantes!
> Nos corps entrelacés, et nos âmes errantes,
> Se confondaient ensemble, et mouraient de plaisir.
> C'est ainsi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot est plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédents; il présente l'idée funeste d'une mort véritable. Pétrone ne sait presque jamais s'arrêter. C'est le défaut d'un jeune homme dont le goût est encore égaré. C'est dommage que ces vers ne soient pas faits pour une femme; mais enfin il est évident qu'ils ne sont pas une satire de Néron. Ce sont les vers d'un jeune homme dissolu qui célèbre ses plaisirs infâmes.

De tous les morceaux de poésie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un seul qui puisse avoir le plus léger rapport avec la cour de Néron. Ce sont tantôt des conseils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau*; tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à Priape, des images ou ampoulées ou lascives; et tout le livre est un amas confus d'érudition et de débauche, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de siècle en siècle cette sa-

tire pour l'histoire secrète de Néron : mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire !

CHAPITRE XV.

Des Contes absurdes intitulés *histoire* depuis Tacite.

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que Caligula avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent et le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, « *nota benè* que je dois faire assassiner » un tel jour tels et tels sénateurs, » cependant il se pourrait à toute force que Caligula ait eu cette imprudence : mais on en dit autant de Domitien, on en dit autant de Commode ; la chose devient alors ridicule et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce Commode est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que Commode, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécille pour croire d'Héliogabale tout ce que raconte Lampride. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes; quelle pitié! ensuite il se fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet Héliogabale? un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur, et sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême (1).

CHAPITRE XVI.

Des Diffamations.

Je me plais à citer l'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations, parce que je vois qu'il aime la vérité, et qu'il l'annonce courageusement. Il a dit qu'avant que les livres fussent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est plus vrai. Un Suétone ne pouvait rien sur les vivants, mais il jugeait les morts, et personne ne se souciait d'appeler de ses jugements; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur est malin.

Il n'en est pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la satire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il se trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les

(1) C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'histoire romaine depuis Tacite. Il en est une autre encore plus ridicule; c'est l'histoire byzantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations et des miracles; il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

échos, et qui à la fin les fait taire. C'est ce qui est arrivé à la mémoire du duc d'Orléans, régent de France. Les Philippiques de La Grange, et vingt libelles secrets lui imputaient les plus grands crimes; sa fille était traitée comme l'a été Messaline par Suétone. Qu'une femme ait deux ou trois amants, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des historiens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces mensonges; et sans l'auteur du Siècle de Louis XIV, ils seraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux, et les fesait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, et les historiens le servaient selon son goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'est-à-dire les plus scandaleuses. Les autres, de meilleure foi, ramassent des contes qui ont passé de bouche en bouche; ils pensent tenir de la première main les secrets de l'état, et ne font nulle difficulté de décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé Gatien de Courtilz, Le Noble, la Dunoyer, La Beaumelle, et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables, ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux, les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de son bien, les évènements qui intéressent toute une

nation, les traités qui les lient aux nations voisines, les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, et non un délassement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des Écrivains de parti.

Audi alteram partem est la loi de tout lecteur quand il lit l'histoire des princes qui se sont disputé une couronne, ou des communions qui se sont réciproquement anathématisées.

Si la faction de la Ligue avait prévalu, Henri IV ne serait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, et excommunié par les papes.

Si Arius l'avait emporté sur Athanase au concile de Nicée, si Constantin avait pris son parti, Athanase ne passerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à Jésus ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'Annibal pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de Caïphe et de Pilate; je voudrais avoir ceux de la cour de Pharaon, nous verrions comment elle se défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux,

et à quoi servait cet ordre pour les Juives qui n'employaient jamais que des sages-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier schisme des papes de Rome entre Novatien et Corneille, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part et d'autre, et surtout des emportements de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire les livres des Whigs et des Toris. Écoutez les Whigs, les Toris ont trahi l'Angleterre; écoutez les Toris; tout Whig a sacrifié l'état à ses intérêts: de sorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge et de la rose blanche. M. de Walpole a dit un grand mot dans la préface de ses *Doutes historiques* sur Richard III: « Quand un roi heureux est jugé, tous les » historiens servent de témoins. »

Henri VII, dur et avare, fut vainqueur de Richard III; aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent Richard III comme un monstre pour la figure et pour l'âme. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, et d'ailleurs il était assez poli, comme ses portraits le témoignent: on en fait un vilain bossu, et on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à Pierre de Castille surnommé le Cruel. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner. Notre Charles-le-Sage se joint à eux, et

envoie contre lui son Bertrand du Guesclin. Pierre à l'aide du fameux prince Noir, bat les bâtards et les Français ; Bertrand est fait prisonnier; un des bâtards est puni: Pierre est alors un grand homme.

La fortune change; le grand prince Noir ne donne plus de secours au roi Pierre. Un des bâtards ramène du Guesclin suivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom; Pierre est pris à son tour; le bâtard Henri de Transtamare l'assassine indignement dans sa tente: voilà Pierre condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de Cruel; et les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les Mémoires de Marie de Médicis; le cardinal de Richelieu est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe et le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre, c'est le premier des mortels, c'est un héros; c'est même un saint. Et le petit flatteur Sarasin, singe de Voiture, l'appelle le *divin cardinal* dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de l'Amour tyrannique, composée par le grand Scudéri sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape Grégoire VII est en exécration en France et en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation: mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres, car il vaut mieux pour un homme d'état avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois et des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'état et la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRE XVIII.

De quelques Contes.

Est-il quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à Clovis, et de l'ange qui apporta l'oriflamme? Clovis ne mérita guère ces faveurs en fesant assassiner les princes ses voisins. Nous pensons que la majesté bienfesante de nos rois n'a pas besoin de ces fables pour disposer le peuple à l'obéissance, et qu'on peut révérer et aimer son roi sans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de Florinde, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi visigoth d'Espagne don Roderic, que pour le viol de Lucrèce qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de Grégoire de Tours avec ceux d'Hérodote et des Mille et une nuits. Envoyons les trois cent soixante mille Sarrazins que tua Charles Martel, et qui mirent ensuite le siége devant Narbonne, aux trois cent mille Sibarites tués par cent mille Crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille âmes.

CHAPITRE XIX.

De la reine Brunehaud.

Les temps de la reine Brunehaud ne méritent guère qu'on s'en souvienne; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que, dans un siècle aussi barbare, une armée composée de brigands ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante et seize ans, ait insulté à son corps sanglant, et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de Wit furent mis en pièces par la populace hollandaise qui leur arracha le cœur, et qui fut assez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'Ancre. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand Colbert.

Telles ont été chez les chrétiens septentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la journée de la Saint-Barthélemi on traîna le corps mort du célèbre Ramus dans les rues, en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'université. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs: dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils respectaient du moins les morts.

Il n'est que trop vrai que Clovis et ses enfants ont été des monstres de cruauté; mais que Clotaire II ait condamné solennellement la reine Brunehaud à un supplice aussi inouï, aussi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut, c'est ce qu'il est difficile

de persuader à un lecteur attentif qui pèse les vraisemblances, et qui, en puisant dans les sources, examine si ces sources sont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce sujet dans la Philosophie de l'histoire, qui sert d'introduction à l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations depuis Charlemagne, etc., Tome XIII de cette édition.)

CHAPITRE XX.

Des Donations de Pepinus ou Pepin-le-Bref à l'Église de Rome.

L'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations doute, avec les plus grands publicistes d'Allemagne, que Pepin d'Austrasie ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome Étienne III; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de saint Pierre, de saint Paul et de saint Denis, suivis d'un diacre et d'un sous-diacre, qui descendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque Étienne de la fièvre dans le monastère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et signée dans le ciel par saint Paul et saint Pierre au même Pepin d'Austrasie, ou que toutes ces légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une île par don Quichotte à son écuyer Sancho-Pança.

Pepin, majordome du jeune Childéric, roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur. Non-seulement il détrôna son maître

par la force et par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, et l'y laissa périrde misère. Ayant chassé ses deux frères qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre et à s'ensevelir dans l'abbaye du mont Cassin; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par saint Boniface, évêque de Mayence : étrange cérémonie pour un saint, que celle de couronner et de consacrer la rébellion, l'ingratitude, l'usurpation, la violation des lois divines et humaines, et de celles de la nature! De quel droit cet Austrasien aurait-il pu donner la province de Ravenne et la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat ; jamais aucun évêque jusqu'à ce temps n'avait prétendu à aucune souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les esprits, car toute nouveauté les révolte; et une telle ambition dans un pasteur de l'Église est si authentiquement proscrite dans l'Évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi Astolphe prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial; prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le sénat au nom de l'empereur Constantin, flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très grand crédit dans la ville par sa place et par ses richesses; crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi Pepin pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays, qui avait été l'objet des courses des Gaulois, avait souvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très bien reçu. Pepin croyait avoir besoin de lui pour affirmer son autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par son propre frère, par les Bavarois et par les Leudes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'occident n'eût une influence sur les peuples, bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à Étienne III, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, et sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. Astolphe refuse la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanès; bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle *il mettra en séquestre l'exarchat entre les*

mains de Pepin pour le rendre à l'empereur. Donc, encore une fois, Pepin ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le Lombard s'engageait encore à rendre au Saint-Père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les justices de Saint-Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine Pepin est-il parti, après avoir pillé le Milanès et le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome : Pepin accourt une seconde fois; il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion ; il impose même au Lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si Pepin avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape, en reconnaissant lui-même par un traité solennel que c'était le domaine de l'empereur? Quel chaos et quelles contradictions!

CHAPITRE XXI.

Autres difficultés sur la Donation de Pepin aux Papes.

On écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de Charlemagne, faite par Éginhard son secrétaire, ces propres mots : « Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, » *jussu summi pontificis*. De deux choses l'une; ou l'on a falsifié le manuscrit d'Éginhard, ou cet

Éginhard a dit un insigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France? cette donation serait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que Pepin donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des présents de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme et Plaisance avaient été concédées au saint siége comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur l'Italie, « parce que, dit-il, ils » avaient soulevé les peuples contre Dieu (1). »

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre Dieu? en voulant qu'on adorât Dieu seul, et non pas des images, selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Église. Il est assez avéré que dans les trois premiers siècles de cette primitive Église, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chasubles et des surplis, de brûler de l'encens dans les assemblées chrétiennes; et dans le septième, c'était une impiété de n'avoir point d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'état et dans l'Église.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste et bien religieux à

(1) Page 120 de la seconde partie de la Dissertation historique sur les duchés de Parme et de Plaisance.

un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie ?

Le cardinal Bellarmin suppose bien pis. « Les pre» miers chrétiens, dit-il, ne supportaient les empe» reurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts » (1); » et ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que Bellarmin ne fait que suivre l'opinion de saint Thomas. Sur ce fondement l'Italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme et Plaisance au pape, ajoute ces mots singuliers : « Quoi» que Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il » pouvait en priver ceux qui le possédaient, et le » transférer à l'apôtre saint Pierre et par lui au » pape. »

Ce que ce brave Italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'est pas moins curieux : « Cet » acte, dit-il, ne fut pas seulement une simple do» nation, ce fut une restitution : » et il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, Pepin s'était servi du mot *restitution*; c'est ce que Baronius avait déjà affirmé : et comment restituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? « c'est, selon eux, que le » pape avait succédé de plein droit aux empereurs à » cause de leur hérésie. »

Si la chose est ainsi, il ne faut plus jamais parler de la donation de Pepin; il faut seulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très petite partie de ses états. Il devait assurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, et même, en cas de besoin, tout l'empire d'orient.

(1) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

Poursuivons; la matière paraît intéressante, c'est dommage que nos historiens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu Anastase, dans la vie d'Adrien, assure avec serment que « Pepin protesta n'être » venu en Italie mettre tout à feu et à sang, que » pour donner l'exarchat au pape, et pour obtenir » la rémission de ses péchés. » Il faut que depuis ce temps les choses soient bien changées; je doute qu'aujourd'hui il se trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le salut de son âme.

CHAPITRE XXII.

Fable; origine de toutes les Fables.

Je ne puis quitter cet Italien qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au saint-siége, et voici comment.

Deux Juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main, et lui demandèrent son nom : ils devaient bien le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait Conon, ils virent clairement à ce nom et aux lignes de sa main, qu'il serait un jour empereur sous le nom de Léon III, et ils lui demandèrent pour toute récompense de leur prédiction, que dès qu'il serait installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux Juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive Église. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége exclusif de vendre des images que de les faire détruire. Léon III, si l'on s'en rapporte à cent historiens éclairés et véridiques, ne se déclara contre le culte des tableaux et des statues que pour faire plaisir aux deux Juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'orient et l'occident furent de plein droit dévolus au siége épiscopal de Rome.

Il était juste et dans l'ordre de la Providence qu'un pape Léon III dépossédât la race d'un empereur Léon III; mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à Charlemagne, en se réservant le droit de créer les césars et une autorité divine sur eux; ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des Donations de Charlemagne.

Le bibliothécaire Anastase dit, plus de cent ans après, que « l'on conserve à Rome la charte de » cette donation. » Mais si ce titre avait existé, pourquoi ne se trouve-t-il plus ? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé, avec le plus grand soin, un diplome qui donnait une province. Il y a bien plus, cet Anastase n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'est ce qu'avouent Labe et Caye. Il y a

plus encore, on ne sait précisément quel était cet Anastase. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines !

Charlemagne, dit-on, pour surabondance de droit, fit une nouvelle donation en 774. Lorsque poursuivant en Italie ses infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épousé une nouvelle femme, il renvoya durement à Didier, roi des Lombards, sa fille qu'il répudia; il assiéga le roi son beau-père et le fit prisonnier. On ne peut guère douter que Charlemagne, favorisé par les intrigues du pape Adrien dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancône; c'est le sentiment de M. de Voltaire. Mais lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses, elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu Anastase suppose que Charlemagne donna au pape la Corse, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile et Venise, ce qui est d'une fausseté reconnue. Écoutons, sur ce mensonge, l'auteur de l'Essai sur les Mœurs, etc. Tom. X, pag. 350.

« On pourrait mettre cette donation à côté de » celle de Constantin. On ne voit point que jamais » les papes aient possédé aucun de ces pays jus- » qu'au temps d'Innocent III. S'ils avaient eu l'exar- » chat, ils auraient été souverains de Ravenne et de » Rome; mais dans le testament de Charlemagne, » qu'Éginhard nous a conservé, ce monarque nom- » me à la tête des villes métropolitaines qui lui » appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il

» fait des présents. Il ne put donner ni la Sicile : ni » la Corse, ni la Sardaigne, qu'il ne possédait pas ; » ni le duché de Bénévent dont il avait à peine la » souveraineté ; encore moins Venise, qui ne le » reconnaissait pas pour empereur. Le duc de » Venise reconnaissait alors, pour la forme, l'empe- » reur d'orient, et en recevait le titre d'Hypatos. » Les lettres du pape Adrien parlent des patrimoi- » nes de Spolète et de Bénévent ; mais ces patrimoi- » nes ne se peuvent entendre que des domaines » que les papes possédaient dans ces deux duchés. » Grégoire VII lui-même avoue dans ses lettres » que Charlemagne donnait douze cents livres de » pension au saint-siége. Il n'est guère vraisembla- » ble qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait » possédé tant de belles provinces. Le saint-siége » n'eut Bénévent que long-temps après, par la con- » cession très équivoque qu'on croit que l'empe- » reur Henri-le Noir lui en fit vers l'an 1047. Cette » concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit » point jusqu'au duché ; il ne fut point question de » confirmer le don de Charlemagne.

» Ce qu'on peut recueillir de plus probable au » milieu de tant de doutes, c'est que du temps de » Charlemagne, les papes obtinrent en propriété » une partie de la Marche d'Ancône, outre les vil- » les, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans » les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fon- » der. Lorsque l'empire d'occident se renouvela » dans la famille des Othon, au dixième siècle, » Othon III assigna particulièrement au saint-siége » la Marche d'Ancône, en confirmant toutes les

» concessions faites à cette Église: il paraît donc » que Charlemagne avait donné cette Marche, et » que les troubles survenus depuis en Italie avaient » empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils » perdirent ensuite le domaine utile de ce petit » pays sous l'empire de la maison de Souabe. Nous » les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouil- » lés presque de tout, comme plusieurs autres sou- » verains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possè- » dent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un » pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie » en longueur, des portes de Mantoue aux confins » de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique; et » qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, » depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancône, « d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours et » souvent combattre pour s'assurer cette domina- » tion.»

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me paraît bien puissante. La prétendue charte de Charlemagne est une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une chose qui a déjà été donnée? Si j'avais à plaider cette cause devant un tribunal réglé et impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de Charlemagne pour invalider la prétendue donation de Pepin; mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces suppositions, c'est que ni Andelme, ni Aimoin, ni même Éginhard, secrétaire de Charlemagne, n'en parlent pas. Éginhard fait un détail très circonstancié des legs pieux que laisse Charlemagne, par son testament, à toutes les églises de son royaume.

« On sait, dit il, qu'il y a vingt et une villes métro» politaines dans les états de l'empereur. » Il met Rome la première, et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

Il me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que Charlemagne exerça tous les droits de l'empire en occident autant qu'il le put. Cette assertion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monuments qui nous restent, et encore plus à la politique, puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller.

C'est par cette raison que Charlemagne s'attribua la puissance législative sur Venise et sur le Béneventin, que l'empereur grec disputait, et qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise Jean, ayant tué un évêque en 802, fut accusé devant Charlemagne. Il aurait pu l'être devant la cour de Constantinople; mais ni les forces de l'orient, ni celles de l'occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes; et Venise, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.

C'est une grande question chez les politiques de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement de Rome, quand Charlemagne se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, et par l'organe du pontife Léon III. Charles gouverna-t-il en qualité de consul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laissés à l'évêque? quels droits conservèrent les sénateurs qu'on appelait toujours *patres conscripti?* quels priviléges conservèrent les citoyens? c'est de quoi aucun écrivain ne nous informe; tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome? c'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? c'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur Léon III l'Isaurien, comme une ville libre protégée par les Francs, ensuite par les Germains, qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs, dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour; ils firent toujours les plus grands efforts pour empê-

cher les empereurs, soit Francs, soit Germains, de résider à Rome, et les évêques d'y être maîtres absolus.

C'est là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'occident depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'Essai sur les Mœurs, etc. dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du môle d'Adrien, de cette forteresse de Rome appelée depuis le château Saint-Ange, dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur évêque contre la violence des Allemands; de là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que Charlemagne se mit en possession de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi Charlemagne ne prit jamais le titre d'Auguste?

CHAPITRE XXVI.

Du Pouvoir papal dans Rome, et des Patrices.

On a vu depuis très souvent des consuls et des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape Jean XII le tenait, comme patrice, contre l'empereur Othon Ier. Le consul Crescentius y soutint un long siége contre Othon III, et chassa de Rome le pape Grégoire V, qu'Othon avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même Othon qui avait ravi la veuve du consul, et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape

Grégoire VII dans ce môle, lorsque l'empereur Henri IV entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en fesant descendre sur sa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle; mais Henri IV ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation, que quand Frédéric Barberousse vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent: « Souvenez-vous que » nous vous avons fait citoyen romain d'étranger » que vous étiez. »

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville: mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent, et de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome; et jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple; et le pape Lucius II, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château Saint-Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome; et le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de

Rome, protecteur du saint-siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'Essai sur les Mœurs, etc.

Le sentiment de l'auteur que je cite, est donc que Charlemagne eut le domaine suprême, et qu'il accorda au saint-siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très longtemps après.

CHAPITRE XXVII.

Sottise infâme de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac La Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.

Après cet exposé fidèle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre Fleuri sur les libertés de l'Église gallicane. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de La Bastide du Claux, avocat au parlement.* Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style (1).

« Si on ne consultait que les Voltaire et ceux de » son bord, on ne trouverait en effet que problèmes » et qu'impostures dans nos historiens. » Ensuite cet aimable et poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des compliments dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée,

(1) L'avocat Chiniac est un personnage très réel: mais quoique ce zélé défenseur de l'Église janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, et que ces procès fassent toujours rire; il n'en est pas plus connu, et n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages ni de ses aventures. (*Edit. de Kehl.*

sur laquelle sont gravés ces mots: *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, et exarchatum Ravennæ cum amplissimis....* « Le pieux » Pepin ouvrit le premier le chemin d'agrandir l'É» glise, et l'exarchat de Ravenne avec de très » grands.... » le reste manque. Notre commentateur grâcieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre; je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle: on ne produisit point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on fesait paraître aujourd'hui une pierre cassée, avec une inscription qui certifiât que le pieux François Ier fit une donation du Louvre aux cordeliers, de bonne foi le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique? et l'Académie des inscriptions l'insérerait-elle dans ses recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation; mais c'en est un que le mensonge avéré concernant Pepin. L'inscription affirme que « Pepin est le premier qui ait » ouvert la voie. » Cela est faux: avant lui Constantin avait donné des terres à l'évêque et à l'église de Saint-Jean de Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivants. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie; ils avaient les justices de Saint-Pierre et des domaines dans la Pentapole. Il est très probable que Pepin augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commen-

tateur? que prétend-il? pourquoi dit-il que l'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations « est trop peu versé dans ces connaissances, » ou trop fourbe pour mériter quelque attention ? » Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il à dire son avis sur Ravenne et sur la Pentapole? Nous avouons que c'est là parler en digne commentateur; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble, parler en homme versé *dans ces connaissances*, ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de l'Essai sur les Mœurs. etc. qui affirme peu, se fonde pourtant sur le testament même de Charlemagne, pour affirmer qu'il était souverain de Rome et de Ravenne, et que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. Charlemagne fait des legs à ces villes qu'il appelle *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur, et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le commentateur est lui-même entièrement de l'avis de mon auteur; il n'écrit que d'après lui; il veut prouver comme lui que Charlemagne avait le pouvoir suprême dans Rome; et oubliant tout d'un coup l'état de la question, il se répand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne savoir pas quelle était l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de Charlemagne dans Rome. Je ne le sais pas plus que lui, et cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne est aujourd'hui très borné

par celui des électeurs et des princes de l'Empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable; mais il ne faut pas dire de grosses injures parce qu'on est un ignorant: car lorsqu'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni instruire; le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses et à propos: il n'appartient même que très rarement à l'innocence outragée de repousser la calomnie dans le style des Philippiques; et peut-être n'est-il permis d'en user ainsi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme, car alors c'est se battre contre un serpent, et on n'est pas dans le cas de Tartufe qui s'accusait « d'avoir tué une puce avec trop de colère. »

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable, et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

Passe encore qu'on se trompe sur une pancarte de Pepin-le-Bref; le pape n'en a pas sur Ravenne un droit moins confirmé par le temps et par le consentement de tous les princes; la plupart des origines sont suspectes, et un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu Chiniac de La Bastide du Claux, commentateur des Libertés de l'Église gallicane, peut il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire? « Jésus-» Christ a été le plus habile charlatan et le plus » grand imposteur qui ait paru depuis l'existence » du monde. » On est naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait si horrible avec

confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s'imagine que ce soit une fiction. On croit la citation vraie, précisément parce qu'elle est abominable; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le livre dont parle ce Chiniac. Est-ce là une liberté gallicane? J'ai lu très attentivement ce livre qu'il cite; je sais que c'est un recueil d'articles traduits du lord Shaftesbury, du lord Bolingbroke, de Trenchard, de Gordon, du docteur Midleton, du célèbre Abauzit, et d'autres morceaux connus qui sont mot à mot dans le grand Dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Messie*, lequel est tout entier d'un pasteur d'une église réformée, et dont nous possédons l'original.

Non-seulement l'infâme citation du prétendu Chiniac n'est dans aucun endroit de ce livre; mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis Celse et l'empereur Julien; le devoir de mon état est de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frivole. Volston lui-même, Jean-Jacques Rousseau, qui ont osé nier si audacieusement les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'ont pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire ils rendent à Jésus-Christ le plus profond respect; et Volston surtout se borne à regarder les miracles de Notre-Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que si cet insolent blasphè-

me se trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix se seraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le Chiniac de me le montrer ailleurs que dans son libelle; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer sous le masque contre Notre Sauveur, comme il blasphème à tort et à travers contre notre Saint-Père le Pape, et souvent contre les évêques: il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant ses flèches infernales dans un carquois sacré, en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente, ni d'une fraude si basse, ni d'une impiété si effrayante; et je pense que Dieu me pardonnera, si je dis quelques injures à ce Chiniac.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur, ainsi qu'avoir perdu toute raison pour traiter Jésus-Christ de *charlatan* et d'*imposteur*; lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité: lui qui n'écrivit jamais une seule ligne, tandis que de modernes docteurs, si peu doctes, nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de Dieu et du prochain, qui ne parla jamais de Dieu que comme d'un père, selon l'usage des Juifs; qui, loin de se donner jamais le titre de Dieu, dit en mourant: (1) « Je vais à mon » père qui est votre père, à mon Dieu qui est votre » Dieu; » lui enfin dont le saint zèle condamne si

(1) Saint Jean, ch. XX, v. 17.

hautement l'hypocrisie et les fureurs des nouveaux charlatans, qui dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de servir un parti qui les protége, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu Chiniac, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français et en allemand; nous protestons devant Dieu que le blasphème en question n'est dans aucun de ces livres : nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à l'Abrégé de l'Histoire ecclésiastique. On prétend que cet avant-propos est d'un héros philosophe né dans une autre communion que la nôtre; génie sublime, dit-on, qui a sacrifié également à Mars, à Minerve et aux Grâces, mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et se trouvant sous le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignements trompeurs de la raison, qui égare incontestablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je suis loin de penser qu'un si grand homme ne soit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface :

« L'établissement de la religion chrétienne a eu, » comme tous les empires, de faibles commence- » ments. Un Juif de la lie du peuple, dont la nais- » sance est douteuse, qui mêle aux absurdités d'an-

» ciennes prophéties hébraïques, des préceptes » d'une bonne morale, auquel on attribue des mi» racles, et qui finit par être condamné à un sup» plice ignominieux, est le héros de cette secte. » Douze fanatiques se répandent de l'Orient jus» qu'en Italie; ils gagnent les esprits par cette mo» rale si sainte et si pure qu'ils prêchaient; et si l'on » excepte quelques miracles propres à ébranler des » imaginations ardentes, ils n'enseignaient que le » déisme. Cette religion commençait à se répandre » dans le temps que l'empire romain gémissait sous » la tyrannie de quelques monstres qui le gouver» nèrent consécutivement. Durant ces règnes de » sang, le citoyen, préparé à tous les malheurs qui » peuvent accabler l'humanité, ne trouvait de con» solation et de soutien contre d'aussi grands maux » que dans le stoïcisme. La morale des chrétiens » ressemblait à cette doctrine, et c'est l'unique » cause de la rapidité des progrès que fit cette re» ligion. Dès le règne de Claude, les chrétiens for» maient des assemblées nombreuses où ils pre» naient des agapes, qui étaient des soupers en » communauté. »

Ces paroles sont audacieuses, elles sont d'un soldat qui sait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout elles disent positivement le contraire du blasphème annoncé par Chiniac.

« La religion chrétienne a eu de faibles commen» cements, » et tout le monde en convient. « Un » Juif de la lie du peuple, » rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge et du Saint-Esprit, et que

Joseph, mari de sa mère, descendait du roi David. De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de Dieu ; devant lui tous les hommes sont égaux.

« Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie. » Le terme de *fanatique* parmi nous est très odieux, et ce serait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres ; mais si dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *persuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire ; il nous paraît même très vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un mot nous ne fesons point l'apologie de cet ouvrage ; et dès que notre Saint-Père le Pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

CHAPITRE XXIX.

Bévue énorme de Chiniac.

Le prétendu La Bastide de Chiniac du Claux a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le Militaire philosophe, non pas précisément et mot à mot, mais dans le même sens. Ce Militaire philosophe est, dit-on, du sieur Saint Hyacinthe, qui fut cornette de dragons en 1685, et employé dans la fameuse dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce Militaire (1).

« Voici, après de mûres réflexions, le jugement » que je porte de la religion chrétienne : je la trouve

(1) Chap. IX, page 84 de la dernière édition.

» absurde, extravagante, injurieuse à Dieu, pernicieuse aux hommes, facilitant et même autorisant » les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt » de ses ministres et la révélation des secrets des familles; je la vois comme une source intarissable » de meurtres, de crimes et d'atrocités commises » sous son nom ; elle me semble un flambeau de » discorde, de haine, de vengeance, et un masque » dont se couvre l'hypocrisie pour tromper plus » adroitement ceux dont la crédulité lui est utile; » enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre les » peuples qu'elle opprime, et la verge des bons » princes quand ils ne sont pas superstitieux. Avec » cette idée de votre religion, outre le droit de l'abandonner, je suis dans l'obligation la plus étroite » d'y renoncer et de l'avoir en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent, et de » vouer à l'exécration publique ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs persécutions. »

Ce morceau est une invective sanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de siècles, mais non pas contre la personne de Jésus-Christ qui a recommandé tout le contraire. Jésus n'a point ordonné la *révélation des secrets des familles*; loin de favoriser l'ambition, il l'a anathématisée; il a dit en termes formels : (1) « Il n'y aura ni premier ni dernier » parmi vous;—le fils de l'homme n'est pas venu » pour être servi, mais pour servir. » C'est un mensonge sacrilége de dire que Notre Sauveur a autorisé la *rapine*. Ce n'est pas assurément la prédica-

(1) Saint Matth. chap. XX, v. 27 et 28.

tion de Jésus, qui est « une source intarissable de » meurtres, de crimes et d'atrocités commises sous » son nom. » Il est visible qu'on a abusé de ces paroles : (1) « Je ne suis point venu apporter la paix, » mais le glaive ; » de ces autres passages : (2) « Que » celui qui n'écoute pas l'Église soit comme un » païen ou comme un douanier ; — (3) contrains-les » d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas » son père et sa mère, et sa femme et ses enfants, » et ses frères et ses sœurs, et encore son ami, il ne » peut être mon disciple ; » et enfin des paraboles dans lesquelles il est dit que (4) le maître « fit jeter » dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés, » celui qui n'avait pas la robe nuptiale à un repas. » Ces discours, ces énigmes sont assez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enseignent que la paix et la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces passages qui excita le moindre trouble. Les discordes, les guerres civiles n'ont commencé que par des disputes sur le dogme. L'amour-propre fait naître l'esprit de parti, et l'esprit de parti fait couler le sang. Si on s'en était tenu à l'esprit de Jésus, le christianisme aurait été toujours en paix. M. de Saint-Hyacinthe a donc tort de reprocher au christianisme ce qu'on ne doit reprocher qu'à plusieurs chrétiens.

La proposition du Militaire philosophe est donc aussi dure que le blasphème du prétendu Chiniac est affreux.

(1) Saint Matth. chap. X, v. 34.
(2) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17
(3) Saint Luc, chap. XIV, v. 23 et 26.
(4) Saint Matth. chap. XXII, v. 12 et 13.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très utile; car si dans cent ans le Commentaire des Libertés gallicanes et le Militaire philosophe tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; et si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temps, ne sera-t-on pas en droit de croire que dans le siècle de ces auteurs on blasphémait ouvertement Jésus-Christ? Il est donc très important de les confondre de bonne heure, et d'empêcher Chiniac de calomnier son siècle.

Il n'est pas surprenant que ce même Chiniac, ayant ainsi outragé Jésus-Christ Notre Sauveur, outrage aussi son vicaire: « Je ne vois pas, dit-il, comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens. » Cet homme n'a pas assisté au sacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur: il devait savoir que par toute l'Europe on traite les gens d'église, comme les femmes, avec beaucoup de déférence; ce n'est pas à dire qu'il faille leur baiser les pieds, excepté peut-être dans un transport de passion. Mais revenons au pyrrhonisme de l'histoire.

CHAPITRE XXX.

Anecdote historique très hasardée.

Duhaillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI; c'est peut être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation et le tint toujours éloigné de

lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à Duhaillan; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes le sont. La dissemblance des pères et des enfants est encore moins une preuve d'illégitimité, que la ressemblance n'est une preuve du contraire.

Que Louis XI ait haï Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père. Quand même douze Duhaillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges: *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

CHAPITRE XXXI.

Autre Anecdote plus hasardée.

On a dit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément, pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner: mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide; on lui montre le ciel, et non une femme. Son prieur Bourgoin était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre; il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

De Henri IV.

Je pense entièrement comme l'auteur de l'Essai sur les Mœurs, etc., sur la mort de Henri IV; je pense que ni Jean Châtel, ni Ravaillac n'eurent aucuns complices; leur crime était celui du temps, le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que Ravaillac ait fait le voyage de Naples, ni que le jésuite Alagona ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre Chiniac. Les Jésuites n'ont jamais été prophètes; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction; mais au contraire ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Abjuration de Henri IV.

Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très sèche et très fautive Histoire de France, que Henri IV avant d'abjurer était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel; sa lettre à la belle Gabrielle: « C'est » demain que je fais le saut périlleux, » prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis long-temps si pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse: « Ces évêques » m'édifient; » mais il lui dit: « Ces gens-là m'en» nuient. » Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andoin, comtesse de Grammont; elles existent encore en original. L'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes ; en voici des morceaux curieux: « Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. J'ai » découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs » romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une » mort à voir; ils admonestent tout bon catholique » de prendre exemple sur l'empoisonnement du » prince de Condé.— Et vous êtes de cette religion! » — Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. »

Il est difficile, après tous ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue sur Henri IV.

Un autre historien moderne(1) de Henri IV, accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme: « C'est, » dit-il, l'opinion la mieux établie. » Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne; et il n'y eut en France que le continuateur du président de Thou, qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, as-

(1) M. de Buri.

surément Ravaillac l'aurait nommé lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'Aubigni, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme? c'est une obstination bien étrange que celle de ne pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures! Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

La nation espagnole n'a guère recours à ces crimes honteux, et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque-là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligni, et depuis celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles; mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

CHAPITRE XXXV.

Bévue sur le maréchal d'Ancre.

Le même auteur dit que « le maréchal d'Ancre » et sa femme furent écrasés pour ainsi dire par la » foudre. » L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolets, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la

reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en » ces mots: « Si ces deux misérables n'étaient pas » complices de la mort du roi, ils méritaient du moins » les plus rigoureux châtiments. Il est certain que » du vivant même du roi, Concini et sa femme » avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux » desseins du roi. »

C'est ce qui n'est point du tout certain. cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins; le grand-duc de Florence avait reconnu le premier Henri IV; il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie; Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari; et, encore une fois, il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi! un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux misérables?* Le maréchal d'Ancre, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics?

CHAPITRE XXXVI.

Réflexion.

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complot. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire, qu'il n'a commis son crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur (1); tant leur démence était atroce. La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage.

Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu, qui fait bouillir les cervelles superstitieuses, a fait tomber quelques flammèches dans une âme insensée et atroce; quand un ignorant furieux croit imiter saintement Phinée, Aod, Judith, et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrètes et violentes; un domestique les répète, il les amplifie, il les enfuneste encore, comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens les recueillent: ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait: ils sont complices involontaires; mais il n'y a eu ni complot ni instigation. En un mot on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

(1) Un entre autres dont il a été question dans le procès de Damiens.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

Le dauphin François, fils de François I[er]. joue à la paume, il boit beaucoup d'eau froide dans une transpiration abondante ; on accuse l'empereur Charles-Quint de l'avoir fait empoisonner. Quoi! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu! Quoi! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infâme et inutile! Il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le venger! L'accusation est absurde; aussi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'Essai sur les Mœurs, etc. pour détester cette absurdité.

Mais le dauphin François avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte de Montécuculi qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de Charles Quint; il lui avait parlé autrefois; et sur cela seul on l'arrête, on le met à la torture ; des médecins ignorants affirment que les tranchées, causées par l'eau froide, sont causées par l'arsénic. On fait écarteler Montécuculi; et toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de Soliman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent Montécuculi? je n'en sais rien; ni Mézerai ni Daniel ne le disent. Le président Hénault dit: « Le dauphin » François est empoisonné par Montécuculi son » échanson, non sans soupçon contre l'empe- » reur. »

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de Montécuculi; ni lui ni Charles-Quint n'avaient aucun intérêt à le commettre. Montécuculi attendait de son maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que François. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion et l'ignorance ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocents.

CHAPITRE XXXVIII.

De Semblançai.

Ne peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de Semblançai? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de Montécuculi. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que Semblançai fût coupable. Il fut jugé par des commissaires; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier Duprat est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les condamnés et les juges; témoins les arrêts rendus contre Jacques Cœur, contre Enguerrand de Marigni, et tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens, puisqu'on ne peut même en croire des magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur François I[er]. Quel était donc le caractère de ce

grand homme, qui fait pendre le vieillard innocent Semblançai, qu'il appelait son père; qui fait écarteler un gentilhomme italien, parce que ses médecins sont des ignorants; qui dépouille le connétable de Bourbon de ses biens, par l'injustice la plus criante, qui, ayant été vaincu par lui et fait prisonnier, met ses deux enfants en captivité pour aller revoir Paris; qui juge et promet même, en parole d'honneur, de rendre la Bourgogne à Charles Quint son vainqueur, et qui est obligé de se déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs dans Marseille la liberté d'exercer leur religion, et qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Estrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le Collége royal: oui; mais est-on grand pour cela, et un collége répare-t-il tant d'horreurs et tant de bassesses?

CHAPITRE XXXIX.

Des Templiers.

Que dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers? leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusation laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui protestent de leur innocence devant Dieu en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

Du pape Alexandre VI.

Le cardinal Bembo, Paul Jove Tomasi, et enfin Guichardin semblent croire que le pape Alexandre

VI mourut du poison qu'il avait préparé, de concert avec son bâtard César Borgia, au cardinal Sant-Agnolo, au cardinal de Capoue, à celui de Modène et à plusieurs autres; mais ces historiens ne l'assurent pas positivement. Tous les ennemis du saint-siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'Essai sur les Mœurs, etc., je n'en crois rien; et ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape et son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux à souper aurait rendu le père et le fils si exécrables, que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière; un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de César Borgia. Le pape son père était sur le bord de son tombeau: Borgia avec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'Alexandre VI le font mourir d'une fièvre double-tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante et treizième année.

CHAPITRE XLI.

De Louis XIV.

Je suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, et que dans quelque biblio-

thèque d'Allemagne on retrouve l'Histoire de Louis XIV par La Hode sous le nom de La Martinière; la Dîme royale de Bois-guilbert sous le nom du maréchal de Vauban; les Testaments de Colbert et de Louvois fabriqués par Gatien de Courtilz; l'Histoire de la Régence du duc d'Orléans par le même La Hode, ci-devant jésuite; les Mémoires de madame de Maintenon par La Beaumelle; et cent autres ridicules romans de cette espèce: je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le fond de l'Allemagne, que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monuments échappés aux injures du temps! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait. Cette seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité?

CHAPITRE XLII.

Bévues et Doutes.

Quelles erreurs grossières, quelles sottises ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui savent à peine lire? L'auteur de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations ne nous fait-il pas remarquer qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cent mille almanachs qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, et qui prédisent la pluie? que presque tous

les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé et de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas observé que, depuis Moscou jusqu'à Strasbourg et à Bâle, on met dans les mains de tous les enfants la géographie d'Hubner ? Et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie !

Que « l'Europe contient trente millions d'habi» tants, » tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'il « n'y a pas une lieue de ter» rain inhabitée, » tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déserts dans le nord, et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles ni un homme, ni un oiseau ne s'arrête.

Il enseigne que « Jupiter se changea en taureau » pour mettre au monde Europe, treize cents ans, » jour pour jour, avant Jésus-Christ, et que d'ail» leurs tous les Européans descendent de Japhet. »

Quels détails sur les villes ! l'auteur va jusqu'à dire à la face des Romains et de tous les voyageurs que l'église de Saint-Pierre « a huit cent-quarante » pieds de longueur. » Il augmente les domaines du pape, comme il allonge son église; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais possédé que la ville; il y a peu de pages où il ne se trouve de semblables bévues.

Consultez les tables de Lenglet, vous y trouverez encore que Hatton, archevêque de Mayence, fut assiégé dans une tour par des rats, et mangé par des rats; qu'on vit des armées célestes combattre en l'air, et que deux armées de serpents se livrèrent sur la terre une sanglante bataille.

Encore une fois, si dans notre siècle qui est celui de la raison, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les siècles des fables ! Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de mensonges historiques, que d'absurdités n'écrivait-on pas obscurément dans de petites provinces barbares ! absurdités multipliées avec le temps par des copistes, et autorisées ensuite par des commentaires.

Enfin, si les évènements les plus intéressants, les plus terribles, qui se passent sous nos yeux, sont enveloppés d'obscurités impénétrables, que sera-ce des évènements qui ont vingt siècles d'antiquité ? Le grand Gustave est tué dans la bataille de Lutzen ; on ne sait s'il a été assassiné par un de ses propres officiers. On tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé ; on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la Fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux ; on n'a jamais su qu'elle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands évènements de ce globe sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour, et l'autre plongée dans l'obscurité.

CHAPITRE XLIII.

Absurdité et Horreur.

Que l'on se trompe sur le nombre des habitants d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que dans le loisir des grandes villes on se soit trompé sur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en savent

rien et vendent leur blé aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus et sur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfants comme elles peuvent, et les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeste au genre humain, qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école, qui rendent l'esprit faux, et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne, ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné; ce sont ces misérables qui appellent le président de Montesquieu, impie; le conseiller d'état La Motte-le-Vayer, déiste; le chancelier de l'Hospital, athée. Mille fois flétris ils n'en sont que plus audacieux, parce que sous le masque de la religion, ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens, mes confrères, ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques, ensevelis dans la poussière des bibliothèques, on y verrait continuellement la Sorbonne et les maisons professes des jésuites transférées aux halles.

Les jésuites surtout poussèrent l'impudence aux

dernier excès quand ils furent puissants; lorsqu'ils n'écrivirent pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On est obligé d'avouer que ce sont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré sur leurs confrères les coups dont ils sont écrasés, et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes respectables. Il faut aussi convenir que ce sont des énergumènes tels que les Patouillet et les Nonotte qui ont enfin soulevé toute la France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédants de leurs colléges étaient impudents à la ville.

Un de ces malheureux ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parlements du royaume, du style dont Guignard écrivit contre Henri IV. Ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres, et toujours dans le dessein de venger Dieu, qui pourtant semble un peu abandonner les jésuites: il intitule sa rapsodie *anti-philosophique*: elle l'est bien en effet; mais il pouvait l'intituler aussi *anti-humaine*, *anti-chrétienne*.

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *fanatisme*, fait l'éloge de cette fureur diabolique? Il semble qu'il ait trempé sa plume dans l'encrier de Ravaillac. Du moins Néron ne fit point l'éloge du parricide; Alexandre VI ne vanta point l'empoisonnement et l'assassinat. Les plus grands fanatiques déguisaient leurs fureurs sous le nom d'un saint enthousiasme, d'un divin zèle; enfin nous avons *confitentem fanaticum*.

Le monstre crie sans cesse, Dieu, Dieu, Dieu!

Excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de Dieu devient un sacrilége; vous qui ne l'attestez que pour l'offenser, et qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos absurdités; vous, le mépris et l'horreur de tous les hommes raisonnables, vous prononcez le nom de Dieu dans tous vos libelles, comme des soldats qui s'enfuient en criant: *Vive le roi!*

Quoi! c'est au nom de Dieu que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très connu, devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une ville célèbre pour y établir le socinianisme! Vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui, et qu'ils lui fournissent des arguments contre vos sottises! Vous en avez menti, mon révérend père, *mentiris impudentissimè*, comme disait Pascal. Les portes de cette ville sont fermées avant l'heure du souper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a soupé dans son château qui en est à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'est ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlements vous ont conservé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter par les plus plates impostures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres (1), et un des premiers savants de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par là s'est honorée à jamais

(1) M. Saurin.

(1); et un homme aussi illustre par ses bienfaits que par son esprit, dont la respectable épouse est parente du plus noble et du plus digne ministre qu'ait eu la France, et qui a des enfants dignes de son mari et d'elle (2) ?

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de M. de Montesquieu, afin d'avoir occasion de parler de je ne sais quel brouillon de jésuite Irlandais, nommé Routh; qu'on fut obligé de chasser de sa chambre où cet intrus s'établissait en député de la superstition et pour se faire de fête, tandis que Montesquieu, environné de sages, mourait en sage: jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé troubler la dernière heure du mourant, et vous voulez que la postérité vous déteste comme le siècle présent vous abhorre depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore: Dieu, Dieu, Dieu ! tu ressembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice: « Voyez, disait-il, comme on traite » les bons kételiques qui sont venus en France pour » la rlichion ! »

Chaque siècle, chaque nation a eu ses Garasses. C'est une chose incompréhensible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui se disent sacrées: c'est, après l'assassinat et le poison, le crime le plus grand, et c'est celui qui a été les plus commun.

(1). M. Diderot.
(2) M. Helvétius.

FIN DU PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

LA DÉFENSE
DE MON ONCLE.

9*

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

La Philosophie de l'Histoire, qui sert d'introduction à l'Essai sur les Mœurs et l'Eprit des nations, depuis Charlemagne, avait d'abord été imprimée sous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre: *Supplément à la Philosophie de l'Histoire.* On suppose que c'est ici le neveu de l'abbé Bazin qui répond à cette critique, et venge la mémoire du feu son oncle.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE SUR LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

Lorsque je *mis la plume à la main* pour défendre, *unguibus et rostro*, la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (1), je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé dissolu, qui pour s'égayer avait parlé dans sa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'usage des garçons, de l'inceste et de la bestialité. Mais lorsque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme est du sieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, et j'espère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du sang qui parlait à mon cœur, et la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main.*

Il est question ici de grands objets; il ne s'agit pas moins que des mœurs et des lois depuis Pékin jusqu'à Rome, et même des aventures de l'océan et des montagnes. On trouvera aussi dans ce petit ouvrage une furieuse sortie contre l'évêque Warburton; mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il saura que cet évêque est un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. Larcher; mais il aurait fallu faire un livre aussi gros que le sien. Je n'insisterai que sur son impiété. Il est bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans son ouvrage, page 298, « que les écrivains sacrés ont pu se tromper

(1) *Voyez* la Philosophie de l'histoire, à la tête de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations.

» comme les autres. » Il est vrai qu'il ajoute, pour déguiser le poison, *dans ce qui n'est pas du dogme.*

Mais, notre ami, il n'y a presque point de dogme dans les livres hébreux; tout y est histoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèse, l'Exode, Josué, les Juges, les Rois, Esdras, les Machabées sont historiques; le Lévitique et le Deutéronome sont des lois. Les Psaumes sont des cantiques; les livres d'Isaïe, Jérémie, etc., sont prophétiques; la Sagesse, les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique sont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme* les dix commandements; ce sont des lois. *Dogme* est une *proposition* qu'il faut croire. Jésus-Christ est consubstantiel à Dieu, Marie est mère de Dieu, le Christ a deux natures et deux volontés dans une personne, l'eucharistie est le corps et le sang de Jésus-Christ sous les apparences d'un pain qui n'existe plus: voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de Jérôme et d'Augustin, est une profession de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le Nouveau Testament. Dieu a voulu qu'il fussent tirés par notre sainte Église du germe qui les contenait.

Vois donc quel est ton blasphème! Tu oses dire que les auteurs de livres sacrés ont pu se tromper dans tout ce qui n'est pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Esprit, qui a dicté ces livres, a pu se tromper depuis le premier verset de la Genèse jusqu'au dernier des Actes des apôtres; et après une telle impiété, tu as l'insolence d'accuser d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, et qui ignoreraient ton existence si tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien se réunissent pour imposer silence à ces malheureux qui, dès qu'il paraît un bon livre, crient à l'impie, comme les fous des Petites-Maisons, du fond de leurs loges, se plaisent à jeter leur ordure au

nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encore dans leur démence.

Et vous, *pusille grex*, qui lirez la Défense de mon oncle, daignez commencer par jeter des yeux attentifs sur la table des chapitres, et choisissez pour vous amuser le sujet qui sera le plus de votre goût (1).

(1) *Voyez* cette table à la fin du volume.

LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

EXORDE.

Un des premiers devoirs est d'aider son père, et le second est d'aider son oncle. Je suis neveu de feu M. l'abbé Bazing, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le distinguait des Bazins de Thuringe à qui Childéric enleva la reine Bazine (1). Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambassade que l'empereur Charles VI envoya à Constantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle savait parfaitement l'arabe et le cophte. Il voyagea en Égypte, et dans tout l'orient, et enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de dissimuler que malgré sa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de Guignes fit descendre les Chinois des Égyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine Yu était visiblement le roi d'Égypte Menès, en changeant *nès* en *u* et *me* en *y* (quoique Menès ne soit pas un nom égyptien, mais grec), mon oncle alors se permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'esprit de charité entre deux

(1) Vous sentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* est un nom celtique, et que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine*; c'est ainsi qu'on a écrit l'histoire.

interprètes chinois; car au fond mon oncle estimait fort M. de Guignes.

L'abbé Bazin aimait passionnément la vérité et son prochain. Il avait écrit la Philosophie de l'histoire dans un de ses voyages en orient: son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'est pas dans la nature lui paraissait absurde, excepté ce qui concerne la foi. Il respectait saint Matthieu autant qu'il se moquait de Ctésias, et quelque fois d'Hérodote; de plus très respectueux pour les dames, ami de la bienséance, et zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé Ambroise Bazing, nommé, par l'erreur des typographes, Bazin.

CHAPITRE PREMIER.

De la Providence.

Un cruel vient de troubler sa cendre par un prétendu Supplément à la philosophie de l'histoire. Il a intitulé ainsi sa scandaleuse satire, croyant que ce titre seul, de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de sa préface, on découvre ses intentions perverses. Il accuse le pieux abbé Bazin d'avoir dit que la Providence envoie la famine et la peste sur la terre. Quoi! mécréant, tu oses le nier! et de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent, et les châtiments qui nous punissent? Dis-moi qui est le maître de la vie et de la mort? dis-moi donc qui donna le choix à David, de la peste, de la guerre ou de la fami-

ne? Dieu ne fit-il pas périr soixante et dix mille Juifs en un quart d'heure? et ne mit-il pas ce frein à la fausse politique du fils de Jessé qui prétendait connaître à fond la population de son pays? Ne punit-il pas d'une mort subite cinquante mille soixante et dix Bethsamites qui avaient osé regarder l'arche? La révolte de Coré, Dathan et Abiron, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille sept cents Israélites, sans compter deux cent cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne descendit-il pas à la voix de l'Éternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Égypte, tantôt pour exterminer l'armée de Sennacherib?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes sans l'ordre du maître des choses et des temps. La Providence fait tout; Providence tantôt terrible et tantôt favorable, devant laquelle il faut également se prosterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie, et sur le bord du tombeau. Ainsi pensait mon oncle, ainsi pensent tous les sages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans sa fatale préface!

CHAPITRE II.

L'Apologie des dames de Babylone.

L'ENNEMI de mon oncle commence son étrange livre par dire : «Voilà les raisons qui m'ont fait mettre » la plume à la main. » .

Mettre la plume à la main! mon ami, quelle expression! Mon oncle, qui avait presque oublié sa langue

dans ses longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laisse déraisonner, et dire des injures à propos de Khamos, et de Ninive, et d'Assur. Trompe-toi tant que tu voudras sur la distance de Ninive à Babylone; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un si profond respect, et que tu outrages si barbarement.

Tu veux absolument que, du temps d'Hérodote, toutes les dames de la ville immense de Babylone vinssent religieusement se prostituer dans le temple au premier venu, et même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'Hérodote l'a dit!

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie! Vraiment il ferait beau voir nos princesses, nos duchesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes les dames de Paris, donner dans l'église Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie!

Je sais que les cœurs asiatiques diffèrent des nôtres, et je le sais mieux que toi, puisque j'ai accompagné mon oncle en Asie: mais la différence en ce point est que les orientaux ont toujours été plus sévères que nous. Les femmes en orient ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne sont jamais sorties de la maison qu'avec un voile. Plus les passions sont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'est pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalousie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'assurer de la fidélité des femmes

et de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très communs dans le temps où les Juifs étaient en république. On voit que Samuel voulant conserver son autorité, et détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à son service.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'orient, des hommes si jaloux de leurs femmes, les aient envoyées toutes se prostituer dans un temple aux plus vils étrangers? que tous les époux et tous les pères aient étouffé ainsi l'honneur et la jalousie? que toutes les femmes et toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur si naturelle à leur sexe? Le feseur de contes Hérodote a pu amuser les Grecs de cette extravagance, mais nul homme sensé n'a du le croire.

Le détracteur de mon oncle et du beau sexe veut que la chose soit vraie; et sa grande raison, c'est que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (et probablement des captifs) à leur vilain dieu Teutatès. Mais de ce que des barbares ont fait des sacrifices de sang humain, de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente deux pucelles des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec soixante et un mille ânes, et de ce qu'enfin dans nos derniers temps nous avons immolé tant de Juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'ensuit-il que toutes les belles Babyloniennes couchassent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babylone? La religion de Zoroastre ne permettait pas aux femmes de manger avec les

étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux!

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ses raisons pour que cette belle coutume s'établisse dans les grandes villes, appelle le prophète Baruch au secours d'Hérodote; et il cite le sixième chapitre de la prophétie de ce sublime Baruch. Mais il ne sait peut-être pas que ce sixième chapitre est précisément celui de tout le livre qui est le plus évidemment supposé. C'est une lettre prétendue de Jérémie aux pauvres Juifs qu'on menait enchaînés à Babylone; saint Jérôme en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne méprise rien de ce qui est inséré dans les livres juifs. Je sais tout le respect qu'on doit à cet admirable peuple qui se convertira un jour, et qui sera le maître de toute la terre.

Voici ce qui est dit dans cette lettre supposée: « On voit dans Babylone des femmes qui ont des » ceintures de cordelettes (ou de rubans), assises » dans les rues, et brûlant des noyaux d'olives. Les » passants les choisissent, et celle qui a eu la préfé- » rence se moque de sa compagne qui a été négli- » gée, et dont on n'a pas délié la ceinture. »

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près semblable s'est établie à Madrid, et dans le quartier du Palais-Royal à Paris. Elle est fort en vogue dans les rues de Londres; et les musicaux d'Amsterdam ont eu une grande réputation.

L'histoire générale des b.... peut être fort curieuse. Les savants n'ont encore traité ce grand sujet que par parties détachées. Les b.... de Venise et de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que

tous les beaux-arts tombent en décadence. C'était sans doute la plus belle institution de l'esprit humain avant le voyage de Christophoro Colombo aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté; et ces beaux b.... consacrés à la déesse Astarté, ou Décerto, ou Milita, ou Aphrodise, ou Vénus, ont perdu aujourd'hui toute leur splendeur: je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des restes des mœurs antiques; mais enfin, ce n'est pas une raison pour qu'il affirme que la superbe Babylone, n'était qu'un vaste b...., et que la loi du pays ordonnait aux femmes et aux filles des satrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les passants dans les rues. C'est bien pis que si on disait que les femmes et les filles des bourgmestres d'Amsterdam sont obligées par la religion calviniste de se donner dans les musicaux aux matelots hollandais qui reviennent des Grandes-Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une grossière coutume du bas peuple pour un usage de la cour. J'ai entendu souvent mon oncle parler sur ce grand sujet avec une extrême édification. Il disait que sur mille quintaux pesant de relations et d'anciennes histoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage si clandestinement la mémoire de mon oncle; il ajoute au texte sacré de Baruch: il le falsifie pour établir son b..... dans

la cathédrale de Babylone même. Le texte sacré de l'apocryphe Baruch porte dans la Vulgate: *Mulieres autem circumdatæ funibus in viis sedent.* Notre ennemi sacrilége traduit: « Des femmes environnées de » cordes sont assises dans les allées du temple. » Le mot *temple* n'est nulle part dans le texte.

Peut-on pousser la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainsi dans les églises? Il faut que l'ennemi de mon oncle soit un bien vilain homme.

S'il avait voulu justifier la paillardise par de grands exemples, il aurait pu choisir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuissage, que quelques seigneurs de châteaux, s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés, devinrent législateurs, et ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces serait pour eux. Il est bien difficile de savoir jusqu'où ils poussaient leur législation, s'ils se contentaient de mettre une cuisse dans le lit de la mariée comme quand on épousait une princesse par procureur; ou s'ils y mettaient les deux cuisses. Mais ce qui est avéré, c'est que ce droit de cuissage, qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vassaux par les seigneurs, soit séculiers, soit réguliers, qui ont sagement compris qu'ils pourraient, avec l'argent de ce rachat, avoir des filles plus jolies.

Mais surtout remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies sur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec

les lois des grandes nations; que jamais le droit de cuissage n'a été approuvé par nos tribunaux; et jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les passants.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

Notre infâme débauché cherche un subterfuge chez les Turcs pour justifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'Arlequin Ulla pour une loi des Turcs. « Dans l'orient, dit-il, si un mari ré» pudie sa femme, il ne peut la reprendre que lors» qu'elle a épousé un autre homme qui passe la » nuit avec elle, etc. (1) » Mon paillard ne sait pas plus son Alcoran que son Baruch. Qu'il lise le Chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange Gabriel, et le 45e paragraphe de la *Sonna;* c'est

(1) En supposant que la loi existe, elle prescrit seulement qu'un homme ne peut reprendre une femme avec laquelle il a fait divorce que lorsqu'elle est veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de se séparer pour des causes très légères. Un homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

C'est ainsi qu'en Angleterre un homme qui veut se séparer de sa femme avec son consentement, se fait surprendre avec une fille. Dirait-on que par la loi d'Angleterre un homme ne peut se séparer de sa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins ? Ce serait imiter M. Larcher, et prendre l'abus ridicule d'une mauvaise loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaise, ne prescrit ni dans l'orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

dans ce Chapitre II, intitulé *la Vache*, que le prophète, qui a toujours grand soin des dames, donne des lois sur leur mariage et sur leur douaire : « Ce » ne sera pas un crime, dit-il, de faire divorce avec » vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas en- » core touchées, et que vous n'ayez pas encore » assigné leur douaire; et si vous vous séparez » d'elles avant de les avoir touchées et après avoir » établi leur douaire, vous serez obligé de leur » payer la moitié de leur douaire, etc., à moins que » le nouveau mari ne veuille pas le recevoir. »

Kisron hecbalat doromfet ernam rabola isron tamon erg bemin ouldeg ebori caramoufen, *etc.*

Il n'y a peut-être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs comme on abuse de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, sont bien aussi sensées, pour le moins, que les coutumes de nos provinces, qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle fesait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Constantinople, que nous connaissions très peu ce peuple dont nous sommes si voisins. Nos moines ignorants n'ont cessé de le calomnier. Ils appellent toujours sa religion sensuelle; il n'y en a point qui mortifie plus les sens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abstinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de hasard, qui ordonne, sous peine de damnation, de donner deux et demi pour cent de son revenu aux pauvres, n'est certainement pas une religion volup-

tueuse, et ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité et la mollesse. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un sérail de sept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de jolis pages, et d'autant d'eunuques noirs. Ce sont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur les musulmans. Nous prétendons qu'ils sont autant de sardanapales, parce qu'ils ne croient qu'un seul Dieu. Un savant turc de mes amis, nommé Notmig (1), travaille à présent à l'histoire de son pays; on la traduit à mesure: le public sera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées jusqu'à présent sur les fidèles croyants.

CHAPITRE IV.

Des Romains.

Que M. l'abbé Bazin était chaste! qu'il avait la pudeur en recommandation! Il dit dans un endroit de son savant livre, page 52: « J'aimerais autant » croire Dion Cassius, qui assure que les graves sé- » nateurs de Rome proposèrent un décret par lequel » César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit » de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait. »

Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire dans un tel décret? s'écrie notre effronté censeur. Il trouve cela tout simple; il présentera bientôt une pareille requête au parlement: je voudrais bien savoir quel âge il a. Tudieu quel homme! Ce Salomon, possesseur de sept cents femmes et de trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

(1) M. l'abbé Mignot, conseiller au grand-conseil, neveu de M. de Voltaire.

CHAPITRE V.

De la Sodomie.

Mon oncle, toujours discret, toujours sage, toujours persuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainsi dans la Philosophie de l'histoire, page 53 : « Je ne croirai pas davantage » Sextus Empiricus, qui prétend que chez les Per- » ses la pédérastie était ordonnée. Quelle pitié! » Comment imaginer que les hommes eussent fait » une loi, qui, si elle avait été exécutée, aurait » détruit la race des hommes? La pédérastie, au » contraire, était expressément défendue dans le livre du Zend, et c'est ce qu'on voit dans l'abrégé du Zend. le Sadder, où il est dit (porte 9), *qu'il n'y » a point de plus grand péché.* »

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne se contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore insinuer adroitement l'amour des garçons ? Les jésuites, dit il, n'ont rien à démêler ici. Eh ! mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jésuites. Je sais bien qu'il était à Paris, lorsque le révérend père Marsi et le révérend père Fréron furent chassés du collége de Louis-le-Grand pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec Sextus Empiricus : cet écrivain doutait de tout, mais personne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal à propos leurs mânes ? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il est vrai que frère Marsi est mort, mais frère

Fréron vit encore. Il n'y a que ses ouvrages qui soient morts; et quand on dit de lui qu'il est ivre-mort presque tous les jours, c'est par catachrèse, ou si l'on veut, par une espèce de métonymie.

Tu te complais à citer la dissertation de feu M. Jean-Matthieu Gesner, qui a pour titre, *Socrates sanctus pederasta*, *Socrate le saint b....* (1) En vérité cela est intolérable; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. Deschaufour: l'abbé Desfontaines l'esquiva.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, que tant d'écrivains folliculaires soient sujets à caution. J'en ai cherché souvent la raison; il m'a paru que les folliculaires sont pour la plupart des crasseux chassés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames: ces pauvres gens, pressés de leurs vilains besoins, se satisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décroteurs du quartier; c'est ce qui était arrivé à l'ex-jésuite Desfontaines, prédécesseur de l'ex-jésuite Fréron (2)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un Supplément à la Philosophie de l'histoire? Quoi! tu veux faire l'histoire

(1) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela est imprimé à la page 209 du livre de M. Toxotès, intitulé Supplément à la Philosophie de l'histoire.

(2) Un ramoneur à face basanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glissant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endosser sa figure inclinée, etc.

de la sodomie ? Il aura, nous dit-il, occasion encore d'en parler dans un autre ouvrage. Il va chercher jusqu'à un Syrien, nommé Bardezane, qui a dit que chez les Welches tous les petits garçons fesaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain! oses-tu bien mêler ces turpitudes à la sage bienséance dont mon oncle s'est tant piqué ? oses-tu outrager ainsi les dames, et manquer de respect à ce point à l'auguste impératrice de Russie, à qui j'ai dédié le livre instructif et sage de feu M. l'abbé Bazin ?

CHAPITRE VI.

De l'Inceste.

Il ne suffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'Hérodote contre la droite raison, d'avoir falsifié Baruch et l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b.... et de la sodomie; il veut encore canoniser l'inceste. M. l'abbé Bazin a toujours été convaincu que l'inceste au premier degré, c'est-à-dire, entre le père et la fille, entre la mère et le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le respect filial, en souffriraient trop. La nature, fortifiée par une éducation honnête, se révolterait avec horreur.

On pouvait épouser sa sœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorsque Ammon, fils de David, viola sa sœur Thamar, fille de David, Thamar lui dit en propres mots: « Ne me faites pas des sottises, car » je ne pourrais supporter cet opprobre, et vous

» passerez pour un fou; mais demandez moi au » roi mon père en mariage, et il ne vous refusera » pas. »

Cette coutume est un peu contradictoire avec le Lévitique; mais les contradictoires se concilient souvent. Les Athéniens épousaient leurs sœurs de père, les Lacédémoniens, leurs sœurs utérines; les Égyptiens, leurs sœurs de père et de mère. Cela n'était pas permis aux Romains; ils ne pouvaient même se marier avec leurs nièces. L'empereur Claude fut le seul qui obtint cette grâce du sénat. Chez nous autres remués de barbares, on peut épouser sa nièce avec la permission du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingt mille francs à M. de Montmartel. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin, il est incontestable que le pape a de droit divin la puissance de dispenser de toutes les lois. Mon oncle croyait même que, dans un cas pressant, sa sainteté pouvait permettre à un frère d'épouser sa sœur, surtout s'il s'agissait évidemment de l'avantage de l'Église; car mon oncle était très grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense pour épouser son père, ou sa mère, il croyait le cas très embarrassant; et il douta, si j'ose le dire, que le droit divin du Saint-Père pût s'étendre jusque-là. Nous n'en avons, ce me semble, aucun exemple dans l'histoire moderne.

Ovide, à la vérité, dit dans ses belles Métamorphoses:

. . . . Gentes tamen esse feruntur
In quibus et nato genitrix et nata parenti
Jungitur, et pietas geminato crescit amore.

Ovide avait sans doute en vue les Persans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accusaient de cette infamie.

Le partisan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre passage que celui de Catulle. Eh bien! qu'en résulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accusateur contre les Perses, et que par conséquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'est assez qu'un auteur ait donné crédit à une fausse rumeur pour que vingt auteurs en soient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne sont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans son assez mauvais livre sur la religion chrétienne, va jusqu'à citer la fable du pigeon de Mahomet. On tâche toujours de rendre ses ennemis odieux et ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu sans doute un extrait du Zenda-Vesta de Zoroastre, communiqué dans Surate à Lordius par un de ces mages qui subsistent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permission d'avoir cinq femmes; mais il est dit expressément qu'il leur a toujours été défendu d'épouser leurs cousines. Voilà qui est positif. Tavernier, dans son Livre IV, avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre incestueux adversaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé Bazin ait défendu les anciens Perses? pourquoi dit-il qu'il était d'usage

de coucher avec sa mère ? Que gagne-t-il à cela ? Veut-il introduire cet usage dans nos familles ? Ah! qu'il se contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

De la Bestialité, et du Bouc du sabbat.

Il ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de bestialité, il en est enfin convaincu. M. l'abbé Bazin avait étudié à fond l'histoire de la sorcellerie depuis Jannès et Mambrès, conseillers du roi, sorciers à la cour de Pharaon, jusqu'au révérend père Girard, accusé juridiquement d'avoir endiablé la demoiselle Cadière en soufflant sur elle. Il savait parfaitement tous les différents degrés par lesquels le sabbat et l'adoration du bouc avaient passé. C'est bien dommage que ses manuscrits soient perdus. Il dit un mot de ces grands secrets dans sa Philosophie de l'histoire. « Le bouc » avec lequel les sorcières étaient supposées s'ac- » coupler, vient de cet ancien commerce que les » Juifs eurent avec les boucs dans le désert, ce qui » leur est reproché dans le Lévitique. »

Remarquez, s'il vous plaît, la discrétion et la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les sorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles sont supposées s'accoupler.

Et là dessus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour sa chèvre, et qui vous parle à tort et à travers de fornication avec des animaux, et qui vous cite Pindare et Plutarque, pour vous prouver que les dames de la dynastie de Mendès couchaient publiquement avec les boucs. Voyez

comme il veut justifier les Juifs par des Mendésiennes. Jusqu'à quand outragera-t-il les dames ? Ce n'est pas assez qu'il prostitue les princesses de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amants aux princesses de Mendès. Je l'attends aux Parisiennes.

Il est très vrai, et je l'avoue en soupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le désert. Je dirai pour leur justification qu'elles ne pouvaient se laver dans un pays qui manque d'eau absolument, et où l'on est encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de souliers, puisqu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très bien les prendre pour des chèvres à leur odeur: cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espèces. Mon oncle prétendait que ce cas avait été très rare dans le désert, comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

« Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels » ils ont forniqué. » *Lévitique*, Chap. XVII.

« Les femmes ne forniqueront point avec les » bêtes. » Chap. XIX.

« La femme qui aura servi de succube à une bête » sera punie avec la bête, et leur sang retombera » sur eux. » Chap. XX.

Cette expression remarquable, *leur sang retombera sur eux*, prouve évidemment que les bêtes passaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-seulement le serpent et l'ânesse avaient parlé, mais Dieu, après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'est pourquoi de très illustres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient subjugué des femmes, très analogue à tout ce qui est dit des bêtes dans la sainte Écriture; elles étaient capables de bien et de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'orient que ce sont des singes. Mais il est sûr que les orientaux se sont trompés en cela, car il n'y a point de singes dans l'Arabie déserte. Ils sont trop avisés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger et le boire. Par les velus il faut absolument entendre les boucs.

Il est constant que la cohabitation des sorcières avec un bouc, la coutume de le baiser au derrière, qui est passée en proverbe, la danse ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, et toutes les cérémonies de cette orgie, viennent des Juifs qui les tenaient des Égyptiens, car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je possède un manuscrit juif, qui a je crois plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du second Ptolomée; c'est un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, et c'est probablement sur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui se sont adonnés à la magie, ont composé ce qu'on appelle le *grimoire*. Un grand d'Espagne m'en a offert cent

louis d'or ; je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'est appelé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste, je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité qu'un savant d'une grande sagacité ayant vu dans ce Chapitre que M*** est convaincu de *bestialité*, a mis en marge, lisez *bêtise*.

CHAPITRE VIII.

D'Abraham et de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé Bazin était persuadé avec Onkelos et avec tous les Juifs orientaux, qu'Abraham était âgé d'environ trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de savoir précisément quel âge avait le père des croyants. Quand Dieu nous jugera tous dans la vallée de Josaphat, il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il sera puni pour avoir été vain, insolent, grossier et calomniateur, et non pour avoir manqué d'esprit et avoir ennuyé les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans la Genèse qu'Abraham sortit d'Aran en Mésopotamie, âgé de soixante et quinze ans, après la mort de son père Tharé le potier : mais il est dit aussi dans la Genèse que Tharé son père l'ayant engendré à soixante et dix ans, vécut jusqu'à deux cent cinq. Il faut donc absolument expliquer l'un des deux passages par l'autre. Si Abraham sortit de la Chaldée après la mort de Tharé, âgé de deux cent cinq ans, et si Tharé l'avait eu à l'âge de soixante et dix, il est

clair qu'Abraham avait juste cent trente-cinq ans lorsqu'il se mit à voyager. Notre lourd adversaire propose un autre système pour esquiver la difficulté; il appelle Philon le juif à son secours, et il croit donner le change à mon cher lecteur, en disant que la ville d'Aran est la même que Carrès. Je suis bien sûr du contraire, et je l'ai vérifié sur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'Abraham et de Sara?

On demandait encore à mon oncle comment Abraham, venu de Mésopotamie, pouvait se faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en savait rien, qu'il ne s'en embarrassait guère, qu'il croyait tout ce qui se trouve dans la sainte Écriture, sans vouloir l'expliquer, et que c'était l'affaire de messieurs de Sorbonne qui ne se sont jamais trompés.

Ce qui est bien plus important, c'est l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare Sara, la femme du père des croyants, avec la fameuse Ninon l'Enclos. Il se demande comment il se peut faire que Sara, âgée de soixante et quinze ans, allant de Sichem à Memphis sur son âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la superbe Egypte, et fît ensuite le même effet sur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déserte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de Ninon. « On sait, dit-il, qu'à l'âge » de quatre-vingts ans, Ninon sut inspirer à l'abbé » Gédoin des sentiments qui ne sont faits que pour » le jeunesse ou l'âge viril. » Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaisante manière d'expliquer l'Écriture sainte; il veut s'égayer, il croit que c'est

là le bon ton. Il veut imiter mon oncle : mais quand certain animal à longues oreilles veut donner la pate comme le petit chien, vous savez comme on le renvoie.

Il se trompe sur l'histoire moderne comme sur l'ancienne. Personne n'est plus en état que moi de rendre compte des dernières années de mademoiselle de l'Enclos, qui ne ressemblait en rien à Sara. Je suis son légataire. Je l'ai vue les dernières années de sa vie. Elle était sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé de Gédoin qui sortait alors des jésuites, mais non pas pour les mêmes raisons que les Desfontaines et les Fréron en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des désirs pour une décrépite ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé de Gédoin à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de Châteauneuf, frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. Châteauneuf avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois « Et pourquoi ce jour-là » plutôt qu'un autre? lui dit l'abbé de Château- » neuf. — C'est que j'aurai alors soixante ans juste, » lui dit-elle. Voilà la vérité de cette historiette qui a tant couru, et que l'abbé de Châteauneuf, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a racontée souvent dans mon enfance, pour me former l'esprit

et le cœur; mais mademoiselle l'Enclos ne s'attendait pas d'être un jour comparée à Sara dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoique Abraham ne m'ait point mis sur son testament, et que Ninon l'Enclos m'ait mis sur le sien, cependant je la quitte ici pour le père des croyants. Je suis obligé d'apprendre à l'abbé Fou...., détracteur de mon oncle, ce que pensent d'Abraham tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent Ébrahim, et lui donnent le surnom de *Zerateukt*; c'est notre Zoroastre. Il est constant que ces Guèbres dispersés, et qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Asie avant l'établissement de la horde juive, et qu'Abraham était de Chaldée, puisque le Pentateuque le dit. M. l'abbé Bazin avait approfondi cette matière; il me disait souvent : « Mon neveu, on ne » connaît pas assez les Guèbres, on ne connaît pas » assez Ibrahim; croyez-moi, lisez avec attention le » Zenda-Vesta et le Veidam. »

CHAPITRE IX.

De Thèbes, de Bossuet, et de Rollin.

Mon oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poésie; mais il les détestait dans l'histoire : il ne pouvait souffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des Tacite, ni des Grégoire de Tours auprès des Rapin-Thoyras. Il fut séduit dans sa jeunesse par le style brillant du Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle. Mais quand il eut un peu étudié l'histoire et les hommes,

il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des mensonges agréables, et étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les Amadis. Mon oncle riait quand il voyait Rollin copier Bossuet mot à mot, et Bossuet copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattants sortaient par chacune des cent portes de Thèbes, et encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte; cela ferait un million de soldats dans une seule ville, sans compter les cochers et les guerriers qui étaient sur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux personnes seulement par chariot.

Mon oncle remarquait très justement qu'il eût fallu au moins cinq ou six millions d'habitants dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers. Il savait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Égypte; il savait que Diodore de Sicile n'en admettait pas davantage de son temps: ainsi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un Sésostris qui partit d'Égypte pour aller conquérir le monde entier avec six cent mille hommes et vingt-sept mille chars de guerre. Cela lui paraissait digne de Picrocole dans Rabelais. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraissait encore plus ridicule. Le père de Sésostris avait destiné son fils à cette belle expédition sur la foi d'un songe; car les songes alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, et le fondement de toutes les entreprises. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom,

s'avisa de destiner tous les enfants qui étaient nés le même jour que son fils à l'aider dans la conquête de la terre; et pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts stades tout d'une haleine; c'est bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, et où presque tous les messages se font par bateau sur les canaux.

Que fait l'impitoyable censeur de mon oncle? au lieu de sentir tout le ridicule de cette histoire, il s'avise d'évaluer le grand et le petit stade, et il croit prouver que les petits enfants destinés à vaincre toute la terre ne couraient que trois de nos grandes lieues et demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de savoir au juste si Sésostris comptait par grand ou petit stade, lui qui n'avait jamais entendu parler de stade, qui est une mesure grecque. Voilà le ridicule de presque tous les commentateurs des scoliastes; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, et négligent le fond des choses. Il est question ici de détromper les hommes sur les fables dont on les a bercés depuis tant de siècles. Mon oncle pèse les probabilités dans la balance de la raison; il rappelle les lecteurs au bon sens, et on vient nous parler de grands et de petits stades.

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il lisait dans Rollin que Xerxès avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer; qu'il avait fait jeter dans l'Hellespont une paire de menottes pour l'enchaîner; qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos; et qu'enfin lors-

qu'il arriva au Pas des Thermopyles, où deux hommes de front ne peuvent passer, il était suivi de cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt personnes, comme le dit le véridique et exact Hérodote.

Mon oncle disait toujours, serrez, serrez, en lisant ces contes de ma mère l'oie. Il disait: Hérodote a bien fait d'amuser et de flatter des Grecs par ces romans, et Rollin a mal fait de ne les pas réduire à leur juste valeur en écrivant pour des Français du dix-huitième siècle.

CHAPITRE X.

Des Prêtres ou Prophètes, ou Schoen d'Égypte.

Oui, barbare, les prêtres d'Égypte s'appelaient *schoen*, et la Genèse ne leur donne pas d'autre nom; la Vulgate même rend ce nom par *sacerdos*. Mais qu'importent les noms? Si tu avais su profiter de la philosophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces schoen, leurs sciences, leurs impostures; tu aurais tâché d'apprendre si un schoen était toujours, en Égypte, un homme constitué en dignité, comme parmi nous un évêque, et même un archidiacre; ou si quelquefois on s'arrogeait le titre de *schoen*, comme on s'appelle parmi nous *monsieur l'abbé*, sans abbaye; si un schoen, pour avoir été précepteur d'un grand seigneur, et pour être nourri dans sa maison, avait le droit d'attaquer impunément les vivants et les morts, et d'écrire sans esprit contre des Égyptiens qui passaient pour en avoir (1).

(1) Il s'agit ici de l'abbé Foucher, de l'Académie des Bel-

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des schoen fort savants; par exemple, ceux qui firent assaut de prodiges avec Moïse, qui changèrent toutes les eaux de l'Égypte en sang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître jusqu'à des poux, mais qui ne purent les chasser; car il y a dans le texte hébreu: « Ils firent ainsi; mais pour chasser les » poux, ils ne le purent. » La Vulgate les traite plus durement: elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne sais si tu es schoen, et si tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les mystères des schoen de Saint-Médard; mais je préférerai toujours un schoen doux, modeste, honnête, à un schoen qui dit des injures à son prochain; à un schoen qui cite souvent à faux, et qui raisonne comme il cite; à un schoen qui pousse l'horreur jusqu'à dire que M. l'abbé Bazin entendait mal le grec, parce que son typographe a oublié un sigma, et a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah! mon fils, quand on a calomnié ainsi les morts, il faut faire pénitence le reste de sa vie.

CHAPITRE XI.

Du Temple de Tyr.

Je passe sous silence une infinité de menues méprises du schoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permission de

les-Lettres, précepteur du duc de La Trimouille. Cet abbé était janséniste; il crut que sa conscience l'obligeait à écrire contre M. de Voltaire; mais la grâce lui manqua. (*Edit. de Kehl.*)

vous faire remarquer comme il est malin. M. l'abbé Bazin avait dit que le temple d'Hercule à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui sortent de l'Opéra comique pour aller chanter à table les jolies chansons de M. Collé; les jeunes officiers, les conseillers, même de grand'chambre, MM. les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, se soucieront peut-être fort peu de savoir en quelle année le temple d'Hercule fut bâti. Mon oncle le savait. Son implacable persécuteur se contente de dire vaguement qu'il était aussi ancien que la ville; ce n'est pas là répondre: il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'est un point trop intéressant dans la situation présente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé Bazin:

« Il est dit dans les Annales de la Chine que les » premiers empereurs sacrifiaient dans un temple. » Celui d'Hercule à Tyr ne paraît pas être des plus » anciens. Hercule ne fut jamais chez aucun peu» ple qu'une divinité secondaire; cependant le tem» ple de Tyr est très antérieur à celui de Judée. » Hiram en avait un magnifique, lorsque Salomon, » aidé par Hiram, bâtit le sien. Hérodote, qui voya» gea chez les Tyriens, dit que de son temps les » archives de Tyr ne donnaient à ce temple que » deux mille trois cents ans d'antiquité. »

Il est clair par là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de Salomon que d'environ douze cents années. Ce n'est pas là une antiquité bien reculée, comme tous les sages en conviendront. Hélas! presque toutes nos antiquités ne sont que

d'hier; il n'y a que quatre mille six cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous sentez, ami lecteur, combien quatre mille six cents ans sont peu de chose dans l'étendue des siècles, combien nous sommes peu de chose, et surtout combien un pédant orgueilleux est peu de chose.

Quant au divin Hercule, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiselles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu secondaire*. Ce n'est pas qu'il eût trouvé quelque autre dieu des Gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très bonnes raisons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des dieux du second ordre, auxquels présidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Égyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs, maître des dieux et des hommes, l'*Iezad* des anciens Persans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, se complaisait à voir l'univers entier adorer un Dieu unique, malgré les superstitions abominables dans lesquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, se sont plongées.

CHAPITRE XII.

Des Chinois.

Quel est donc cet acharnement de notre adversaire contre les Chinois, et contre tous les gens sensés de l'Europe qui rendent justice aux Chinois? Le barbare n'hésite point à dire « que les petits » philosophes ne donnent une si haute antiquité à » la Chine que pour décréditer l'Écriture. »

Quoi! c'est pour décréditer l'Écriture sainte que l'archevêque Navarette, Gonzales de Mendoza, Henuéngius. Louis de Gusman, Semmedon, et tous les missionnaires, sans en excepter un seul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être rassemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'est pour insulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père Parennin a réfuté, avec tant d'évidence, la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Égypte à la Chine? Ne se lassera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de contester aux peuples de l'orient leurs titres, leurs arts et leurs usages? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité absurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le samaritain? Eh, morbleu! comme vous pourrez, disait mon oncle; mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laissez-les en paix comme ils vous y laissent.

Écoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle; tâche de répondre à l'argument qu'il poussa vigoureusement dans sa brochure en quatre volumes de l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations. Mon oncle était aussi savant que toi, mais il était mieux savant, comme dit Montagne, ou si tu veux il était aussi ignorant que toi, (car en vérité que savons-nous?) mais il raisonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raisonne puissamment dans le premier volume de cet Essai sur les Mœurs, etc., chapitre premier, où il se moque de beaucoup d'histoires:

« Qu'importe, après tout, que ces livres renfer-
» ment, ou non, une chronologie toujours sûre? Je

» veux que nous ne sachions pas en quel temps pré-
» cisément vécut Charlemagne: dès qu'il est cer-
» tain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de
» grandes armées, il est clair qu'il est né chez une
» nation nombreuse, formée en corps de peuple
» par une longue suite de siècles. Puis donc que
» l'empereur Hiao, qui vivait incontestablement
» plus de deux mille quatre cents ans avant notre
» ère, conquit tout le pays de la Corée, il est indu-
» bitable que son peuple était de l'antiquité la plus
» reculée. De plus, les Chinois inventèrent un
» cycle, un comput qui commence deux mille six
» cent deux ans avant le nôtre. Est-ce à nous à leur
» contester une chronologie unanimement reçue
» chez eux; à nous qui avons soixante systèmes dif-
» férents pour compter les temps anciens, et qui
» ainsi n'en avons pas un?

» Les hommes ne multiplient pas aussi aisément
» qu'on le pense: le tiers des enfants est mort au
» bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation
» de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut des
» circonstances favorables et rares pour qu'une
» nation s'accroisse d'un vingtième au bout de cent
» années; et très souvent il arrive que la peuplade
» diminue, au lieu d'augmenter. De savants chro-
» nologistes ont supputé qu'une seule famille après
» le déluge, toujours occupée à peupler, et ses
» enfants s'étant occupés de même, il se trouva en
» deux cent cinquante ans beaucoup plus d'habi-
» tants que n'en contient aujourd'hui l'univers. Il
» s'en faut beaucoup que le Talmud et les Mille et
» une Nuits aient inventé rien de plus absurde. On

» ne fait point ainsi des enfants à coups de plume.
» Voyez nos colonies, voyez ces archipels immen-
» ses de l'Asie dont il ne sort personne. Les Maldi-
» ves, les Philippines, les Moluques n'ont pas le
» nombre d'habitants nécessaire. Tout cela est
» encore une nouvelle preuve de la prodigieuse an-
» tiquité de la population de la Chine. »

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raisonnait. Abraham s'en va chercher du blé avec sa femme en Égypte, l'année qu'on dit être la 1917[e] avant notre ère; il y a tout juste trois mille sept cent quatorze ans; c'était quatre cent vingt-huit ans après le déluge universel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Égypte; il trouve des rois partout, à Sodome, à Gomorrhe, à Gérar, à Salem: déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cent quatorze ans avant le voyage d'Abraham en Égypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, et qu'on bâtisse de si belles tours, il est clair qu'il faut bien des siècles. L'abbé Bazin s'en tenait là; il laissait le lecteur tirer ses conclusions.

O! homme discret que feu M. l'abbé Bazin! aussi avait-il vécu familièrement avec Jérôme Carré, Guillaume Vadé, feu M. Ralph, auteur de Candide, et plusieurs autres grands personnages du siècle. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

CHAPITRE XIII.

De l'Inde et du Veidam.

L'ABBÉ Bazin, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit

dans tout l'orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé Shumontou sur le Veidam, qui est le livre sacré des anciens brachmanes. Ce manuscrit est incontestablement du temps où l'ancienne religion des gymnosophistes commençait à se corrompre; c'est, après nos livres sacrés, le monument le plus respectable de la croyance de l'unité de Dieu; il est intitulé: Ézour-Veidam, comme qui dirait le vrai Veidam, le Veidam expliqué, le pur Veidam. On ne peut pas douter qu il n'ait été écrit avant l'expédition d'Alexandre dans les Indes, puisque long-temps avant Alexandre, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enseigné par Brama, avait été corrompu par des superstitions et par des fables. Ces superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du temps de Confutzée, qui vivait environ trois cents ans avant Alexandre. L'auteur de l'Ézour-Veidam combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître de son temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un assez grand nombre d'années: ainsi, quand nous supposerons que ce rare manuscrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par Alexandre, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumontou combat toutes les espèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; et ce qui est extrêmement important, c'est qu'il rapporte les propres paroles du Veidam, dont aucun homme en Europe, jusqu'à présent, n'avait connu un seul passage. Voici donc ces propres

paroles du Veidam attribué à Brama, citées dans l'Ézour-Veidam.

« C'est l'Être suprême qui a tout créé, le sensi-
» ble et l'insensible; il y a eu quatre âges différents:
» tout périt à la fin de chaque âge, tout est sub-
» mergé, et le déluge est un passage d'un âge à l'au-
» tre, etc.

» Lorsque Dieu existait seul, et que nul autre
» être n'existait avec lui, il forma le dessein de
» créer le monde; il créa d'abord le temps, ensuite
» l'eau et la terre, et du mélange des cinq éléments,
» à savoir, la terre, l'eau, le feu, l'air et la lumière, il
» en forma les différents corps, et leur donna la
» terre pour leur base. Il fit ce globe que nous ha-
» bitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu
» de la terre est la plus haute de toutes les monta-
» gnes nommée Mérou (c'est l'Immaüs). Adimo
» (c'est le nom du premier homme) sortit des
» mains de Dieu, Pocriti est le nom de son épouse.
» D'Adimo naquit Brama, qui fut le législateur des
» nations et le père des Brames. »

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant Alexandre, c'est que les noms des fleuves et des montagnes de l'Inde sont les mêmes que dans le Hanscrit, qui est la langue sacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ézour-Veidam un seul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils subjuguèrent. L'Inde s'appelle Zomboudipo, le Gange Zanoubi, le mont Immaüs Mérou, etc.

Notre ennemi, jaloux des services que l'abbé Bazin a rendus aux lettres, à la religion et à la pa-

trie, se ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres et de notre religion, le docteur Warburton, devenu, je ne sais comment, évêque de Glocester, commentateur de Shakespeare, et auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'âme, sous le nom de la divine légation de Moïse : il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé Bazin, bon catholique, et contre l'évidence que l'Ézour-Veidam a été écrit avant Alexandre. Voici l'objection de l'évêque.

« Cela est aussi judicieux qu'il le serait d'observer que les annales des Sarrazins et des Turcs » ont été écrites avant les conquêtes d'Alexandre, » parce que nous n'y remarquons point les noms » que les Grecs imposèrent aux rivières, aux villes » et aux contrées qu'ils conquirent dans l'Asie mineure, et qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles avaient depuis les premiers temps. Il n'est » jamais entré dans la tête de ce poëte, que les Indiens et les Arabes pouvaient exactement avoir la » même envie de rendre les noms primitifs aux » lieux d'où les Grecs avaient été chassés. »

Warburton ne connaît pas plus les vraisemblances que les bienséances. Les Turcs et les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs et les autres en esclaves. Si nous déterrions un ancien manuscrit grec, dans lequel Stamboul fut appelé Constantinople, l'Atméidam Hippodrome, Scutari le faubourg de Chalcédoine, le cap Janissari promontoire de Sigée, Cara Denguis le Pont-Euxin, etc., nous

conclurions que ce manuscrit est d'un temps qui a précédé Mahomet II, et nous jugerions ce manuscrit très ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Église.

Il est donc très vraisemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'est-à-dire dans l'Inde, écrivait avant Alexandre qui donna un autre nom au Zomboudipo; et cette probabilité devient une certitude, lorsque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de sa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'Alexandre.

Warburton, de qui l'abbé Bazin avait relevé quelques fautes avec sa circonspection ordinaire, s'en est vengé avec toute l'âcreté du pédantisme. Il s'est imaginé, selon l'ancien usage, que des injures étaient des raisons, et il a poursuivi l'abbé Bazin avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres, qui vient d'y fixer son séjour. du caractère de cet évêque Warburton, commentateur de Shakespeare et calomniateur de Moïse, on saura ce qu'on doit penser de cet homme, et l'on apprendra comment les savants d'Angleterre, et surtout le célèbre évêque Lowth, ont réprimé son orgueil et confondu ses erreurs.

CHAPITRE XIV.

Que les Juifs haïssaient toutes les nations.

L'Auteur du Supplément à la Philosophie de l'histoire croit accabler l'abbé Bazin, en répétant

les injures atroces que lui dit Warburton au sujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus savants Juifs de l'Asie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur; et en effet, parmi tous les historiens qui ont parlé d'eux, il n'en est aucun qui ne soit convenu de cette vérité; et même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au Chapitre IV du Deutéronome: « Il vous a conduit » avec sa grande puissance pour exterminer à votre » entrée de très grandes nations. »

Au Chap. VII: « Il consumera peu à peu les na» tions devant vous, par parties; vous ne pourrez » les exterminer toutes ensemble, de peur que les » bêtes de la terre ne se multiplient trop.

» Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous » détruirez jusqu'à leur nom: rien ne pourra vous » résister. »

On trouverait plus de cent passages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaissaient; il ne leur était pas permis de manger avec des Égyptiens, de même qu'il était défendu aux Égyptiens de manger avec eux. Un Juif était souillé, et le serait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était servi d'une marmite étrangère. Il est donc constant que leur loi les rendait nécessairement les ennemis du genre humain. La Genèse, il est vrai, fait descendre toutes les nations du même père. Les Persans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Égyptiens, les Indiens, venaient de Noé comme les Juifs; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les

Juifs haïssent leurs frères? Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que Warburton ne nous haïsse? il hait jusqu'à ses compatriotes, qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïssaient que l'idolâtrie des autres nations, il ne sait pas absolument ce qu'il dit. Les Persans n'étaient point idolâtres, et ils étaient l'objet de la haine juive. Les Persans adoraient un seul Dieu, et n'avaient point alors de simulacres. Les Juifs adoraient un seul Dieu, et avaient des simulacres, douze bœufs dans le temple, deux chérubins dans le Saint des saints. Ils devaient regarder tous leurs voisins comme leurs ennemis, puisqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, et depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait composé un empire immense. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc nécessairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations; et en détestant tout ce qu'ils connaissaient, ils croyaient détester toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. Warburton prétend que l'abbé Bazin ne s'est exprimé ainsi que parce qu'un Juif, qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé Bazin. Il est vrai que le Juif Médina fit une banqueroute considérable à mon oncle: mais cela empêche-t-il que Josué n'ait fait pendre trente et un rois selon les saintes Écritures? Je demande à Warburton si l'on aime les gens que l'on fait pendre? *hang him.*

CHAPITRE XV.

De Warburton.

Contredites un homme qui se donne pour savant, et soyez sûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que Warburton, après avoir commenté Shakespeare, commentait Moïse, et qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que ses Juifs, instruits par Dieu même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'âme ni d'un jugement après la mort, cette entreprise lui parut monstrueuse, ainsi qu'à toutes les consciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit son sentiment à M. S.... avec sa modération ordinaire. Voici ce que M. S..... lui répondit.

« Monsieur,

» C'est une entreprise merveilleusement scandaleuse dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully scandalous in a priest*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne et la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce Warburton commentât l'opéra des gueux, *the berggar's opera*, après avoir très mal commenté Shakespeare, que d'entasser une érudition si mal digérée et si erronée pour détruire la religion. Car enfin notre sainte religion est fondée sur la juive. Si Dieu a laissé le peuple de l'ancien Testament dans l'ignorance de l'immortalité de l'âme et des peines et des récompenses après la mort, il a trompé son peuple chéri; la religion juive est donc fausse; la chrétienne, fondée sur la juive, ne s'appuie donc que sur un tronc pourri. Quel est le but de cet homme audacieux? je

n'en sais encore rien. Il flatte le gouvernement: s'il obtient un évêché, il sera chrétien; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il sera. Il a déjà fait deux gros volumes sur la légation de Moïse, dans lesquels il ne dit pas un seul mot de son sujet. Cela ressemble au chapitre des coches, où Montagne parle de tout, excepté de coches; c'est un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a senti le danger de son audace, et il a voulu l'envelopper dans les obscurités de son style. Il se montre enfin plus à découvert dans son troisième volume. C'est là qu'il entasse tous les passages favorables à son impiété, et qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans Job, qui n'était pas Hébreu, ce passage équivoque: « Comme » le nuage qui se dissipe et s'évanouit, ainsi est au » tombeau l'homme qui ne reviendra plus. »

» Et ce vain discours d'une pauvre femme à David: Nous devons mourir: nous sommes comme » l'eau répandue sur la terre, qu'on ne peut plus » ramasser. »

Et ces versets du Psaume LXXXVIII: « Les » morts ne peuvent se souvenir de toi. Qui pourra » te rendre des actions de grâce dans la tombe? » que me reviendra-t-il de mon sang, quand je des» cendrai dans la fosse? La poussière t'adressera-» t-elle des vœux? déclarera-t-elle la vérité?

» Montreras-tu tes merveilles aux morts? Les » morts se lèveront-ils? Auras-tu d'eux des prières?»

» Le livre de l'Ecclésiaste, dit-il, page 170, est encore plus positif. « Les vivants savent qu'ils mour» ront, mais les morts ne savent rien; point de ré» compense pour eux; leur mémoire périt à jamais.»

» Il met ainsi à contribution Ézéchiel, Jérémie et tout ce qu'il peut trouver de favorable à son système.

» Cet acharnement à répandre le dogme funeste de la mortalité de l'âme a soulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que son patron, qui pense comme lui, ne fût pas assez puissant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors? celui de dire des injures à tous les philosophes.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Il a élevé l'étendard du fanatisme dans une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par là il a ébloui la cour; et en enseignant réellement la mortalité de l'âme, et feignant ensuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il désire. Chez vous tout chemin mène à Rome; et chez nous tout chemin mène à l'évêché. »

Voilà ce que M. S..... écrivait en 1758, et tout ce qu'il a prédit est arrivé. Warburton jouit d'un bon évêché; il insulte les philosophes. En vain l'évêque Lowth a pulvérisé son livre, il n'en est que plus audacieux, il cherche même à persécuter; et s'il pouvait, il ressemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui se donne le plaisir de faire pendre ses complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, et cachent leurs griffes; celui-ci découvre les siennes en levant une tête hardie: il a été ouvertement délateur, et il voudrait être persécuteur.

Les philosophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaise foi et celui de l'orgueil. L'É-

glise anglicane le regarde comme un homme dangereux; les gens de lettres comme un écrivain sans goût et sans méthode, qui ne sait qu'entasser citations sur citations; les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il se moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que suivre le sentiment de mon oncle et de plusieurs autres savants, qui ont tous avoué qu'il n'est pas parlé expressément de l'immortalité de l'âme dans la loi judaïque. Cela est vrai; il n'y a que des ignorants qui en doutent, et des gens de mauvaise foi qui affectent d'en douter: mais le pieux Bazin disait que cette doctrine, sans laquelle il n'est point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien Testament, y doit être sous-entendue; qu'elle y est virtuellement; que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y est *totidem litteris*, et qu'enfin si elle n'y est point du tout, ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que Dieu est bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés, qu'il a supplée à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux savants; il n'a jamais cherché à persécuter personne: au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonspect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis Thomas à Kempis. Mon oncle, quoique un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur et d'indulgence. Il fit plusieurs pièces de théâtre dans sa jeunesse, tandis que l'évêque Warburton ne pouvait que commenter des

comédies. Mon oncle, quand on sifflait ses pièces, sifflait comme les autres. Si Warburton a fait imprimer Guillaume Shakespeare avec des notes, l'abbé Bazin a fait imprimer Pierre Corneille aussi avec des notes. Si Warburton gouverne une église, l'abbé Bazin en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. Le Franc de Pompignan, mais enfin qui est assez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE XVI.

Conclusion des Chapitres précédents.

Tout le monde connaît cette réponse prudente d'un cocher à un batelier : « Si tu me dis que mon » carrosse est un bélître, je te dirai que ton bateau » est un maraud. » Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce sont là de ces honnêtetés littéraires dont on ne saurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politesse et au bon ton. Mais je préfère encore au beau discours de ce cocher l'apophthegme de Montagne : « Ne regardo » pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux » savant. » La science ne consiste pas à répéter au hasard ce que les autres ont dit; à coudre à un passage hébreu qu'on n'entend point, un passage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio; à crier :

Nous rédigeons au long, de point en point,
Ce qu'on pensa, mais nous ne pensons point.

Le vrai savant est celui qui n'a nourri son esprit

que de bons livres, et qui a su mépriser les mauvais; qui sait distinguer la vérité du mensonge, et le vraisemblable du chimérique; qui juge d'une nation par ses mœurs plus que par ses lois, parce que les lois peuvent être bonnes et les mœurs mauvaises. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, et par le goût de son pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même est supposé. Mais ce qui le détermine le plus, c'est quand le livre est plein d'extravagances; il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps et par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans Tite-Live qu'un augure a coupé un caillou avec un rasoir, aux yeux d'un étranger nommé Lucumon, devenu roi de Rome, il dit: « Ou » Tite-Live a écrit une sottise, ou Lucumon Tar» quin et l'augure étaient deux fripons qui trom» paient le peuple, pour le mieux gouverner. » En un mot, le sot copie, le pédant cite, et le savant juge.

M. Toxotès qui copie, et qui cite, et qui est incapable de juger, qui ne sait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait; et le bout de son fouet a sanglé Warburton.

Tout mon chagrin dans cette affaire est que personne n'ayant lu la diatribe de M. Toxotès (1), très

(1) *Toxotès* est un mot grec qui signifie *Larcher*.

peu de gens liront la réponse du neveu de l'abbé Bazin; cependant le sujet est intéressant, il ne s'agit pas moins que des dames et des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de Warburton, et de l'immortalité de l'âme. Mais tous ces objets sont épuisés. Nous avons tant de livres que la mode de lire est passée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui suis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie; que fera donc le reste du genre humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématisé un évêque anglican; que l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, le hospodar de Valachie, et le grand-visir me fissent des compliments sur ma pieuse tendresse pour l'abbé Bazin mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne sauront rien de ma querelle. J'ai beau protester à la face de l'univers que M. Toxotès ne sait ce qu'il dit, on me demande qui est M. Toxotès, et on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les disputes littéraires ont une pareille destinée. Le monde est devenu bien tiède; une sottise ne peut plus être célèbre; elle est étouffée le lendemain par cent sottises qui cèdent la place à d'autres. Les jésuites sont heureux; on parlera d'eux long-temps depuis La Rochelle jusqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE XVII.

Sur la Modestie de Warburton et sur son Système anti-mosaïque.

La nature de l'homme est si faible, et on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher Warburton, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne et à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

« Les anciens sages, dit Warburton (1), crurent » légitime et utile au public de dire le contraire de » ce qu'ils pensaient. »

(2) « L'utilité, et non la vérité, était le but de la » religion. »

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par Dieu même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un jugement après la mort, est d'une nécessité absolue, et que les Juifs ne la connaissaient pas. « Tout » le monde, dit-il, *all mankind*, et spécialement les » nations les plus savantes et les plus sages de l'an» tiquité, sont convenues de ce principe (3). »

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur et quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le sujet de son livre. Si tout l'univers, et particulièrement les nations les plus sages et les plus savantes, croyaient

(1) Tome II, page 89.
(2) *Ibid.* page 91.
(3) Tome I, page 87.

l'immortalité de l'âme, les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes et d'insensés que Dieu ne conduisait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui insulte les pauvres laïques. Hélas! que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propositions? Voici maintenant l'erreur.

C'est que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déserts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde crussent l'âme immortelle. L'abbé Bazin était persuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Persans, chez les Égyptiens, c'est-à-dire chez les philosophes de ces nations; mais il est certain que les Chinois n'en avaient aucune connaissance, et qu'il n'en est point parlé dans les cinq Kings qui sont antérieurs de plusieurs siècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déserts d'Oreb et de Cadès-Barné.

Comment donc ce Warburton, en avançant des choses si dangereuses, et en se trompant si grossièrement, a-t-il pu attaquer les philosophes, et particulièrement l'abbé Bazin dont il aurait dû rechercher le suffrage?

N'attribuez cette inconséquence, mes frères, qu'à la vanité. C'est elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raison dit: nous hasardons une entreprise difficile, ayons des partisans. L'amour-propre crie: écrasons tout pour régner; on croit l'amour-propre: alors on finit par être écrasé soi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé

Bazin est le premier qui ait prouvé que les Égyptiens sont un peuple très nouveau, quoiqu'ils soient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul savant n'a contredit la raison qu'il en apporte; c'est qu'un pays, inondé quatre mois de l'année depuis qu'il est coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux eussent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenses, et par conséquent une multitude de siècles pour former l'Égypte.

Par conséquent les Syriens, les Babyloniens, les Persans, les Indiens, les Chinois, les Japonais, etc. dûrent être formés en corps de peuples très longtemps avant que l'Égypte pût deviner une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les conclusions qu'on voudra; cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui se soucient de l'antiquité égyptienne?

CHAPITRE XVIII.

Des Hommes de différentes couleurs.

Mon devoir m'oblige de dire que l'abbé Bazin admirait la sagesse éternelle dans cette profusion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne pensait pas que les huîtres d'Angleterre fussent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tirassent leur origine des sapins des Pyrénées. Il respectait également les barbes des orientaux, et les mentons dépourvus à jamais de poil follet, que Dieu a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui sont de la plus belle soie et du plus beau blond, la

blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds et demi, le ravissaient en extase quand il les comparait aux Nègres leurs voisins, qui ont de la laine sur la tête, et de la barbe au menton que Dieu a refusée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre; il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots et aux Hottentotes depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses. O profusion de richesses! s'écriait-il. O que la nature est féconde!

Je suis bien aise de révéler ici aux cinq ou six lecteurs qui voudront s'instruire dans cette diatribe, que l'abbé Bazin a été violemment attaqué dans un journal nommé *Économique*, que j'ai acheté jusqu'à présent, et que je n'achèterai plus. J'ai été sensiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaises et contre la rage, et après m'avoir appris le secret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime sur l'abbé Bazin avec la cruauté que vous allez voir.

(1) « L'opinion de M. l'abbé Bazin qui croit ou fait » semblant de croire qu'il y a plusieurs espèces » d'hommes, est aussi absurde que celle de quel- » ques philosophes païens, qui ont imaginé des ato- » mes blancs et des atomes noirs, dont la réunion » fortuite a produit divers hommes et divers ani- » maux. »

M. l'abbé Bazin avait vu dans ses voyages une partie du *ridiculum mucosum* d'un nègre, lequel est

(1) Page 309, Recueil de 1745.

entièrement noir; c'est un fait connu de tous les anatomistes de l'Europe. Quiconque voudra faire disséquer un nègre (j'entends après sa mort) trouvera cette membrane muqueuse noire comme de l'encre, de la tête aux pieds. Or si ce réseau est noir chez les nègres, et blanc chez nous, c'est donc une différence spécifique. Or une différence spécifique entre deux races, forme assurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs et rouges d'Anaxagore, qui vivait environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-seulement des nègres et des albinos qu'il examina très soigneusement, mais il vit aussi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitants des îles Caraïbes ne sont rouges que lorsqu'ils sont peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je suis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a résidé long-temps à la Guadeloupe en qualité d'officier du roi.

« Il y a réellement à la Guadeloupe, dans un » quartier de la grande terre nommé *le Pistolet*, dé» pendant de la paroisse de l'anse Bertrand, cinq » ou si familles de Caraïbes dont la peau est de la » couleur de notre cuivre rouge; ils sont bien faits, » et ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. » Ils se gouvernent par leurs propres lois, et ne sont » point chrétiens. Tous les Caraïbes sont rougeâtres, » etc. *Signé* Rieu, 20 mai 1767. »

Le jésuite Laffiteau, qui avait vécu aussi chez

les Caraïbes, convient que ces peuples sont rouges (1), mais il attribue, en homme judicieux, cette couleur à la passion qu'ont eue leurs mères de se peindre en rouge; comme il attribue la couleur des Négres au goût que les dames de Congo et d'Angola ont eu de se peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jésuite.

« Ce goût général dans toute la nation, et la vue » continuelle de semblables objets, ont dû faire impression sur les femmes enceintes, comme les baguettes de diverses couleurs sur les brebis de » Jacob; et c'est ce qui doit avoir contribué en premier lieu à rendre les uns noirs par nature, et les » autres rougâtres tels qu'ils le sont aujourd'hui. »

Ajoutez à cette belle raison, que le jésuite Laffiteau prétend que les Caraïbes descendent en droite ligne des peuples de Carie; vous m'avouerez que c'est puissamment raisonner, comme dit l'abbé Grizel.

CHAPITRE XIX.

Des Montagnes et des Coquilles.

J'avouerai ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un sentiment opposé à celui d'un grand naturaliste qui prétendait que c'est la mer qui a fait les montagnes; qu'après les avoir formées par son flux et son reflux, elle les a couvertes de ses flots, et qu'elles les a laissées toutes semées de ses poissons pétrifiés.

« Voici, mon cher neveu, me disait-il, quelles sont mes raisons. 1°. Si la mer, par son flux, avait

(1) Mœurs des sauvages, tome I, page 68.

d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de sable depuis l'endroit où est aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance, jusqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou Mérou, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

» 2°. Le flux de l'océan a certainement amoncelé, dans une longue suite de siècles, les sables qui forment les dunes de Dunkerque et de l'Angleterre, mais il n'a pu en faire des rochers; et ces dunes sont fort peu élevées.

» 3°. Si en six mille ans la mer a élevé des monticules de sable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juste trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes, qui a vingt mille pieds de hauteur; supposé encore qu'il ne se soit point trouvé d'obstacles à cet arrangement, et qu'il y ait toujours eu du sable à point nommé.

» 4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut sur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? et comment les aura-t-il couvertes pour laisser des poissons sur les cimes?

» 5°. Comment les marées et les courants auront-ils formé des enceintes presque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toscane, la Savoie et le pays de Vaud?

» 6°. Si la mer avait été pendant tant de siècles au dessus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reste du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, sans quoi les eaux seraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui

pendant tant de siècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainsi il faudrait nécessairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le temps où ces messieurs prétendent qu'il y a des poissons de mer pétrifiés sur le sommet des Alpes et du mont Ararat.

» 7°. Considérez, mon cher neveu, que dans cette supposition des montagnes formées et couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poissons. C'est, je crois, l'opinion de Téliamed. Il est difficile de comprendre que des marsouins aient produit des hommes.

» 8°. Il est évident que si par l'impossible la mer eût si long-temps couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucase, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes et les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les sources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges et aux pluies qui tombent sur les cimes de ces rochers. Ainsi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

» 9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne se dément jamais. Toutes les espèces restent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout est invariable dans cette prodigieuse variété; tout conserve son essence. L'essence de la terre est d'avoir des montagnes, sans quoi elle serait sans rivières; donc il est impossible que les montagnes ne soient pas aussi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que

nos corps ont été long-temps sans têtes. Je sais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords escarpés de plusieurs fleuves et de quelques lacs en sont tapissés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fussent les dépouilles des monstres marins; elles ressemblent plutôt aux habits déchirés des moules et d'autres petits crustacées de lacs et de rivières. Il y en a qui ne sont visiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terrestres qu'on prend pour des productions marines?

» Je ne nie pas que la mer ne se soit avancée trente et quarante lieues dans le continent, et que des atterrissements ne l'aient contrainte de reculer. Je sais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-Mortes, Alexandrie, Rosette, et qu'elle en est à présent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé et quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été partout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de son long règne me sont fort suspectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poisson indien nommé *nautilus*, qui par parenthèse n'existe pas. Elles m'ont paru de simples fossiles tournés en volutes; et je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poisson des mers de Surate, que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de Vénus, et les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai pensé avec plusieurs bons observateurs

que la nature, inépuisable dans ses ouvrages, a pu très bien former une grande quantité de fossiles que nous prenons mal à propos pour des productions marines. Si la mer avait, dans la succession des siècles. formé des montagnes de couches de sable et de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre, et c'est assurément ce qui n'est pas vrai; la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en est absolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible? *qu'on en trouvera un jour.* Attendons donc au moins qu'on en trouve.

» Je suis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'est autre chose qu'une espèce de minière; car si c'était un amas de vraies dépouilles de poissons que la mer eût déposé par couches successivement et doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille siècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laissé autant en Bretagne et en Normandie? certainement si elle a submergé la Touraine si long-temps, elle a couvert à plus forte raison les pays qui sont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un seul canton d'une seule province? Qu'on réponde à cette difficulté.

» J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu aussi, sous vingt pieds de terre, des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cent milles de Rome, et je n'ai point dit : Ces anneaux, ces espèces d'or et d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus: Ces huîtres sont nées ici. J'ai dit: Des voya-

geurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent et des huîtres.

» Quand je lus, il y a quarante ans, qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie; je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pèlerins qui revenaient de Jérusalem. M. de Buffon m'en reprit très vertement dans sa Théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je suis demeuré dans mon opinion, parce que l'impossibilité que la mer ait formé les montagnes m'est démontrée. On a beau me dire que le porphyre est fait de pointes d'oursin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc est fait de plumes d'autruche.

» Il y a plusieurs années qu'un Irlandais, jésuite secret, nommé Néedham, qui disait avoir d'excellents microscopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infusion de blé ergoté dans des bouteilles. Aussitôt voilà des philosophes qui se persuadent que, si un jésuite a fait des anguilles sans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus besoin de la main du grand Démiourgos; le maître de la nature n'est plus bon à rien. De la farine grossière produit des anguilles! une farine plus pure produira des singes, des hommes et des ânes. Les germes sont inutiles; tout naîtra de soi-même. On bâtit sur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous fesions un monde, il y a cent ans, avec la matière subtile, la globuleuse et la cannelée. Un mauvais plaisant, mais qui raisonnait bien, dit qu'il y avait là anguille sous roche, et que la fausseté se découvrirait bientôt.

» Il en avait été de même autrefois. Les vers se formaient par corruption dans la viande exposée à l'air. Les philosophes ne soupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui déposaient leurs œufs sur cette viande, et que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuisiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles; alors plus de vers, plus de génération par corruption.

» J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, et surtout celle du jésuite Néedham. Un des grands agréments de ce monde est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. Je puis estimer la vaste érudition de M. de Guignes, sans lui sacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civilisée après les Indiens. Je sais rendre justice aux vastes connaissances et au génie de M. de Buffon, en étant fortement persuadé que les montagnes sont de la date de notre globe et de toutes les choses, et même en ne croyant pas aux molécules organiques. Je puis avouer que le jésuite Néedham, déguisé heureusement en laïque, a eu des microscopes; mais je n'ai point prétendu le blesser en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (1)

» Je conserve l'esprit de charité avec tous les doctes, jusqu'à ce qu'ils me disent des injures ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme est fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé et vexé. Si j'ai été un peu goguenard, et

(1) *Voyez*, sur les anguilles et les coquilles, le *Dict. philosophique*.

si j'ai par là déplu autrefois à un philosophe lapon qui voulait qu'on perçât un trou jusqu'au centre de la terre, qu'on disséquât des cervelles de géants pour connaître l'essence de la pensée, qu'on exaltât son âme pour prédire l'avenir, et qu'on enduisît tous les malades de poix-résine; c'est que ce Lapon m'avait horriblement molesté: et cependant j'ai bien demandé pardon à Dieu de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger son prochain, c'est manquer à la raison universelle.

» Au reste, j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injustement persécutés: quand, par exemple, on a juridiquement accusé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio, d'avoir composé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injustice. »

Ce discours de mon bon oncle me fit verser des larmes de tendresse.

CHAPITRE XX.

Des Tribulations de ces pauvres Gens de lettres.

Quand mon oncle m'eut ainsi attendri, je pris la liberté de lui dire: « Vous avez couru une carrière bien épineuse; je sens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, qu'homme de lettres; car enfin: quand vous eûtes appris le premier aux Français que les Anglais et les Turcs donnaient la petite-vérole à leurs enfants pour les en préserver, vous savez que tout le monde se moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un musulman. Ce fut

bien pis, lorsque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de Newton dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler; on vous fit passer pour un ennemi de la France. Vous hasardâtes de faire quelques tragédies: Zaïre, Oreste, Sémiramis, Mahomet tombèrent à la première représentation. Vous souvenez-vous, mon cher oncle, comme votre Adélaïde du Guesclin fut sifflée d'un bout à l'autre? quel plaisir c'était! Je me trouvai à la chute de Tancrède: on disait en pleurant et en sanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de si mauvais.

» Vous fûtes assailli en divers temps d'environ sept cent cinquante brochures, dans lesquelles les uns disaient, pour prouver que Mérope et Alzire sont des tragédies détestables, que monsieur votre père, qui fut mon grand-père, était un paysan; et d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'état, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, et qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire et Mérope, ni avec le reste de l'univers, que tout feseur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

» On vous attribuait l'excellent livre intitulé *les Hommes* (je ne sais ce que c'est que ce livre, ni vous non plus), et plusieurs poëmes immortels, comme la Chandelle d'Arras, et la Poule à ma tante, et le second tome de Candide, et le Compère Matthieu. Combien de lettres anonymes avez vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, « donnez

» moi de l'argent, ou je ferai contre vous une bro-
» chure? » Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaissance par quelque satire bien mordante?

« Ayant ainsi passé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, et les plus capables de nuire? »

Le bon abbé Bazin me répondit en soupirant: « Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires; et après les folliculaires marchent les feseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire et en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de Sophocle et d'Euripide, à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme Grotius, qui nous a laissé ces belles pièces entièrement ignorées, d'Adam chassé, de Jésus patient, et de Joseph sous le nom de Sofonfoné qu'il croit un mot égyptien. »

« Eh! pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent? Tout homme peut apprendre le latin et le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie; tout homme peut écrire l'histoire; mais il est très rare, comme vous savez de trouver un bon poëte. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers boursouflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples inémorables*, et les *forfaits* et les *crimes* avec les *cœurs magnanimes*, et les *justes dieux* avec les *exploits glorieux*? Une fière actrice ferait ronfler

ce galimatias, elle serait applaudie par deux cents jeunes courtauds de boutique, et elle me dirait après la pièce: « Sans moi vous auriez été sifflé; » vous me devez votre gloire. » J'avoue qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition. »

« O mon neveu! me répliqua l'abbé Bazin, je conviens que rien n'est plus beau; mais souvenez-vous comment l'auteur de Cinna, qui avait appris à la nation à penser et à s'exprimer, fut traité par Claveret, par Chapelain, par Scudéri, gouverneur de Notre-Dame de la Garde, et par l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi.

» Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaise tragédie de ce temps, et qui pis est, d'une tragédie en prose, appelle Corneille Mascarille; il n'est fait, selon le prédicateur que pour vivre avec les portiers de comédie: « Corneille piaille toujours, » ricane toujours, et ne dit jamais rien qui vaille. »

» Ce sont là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie: il était réduit pour vivre à recevoir une pension du cardinal de Richelieu qu'il nomme son maître. Il était forcé de rechercher la protection de Montauron, de lui dédier, Cinna, de comparer dans son épître dédicatoire Montauron à Auguste; et Montauron avait la préférence.

» Jean Racine, égal à Virgile pour l'harmonie et la beauté du langage, supérieur à Euripide et à Sophocle; Racine le poëte du cœur; et d'autant plus sublime qu'il ne l'est que quand il faut l'être; Racine le seul poëte tragique de son temps dont le

génie ait été conduit par le goût; Racine le premier homme du siècle de Louis XIV dans les beaux-arts, et la gloire éternelle de la France, a-t-il essuyé moins de dégoût et d'opprobre ? tous ses chefs-d'œuvres ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne?*

» Visé, l'auteur du Mercure galant, ne se déchaîna-t-il pas toujours contre lui? Subligni ne prétendit-il pas le tourner en ridicule ? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis; jusqu'à ce qu'enfin le jésuite La Chaise le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, et le fit mourir de chagrin ? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre, et de réussir, on vous accusera d'être athée. »

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu, et je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE XXI.

Des Sentiments théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité, et des quatre Diatribes composées par lui à cet effet.

Pour mieux faire connaître la piété et l'équité de l'abbé Bazin, je suis bien aise de publier ici quatre diatribes de sa façon, composées seulement pour sa satisfaction particulière. La première est sur la cause et les effets. La seconde traite de Sanchoniathon, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume*

à la main pour écrire gravement des sottises. La troisième est sur l'Égypte, dont il fesait assez peu de cas; (ce n'est pas de sa diatribe dont il fesait peu de cas, c'est de l'Égypte). Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, et qu'on envoya dans le désert. Cette dernière élucubration est très curieuse et très instructive.

PREMIÈRE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur la Cause première.

Un jour le jeune Madétès se promenait vers le port de Pirée; il rencontra Platon qu'il n'avait point encore vu. Platon lui trouvant une physionomie heureuse lia conversation avec lui; il découvrit en lui un sens assez droit. Madétès avait été instruit dans les belles-lettres, mais il ne savait rien ni en physique, ni en géométrie, ni en astronomie. Cependant il avoua à Platon qu'il était épicurien.

« Mon fils, lui dit Platon, Épicure était un fort honnête homme; il vécut et il mourut en sage; sa volupté, dont on a parlé si diversement, consistait à éviter les excès; il recommanda l'amitié à ses disciples, et jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez vous bien à fond la doctrine d'Épicure ? » Madétès lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. « Je sais seulement, dit-il, que les dieux ne se sont jamais mêlés de rien, et que le principe de toute chose est dans les atomes qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est. »

PLATON.

« Ainsi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligents ? Voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette philosophie ? »

MADÉTÈS.

« Ma raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis et à leurs maîtresses avec qui je soupe; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre, et il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie : j'ai beaucoup d'envie de m'instruire; mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien savoir. »

Platon lui dit : « Si vous avez quelque désir de vous éclairer, je suis magicien, et je vous ferai voir des choses fort extraordinaires; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne qui est à cinq cents pas d'ici, et peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. » Madétès le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, Platon lui montra un squelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. Platon lui parla en ces termes :

« Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature, et jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe qui vous a paru si abominable.

» Premièrement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer, par la parole, dans le creux de cette boule une substance moelleuse et douce, partagée en mille petites ramifications que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous y voyez attaché, et qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse, et bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

» A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pourri, et qui semblent être sans utilité comme sans force et sans grâce, je n'aurai qu'à parler, et ils seront mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui, en passant par des tamis, se changera en plusieurs liqueurs différentes, et coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout sera recouvert d'une étoffe blanche, moelleuse et fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne semblent bons à rien, un gros réservoir fait à peu près comme une pomme de pin; ce réservoir se contractera et se dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui passera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un sac percé en deux endroits qui ressemblera au ton-

neau des Danaïdes, il se remplira et se videra sans cesse; mais il ne se remplira que de ce qui est nécessaire, et ne se videra que du superflu. Cette machine sera un si étonnant laboratoire de chimie, un si profond ouvrage de mécanique et d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvements y produiront une force prodigieuse; il sera impossible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près semblable, il s'en formera une troisième figure. Ces machines auront des idées; elles raisonneront, elles parleront comme vous, elles pourront mesurer le ciel et la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, si vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'esprit et de puissance.»

MADÉTÈS.

« Si la chose est ainsi, j'avouerai que vous en savez plus qu'Épicure et que tous les philosophes de la Grèce. »

PLATON.

« Eh bien! tout ce que je vous ai promis est fait. Vous êtes cette machine, c'est ainsi que vous êtes formé, et je ne vous ai pas montré la millième partie des ressorts qui composent votre existence; tous ces ressorts sont exactement proportionnés les uns aux autres; tous s'aident réciproquement : les uns conservent la vie, les autres la donnent, et l'espèce se perpétue de siècle en siècle par un artifice

qu'il n'est pas possible de découvrir. Les plus vils animaux sont formés avec un appareil non moins admirable, et les sphères célestes se meuvent dans l'espace avec une mécanique encore plus sublime : jugez après cela si un être intelligent n'a pas formé le monde, si vos atomes n'ont pas eu besoin de cette cause intelligente. »

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. Platon lui dit son nom : le jeune homme tomba à genoux, adora Dieu, et aima Platon toute sa vie.

Ce qu'il y a de très remarquable pour nous, c'est qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point scandalisés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de sectes différentes soupaient ensemble gaîment chez les Grecs et chez les Romains. C'était le bon temps.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

De Sanchoniathon.

Sanchoniathon ne peut être un auteur supposé. On ne suppose en ancien livre que dans le même esprit qu'on forge d'anciens titres, pour fonder quelque prétention disputée. On employa autrefois des fraudes pieuses pour appuyer des vérités qui n'avaient pas besoin de ce malheureux secours. De zélés indiscrets forgèrent de très mauvais vers grecs attribués aux sibylles, des lettres de Pilate, et l'histoire du magicien Simon qui tomba du haut des airs aux yeux de Néron. C'est dans le même esprit qu'on imagina la donation de Constantin et les fausses décrétales. Mais ceux dont nous tenons

les fragments de Sanchoniathon, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner Philon de Byblos qui traduisit en grec Sanchoniathon, à mettre cette histoire et cette cosmogonie sous le nom de ce Phénicien? c'est à peu près comme si on disait qu'Hésiode est un auteur supposé.

Eusèbe de Césarée, qui rapporte plusieurs fragments de cette traduction faite par Philon de Byblos, ne s'avisa jamais de soupçonner que Sanchoniathon fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa cosmogonie ne lui appartienne.

Ce Sanchoniathon vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de Moïse. Il n'avait probablement aucune connaissance de Moïse, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, Eusèbe n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par Moïse. Eusèbe aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni Manéthon, ni Cheremon, auteurs égyptiens, ni Ératosthènes, ni Hérodote, ni Diodore de Sicile qui ont tant écrit sur l'Égypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux et terribles miracles qui dûrent laisser d'eux une mémoire durable, et effrayer les hommes de siècle en siècle. Ce silence de Sanchoniathon a même fait soupçonner très justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant Moïse.

Ceux qui le font contemporain de Gédéon n'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles

de Sanchoniathon même. Il avoue qu'il a consulté le grand-prêtre Jérombal. Or ce Jérombal, disent nos critiques, est vraisemblablement Gédéon. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce Jérombal était-il Gédéon? Il n'est point dit que Gédéon fût prêtre. Si le Phénicien avait consulté le Juif, il aurait parlé de Moïse et des conquêtes de Josué. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à la Genèse: il aurait parlé d'Adam; il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèse a consacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de Thaut, qui florissait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, et traduire réciproquement leurs ouvrages. Sanchoniathon entendait les livres de Thaut écrits en langue égyptienne. Le premier Zoroastre était beaucoup plus ancien, et ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Égyptiens, les Indiens, devaient nécessairement avoir commerce ensemble; et l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis long-temps un grand peuple, et composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire.

Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres. » Alors Caleb dit: Je donnerai ma fille Axa pour » femme à celui qui prendra Eta, et qui ruinera la » ville des lettres. Et Othoniel, fils de Cenès, frère » puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour » femme sa fille Axa. ».

Il paraît par ce passage que Caleb n'aimait pas les gens de lettres: mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon et dans Tyr, qui étaient appelées *le pays des livres*, *le pays des archives*, et qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui est fort étrange, c'est que Sanchoniathon qui commence son histoire au même temps où commence la Genèse, et qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand évènement?

Cependant l'antiquité le croyait; et la magnifique description qu'en fait Ovide, est une preuve que cette idée était bien générale; car de tous les récits qu'on trouve dans les Métamorphoses d'Ovide, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de Deucalion. Plusieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait essuyé trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'Ezour-Veidam, ni dans

le Cormo Veidam que j'ai lus avec une grande attention; mais plusieurs missionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissent plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'Ogygès et de Deucalion. Le seul auteur grec connu qui ait parlé d'un déluge universel est Apollodore, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni Homère, ni Hésiode, ni Hérodote n'ont fait mention du déluge de Noé, et le nom de Noé ne se trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge universel, faite en détail et avec toutes ses circonstances, n'est que dans nos livres sacrés. Quoique Vossius et plusieurs autres savants aient prétendu que cette inondation n'a pu être universelle, il ne nous est pas permis d'en douter. Je ne rapporte la cosmogonie de Sanchoniathon que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèse était inspiré, et Sanchoniathon ne l'était pas. L'ouvrage de ce Phénicien n'est qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'est lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis sur la terre fut celui des productions de la terre même, et qu'ainsi les oignons étaient consacrés en Égypte bien long-temps avant les siècles auxquels nous rapportons l'établissement de cette coutume. Voici les paroles de Sanchoniathon : « Ces » anciens hommes consacrèrent des plantes que la terre avait produites; ils les crurent divines: eux, » et leur postérité, et leurs ancêtres révérèrent les

» choses qui les fesaient vivre, ils leur offrirent » leur boire et leur manger. Ces inventions et ce » culte étaient conformes à leur faiblesse et à la pu- » sillanimité de leur esprit. »

Ce passage si curieux prouve invinciblement que les Égyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant Moïse; et il est étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Égyptiens. Mais voici ce qu'il faut considérer. Sanchoniathon ne parle point expressément de Dieu dans sa cosmogonie; tout chez lui semble avoir son origine dans le chaos, et ce chaos est débrouillé par l'esprit vivifiant qui se mêle avec les principes de la nature. Il pousse la hardiesse de son système jusqu'à dire « que des animaux qui n'avaient point de sens, engendrèrent des animaux intelligents. »

Il n'est pas étonnant après cela qu'il reproche aux Égyptiens d'avoir consacré des plantes. Pour moi je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme n'était pas d'abord si ridicule que Sanchoniathon se l'imagine. Thaut, qui gouvernait une partie de l'Égypte, et qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre et roi. Il était impossible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde; et il était impossible qu'il présentât des offrandes d'oignon à un oignon, cela eût été trop absurde, trop contradictoire; mais il est très naturel qu'on remerciât les dieux du soin qu'ils prenaient de substanter notre vie, qu'on leur consacrât long-temps les plantes les plus délicieuses de l'Égypte, et qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'est ce qu'on

pratiquait de temps immémorial dans la Chine et dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon consacré et un oignon dieu. Les Égyptiens après Thaut consacrèrent des animaux; mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux, eussent formé le ciel et la terre. Le serpent d'airain élevé par Moïse, était consacré; mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'Abraham, le chêne de Membré étaient consacrés, et on fit des sacrifices dans la place même où avaient été ces arbres jusqu'au temps de Constantin; mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient sacrés et n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs superstitions, reconnurent un maître souverain de la nature; ils l'appelaient Knef ou Knusi; ils le représentaient par un globe. Les Grecs traduisirent le mot Knef par celui de Demiourgos, artisan suprême, feseur du monde.

Ce que je crois très vraisemblable et très vrai, c'est que les premiers législateurs, étaient des hommes d'un grand sens. Il faut deux choses pour instituer un gouvernement, un courage et un bon sens supérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choses absurdes et ridicules qui les exposeraient au mépris et à l'insulte. Mais qu'est-il arrivé chez presque toutes les nations de la terre, et surtout chez les Égyptiens ? Le sage commence par consacrer à Dieu le bœuf qui laboure la terre; le sot peuple adore à la fin le bœuf

et les fruits mêmes que la nature a produits. Quand cette superstition est enracinée dans l'esprit du vulgaire, il est bien difficile au sage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque schoen d'Égypte n'ait persuadé aux femmes et aux filles des bateliers du Nil, que les chats et les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philosophes en auront douté, et sûrement ces philosophes auront été traités de petits esprits insolents et de blasphémateurs: ils auront été anathématisés et persécutés. Le peuple égyptien regarda comme un athée le Persan Cambyse, adorateur d'un seul Dieu, lorsqu'il fit mettre le bœuf Apis à la broche. Quand Mahomet s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles; quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chassé comme un athée, et sa tête fut mise à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raison avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excursion sur Sanchoniathon ? qu'il y a long-temps qu'on se moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encore trouver sous ces ruines quelques monuments précieux, utiles à qui veut s'instruire des sottises de l'esprit humain.

TROISIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur l'Égypte.

J'ai vu les pyramides, et n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention est, dit-on, aussi ancienne que les pyramides,

Une petite chose utile me plaît; une monstruosité qui n'est qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monuments comme des jeux de grands enfants qui ont voulu faire quelque chose d'extraordinaire, sans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établissements des Invalides, de Saint-Cyr, de l'École-Militaire, sont des monuments d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les restes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphase, j'ai levé les épaules de pitié; je n'ai vu que des piliers sans proportions, qui soutenaient de grandes pierres plates; nul goût d'architecture, nulle beauté; du vaste, il est vrai, mais du grossier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Égyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie seule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Égypte.

A l'égard de leurs sciences, si dans leur vaste bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs et les Romains les auraient traduits. Non-seulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philosophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on se former de la science et de la sagacité d'un peuple qui ne connaissait pas même la source de son fleuve nourricier? Les Éthiopiens qui subjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche et superstitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les sources du Nil étaient en

Éthiopie. Il est plaisant que ce soit un jésuite portugais qui ait découvert ces sources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît absurde et abominable. Les terres, dit-on, étaient divisées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois, et la troisième aux soldats. Si cela est, il est clair que le gouvernement avait été d'abord et très long-temps théocratique, puisque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois souffraient-ils cette distribution? apparemment ils ressemblaient aux rois fainéants; et comment les soldats ne détruisirent-ils pas cette administration ridicule? Je me flatte que les Persans, et après eux les Ptolomées, y mirent bon ordre; et je suis bien aise qu'après les Ptolomées, les Romains, qui réduisirent l'Égypte en province de l'empire, aient rogné la portion sacerdotale.

Tout le reste de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de sots esclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profession de son père. C'était le vrai secret d'anéantir tous les talents. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un sculpteur habile restât berger ou vigneron; que le poltron, le faible restât soldat, et qu'un sacristain qui serait devenu un bon général d'armée passât sa vie à balayer un temple.

La superstition de ce peuple est sans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus méprisable. Je ne soupçonne point ses rois et ses prêtres d'avoir été

assez imbécilles pour adorer sérieusement des crocodiles, des boucs, des singes et des chats; mais ils laissèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-dessous des animaux qu'il adorait. Les Ptolomées ne purent déraciner cette superstition abominable, ou ne s'en soucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à sa sottise, pourvu qu'il obéisse. Cléopâtre ne s'inquiétait pas plus des superstitions de l'Égypte qu'Hérode de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du temps de Ptolomée Aulètes, il vit le peuple massacrer un Romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce Romain fut bien vengée, quand les Romains dominèrent. Il ne reste, Dieu merci, de ces malheureux prêtres d'Égypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuse. Apprenons à ne pas prodiguer notre estime.

QUATRIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur un Peuple à qui on a coupé le nez et laissé les oreilles.

Il y a bien des sortes de fables; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles et les faits gigantesques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses; ainsi Janus a un double visage qui représente l'année passée et commençante. Saturne qui dévore ses enfants est le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muses, filles de la Mémoire, vous enseignent que sans mémoire on

n'a point d'esprit, et que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. Minerve, formée dans le cerveau du maître des dieux, n'a pas besoin d'explication. Vénus, la déesse de la beauté, accompagnée des Grâces et mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches et le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout; comme Barbe-bleue, et les contes d'Hérodote, sont le fruit d'une imagination grossière et déréglée qui veut amuser des enfants, et même malheureusement des hommes: l'histoire des deux voleurs qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi Rampsinitus et de la fille du roi qui épousa un des deux voleurs; l'Anneau de Gygès et cent autres facéties, sont indignes d'une attention sérieuse.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne histoire des traits assez vraisemblables qui ont été négligés dans la foule, et dont on pourrait tirer quelques lumières. Diodore de Sicile, qui avait consulté les anciens historiens d'Égypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Éthiopiens; je n'ai pas de peine à le croire: car j'ai déjà remarqué que quiconque s'est présenté pour conquérir l'Égypte en est venu à bout en une campagne, excepté nos extravagants croisés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Égyptiens qui n'ont jamais su se battre, mais aux Mamelucs, vainqueurs de l'Égypte, et meilleurs soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Égypte, nommé par les Grecs Amasis, cruel et efféminé, fut vaincu, lui-

et ses ridicules prêtres, par un chef éthiopien nommé Actisan, qui avait apparemment de l'esprit et du courage.

Les Égyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il est fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'Actisan et d'Amasis. Diodore rapporte, d'après les historiens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Égypte de ces brigands, et qu'il les envoya vers les déserts de Sinaï et d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aisément s'ils s'avisaient de venir encore voler en Égypte. Tout cela est très probable.

Diodore remarque avec raison que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, et qu'il est très difficile d'y trouver de l'eau et de la nourriture. Telle est en effet cette malheureuse contrée depuis le désert de Pharan jusque auprès d'Éber.

Les nez coupés purent se procurer à force de soins quelques eaux de citernes, ou se servir de quelques puits qui fournissaient de l'eau saumâtre et malsaine, laquelle donne communément une espèce de scorbut et de lèpre. Ils purent encore, ainsi que le dit Diodore, se faire des filets avec lesquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles passent au-dessus de la mer Rouge, et viennent dans ce désert. Jusque-là cette histoire n'a rien qui révolte l'esprit, rien qui ne soit vraisemblable.

Mais si on veut en inférer que ces nez coupés

sont les pères des Juifs, et que leurs enfants accoutumés au brigandage s'avancèrent peu à peu dans la Palestine, et en conquirent une partie; c'est ce qui n'est pas permis à des chrétiens. Je sais que c'est le sentiment du consul Maillet, du savant Fréret, de Boulanger, des Herbert, des Bolingbroke, des Toland. Mais quoique leur conjecture soit dans l'ordre commun des choses de ce monde, nos livres sacrés donnent une tout autre origine aux Juifs, et les font descendre des Chaldéens par Abraham, Tharé, Nachor, Sarug, Rehu et Phaleg.

Il est bien vrai que l'Exode nous apprend que les Israélites, avant d'avoir habité ce désert, avaient emporté les robes et les ustensiles des Égyptiens, et qu'ils se nourrirent de cailles dans le désert; mais cette légère ressemblance avec le rapport de Diodore de Sicile, tiré des livres d'Égypte, ne nous mettra jamais en droit d'assurer que les Juifs descendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Plusieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture sur le psaume LXXX, où il est dit « que la fête des trompettes a » été instituée pour faire souvenir le peuple saint du » temps où il sortit d'Égypte, et où il entendit alors » parler une langue qui lui était inconnue. »

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Égyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Égypte; et de là on conclut qu'il n'est pas hors de vraisemblance que les Juifs soient les descendants de ces brigands que le roi Actisan avait chassés.

Un tel soupçon n'est pas admissible: première-

ment, parce que s'il est dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les ustensiles des Égyptiens avant d'aller dans le désert, il n'est point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Secondement, soit qu'ils fussent des voleurs ou non, soit qu'ils fussent Égyptiens ou Juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'Arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déserte au nord de la mer Rouge; et on ne peut tirer aucune induction du psaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Manéthon, d'Eratosthènes sur les Juifs doivent céder sans contredit aux vérités qui sont consacrées dans les livres saints. Si ces vérités, qui sont d'un ordre supérieur, ont de grandes difficultés; si elles atterrent nos esprits, c'est précisément parce qu'elles sont d'un ordre supérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les respecter.

Quelques écrivains ont soupçonné que ces voleurs chassés sont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le désert, parce que le lieu où ils restèrent quelque temps s'appela depuis *Rhincolure*, *nez coupé*, et qu'il n'est pas fort éloigné du mont Carmel, des déserts de Sur, d'Éthan, de Sin, d'Oreb et de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe; ce qui convient très bien, dit-on, à des voleurs; et on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par plusieurs passages de l'Écriture même.

L'abbé de Tilladet, dans sa dissertation sur les

Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très long-temps après. Examinons ses raisons.

1°. Selon l'Exode, Moïse épousa la fille d'un prêtre de Madian nommé Jéthro; et il n'est point dit que les Madianites reconnussent le même Dieu qui apparut ensuite à Moïse dans un buisson vers le mont Oreb.

2°. Josué, qui fut le chef des fugitifs d'Égypte après Moïse, et sous lequel ils mirent à feu et à sang une partie du petit pays qui est entre le Jourdain et la mer, leur dit, Chap. XXIV : « Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés » dans la Mésopotamie et dans l'Égypte, et servez » Adonaï...; Choisissez ce qu'il vous plaira d'adorer, » ou les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la » terre desquels vous habitez. »

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'est qu'il est dit au livre des Juges, Chap. Ier : « Adonaï (le Seigneur) » conduisit Juda et se rendit maître des montagnes; » mais il ne put se rendre maître des vallées. »

L'abbé de Tilladet et Boulanger infèrent de là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Palestine est pleine, reconnaissaient un dieu des rochers et un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que Jephté dit aux chefs des Ammonites, Chap. II : « Ce que Chamos votre dieu possède ne vous est-il » pas dû de droit? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre possession. »

M. Fréret infère de ces paroles, que les Juifs re-

connaissaient Chamos pour Dieu aussi-bien qu'Adonaï, et qu'ils pensaient que chaque nation avait sa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuse par ce discours de Jérémie, au commencement du Chap. XLIX: « Pourquoi le Dieu Melchom s'est-il » emparé du pays de Gad ? » et on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu Melchom.

Le même Jérémie dit, au Chap. VII, en fesant parler Dieu aux Juifs: « Je n'ai point ordonné à vos » pères, au jour que je les tirai d'Égypte, de m'of- » frir des holocaustes et des victimes. »

6°. Isaïe se plaint au Chap. XLVII, que les Juifs adoraient plusieurs dieux: « Vous cherchez votre » consolation dans vos dieux au milieu des bocages, » vous leur sacrifiez de petits enfants dans des tor- » rents sous de grandes pierres. » Il n'est pas vraisemblable, dit-on, que les Juifs eussent immolé leurs enfants à des dieux dans des torrents sous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de sacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète Amos, qui assure, au Chap. V, que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert: au contraire, dit Amos, « vous y avez porté » le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de » vos idoles, et l'étoile de votre dieu (Remphan). »

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante, que saint Étienne, le premier martyr, dit au Chap. VII des Actes des apôtres, que les Juifs dans le désert adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, et qu'ils portèrent le tabernacle de Moloch et l'astre du dieu Remphan pour les adorer.

Des savants, tels que MM. Maillet et Dumarsais, ont conclu, des recherches de l'abbé de Tilladet, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obstinent dans l'idée que ces Juifs, si long-temps esclaves et si long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendants d'une troupe de voleurs sans mœurs et sans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable que le temps auquel le roi d'Éthiopie et d'Égypte, Actisan, bannit dans le désert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au temps auquel on place la fuite des Israélites conduits par Moïse; car Flavien-Josèphe dit que Moïse fit la guerre aux Éthiopiens, et ce que Josèphe appelle *guerre* pouvait très bien être réputé brigandage par les historiens d'Égypte.

Ce qui achève d'éblouir ces savants, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israélites et celles d'un peuple de voleurs; ne se souvenant pas assez que Dieu lui-même dirigeait ces Israélites, et qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, et que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu et à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour

l'Égypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, et dans la conformité de plusieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillements des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures et impures. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'une nation haïsse un peuple voisin dont elle a imité les coutumes et les lois. La populace d'Angleterre et de France en est un exemple frappant.

Enfin ces doctes, trop confiants en leurs propres lumières, dont il faut toujours se défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux est plus vraisemblable que celle dont les Hébreux se glorifient.

« Vous convenez avec nous, leur dit M. Toland, » que vous avez volé les Égyptiens en vous enfuyant » de l'Égypte; que vous leur avez pris des vases » d'or et d'argent et des habits. Toute la différence » entre votre aveu et notre opinion, c'est que vous » prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre » de Dieu. Mais à ne juger que par la raison, il n'y » a point de voleur qui n'en puisse dire autant. » Est-il bien ordinaire que Dieu fasse tant de mira- » cles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue » qu'elle a volé ses maîtres ? dans quel pays de la » terrre laisserait-on une telle rapine impunie ? Sup- » posons que les Grecs de Constantinople prennent » toutes les garde-robes des Turcs et toute leur vais- » selle pour aller dire la messe dans un désert; en » bonne foi, croirez-vous que Dieu noiera tous les » Turcs dans la Propontide pour favoriser ce vol, » quoiqu'il soit fait à bonne intention ? »

Ces détracteurs ne se contentent pas de ces assertions auxquelles il est si aisé de répondre; ils vont jusqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte, qui avait été jusque-là fort incertain. Ce fut, disent-ils, au temps d'Esdras et de Néhémie. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'Esdras, long-temps reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du sentiment d'Aben-Esra, et d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuient enfin de la décision de Newton lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'hérésie et de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils se trompent en croyant que Newton attribue le Pentateuque à Esdras: Newton croit que Samuel en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'est encore un grand blasphème de dire avec quelques savants, que Moïse, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais existé; que toute sa vie est fabuleuse, depuis son berceau jusqu'à sa mort; que ce n'est qu'une imitation de l'ancienne fable arable de Bacchus, transmise aux Grecs, et ensuite adoptée par les Hébreux. Bacchus, disent-ils, avait été sauvé des eaux; Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec; une colonne de feu conduisait son armée; il écrivit ses lois sur deux tables de pierres, des rayons sortaient de sa tête. Ces conformités leur font soupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de Bacchus à leur Moïse. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Asie, et les écrits des Juifs étaient soigneusement

cachés aux autres nations. Il est vraisemblable, selon ces téméraires, que la métamorphose d'Édith, femme de Loth, en statue de sel, est prise de la fable d'Eurydice; que Samson est la copie d'Hercule, et le sacrifice de la fille de Jephté imité de celui d'Iphigénie. Ils prétendent que le peuple grossier, qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puisé chez les peuples inventeurs.

Il est aisé de ruiner tous ces systèmes en montrant seulement que les auteurs grecs, excepté Homère, sont postérieurs à Esdras qui rassembla et restaura les livres canoniques.

Dès que ces livres sont restaurés du temps de Cyrus et d'Artaxerxès, ils ont précédé Hérodote, le premier historien des Grecs. Non-seulement ils sont antérieurs à Hérodote, mais le Pentateuque est beaucoup plus ancien qu'Homère.

Si on demande pourquoi ces livres si anciens et si divins ont été inconnus aux nations jusqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec sous Ptolomée Philadelphe, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monuments, reconnus pour authentiques, annonçassent des merveilles, et que ces merveilles fussent ignorées de tous les peuples, jusqu'au temps où une nouvelle lumière vint se manifester. Le christianisme a rendu témoignage à la loi mosaïque au-dessus de laquelle il s'est élevé, et par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons et ne disputons pas.

ÉPILOGUE.

Ce sont là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette résignation à l'Être suprême, persuadé que tous les savants peuvent se tromper, et reconnaissant que l'Église romaine est la seule infaillible. L'Église grecque lui en sut très mauvais gré, et lui en fit de vifs reproches à ses derniers moments. Mon oncle en fut affligé, et pour mourir en paix, il dit à l'archevêque d'Astracan: « Allez, ne vous attristez pas; ne voyez-vous » pas que je vous crois infaillible aussi ? » C'est du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moscou; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite sur les vivants et sur les mourants.

CHAPITRE XXII.

Défense d'un Général d'armée attaqué par des cuistres (1).

Après avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble désir de venger celle de Bélisaire. Ce n'est pas que je croie Bélisaire exempt des faiblesses humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé Bazin avait été trop goguenard; et j'ai quelque pente à croire que Bélisaire fut très ambitieux, grand pillard, et quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit et tantôt maladroit, ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome Silvérius, fils de l'évê-

(1) *Voyez* les deux ouvrages intitulés *Anecdotes sur Bélisaire*, tome Ier des *Facéties et Mélanges littéraires*.

que de Rome Hormisdas, avait acheté sa papauté du roi des Goths Théodat. Il sait que Bélisaire, se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simarre épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, et l'envoya en prison à Patare en Licie. Il sait que ce même Bélisaire vendit la papauté à un sous-diacre nommé Vigile, pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre; et qu'à la fin le sage Justinien fit mourir le bon pape Silvère dans l'île Palmaria. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

Justinien et Bélisaire avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout l'empire. La plus grande faute de Bélisaire, à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. Justinien son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre; et cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par son fripon Trébonien. Il était d'ailleurs poltron et vain, avare et prodigue, défiant et sanguinaire; mais il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de Théodora; et Bélisaire voulut faire assassiner l'amant d'Antonine. On accuse aussi Bélisaire de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux Bélisaire, qui n'était pas si aveugle que le vieux Justinien, lui donna sur la fin de sa vie de très bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un Grec très ingénieux, et qui avait conservé le véritable

goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de Bélisaire avec Justinien. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation surtout enchanta tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que Justinien était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer, par un édit, en 564, que le corps de Jésus-Christ avait été impassible et incorruptible, et qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans l'autre monde, et persécutés dans celui-ci; et pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Constantinople et plusieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape Silvère.

C'est à ce sujet que Bélisaire fait à l'empereur de très sages remontrances..... Il lui dit qu'il ne faut pas damner si légèrement son prochain, encore moins le persécuter; que Dieu est le père des hommes; que ceux qui sont en quelque façon ses images sur la terre (si on ose le dire) doivent imiter sa clémence, et qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Constantinople, sous prétexte que Jésus-Christ n'avait pas eu besoin de manger. Rien n'est plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable discours de Bélisaire. Je l'aime beaucoup mieux que sa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des sottises.

Les savants, il est vrai, pensent que ce discours n'est pas de lui, qu'il ne parlait pas si bien, et qu'un homme qui avait mis le pape Silvère dans un cul de basse fosse, et vendu sa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence et de tolérance; ils soupçonnent que tout ce discours est de l'éloquent Grec Marmontelos qui le publia. Cela peut être; mais considérez, mon cher lecteur, que Bélisaire était vieux et malheureux: alors on change d'avis, on devient compatissant.

Il y avait alors quelques petits Grecs envieux, pédants, ignorants, et qui fesaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux, nommé Cogéos, eut l'impudence d'écrire contre Bélisaire, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis sa disgrâce était devenu dévot; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés, et même encore aujourd'hui les grands-visirs prennent le parti de la dévotion, quand, au lieu de les étrangler avec un cordon de soie, on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies; et plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de Bélisaire était très humaine; il croyait que Jésus-Christ était mort pour tous, et non pas pour plusieurs. Il disait à Justinien que Dieu voulait le bonheur de tous les hommes: et cela même tenait encore un peu du courtisan, car Justinien avait bien des péchés à se reprocher; et Bélisaire dans la

conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de Justinien et de Bélisaire suscitèrent donc quelques pédants qui écrivirent violemment contre la bonté de Dieu. Le folliculaire Cogéos entre autres s'écria dans sa brochure, page 63 : « Il n'y aura donc plus de réprouvés ! » Si fait, lui répondit-on, tu seras très réprouvé : console-toi, l'ami, sois réprouvé, toi et tes semblables, et sois sûr que tout Constantinople en rira. Ah ! cuistres de collége, que vous êtes loin de soupçonner ce qui se passe dans la bonne compagnie de Constantinople !

POST-SCRIPTUM.

DÉFENSE D'UN JARDINIER.

Le même Cogéos attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, et l'accusa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : « Notre religion avec toute sa révélation n'est et ne » peut être que la religion naturelle perfection- » née. »

Voyez, mon cher lecteur, la malignité et la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourrissait les pauvres des légumes qu'il avait semés ; et qui pendant l'hiver s'amusait à écrire pour édifier son prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules et presque impies, *avec toute sa révélation* (une telle expression est toujours méprisante) : cet hom-

me *avec tout son latin*, ce critique *avec tout son fatras*. Il n'y a pas un seul mot dans ce passage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies; et dans la dernière édition de 1764, page 252, ainsi que dans toutes les autres éditions, on trouve le passage que Cogéos ou Cogé a si lâchement falsifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidèlement traduit du grec.

« Celui qui pense que Dieu a daigné mettre un » rapport entre lui et les hommes, qu'il les a faits » libres, capables du bien et du mal; et qu'il leur a » donné à tous ce bon sens qui est l'instinct de » l'homme, et sur lequel est fondée la loi naturelle; » celui-là sans doute a une religion beaucoup meil- » leure que toutes les sectes qui sont hors de notre » Église: car toutes ces sectes sont fausses, et la loi » naturelle est vraie. Notre religion révélée n'est » même, et ne pouvait être que cette loi naturelle » perfectionnée. Ainsi le théisme est le bon sens » qui n'est pas encore instruit de la révélation, et » les autres religions sont le bon sens perverti par » la superstition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople et de plusieurs évêques; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce Cogé osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, et faire condamner Bélisaire? N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains? faut-il encore être faussaire? Ne savais-tu pas, ô Cogé! quels châtiments étaient

ordonnés pour les crimes de faux? Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les instituts de Justinien au titre *de publicis judiciis*, et la loi *Cornelia ?*

Ami Cogé, la falsification est comme la polygamie; *c'est un cas, un cas pendable.*

Écoute, misérable; vois combien je suis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puissent intéresser les doctes: de la formation du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Égypte, des Juifs, des montagnes, et de Ninon. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique; et moi aussi. Réjouissez-vous, et laissez ergoter les pédants. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit Salomon, que de vivre avec son amie, et de se réjouir dans ses œuvres.

FIN DE LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

FRAGMENTS

HISTORIQUES

SUR

L'INDE, SUR LE GÉNÉRAL LALLI,

ET

SUR PLUSIEURS AUTRES SUJETS.

Impiger extremos curris mercator ad Indos,
Per mare, pauperiem fugiens, per saxa, per ignes.

Horat. Epist. lib. I.

FRAGMENTS

SUR QUELQUES RÉVOLUTIONS DANS L'INDE, ET SUR LA MORT DU COMTE DE LALLI.

ARTICLE PREMIER. Tableau historique du commerce de l'Inde.

Dès que l'Inde fut un peu connue des barbares de l'occident et du nord, elle fut l'objet de leur cupidité, et le fut encore davantage quand ces barbares, devenus policés et industrieux, se firent de nouveaux besoins.

On sait assez qu'à peine on eut passé les mers qui entourent le midi et l'orient de l'Afrique, on combattit vingt peuples de l'Inde, dont auparavant on ignorait l'existence. Les Albuquerques et leurs successeurs ne purent parvenir à fournir du poivre et des toiles en Europe que par le carnage.

Nos peuples européans ne découvrirent l'Amérique que pour la dévaster, et pour l'arroser de sang; moyennant quoi ils eurent du cacao, de l'indigo, du sucre, dont les cannes furent transportées d'Asie par les Européans dans les climats chauds de ce nouveau monde; ils rapportèrent quelques autres denrées, et surtout le quinquina: mais ils y contractèrent une maladie aussi affreuse qu'elle est honteuse et universelle, et que cette écorce d'un arbre du Pérou ne guérissait pas.

A l'égard de l'or et de l'argent du Pérou et du Mexique, le public n'y gagna rien; puisqu'il est

absolument égal de se procurer les mêmes nécessités avec cent marcs ou avec un marc. Il serait même très avantageux au genre humain d'avoir peu de métaux qui servent de gages d'échange, parce qu'alors le commerce est bien plus facile: cette vérité est démontrée en rigueur. Les premiers possesseurs des mines sont, à la vérité, réellement plus riches d'abord que les autres, ayant plus de gages d'échange dans leurs mains; mais les autres peuples aussitôt leur vendent leurs denrées à proportion; en très peu de temps l'égalité s'établit, et enfin le peuple le plus industrieux devient en effet le plus riche (1).

Personne n'ignore quel vaste et malheureux empire les rois d'Espagne acquirent aux deux extrémités du monde, sans sortir de leur palais; combien l'Espagne fit passer d'or, d'argent, de marchandises précieuses en Europe, sans en devenir plus opulente; et à quel point elle étendit sa domination en se dépeuplant.

L'histoire des grands établissements hollandais dans l'Inde est connue, de même que celle des

(1) Les mines ont une valeur réelle pour le propriétaire, comme toutes les autres productions; mais leur valeur baisse à mesure que les métaux qu'on en tire deviennent communs, ce qui arrive toutes les fois que les mines en fournissent plus qu'on n'en consomme.

Observons aussi que les métaux précieux qui sont si propres à servir, non de signes de valeur, comme on l'a dit trop souvent, mais de valeur connue, sont en même temps des denrées très utiles. Il serait très avantageux pour l'humanité en général que l'argent et l'or surtout fussent très communs. (*Edit. de Kehl.*)

colonies anglaises qui s'étendent aujourd'hui de la Jamaïque à la baie d'Hudson, c'est-à-dire, depuis le voisinage du tropique jusqu'à celui du pôle.

Les Français, qui sont venus tard au partage des Deux-Mondes, ont perdu à la guerre de 1756 et à la paix tout ce qu'ils avaient acquis dans la terre ferme de l'Amérique septentrionale; où ils possédaient environ quinze cents lieues en longueur, et environ sept à huit cents en largeur. Cet immense et misérable pays était très à charge à l'état, et sa perte a été encore plus funeste.

Presque tous ces vastes domaines, ces établissements dispendieux, toutes ces guerres entreprises pour les maintenir, ont été le fruit de la mollesse de nos villes et de l'avidité des marchands, encore plus que de l'ambition des souverains.

C'est pour fournir aux tables des bourgeois de Paris, de Londres, et des autres grandes villes, plus d'épiceries qu'on n'en consommait autrefois aux tables des princes; c'est pour charger des simples citoyennes de plus de diamants que les reines n'en portaient à leur sacre; c'est pour infecter continuellement ses narines d'une poudre dégoûtante; pour s'abreuver, par fantaisie, de certaines liqueurs inutiles, inconnues à nos pères, qu'il s'est fait un commerce immense, toujours désavantageux aux trois quarts de l'Europe; et c'est pour soutenir ce commerce que les puissances se sont fait des guerres dans lesquelles le premier coup de canon tiré dans nos climats met le feu à toutes les batteries en Amérique et au fond de l'Asie. On s'est toujours plaint des impôts, et souvent avec la plus juste rai-

son; mais nous n'avons jamais réfléchi que le plus grand et le plus rude des impôts est celui que nous imposons sur nous-mêmes par nos nouvelles délicatesses qui sont devenues des besoins, et qui sont en effet un luxe ruineux, quoiqu'on ne leur ait point donné le nom de luxe.

Il est très vrai que depuis Vasco de Gama, qui doubla le premier la pointe de la terre des Hottentots, ce sont des marchands qui ont changé la face du monde.

Les Japonais, ayant éprouvé l'inquiétude turbulente et avide de quelques unes de nos nations européanes, ont été assez heureux et assez puissants pour leur fermer tous leurs ports, et pour n'admettre chaque année qu'un seul vaisseau d'un petit peuple qu'ils traitent avec une rigueur et un mépris (1) que ce petit peuple seul est capable de supporter, quoiqu'il soit très puissant dans l'Inde orientale.

Les habitants de la vaste presqu'île de l'Inde n'ont eu ni le pouvoir ni le bonheur de se mettre, comme les Japonais, à l'abri des invasions étrangères. Leurs provinces maritimes, sont, depuis plus de deux cents ans, le théâtre de nos guerres.

Les successeurs des brachmanes, de ces inventeurs de tant d'arts, de ces amateurs et de ces arbitres de la paix, sont devenus nos facteurs, nos négociateurs mercenaires. Nous avons désolé leur

(1) Il est très vrai que dans le commencement de la révolution de 1663 on obligea les Hollandais, comme les autres, à marcher sur le crucifix.

pays, nous l'avons engraissé de notre sang; nous avons montré combien nous les surpassons en courage et en méchanceté, et combien nous leur sommes inférieurs en sagesse. Nos nations d'Europe se sont détruites réciproquement dans cette même terre où nous n'allons chercher que de l'argent, et où les premiers Grecs ne voyageaient que pour s'instruire.

La compagnie des Indes hollandaise fesait déjà des progrès rapides, et celle d'Angleterre se formait, lorsqu'en 1604 le grand Henri accorda, malgré l'avis du duc de Sulli, le privilége exclusif du commerce dans les Indes à une compagnie de marchands plus intéressés que riches, et nullement capables de se soutenir par eux-mêmes. On ne leur donna qu'une lettre patente, et ils restèrent dans l'inaction.

Le cardinal de Richelieu créa, en 1642, une espèce de compagnie des Indes; mais elle fut ruinée en peu d'années. Ces tentatives semblèrent annoncer que le génie français n'était pas aussi propre à ces entreprises que le génie attentif et économe des Hollandais, et que l'esprit hardi, entreprenant et opiniâtre des Anglais.

Louis XIV, qui allait à la gloire et à l'avantage de sa nation par toutes les routes, fonda en 1664, par les soins de l'immortel Colbert, une compagnie des Indes puissante: il lui accorda les priviléges les plus étendus, et l'aida de quatre millions tirés de son épargne, lesquels en feraient environ huit d'aujourd'hui. Mais, d'année en année, le capital et le crédit de la compagnie dépérirent. La mort de Col-

bert détruisit presque tout. La ville de Pondichéri, sur la côte de Coromandel, fut prise par les Hollandais en 1673. Une colonie établie à Madagascar fut entièrement ruinée.

Ce qui avait été la principale cause du dépérissement total de ce commerce, avant la perte même de Pondichéri, était, à ce qu'on a cru, l'avidité de quelques administrateurs dans l'Inde, leurs jalousies continuelles, l'intérêt particulier qui s'oppose toujours au bien général, et la vanité qui préfère, comme on disait autrefois, le paraître à l'être; défaut qu'on a souvent reproché à la nation.

Nous avons vu de nos yeux, en 1719, par quel étonnant prestige cette compagnie renaquit de ses cendres. Le système chimérique de Lass, qui bouleversa toutes les fortunes, et qui exposait la France aux plus grands malheurs, ranima pourtant l'esprit de commerce. On rebâtit l édifice de la compagnie des Indes avec les décombres de ce système. Elle parut d'abord aussi florissante que celle de Batavia ; mais elle ne le fut effectivement qu'en grands préparatifs, en magasins, en fortifications, en dépenses d'appareil, soit à Pondicheri, soit dans la ville et dans le port de Lorient en Bretagne, que le ministère de France lui concéda, et qui correspondait avec sa capitale de l'Inde. Elle eut une apparence imposante; mais de profit réel produit par le commerce, elle n'en fit jamais. Elle ne donna, pendant soixante ans, pas un seul dividende du débit de ses marchandises. Elle ne paya ni les actionnaires, ni aucune de ses dettes en France, que de neuf millions que le roi lui accordait par

année sur la ferme du tabac; de sorte qu'en effet ce fut toujours le roi qui paya pour elle.

Il y eut quelques officiers militaires de cette compagnie, quelques facteurs industrieux qui acquirent des richesses dans l'Inde: mais la compagnie se ruinait avec éclat, pendant que ces particuliers accumulaient quelques trésors. Il n'est guère dans la nature humaine de s'expatrier, de se transporter chez un peuple dont les mœurs contredisent en tout les nôtres, dont il est très difficile d'apprendre la langue, et impossible de la bien parler, d'exposer sa santé dans un climat pour lequel on n'est point né; enfin de servir la fortune des marchands de la capitale, sans avoir une forte envie de faire la sienne. Telle a été la source de plusieurs désastres.

Art. II. Commencements des premiers troubles de l'Inde, et des animosités entre les Compagnies française et anglaise.

Le commerce, ce premier lien des hommes, étant devenu un objet de guerre et un principe de dévastation, les premiers mandataires des compagnies anglaise et française, salariés par leurs commettants sous le nom de gouverneurs, furent bientôt des espèces de généraux d'armée: on les aurait pris dans l'Inde pour des princes; ils fesaient la guerre et la paix tantôt entre eux, tantôt avec les souverains de ces contrées.

Quiconque est un peu instruit, sait que le gouvernement du Mogol est depuis Gengis-kan, et probablement long-temps auparavant, un gouvernement féodal, tel à peu près que celui d'Allemagne, tel qu'il fut établi long-temps chez les Lombards,

chez les Espagnols et en Angleterre même, comme en France et dans presque tous les états de l'Europe : c'est l'ancienne administration de tous les conquérants scythes et tartares, qui ont vomi leurs inondations sur la terre. On ne conçoit pas comment l'auteur de l'Esprit des Lois a pu dire que « la » féodalité est un évènement arrivé une fois dans le » monde, et qui n'arrivera peut être jamais. » La féodalité n'est point un évènement; c'est une forme très ancienne, qui subsiste dans les trois quarts de notre hémisphère avec des administrations différentes. Le grand-mogol est semblable à l'empereur d'Allemagne. Les soubas sont les princes de l'Empire, devenus souverains, chacun dans ses provinces. Les nababs sont des possesseurs de grands arrière-fiefs. Ces soubas et ces nababs sont d'origine tartare, et de la religion musulmane. Les raïas, qui jouissent aussi de grands fiefs, sont pour la plupart d'origine indienne, et de l'ancienne religion des brames. Ces raïas possèdent des provinces moins considérables, et ont bien moins de pouvoir que les nababs et les soubas. C'est ce que nous confirment tous les mémoires venus de l'Inde.

Ces princes cherchaient à se détruire les uns les autres, et tout était en combustion dans ces pays, depuis l'année 1739 de notre ère, année mémorable dans laquelle le sha-nadir, ayant d'abord protégé l'empereur de la Perse son maître, et lui ayant ensuite arraché les yeux, vint ravager le nord de l'Inde, et se saisir de la personne même du grand-mogol. Nous parlerons en son lieu de cette grande révolution. Alors ce fut à qui se jetterait sur les pro-

vinces de ce vaste empire, qui se démembraient d'elles-mêmes. Tous ces vice-rois, soubas, nababs, se disputaient ces ruines; et ces princes si fiers, qui dédaignaient auparavant d'admettre les négociants français en leur présence, eurent recours à eux. Les compagnies des Indes française et anglaise, ou plutôt leurs agents, furent tour à tour les alliés et les ennemis de ces princes. Les Français eurent d'abord de brillants avantages sous le gouverneur Dupleix; mais bientôt après les Anglais en eurent de plus solides. Les Français ne purent affermir leur prospérité; et les Anglais ont abusé enfin de la leur. Voici le précis de ces évènements.

Art. III. Sommaire des actions de La Bourdonnais et de Dupleix.

Dans la guerre de 1741 pour la succession de la maison d'Autriche, guerre semblable en quelque sorte à celle de 1701 pour la succession d'Espagne, les Anglais prirent bientôt le parti de Marie-Thérèse. reine de Hongrie, depuis impératrice. Dès que la rupture entre la France et l'Angleterre éclata, il fallut se battre dans l'Amérique et dans l'Inde, selon l'usage.

Paris et Londres sont rivaux en Europe: Madrass et Pondichéri le sont encore plus dans l'Asie, parce que ces deux villes marchandes sont plus voisines, situées toutes deux dans la même province, nommée Arca ou Arcate, à quatre-vingt mille pas géométriques l'une de l'autre, fesant toutes deux le même commerce, divisées par la religion, par la jalousie, par l'intérêt et par une antipathie naturelle.

Cette gangrène, apportée d'Europe, s'augmente et se fortifie sur les côtes de l'Inde.

Nos Européans, qui vont mutuellement se détruire dans ces climats, ne le font jamais qu'avec de petits moyens. Leurs armées sont rarement de quinze cents hommes effectifs venus de France ou d'Angleterre; le reste est composé d'Indiens, qu'on appelle cépois ou cypais; et de noirs, anciens habitants des îles, transplantés depuis un temps immémorial dans le continent, ou achetés depuis peu dans l'Afrique. Ce peu de ressources donne souvent plus d'essor au génie. Des hommes entreprenants, qui auraient langui inconnus dans leur patrie, se placent et s'élèvent d'eux-mêmes dans ces pays lointains, où l'industrie est rare et nécessaire. Un de ces génies audacieux fut Mahé de La Bourdonnais, natif de Saint-Malo, le Duguay-Trouin de son temps, supérieur à Duguay-Trouin par l'intelligence, et égal en courage. Il avait été utile à la compagnie des Indes dans plus d'un voyage, et encore plus à lui-même. Un des directeurs lui demandant comment il avait bien mieux fait ses affaires que celles de sa compagnie? « C'est, répondit-il, parce » que j'ai suivi vos instructions dans tout ce qui » vous regarde, et que je n'ai écouté que les miennes dans mes intérêts. » Ayant été fait gouverneur de l'île de Bourbon par le roi, avec un plein pouvoir, quoiqu'au nom de la compagnie, il arma des vaisseaux à ses frais, forma des matelots, leva des soldats, les disciplina, fit un commerce avantageux à main armée; il créa, en un mot, l'île de Bourbon. Il fit plus; il dispersa une escadre anglaise

dans la mer de l'Inde; ce qui n'était jamais arrivé qu'à lui, et ce qu'on n'a pas revu depuis. Enfin il assiégea Madrass, et força cette ville importante à capituler.

Les ordres précis du ministère français étaient de ne garder aucune conquête en terre ferme: il obéit. Il permit aux vaincus de racheter leur ville pour environ neuf millions de France, et servit ainsi le roi son maître et la compagnie. Rien ne fut jamais dans ces contrées ni plus utile ni plus glorieux. On doit ajouter, pour l'honneur de la Bourdonnais, que dans cette expédition il se conduisit avec une politesse, une douceur, une magnanimité dont les Anglais firent l'éloge. Ils estimèrent et ils aimèrent leur vainqueur. Nous ne parlons que d'après des Anglais revenus de Madrass, qui n'avaient nul intérêt de nous déguiser la vérité. Quand les étrangers estiment un ennemi, il semble qu'ils avertissent ses compatriotes de lui rendre justice.

Le gouverneur de Pondichéri, Dupleix, réprouva cette capitulation; il osa la faire casser par une délibération du conseil de Pondichéri, et garda Madrass, malgré la foi des traités et les lois de toutes les nations. Il accusa La Bourdonnais d'infidélité; il le peignit à la cour de France et aux directeurs de la compagnie comme un prévaricateur qui avait exigé une rançon trop faible, et reçu de trop grands présents. Des directeurs, des actionnaires joignirent leurs plaintes à ces accusations. Les hommes en général ressemblent aux chiens qui hurlent quand ils entendent de loin d'autres chiens hurler.

Enfin les cris de Pondichéri ayant animé le mi-

nistère de Versailles, le vainqueur de Madrass, le seul qui dans cette guerre eût soutenu l'honneur du pavillon français, fut enfermé à la Bastille par lettre de cachet. Il languit dans cette prison pendant trois ans et demi, sans pouvoir jouir de la consolation de voir sa famille. Au bout de ce temps, les commissaires du conseil, qu'on lui donna pour juges, furent forcés, par l'évidence de la vérité, et par le respect pour ses grandes actions, de le déclarer innocent. M. Bertin, l'un de ses juges, depuis ministre d'état, fut principalement celui dont l'équité lui sauva la vie. Quelques ennemis que sa fortune, ses exploits et son mérite lui suscitaient encore, voulaient sa mort. Ils furent bientôt satisfaits; il mourut au sortir de sa prison, d'une maladie cruelle que cette prison lui avait causée. Ce fut la récompense du service mémorable rendu à sa patrie.

Le gouverneur Dupleix s'excusa dans ses mémoires sur des ordres secrets du ministère. Mais il n'avait pu recevoir à six mille lieues des ordres concernant une conquête qu'on venait de faire, et que le ministère de France n'avait jamais pu prévoir. Si ces ordres funestes avaient été donnés par prévoyance, ils étaient formellement contradictoires avec ceux que La Bourdonnais avait apportés. Le ministère aurait eu à se reprocher la perte de neuf millions dont on priva la France en violant la capitulation, mais surtout le cruel traitement dont il paya le génie, la valeur et la magnanimité de La Bourdonnais.

M. Dupleix répara depuis sa faute affreuse et ce malheur public, en défendant Pondichéri pendant

quarante-deux jours de tranchée ouverte contre deux amiraux anglais soutenus des troupes d'un nabab du pays. Il servit de général, d'ingénieur, d'artilleur, de munitionnaire; ses soins, son activité, son industrie et la valeur éclairée de M. de Bussy, officier distingué, sauvèrent la ville pour cette fois. M. de Bussy servait alors dans la troupe de la compagnie, qu'on nommait le bataillon de l'Inde. Il était venu de Paris chercher sur le rivage de Coromandel la gloire et la fortune. Il y trouva l'une et l'autre. La cour de France récompensa Dupleix, en le décorant du grand cordon rouge et du titre de marquis.

La faction française et l'anglaise, l'une ayant conservé la capitale de son commerce, l'autre ayant perdu la sienne, s'attachaient plus que jamais à ces nababs, à ces soubas dont nous avons parlé. Nous avons dit que l'empire était devenu une anarchie. Ces princes, étant toujours en guerre les uns contre les autres, se partageaient entre les Français et les Anglais; ce fut une suite de guerres civiles dans la presqu'île.

Nous n'entrerons point ici dans les détails de leurs entreprises; assez d'autres ont écrit les querelles, les perfidies des Nazerzingue, des Mouzaferzingue, leurs intrigues, leurs combats, leurs assassinats. On a les journaux des siéges de vingt places inconnues en Europe, mal fortifiées, mal attaquées et mal défendues; ce n'est pas là notre objet. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'action d'un officier français nommé de La Touche, qui, avec trois cents soldats seulement, pénétra la nuit

dans le camp d'un des plus grands princes de ces contrées, lui tua douze cents hommes, sans perdre plus de trois soldats, et dispersa par ce succès inouï une armée de près de soixante mille Indiens, renforcée de quelques troupes anglaises. Un tel évènement fait voir que les habitants de l'Inde ne sont guère plus difficiles à vaincre que ne l'étaient ceux du Mexique et du Pérou. Il nous montre combien la conquête de ce pays fut facile aux Tartares et à ceux qui l'avaient subjugué auparavant.

Les mœurs, les usages antiques se sont conservés dans ces contrées, ainsi que les habillements; tout y est le contraire de nous; la nature et l'art n'y sont point les mêmes. Parmi nous, après une grande bataille, les soldats vainqueurs n'ont pas un denier d'augmentation de paye; dans l'Inde, après un petit combat, les nababs donnaient des millions aux troupes d'Europe qui avaient pris leur parti. Chandazaëb, l'un des princes protégés par M. Dupleix, fit présent aux troupes d'environ deux cent mille francs, et d'une terre de neuf à dix mille livres de rente à leur commandant, le comte d'Auteuil. Le souba Mouzaferzingue, en une autre occasion, fit distribuer douze cent cinquante mille livres à la petite armée française, et en donna autant à la compagnie. M. Dupleix eut encore une pension de cent mille roupies (deux cent quarante mille livres de France), dont il ne jouit pas long temps: un ouvrier gagne trois sous par jour dans l'Inde: un grand a de quoi faire ces profusions.

Enfin le vice-gérent d'une compagnie marchande reçut du grand-mogol une patente de nabab. Les

Anglais lui ont soutenu que cette patente était supposée, que c'était une fraude de la vanité, pour en imposer aux nations de l'Europe dans l'Inde. Si le gouverneur français avait usé d'un tel artifice, il lui était commun avec plus d'un nabab et d'un souba. On achetait à la cour de Déli de ces faux diplômes, qu'on recevait ensuite en cérémonie par un homme aposté, soi-disant commissaire de l'empereur. Mais soit que le souba Mouzaferzingue et le nabab Chandazaëb, protecteurs et protégés de la compagnie française, eussent en effet obtenu pour le gouverneur de Pondichéri ce diplôme impérial, soit qu'il fût supposé, il en jouissait hautement. Voilà un agent d'une société marchande devenu souverain, ayant des souverains à ses ordres. Nous savons que souvent des Indiens le traitèrent de roi, et sa femme de reine. M. de Bussy, qui s'était signalé à la défense de Pondichéri, avait une dignité qui ne se peut mieux exprimer que par le titre de général de la cavalerie du grand-mogol. Il fesait la guerre et la paix avec les Marates, peuple guerrier que nous ferons connaître, qui vendait ses services tantôt aux Anglais, tantôt aux Français. Il affermissait sur leurs trônes des princes que M. Dupleix avait créés.

La reconnaissance fut proportionnée aux services. Les richesses ainsi que les honneurs en furent la récompense. Les plus grands seigneurs en Europe n'ont ni autant de pouvoir ni autant de splendeur; mais cette fortune et cet éclat passèrent en peu de temps. Les Anglais et leurs alliés battirent les troupes françaises en plus d'une occasion. Les sommes immenses données aux soldats par les sou-

bas et les nababs, étaient en partie dissipées par les débauches, et en partie perdues dans les combats; la caisse, les munitions, les provisions de Pondichéri épuisées.

La petite armée qui restait à la France était commandée par le major Lass, neveu de ce fameux Lass qui avait fait tant de mal au royaume, mais à qui l'on devait la compagnie des Indes. Ce jeune Écossais combattit contre les Anglais en brave homme; mais privé de secours et de vivres, son courage était inutile. Il mena le nabab Chandazaëb dans une île formée par des rivières, nommée Cheringam, appartenante aux brames. Il est peut être utile d'observer ici que les brames sont les souverains de cette île. Nous avons beaucoup de pareils exemples en Europe. On pourrait même assurer qu'il y en a eu dans toute la terre. Les brachmanes furent autrefois, dit-on, les premiers souverains de l'Inde. Les brames, leurs successeurs, ont conservé de bien faibles restes de leur ancienne puissance. Quoi qu'il en soit, la petite armée française commandée par un Écossais, et logée dans un monastère indien, n'avait ni vivres, ni argent pour en acheter. M. Lass nous a conservé la lettre par laquelle M. Dupleix lui ordonnait de prendre de force tout ce qui lui conviendrait dans le couvent des brames. Il ne restait que deux ornements réputés sacrés; c'étaient deux chevaux sculptés, couverts de lames d'argent: on les prit, on les vendit, et les brames ne murmurèrent pas; ils ne firent aucune représentation. Mais le produit de cette vente ne put empêcher la troupe française de se

rendre prisonnière de guerre aux Anglais. Ils se saisirent de ce nabab Chandazaëb, pour qui le major Lass combattait, et le nabab anglais, compétiteur de Chandazaëb, lui fit trancher la tête. M. Dupleix accusa de cette barbarie le colonel anglais Laurence, qui s'en défendit comme d'une imposture criante.

Pour le major Lass, relâché sur sa parole, et revenu à Pondichéri, le gouverneur le mit en prison, parce qu'il avait été aussi malheureux que brave. Il osa même lui faire un procès criminel qu'il n'osa pas achever.

Pondichéri restait dans la disette, dans l'abbattement et dans la crainte, tandis qu'on envoyait en France des médailles d'or frappées en l'honneur et au nom de son gouverneur. Il fut rappelé en 1753, partit en 1754, et vint à Paris désespéré. Il intenta un procès contre la compagnie. Il lui redemandait des millions qu'elle lui contestait, et qu'elle n'aurait pu payer si elle en avait été débitrice. Nous avons de lui un mémoire dans lequel il exhalait son dépit contre son successeur Godeheu, l'un des directeurs de la compagnie. M. Godeheu lui répondit, non sans aigreur. Les factums de ces deux négociants titrés sont plus volumineux que l'histoire d'Alexandre. Ces détails fastidieux de la faiblesse humaine sont feuilletés pendant quelques jours par ceux qui s'y intéressent, et sont oubliés bientôt pour de nouvelles querelles, à leur tour effacées par d'autres. Enfin Dupleix mourut du chagrin que lui causèrent sa grandeur, sa chute, et surtout la nécessité douloureuse de solliciter des juges après avoir régné.

Ainsi les deux grands rivaux qui s'étaient signalés dans l'Inde, La Bourdonnais et Dupleix, périrent l'un et l'autre à Paris par une mort triste et prématurée.

Ceux qui étaient par leurs lumières en droit de décider de leur mérite, disaient que La Bourdonnais avait les qualités d'un marin et d'un guerrier, et Dupleix celles d'un prince entreprenant et politique. C'est ainsi qu'en parle un auteur anglais qui a écrit les guerres des deux compagnies jusqu'en 1755.

M. Godeheu était un négociant sage et pacifique, autant que son prédécesseur avait été audacieux dans ses projets, et brillant dans son administration. Le premier n'avait pensé qu'à s'agrandir par la guerre; le second avait ordre de se maintenir par la paix, et de revenir rendre compte de sa gestion à la cour, lorsqu'un troisième gouverneur serait établi à Pondichéri.

Il fallait surtout ramener les esprits des Indiens irrités par des cruautés exercées sur quelques-uns de leurs compatriotes dépendants de la compagnie. Un Malabare, nommé Nama, banquier de La Bourdonnais, avait été jeté dans un cachot, pour n'avoir pas déposé contre lui. Un autre se plaignait des exactions qu'il avait éprouvées. Les enfants d'un autre Indien nommé de Mondamia, régisseur d'un canton voisin, ne cessèrent de demander justice de la mort de leur père, qu'on avait fait expirer dans les tortures pour tirer de lui de l'argent. Mille plaintes de cette nature rendaient le nom français odieux. Le nouveau gouverneur traita les Indiens

avec humanité, et ménagea un accommodement avec les Anglais. Lui et M. Saunders, alors gouverneur de Madrass, établirent une trève en 1755, et firent une paix conditionnelle. Le premier article était que l'un et l'autre comptoirs renonceraient aux dignités indiennes; les autres articles portaient des règlements pour un commerce pacifique.

La trève ne fut pas exactement observée. Il y a toujours des subalternes qui veulent tout brouiller pour se rendre nécessaires. D'ailleurs on prévoyait dès le commencement de 1756 une nouvelle guerre en Europe: il fallait s'y préparer. On a prétendu que, dans cet intervalle, l'avidité de quelques particuliers glanait dans le champ du public, devenu stérile pour la compagnie; et que la colonie de Pondichéri ressemblait à un mourant dont on pille les meubles avant qu'il soit expiré.

ART. IV. Envoi du comte de Lalli dans l'Inde. Quel était ce général; quels étaient ses services avant cette expédition.

POUR arrêter ces abus, et pour prévenir les entreprises des Anglais encore plus à craindre, le roi de France envoya dans l'Inde de l'argent et des troupes. La France et l'Angleterre recommençaient alors cette guerre de 1756, dont le prétexte était un ancien traité de paix fort mal fait. Les ministres avaient oublié dans ce traité de spécifier les limites de l'Acadie, misérable pays glacé vers le Canada. Puisqu'on se battait dans ces déserts septentrionaux de l'Amérique, il fallait bien aller s'égorger aussi dans la zone torride en Asie. Le ministère de France nomma pour cette entreprise le comte de

Lalli. C'était un gentilhomme irlandais dont les ancêtres suivirent en France la fortune des Stuarts, maison la plus malheureuse de toutes celles qui ont porté une couronne. Cet officier était un des plus braves et des plus attachés que le roi de France eût à son service. Il fit des actions de valeur dont ce monarque fut témoin à la bataille de Fontenoi. Il sut qu'il portait une haine irréconciliable aux Anglais; qu'il avait dit aux soldats de son régiment: « Marchez contre les ennemis de la France » et les vôtres; ne tirez que quand vous aurez la » pointe de vos baïonnettes sur leur ventre; » qu'il en avait blessé plusieurs de sa main; et que, malgré cette haine, il les avait tous secourus après l'action. Tant de courage et de générosité touchèrent le roi; il le fit brigadier sur le champ de bataille. Lalli était déjà colonel d'un régiment de son nom.

Dans le temps même où Louis XV rassurait sa nation par cette victoire de Fontenoi, Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, tentait une entreprise inouïe qu'il avait cachée à Louis XV lui-même. Il traversait le canal de Saint-George avec sept officiers seulement pour tout secours, quelques armes et deux mille louis d'or empruntés, dans le dessein d'aller soulever l'Écosse en sa faveur par sa seule présence, et de faire une nouvelle révolution dans la Grande-Bretagne. Il aborda au continent de l'Écosse, le 15 juin 1745, environ un mois après la bataille de Fontenoi. Cette entreprise qui finit si malheureusement, commença par des victoires inespérées. Le comte de Lalli fut le premier qui imagina de faire envoyer une armée de dix

mille Français à son secours. Il communiqua son idée au marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui la saisit avidement. Le comte d'Argenson, frère du marquis, et ministre de la guerre, la combattit, mais bientôt y consentit. Le duc de Richelieu fut nommé général de l'armée qui devait débarquer en Angleterre au commencement de l'année 1746. Les glaces retardèrent l'envoi des munitions et des canons qu'on transportait par les canaux de la Flandre française. L'entreprise échoua; mais le zèle de Lalli réussit beaucoup auprès du ministère, et son audace le fit juger capable d'exécuter de grandes entreprises. Celui qui écrit ces Mémoires en parle avec connaissance de cause: il travailla avec lui pendant un mois par ordre du ministre; il lui trouva un courage d'esprit opiniâtre, accompagné d'une douceur de mœurs que ses malheurs altérèrent depuis, et changèrent en une violence funeste.

Le comte de Lalli était décoré du grand-cordon de Saint-Louis, et lieutenant-général des armées, quand on l'envoya dans l'Inde. Les retardements qu'on éprouve toujours dans les plus petites entreprises, comme dans les grandes, ne permirent pas que l'escadre du comte d'Aché, qui devait porter le général et les secours à Pondichéri, mît à la voile du port de Brest avant le 20 février 1757.

Au lieu de trois millions que M. de Séchelles, contrôleur-général des finances, avait promis, M. de Moras son successeur n'en put donner que deux; et c'était beaucoup dans la crise où était alors la France.

De trois mille hommes qui devaient s'embarquer avec lui, on fut obligé d'en retrancher plus de mille; et le comte d'Aché n'eut dans son escadre que deux vaisseaux de guerre, au lieu de trois, et quelques vaisseaux de la compagnie des Indes.

Tandis que les deux généraux Lalli et d'Aché voguent vers le lieu de leur destination, il est nécessaire de faire connaître aux lecteurs qui veulent s'instruire, l'état de l'Inde dans cette conjoncture, et quelles étaient les possessions des nations de l'Europe dans ces contrées.

Art. V. État de l'Inde lorsque le général Lalli y fut envoyé.

Ce vaste pays, au-deçà et au-delà du Gange, contient quarante degrés en latitude, des îles Moluques aux limites de Cachemire et de la Grande-Boukarie, et quatre-vingt-dix degrés en longitude, des confins du Sablestan à ceux de la Chine; ce qui compose des états dont l'étendue entière surpasse dix fois celle de la France, et trente fois celle de l'Angleterre proprement dite. Mais cette Angleterre, qui domine aujourd'hui dans tout le Bengale, qui étend ses possessions en Amérique, du quatorzième degré jusque par delà le cercle polaire, qui a produit Locke et Newton, et enfin qui a conservé les avantages de la liberté avec ceux de la royauté, est, malgré tous ses abus, aussi supérieure aux peuples de l'Inde que la Grèce fut supérieure à la Perse du temps de Miltiade, d'Aristide et d'Alexandre. La partie sur laquelle le grand-mogol règne, ou plutôt semble régner, est sans contredit la plus grande, la plus peuplée, la plus fertile et la plus riche. C'est

dans la presqu'île en deçà du Gange que les Français et les Anglais se disputaient des épices, des mousselines, des toiles peintes, des parfums, des diamants, des perles, et qu'ils avaient osé faire la guerre aux souverains.

Ces souverains qui sont, comme nous l'avons déjà dit, les soubas, premiers seigneurs féodaux de l'empire, n'ont joui d une autorité indépendante qu'à la mort d'Aurengzeb, appelé le Grand, qui fut en effet le plus grand tyran de tous les princes de son temps, empoisonneur de son père, assassin de ses frères; et, pour comble d'horreur, dévot ou hypocrite, ou persuadé, comme tant de pervers de tous les temps et de tous les lieux, qu'on peut commettre impunément les plus grands crimes en les expiant par de légères démonstrations de pénitence et d'austérité.

Les provinces où règnent ces soubas, et où les nababs règnent sous eux dans leurs grands districts, se gouvernent très différemment des provinces septentrionales plus voisines de Déli, d'Agra et de Lahor, résidences des empereurs.

Nous avouons à regret qu'en voulant connaître la véritable histoire de cette nation, son gouvernement, sa religion et ses mœurs, nous n'avons trouvé aucun secours dans les compilations de nos auteurs français. Ni les écrivains qui ont transcrit des fables pour des libraires, ni nos missionnaires, ni nos voyageurs, ne nous ont presque jamais appris la vérité. Il y a long temps que nous osâmes réfuter ces auteurs sur le principal fondement du gouvernement de l'Inde. C'est un objet qui importe à tou-

tes les nations de la terre. Ils ont cru que l'empereur était le maître des biens de tous ses sujets, et que nul homme, depuis Cachemire jusqu'au cap de Comorin, n'avait de propriété. Bernier, tout philosophe qu'il était, l'écrivit au contrôleur-général Colbert. C'eût été une imprudence bien dangereuse de parler ainsi à l'administrateur des finances d'un roi absolu, si ce roi et ce ministre n'avaient pas été généreux et sages. Bernier se trompait, ainsi que l'Anglais Thomas Roé. Tous deux éblouis de la pompe du grand-mogol et de son despotisme, ils s'imaginèrent que toutes les terres lui appartenaient en propre, parce que ce sultan donnait des fiefs à vie. C'est précisément dire que le grand-maître de Malte est propriétaire de toutes les commanderies auxquelles il nomme en Europe; c'est dire que les rois de France et d'Espagne sont les propriétaires de toutes les terres dont ils donnent les gouvernements, et que tous les bénéfices ecclésiastiques sont leur domaine. Cette même erreur, préjudiciable au genre humain, a été cent fois répétée sur le gouvernement turc, et a été puisée dans la même source. On a confondu des timares et des deszaïm, bénéfices militaires donnés et repris par le grand-seigneur, avec les biens de patrimoine. C'est assez qu'un moine grec l'ait dit le premier pour que cent écrivains l'aient répété.

Dans notre désir sincère de trouver la vérité et d'être un peu utile, nous avons cru ne pouvoir mieux faire, pour constater l'état présent de l'Inde, que de nous en rapporter à M. Holwell, qui a demeuré si long-temps dans le Bengale, et qui a non-

seulement possédé la langue du pays, mais encore celle des anciens brames; de consulter M. Dow, qui a écrit les révolutions dont il a été témoin, et surtout d'en croire ce brave officier, M. Scrafton, qui joint l'amour des lettres à la franchise, et qui a tant servi aux conquêtes du lord Clive. Voici les propres paroles de ce digne citoyen; elles sont décisives.

« Je vois avec surprise tant d'auteurs assurer » que les possessions de terres ne sont point héré- » ditaires dans ce pays, et que l'empereur est l'hé- » ritier universel. Il est vrai qu'il n'y a point d'actes » de parlement dans l'Inde, point de pouvoir inter- » médiaire qui retienne légalement l'autorité impé- » riale dans ses limites; mais l'usage consacré et in- » variable de tous les tribunaux est que chacun hé- » rite de ses pères. Cette loi non écrite est plus » constamment observée qu'en aucun état monar- » chique. »

Osons ajouter que si les peuples étaient esclaves d'un seul homme (ce qu'on a prétendu, et ce qui est impossible), la terre du Mogol aurait été bientôt déserte. On y compte environ cent dix millions d'habitants. Les esclaves ne peuplent point ainsi. Voyez la Pologne: les cultivateurs, la plupart des bourgeois y ont été jusque ici serfs de glèbe, esclaves des nobles; aussi il y a tel noble dont la terre est entièrement dépeuplée.

Il faut distinguer dans le Mogol le peuple conquérant et le peuple soumis, encore plus qu'on ne distingue les Tartares et les Chinois: car les Tartares qui ont conquis l'Inde jusqu'aux confins des royau-

mes d'Ava et du Pégu ont conservé la religion musulmane, au lieu que les autres Tartares qui ont subjugué la Chine, ont adopté les lois et les mœurs des Chinois.

Tous les anciens habitants de l'Inde sont restés fidèles au culte et aux usages des brames, usages consacrés par le temps, et qui sont sans contredit ce qu'on connaît de plus ancien sur la terre.

Il reste encore dans cette partie de l'Inde quelques-uns de ces antiques monuments échappés aux ravages du temps et des révolutions; ils exerceront encore long-temps la curieuse sagacité des philosophes. La pagode de Shalembroum est de ce nombre; elle est située à deux lieues de la mer et à dix de Pondichéri; on la croit antérieure aux pyramides d'Égypte: les savants appuient cette opinion sur ce que les inscriptions de ce temple sont dans une langue plus ancienne que le hanscrit, qui aujourd'hui n'est presque plus entendu: or les premiers livres écrits dans la langue sacrée du hanscrit ont environ cinq mille ans d'antiquité, selon M. Holwell; donc, disent-ils, le monument de Shalembroum est beaucoup plus ancien que ces livres.

Mais c'est à Bénarès, sur le Gange, que sont les ouvrages les plus anciens des hommes, si on en veut croire les brames, qui exagèrent probablement. Les figures du lingam, et la vénération qu'on a pour elles dans ces temples, sont encore une preuve de l'antiquité la plus reculée. Ce lingam est l'origine du phall ou phallus des Égyptiens, et du priape des Grecs.

On prétend que ce symbole de la réparation du

genre humain ne put obtenir un culte que dans l'enfance du monde nouveau qui habitait en petit nombre les ruines de la terre. Il est probable qu'on ne put exposer ces figures aux yeux, et les révérer, que dans les temps d'une simplicité innocente qui, loin de rougir des bienfaits des dieux, osait les en remercier publiquement. Ce qui fut d'abord un sujet de culte devint ensuite un sujet de dérision, quand les mœurs furent plus raffinées. Peut-être en respectant dans les temples ce qui donne la vie, était-on plus religieux que nous ne le sommes aujourd'hui, en entrant dans nos églises, armés en pleine paix d'un fer qui n'est qu'un instrument d'homicide.

Le plus grand fruit qu'on peut retirer de ces longs et pénibles voyages, n'est ni d'aller tuer des Européans dans l'Inde, ni de voler des raïas qui ont volé les peuples, et de s'en faire donner l'absolution par un capucin transporté de Baïonne à la côte de Coromandel; c'est d'apprendre à ne pas juger du reste de la terre par son clocher.

Il y a encore une autre race de mahométans dans l'Inde, c'est celle des Arabes qui, environ deux cents ans après Mahomet, abordèrent à la côte de Malabar; ils subjuguèrent avec facilité cette contrée qui, depuis Goa jusqu'au cap Comorin, est un jardin de délices, habité alors par un peuple pacifique et innocent, incapable également de nuire et de se défendre. Ils franchirent les montagnes qui séparent la région de Coromandel de celle du Malabar, et qui sont la cause des moussons. C'est une chaîne de montagnes habitées aujourd'hui par les Marates.

Ces Arabes allèrent bientôt jusqu'à Déli, donnèrent une race de souverains à une grande partie de l'Inde. Cette race fut subjuguée par Tamerlan, ainsi que les naturels du pays. On croit qu'une partie de ces anciens Arabes s'établit alors dans la province du Candahar, et fut confondue avec les Tartares. Ce Candahar est l'ancien pays que les Grecs nommaient Parapomise, n'ayant jamais appelé aucun peuple par son nom. C'est par là qu'Alexandre entra dans l'Inde. Les orientaux prétendent qu'il fonda la ville de Candahar; ils disent que c'est une abréviation d'Alexandre, qu'ils ont appelé Iscandar. Nous observerons toujours que cet homme unique fonda plus de villes en sept ou huit ans que les autres conquérants n'en ont détruit; qu'il courait cependant de conquête en conquête, et qu'il était jeune.

C'est aussi par Candahar que passa, de nos jours, ce Nadir, berger, natif de Corassan, devenu roi de Perse, lorsque ayant ravagé sa patrie il vint ravager le nord de l'Inde.

Ces Arabes dont nous parlons aujourd'hui sont connus sous le nom de Patanes, parce qu'ils fondèrent la ville de Patna vers le Bengale.

Nos marchands d'Europe, très mal instruits, appelèrent indistinctement Maures tous ces peuples mahométans. Cette méprise vient de ce que les premiers que nous avions autrefois connus étaient ceux qui vinrent de Mauritanie conquérir l'Espagne, une partie des provinces méridionales de la France, et quelques contrées de l'Italie. Presque tous les peuples, depuis la Chine jusqu'à Rome, victorieux

et vaincus, voleurs et volés, se sont mêlés ensemble.

Nous appelons Gentous les vrais Indiens, de l'ancien mot Gentils, *Gentes*, dont les premiers chrétiens désignaient le reste de l'univers qui n'était pas de leur religion secrète. C'est ainsi que tous les noms de toutes les choses ont toujours changé. Les mœurs des conquérants ont changé de même: le climat de l'Inde les a presque tous énervés.

ART. VI. Des Gentous, et de leurs coutumes les plus remarquables.

Ces antiques Indiens, que nous nommons Gentous, sont dans le Mogol au nombre d'environ cent millions, à ce que M. Scrafton nous assure. Cette multitude est une fatale preuve que le grand nombre est facilement subjugué par le petit. Ces innombrables troupeaux de Gentous pacifiques, qui cédèrent leur liberté à quelques hordes de brigands, ne cédèrent pas pourtant leur religion et leurs usages. Ils ont conservé le culte antique de Brama. C'est, dit-on, parce que les mahométans ne se sont jamais souciés de diriger leurs âmes, et se sont contentés d'être leurs maîtres.

Leur quatre anciennes castes subsistent encore dans toute la rigueur de la loi qui les sépare les unes des autres, et dans toute la force des premiers préjugés, fortifiés par tant de siècles. On sait que la première est la caste des brames qui gouvernèrent autrefois l'empire; la seconde est des guerriers; la troisième est des agriculteurs, la quatrième des marchands: on ne compte point celle qu'on

nomme des *hallacores* ou des *parias*, chargés des plus vils offices: ils sont regardés comme impurs; ils se regardent eux-mêmes comme tels, et n'oseraient jamais manger avec un homme d'une autre tribu, ni le toucher, ni même s'approcher de lui.

Il est probable que l'institution de ces quatre castes fut imitée par les Égyptiens, parce qu'il est en effet très probable, ou plutôt certain que l'Égypte n'a pu être médiocrement peuplée et policée que long-temps après l'Inde. Il fallut des siècles pour dompter le Nil, pour le partager en canaux, pour élever des bâtiments au-dessus de ses inondations, tandis que la terre de l'Inde prodiguait à l'homme tous les secours nécessaires à la vie, ainsi que nous l'avons dit et prouvé ailleurs.

Les disputes élevées sur l'antiquité des peuples sont nées pour la plupart de l'ignorance, de l'orgueil et de l'oisiveté. Nous nous moquerions des oiseaux, s'ils prétendaient être formés avant les poissons; nous ririons des chevaux qui se vanteraient d'avoir inventé l'art de pâturer avant les bœufs.

Pour sentir tout le ridicule de nos querelles savantes sur les origines, remontons seulement aux conquêtes d'Alexandre, il n'y a pas loin; cette époque est d'hier en comparaison des anciens temps. Supposons que Callisthène eût dit aux brachmanes: Les Darius et les Madiés sont venus ravager votre beau pays, Alexandre n'est venu que pour se faire admirer, et moi je viens pour vous instruire; vos conquérants ôtèrent à quelques-uns de vos compatriotes une vie passagère, et je vous donne-

rai une vie éternelle; il ne s'agit que d'apprendre par cœur ce petit morceau d'histoire sans laquelle il n'y a aucune vérité sur la terre :

« Or le roi Xissutre était fils d'Ortiate, lequel fut » engendré par Anedaph qui fut engendré par Eve-» dor qui fut engendré par Megalar qui fut engen-» dré par Ameno, et Ameno par Amilar, et Amilar » par Alapar qui fut engendré par Alor qui ne fut » engendré par personne. »

» Or le dieu Cron étant apparu à Xissutre, fils » d'Ortiate, il lui dit: Xissutre, fils d'Ortiate, la » terre va être détruite par une inondation : écrivez » l'histoire du monde, afin qu'elle serve de témoi-» gnage quand il ne sera plus, et vous cacherez sous » terre votre histoire dans Cipara, la ville du soleil, » après quoi vous construirez un vaisseau de cinq » stades de longueur, et de deux stades de largeur, » et vous y entrerez vous et vos parents, et tous les » animaux; et Xissutre obéit, et il écrivit l'histoire, » et il la cacha sous terre dans la ville de Cipara; et » la terre, c'est-à-dire la Thrace, dont Xissutre était » roi, fut submergée.

» Et quand les eaux se furent retirées, Xissutre » lâcha deux colombes pour voir si les eaux étaient » retirées; et son vaisseau se reposa sur la monta-» gne d'Ararat en Arménie, etc. »

Voilà pourtant ce que Bérose le Chaldéen raconte, au mépris de nos livres sacrés, et en quoi il diffère absolument de Sanchoniathon le Phénicien qui diffère d'Orphée le Thracien qui diffère d'Hésiode le Grec qui diffère de tous les autres peuples.

C'est ainsi que la terre a été inondée de fables:

mais au lieu de se quereller, et même de s'égorger pour ces fables, il vaut mieux s'en tenir à celles d'Ésope, qui enseignent une morale sur laquelle il n'y eut jamais de dispute.

La manie des chimères a été poussée jusqu'à faire semblant de croire que les Chinois sont une colonie d'Égyptiens, quoiqu'en effet il n'y ait pas plus de rapport entre ces deux peuples qu'entre les Hottentots et les Lapons, entre les Allemands et les Hurons. Cette prétention ridicule a été entièrement confondue par le père Parennin, l'homme le plus savant et le plus sage de tous ceux que la folie envoya à la Chine, et qui, ayant demeuré trente ans à Pékin, était plus en état que personne de réfuter les nouvelles fables de notre Europe.

Cette puérile idée que les Égyptiens allèrent enseigner aux Chinois à lire et à écrire, vient de se renouveler encore; et par qui? par ce même jésuite Néedham, qui croyait avoir fait des anguilles avec du jus de mouton et du seigle ergoté. Il induisit en erreur de grands philosophes; ceux-ci trouvèrent par leurs calculs, que si de mauvais seigle produisait des anguilles, de beau froment produirait infailliblement des hommes (1).

Le jésuite Néedham, qui connaît toutes les dialectes égyptiennes et chinoises, comme il connaît la nature, vient de faire encore un petit livre, pour répéter que les Chinois descendent des Égyptiens, comme les Persans descendent de *Persée*, les Français de *Francus*, et les Bretons de *Britannicus*.

(1) Voyez dans la partie philosophique de cette édition une note des éditeurs sur ces expériences et sur les conséquences que l'on en peut tirer. (*Édit. de Kehl.*)

Après tout, ces inepties, qui dans notre siècle sont parvenues au dernier excès, ne font aucun mal à la société. Dieu nous garde des autres inepties pour lesquelles on se querelle, on s'injurie, on se calomnie, on arme les puissants et les sots qui sont si souvent de la même espèce, on s'attaque, on se tue! et les savants, qui sont persuadés qu'il faut casser les œufs par le gros bout, traînent aux échafauds les savants qui cassent les œufs par le petit bout.

ART. VII. Des Brames.

TOUTE la grandeur et toute la misère de l'esprit humain s'est déployée dans les anciens brachmanes, et dans les brames leurs successeurs. D'un côté, c'est la vertu persévérante, soutenue d'une abstinence rigoureuse ; une philosophie sublime, quoique fantastique, voilée par d'ingénieuses allégories; l'horreur de l'effusion du sang; la charité constante envers les hommes et les animaux. De l'autre côté, c'est la superstition la plus méprisable. Ce fanatisme, quoique tranquille, les a portés, depuis des siècles innombrables, à encourager le meurtre volontaire de tant de jeunes veuves qui se sont jetées dans les bûchers enflammés de leurs époux. Cet horrible excès de religion et de grandeur d'âme subsiste encore avec la fameuse profession de foi des brames, « que Dieu ne veut de nous que » la charité et les bonnes œuvres. » La terre entière est gouvernée par des contradictions.

M. Scrafton ajoute qu'ils sont persuadés que Dieu a voulu que les différentes nations eussent des cul-

tes différents. Cette persuasion pourrait conduire à l'indifférence; cependant ils ont l'enthousiasme de leur religion comme s'ils la croyaient la seule vraie, la seule donnée par Dieu même.

La plupart d'entre eux vivent dans une molle apathie. Leur grande maxime, tirée de leurs anciens livres, est « qu'il vaut mieux s'asseoir que de mar» cher, se coucher que de s'asseoir, dormir que de » veiller, et mourir que de vivre. » On en voit pourtant beaucoup sur la côte de Coromandel qui sortent de cette léthargie pour se jeter dans la vie active. Les uns prennent parti pour les Français, les autres pour les Anglais; ils apprennent les langues de ces étrangers, leur servent d'interprètes et de courtiers. Il n'est guère de grand commerçant sur cette côte qui n'ait son brame, comme on a son banquier. En général on les trouve fidèles, mais fins et rusés. Ceux qui n'ont point eu de commerce avec les étrangers ont conservé, dit-on, la vertu pure qu'on attribue à leurs ancêtres.

M. Scrafton et d'autres ont vu entre les mains de quelques brames, des éphémérides composées par eux-mêmes, dans lesquelles les éclipses sont calculées pour plusieurs milliers d'années.

Le savant et judicieux M. Le Gentil dit qu'il a été étonné de la promptitude avec laquelle les brames fesaient en sa présence les plus longs calculs astronomiques. Il avoue qu'ils connaissent la précession des équinoxes de temps immémorial. Cependant il n'a vu que quelques brames du Tanjaour vers Pondichéri; il n'a point pénétré, comme M. Holwell, jusqu'à Bénarès, l'ancienne école des brachmanes;

il n'a point vu ces anciens livres que les brames modernes cachent soigneusement aux étrangers et à quiconque n'est pas initié à leurs mystères. M. Le Gentil n'a levé qu'un coin du voile sous lequel les savants brames se dérobent à la curiosité inquiète des Européans; mais il en a vu assez pour être convaincu que les sciences sont beaucoup plus anciennes dans l'Inde qu'à la Chine même. (1).

Ce savant homme ne croit point à leur généalogie; il la trouve très exagérée. La nôtre n'est-elle pas évidemment aussi fautive, quoique plus récente? Nous avons soixante et dix systèmes sur la supputation des temps; donc il y a soixante et neuf systèmes erronés, sans qu'on puisse deviner quel est le soixante et dixième véritable; et ce soixante et dixième inconnu est peut-être aussi faux que tous les autres.

Quoi qu'il en soit, il résulte invinciblement que malgré le détestable gouvernement de l'Inde, malgré les irruptions de tant d'étrangers avides, les brames ont encore des mathématiciens et des astronomes; mais en même temps ils ont tous le ridicule de l'astrologie judiciaire, et ils poussent cette extravagance aussi loin que les Chinois et les Persans. Celui qui écrit ces Mémoires a envoyé à la Bibiliothèque du roi le Cormoveidam, ancien commentaire du Veidam: il est rempli de prédictions pour tous les jours de l'année, et de préceptes religieux pour toutes les heures. Ne nous en étonnons

(1) Voyez les Mémoires de la Chine, rédigés par du Halde. Il y est dit que, dans le cabinet des antiques de l'empereur Cam-hi, les plus anciens monuments étaient indiens.

point : il n'y a pas deux cents ans que la même folie possédait tous nos princes, et que le même charlatanisme était affecté par nos astronomes. Il faut bien que les brames possesseurs de ces éphémérides soient très instruits. Ils sont philosophes et prêtres, comme les anciens brachmanes; ils disent que le peuple a besoin d'être trompé, et qu'il doit être ignorant. En conséquence, comme les premiers brachmanes marquèrent par les hiéroglyphes de la tête et de la queue du dragon les nœuds de la lune dans lesquels se font les éclipses, ils débitent que ces phénomènes sont causés par les efforts d'un dragon qui attaque la lune et le soleil. La même ineptie est adoptée à la Chine. On voit dans l'Inde des millions d'hommes et de femmes qui se plongent dans le Gange pendant la durée d'une éclipse, et qui font un bruit prodigieux avec des instruments de toute espèce pour faire lâcher prise au dragon. C'est ainsi, à peu près, que la terre a été long-temps gouvernée en tout genre.

Au reste, plus d'un brame a négocié avec des missionnaires pour les intérêts de la compagnie des Indes; mais il n'a jamais été question entre eux de religion.

D'autres missionnaires (il le faut repéter) se sont hâtés, en arrivant dans l'Inde, d'écrire que les brames adoraient le diable, mais que bientôt ils seraient tous convertis à la foi. On avoue que jamais ces moines d'Europe n'ont tenté seulement de convertir un seul brame, et que jamais aucun Indien n'adora le diable, qu'ils ne connaissaient pas. Les brames rigides ont conçu une horreur inexprima-

ble pour nos moines, quand ils les ont vus se nourrir de chair, boire du vin, et tenir à leurs genoux de jeunes filles dans la confession. Si leurs usages ont été regardés par nous comme des idolâtries ridicules (1), les nôtres leur ont paru des crimes.

Ce qui doit être plus étonnant pour nous, c'est que dans aucun livre des anciens brachmanes, non plus que dans ceux des Chinois, ni dans les fragments de Sanchoniathon, ni dans ceux de Bérose, ni dans l'Égyptien Manéthon, ni chez les Grecs, ni chez les Toscans, on ne trouve la moindre trace de l'histoire sacrée judaïque, qui est notre histoire sacrée. Pas un seul mot de Noé, que nous tenons pour le restaurateur du genre humain; pas un seul mot d'Adam qui en fut le père; rien de ses premiers descendants. Comment toutes les nations ont-elles perdu les titres de la grande famille? comment personne n'avait-il transmis à la postérité une seule action, un seul nom de ses ancêtres? pourquoi tant d'antiques nations les ont-elles ignorés, et pourquoi un petit peuple nouveau les a-t-il connus? Ce-

(1) Un des grands missionnaires jésuites, nommé de Lalane, a écrit en 1709: « On ne peut douter que les brames ne » soient véritablement idolâtres, puisqu'ils adorent des dieux » étrangers. » (Tome X, page 14 des Lettres édifiantes.)

Et il dit (page 15): « Voici une de leurs prières que j'ai traduite mot pour mot: J'adore cet être qui n'est sujet ni au » changement ni à l'inquiétude, cet être dont la nature est in» visible, cet être dont la spiritualité n'admet aucune compo» sition de qualités, cet être qui est l'origine et la cause de » tous les êtres, et qui les surpasse tous en excellence, cet être » qui est le soutien de l'univers, et qui est la source de la tri» ple puissance. »

Voilà ce qu'un missionnaire appelle de l'idolâtrie.

prodige mériterait quelque attention, si l'on pouvait espérer de l'approfondir. L'Inde entière, la Chine, le Japon, la Tartarie, les trois quarts de l'Afrique, ne se doutent pas encore qu'il ait existé un Caïn, un Caïnan, un Jared, un Mathusalem qui vécut près de mille ans; et les autres nations ne se familiarisent avec ces noms que depuis Constantin. Mais ces questions, qui appartiennent à la philosophie, sont étrangères à l'histoire.

ART. VIII. Des Guerriers de l'Inde, et des dernières Révolutions.

Les Gentous en général ne paraissent pas plus faits pour la guerre, dans leur beau climat, et dans les principes de leur religion, que les Lapons dans leur zone glacée, et que les primitifs, nommés quakers, dans les principes qu'ils se sont faits. Nous avons vu que la race des vainqueurs mahométans n'a presque plus rien de tartare, et est devenue indienne avec le temps.

Ces descendants des conquérants de l'Inde, avec une armée innombrable, n'ont pu résister au Sha-Nadir, quand il est venu, en 1739, attaquer avec une armée de quarante mille brigands aguerris, du Candahar et de Perse, plus de six cent mille hommes que Mahmoud Sha lui opposait. M. Cambridge nous apprend ce que c'était que ces six cent mille guerriers. Chaque cavalier, accompagné de deux valets, portait une robe légère et traînante de soie. Les éléphants étaient parés comme pour une fête. Un nombre prodigieux de femmes suivait l'armée. Il y avait dans le camp autant de boutiques et de

marchandises de luxe que dans Déli. La seule vue de l'armée de Nadir dispersa cette pompe ridicule. Nadir mit Déli à feu et à sang; il emporta en Perse tous les trésors de ce puissant et misérable empereur, et le méprisa assez pour lui laisser sa couronne.

Quelques relations nous disent, et quelques compilateurs nous redisent, d'après ces relations, qu'un faquir arrêta le cheval de Nadir dans sa marche à Déli, et qu'il cria au prince: « Si tu es Dieu, » prends-nous pour victimes; si tu es homme, épar- » gne des hommes; » et que Nadir lui répondit: « Je ne suis point Dieu, mais celui que Dieu envoie » pour châtier les nations de la terre (1). »

Le trésor dont Nadir se contenta, et qui ne lui servit de rien, puisqu'il fut assassiné quelque temps après par son neveu, se montait, à ce qu'on nous assure, à plus de quinze cents millions, monnaie de France, selon la valeur numéraire présente de nos espèces. Que sont devenues ces richesses immenses? En quelques mains que de nouvelles rapines

(1) Un conte semblable a été fait sur Fernand Cortez, sur Tamerlan, sur Attila qui s'intitulait *flagellum Dei*, le fléau de Dieu, suivant la traduction des compilateurs modernes. Personne ne s'avisa jamais de s'appeler *fléau*. Les jésuites appelaient Pascal *porte d'enfer*; mais Pascal leur répond dans ses Provinciales que son nom n'est pas *porte d'enfer*. La plupart de ces aventures et de ces réponses, attribuées d'âge en âge à tant d'hommes célèbres, sortirent d'abord de l'imagination des auteurs qui voulurent égayer leurs romans, et sont répétées encore aujourd'hui par ceux qui écrivent des histoires sur des collections de gazettes. Tous ces bons mots prétendus, tous ces apophthegmes grossissent des *ana*. On peut s'en amuser, et non les croire.

en aient fait passer une partie, et quelles que soient les cavernes où l'avarice et la crainte enfouissent l'autre, la Perse et l'Inde ont été également les pays les plus malheureux de la terre; tant les hommes se sont toujours efforcés de changer en calamités effroyables tous les biens que la nature leur a faits. La Perse et l'Inde ne furent plus, depuis la victoire et la mort de Nadir, qu'une anarchie sanglante. C'étaient les mêmes torrents de révolutions.

Art. IX. Suite des Révolutions.

Un jeune valet persan, qui avait servi en qualité de porte-massue dans la maison de Sha-Nadir, se fit voleur de grand chemin, comme l'avait été son maître. Il eut avis d'un convoi de trois mille chameaux chargés d'armes, de vivres, et d'une grande partie de l'or emporté de Déli par les Persans. Il tua l'escorte, prit tout le convoi, leva des troupes, et s'empara d'un royaume entier au nord est de Déli (1). Ce royaume fesait autrefois une partie de la Bactriane; il confine d'un côté aux montagnes de la belle province de Cachemire, et de l'autre à Caboul.

Ce brigand, nommé Abdala, fut alors un grand prince, un héros; il marcha vers Déli en 1746, et ne se promit pas moins que de conquérir tout l'Indoustan. C'était précisément dans le temps que La Bourdonnais prenait Madrass.

Le vieux mogol Mahmoud, dont la destinée fut

(1) Ce royaume s'appelle Chisni. Nous n'avons trouvé ce nom ni dans les cartes de Vaugondi, ni dans nos dictionnaires; cependant il a existé, et il est aujourd'hui démembré.

d'être opprimé par des voleurs, soit rois, soit voulant l'être, envoya d'abord contre celui-ci son grand-visir, sous qui son petit fils Sha-Ahmed fit ses premières armes. On livra bataille aux portes de Déli : la victoire fut indécise; mais le grand-visir fut tué. On assure que les omras, commandants des troupes de l'empereur, étranglèrent leur maître, et firent courir le bruit qu'il s'était empoisonné lui-même.

Son petit-fils Sha-Ahmed lui succéda sur ce trône si chancelant; prince qu'on a peint brave, mais faible (1), voluptueux, indécis, inconstant, défiant, destiné à être plus malheureux que son grand-père. Un raïa, nommé Gasi, qui tantôt le secourut, et tantôt le trahit, le prit prisonnier et lui fit arracher les yeux. L'empereur mourut des suites de son supplice. Le raïa Gasi, ne pouvant se faire empereur, mit en sa place un descendant de Tamerlan : c'est Alumgir, qui n'a pas été plus heureux que les autres. Les omras, semblables aux agas des janissaires, veulent que la race de Tamerlan soit sur le

(1) Nous ne cherchons que le vrai, nous ne prétendons faire le portrait ni des princes ni des hommes d'état qui ont vécu à six mille lieues de nous, comme on s'avise tous les jours de nous tracer jusqu'aux plus petites nuances du caractère de quelques souverains qui régnaient il y a deux mille ans, et des ministres qui régnaient sous eux ou sur eux. Le charlatanisme qui s'étend partout varie ces tableaux en mille manières; on fait dire à ces hommes qu'on connaît si peu ce qu'ils n'ont jamais dit, on leur attribue des harangues qu'ils n'ont jamais prononcées, ainsi que des actions qu'ils n'ont jamais faites. Nous serions bien en peine de faire un vrai portrait des princes que nous avons vus de près, et on veut nous donner celui de Numa et de Tarquin!

trône, comme les Turcs ne veulent de sultan que de la race ottomane : il ne leur importe qui règne, incapable ou méchant, pourvu qu'il soit de la famille. Ils le déposent, ils lui arrachent les yeux, ils le tuent sur un trône qu'ils regardent comme sacré. C'est ainsi qu'ils en usent depuis Aurengzeb.

On peut juger si pendant ces orages les soubas, les nababs, les raias du midi de l'Inde se disputèrent les provinces envahies par eux ; et si les factions anglaises et françaises fesaient leurs efforts pour partager la proie.

Nous avons fait voir comment un faible détachement d'européans traînait au combat ou dissipait les armées de Gentous. Ces soldats de Visapour, d'Arcate, de Tanjaour, de Golconde, d'Orixa, du Bengale, depuis le cap de Comorin jusqu'au promontoire des Palmiers, et à l'embouchure du Gange, sont de mauvais soldats, sans doute : point de discipline militaire, point de patience dans les travaux, nul attachement à leurs chefs, uniquement occupés de leur paye, qui est toujours fort au-dessus du salaire des laboureurs et des ouvriers, par un usage directement contraire à celui de toute l'Europe. Ni eux, ni leurs officiers, ne s'inquiètent jamais de l'intérêt du prince qu'ils servent ; ils s'inquiètent seulement de la caisse de son trésorier. Mais enfin, Indiens contre Indiens vont aux coups, et leur force ou leur faiblesse est égale ; leurs corps, qui soutiennent rarement la fatigue, affrontent la mort. Les cailles se combattent et se tuent aussi-bien que les dogues.

Il faut excepter de ces faibles troupes les monta-

gnards, appelés Marates, qui tiennent un peu plus de la constitution robuste de tous les habitants des lieux escarpés. Ils ont plus de dureté, plus de courage et plus d'amour de la liberté, que les habitants de la plaine. Ces Marates sont précisément ce que furent les Suisses dans les guerres de Charles VIII et de Louis XII : quiconque les pouvait soudoyer était sûr de la victoire, et on payait chèrement leurs services. Ils se choisissent un chef auquel ils n'obéissent que pendant la guerre; et encore lui obéissent-ils très mal : les Européans ont appelé roi ce capitaine de brigands; tant on prodigue ce nom. On les vit armés tantôt pour les empereurs, et tantôt contre eux. Ils ont servi tour à tour nabab contre nabab, et Français contre Anglais.

Au reste, on ne doit pas croire que ces Gentous marates, quoique de la religion des brames, en observent les rites rigoureux : eux et presque tous les soldats mangent de la viande et du poisson; ils boivent même des liqueurs fortes, quand ils en trouvent. On accommode par tout pays sa religion avec ses passions.

Ces Marates empêchèrent Abdala de conquérir l'Inde. Il aurait été sans eux un Tamerlan, un Alexandre. Nous venons de voir le petit-fils de Mahmoud livré à la mort par un de ses sujets. Son successeur Alumgir éprouva les mêmes révolutions dans une courte vie, et finit par le même sort. Les Marates déclarés contre lui entrèrent dans Déli, et la saccagèrent pendant sept jours. Abdala revint encore augmenter la confusion et le désastre, en 1757. L'empereur Alumgir, tombé en démence,

gouverné et maltraité par son visir, implora la protection de cet Abdala même; le visir indigné mit en prison son maître, et bientôt après lui fit couper la tête. Cette dernière catastrophe arriva peu d'années après. Nos mémoires, qui s'accordent sur le fond, se contredisent sur les dates: mais qu'importe pour nous en quel mois, en quelle année, on ait tué dans l'Inde un mogol efféminé, tandis qu'on assassinait tant de souverains en Europe?

Cet amas de crimes et de malheurs qui se suivent sans interruption, dégoûte enfin le lecteur: leur nombre et l'éloignement des lieux diminuent la pitié que ces calamités inspirent.

ART. X. Description sommaire des côtes de la presqu'île où les Français et les Anglais ont commercé et fait la guerre.

APRÈS avoir fait voir quels étaient les empereurs, les grands, les peuples, les soldats, les prêtres avec qui le général Lalli avait à combattre et à négocier, il faut montrer en quel état se trouvait la fortune des Anglais auxquels on l'opposait, et commencer par donner quelque idée des établissements formés par tant de nations d'Europe sur les côtes occidentales et orientales de l'Inde.

Il est désagréable de ne point mettre ici une carte géographique sous les yeux du lecteur: nous n'en avons ni le temps ni la facilité; mais quiconque voudra lire avec fruit ces mémoires, pourra aisément en consulter une. S'il n'en a point, qu'il se figure toutes les côtes de la presqu'île de l'Inde couvertes d'établissements de marchands d'Europe, fondés par les concessions des naturels du pays, ou les armes à la main. Commencez par le nord-

ouest. Vous trouvez d'abord sur la côte la presqu'île de Cambaye, où l'on a prétendu que les hommes vivaient communément deux cents années. Si cela était, elle aurait cette eau d'immortalité qui a fait le sujet des romans de l'Asie, ou cette fontaine de Jouvence, connue dans les romans de l'Europe. Les Portugais y ont conservé *Diu* ou *Diou*, une de leurs anciennes conquêtes.

Au fond du golfe de Cambaye est Surate, ville immédiatement gouvernée par le grand-mogol, dans laquelle toutes les nations commerçantes de la terre avaient des comptoirs, et surtout les Arméniens, qui sont les facteurs de la Turquie, de la Perse et de l'Inde.

La côte de Malabar, proprement dite, commence par une petite île qui appartenait aux jésuites: elle porte encore leur nom; et, par un singulier contraste, l'île de Bombai qui suit est aux Anglais. Cette île de Bombai est le séjour le plus malsain de l'Inde et le plus incommode. C'est pourtant pour la conserver que les Anglais ont eu une guerre avec le nabab de Décan, qui affecte la souveraineté de ces côtes. Il faut bien qu'ils trouvent leur profit à garder un établissement si triste; et nous verrons comment ce poste a servi à une des plus étonnantes aventures qui aient jamais rendu le nom anglais respectable dans l'Inde.

Plus bas est la petite île de Goa. Tous les navigateurs disent qu'il n'y a point de plus beau port au monde: ceux de Naples et de Lisbonne ne sont ni plus grands ni plus commodes. La ville est encore un monument de la supériorité des Européans sur

les Indiens, ou plutôt du canon, que ces peuples ne connaissaient pas. Goa est malheureusement célèbre par son inquisition, également contraire à l'humanité et au commerce. Les moines portugais firent accroire que le peuple adorait le diable, et ce sont eux qui l'ont servi.

Descendez vers le sud, vous rencontrez Cananor, que les Hollandais ont enlevé aux Portugais qui l'avaient ravi aux propriétaires.

On trouve après cet ancien royaume de Calicut, qui coûtat tant de sang aux Portugais. Ce royaume est d'environ vingt de nos lieues en tous sens. Le souverain de ce pays s'intitulait *Zamorin*, roi des rois; et les rois ses vassaux possédaient chacun environ cinq à six lieues. C'était la place du plus grand commerce; ce ne l'est plus, les marchands ne fréquentent plus Calicut. Un Anglais, qui a long-temps voyagé sur toutes ces côtes, nous a confirmé que ce terrain est le plus agréable de l'Asie, et le climat le plus salubre; que tous les arbres y conservent un feuillage perpétuel; que la terre y est en tout temps couverte de fleurs et de fruits. Mais l'avidité humaine n'envoie pas les marchands dans l'Inde pour respirer un air doux, et pour cueillir des fleurs.

Un moine portugais écrivit autrefois que quand le roi de ce pays se marie, il prie d'abord les prêtres les plus jeunes de coucher avec sa femme; que toutes les dames et la reine elle même peuvent avoir chacune sept maris; que les enfants n'héritent point, mais les neveux; et qu'enfin tous les habitants y font de pompeux sacrifices au diable. Ces absurdités ridicules sont répétées dans vingt his-

toires, dans vingt livres de géographie, dans La Martinière lui-même. On s'indigne contre cette foule de compilateurs qui transcrivent de sang-froid tant d'inepties en tout genre, comme si ce n'était rien de tromper les hommes (1).

Nous regardons comme un devoir de redire ici que les premiers brachmanes, ayant inventé la sculpture, la peinture, les hiéroglyphes, ainsi que l'arithmétique et la géométrie, représentèrent la vertu sous l'emblème d'une femme à laquelle ils donnaient dix bras pour combattre dix monstres, qui sont les dix péchés auxquels les hommes sont le plus sujets. Ce sont ces figures allégoriques que

(1) Le fameux jésuite Tachard conte qu'on lui a dit que les dames nobles de Calicut peuvent avoir jusqu'à dix maris à la fois. (Tome III des Lettres édifiantes, page 158.) Montesquieu cite cette niaiserie, comme s'il citait un article de la coutume de Paris; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il rend raison de cette loi.

L'auteur de ces fragments, ayant, avec quelques amis, envoyé un vaisseau dans l'Inde, s'est informé soigneusement si cette loi étonnante existe dans le Calicut; on lui a répondu en haussant les épaules et en riant. En effet, comment imaginer que le peuple le plus policé de toute la côte de Malabar ait une coutume si contraire à celle de tous ses voisins, aux lois de sa religion et à la nature humaine? comment croire qu'un homme de qualité, un homme de guerre, puisse se résoudre à être le dixième favori de sa femme? à qui appartiendraient les enfants? quelle source abominable de querelles et de meurtres continuels! Il serait moins ridicule de dire qu'il y a une basse-cour où dix coqs se partagent tranquillement la jouissance d'une poule. Ce conte est aussi absurde que celui dont Hérodote amusait les Grecs, quand il leur disait que toutes les dames de Babylone étaient obligées d'aller au temple vendre leurs faveurs au premier étranger qui voulait les acheter. Un suppôt de l'université de Paris a voulu justifier cette sottise; il n'y a pas réussi.

des aumôniers de vaisseaux, ignorants, trompés et trompeurs, prenaient pour des statues de Satan et de Belzébuth, anciens noms persans qui jamais n'ont été connus dans la presqu'île (1). Mais que diraient les descendants de ces brachmanes premiers précepteurs du genre humain, s'ils avaient la curiosité de voir nos pays si long-temps barbares, comme nous avons la rage d'aller chez eux par avarice?

Tanor qui suit est encore appelé royaume par nos géographes: c'est une petite terre de quatre lieues sur deux, une maison de plaisance, située dans un lieu délicieux, où les voisins vont acheter quelques denrées précieuses.

Immédiatement après, est le royaume de Cranganor, à peu près de la même étendue. La plupart des relations peuplent cette côte d'autant de rois que nous voyons en Italie et en France de marquis sans marquisat, de comtes sans comté, et en Allemagne de barons sans baronnie.

Si Cranganor est un royaume, Coulan, qui est auprès, peut s'appeler un vaste empire; car il a environ douze lieues sur près de trois en largeur. Les Hollandais qui ont chassé les Portugais des capitales de ces états, ont établi dans Cranganor un comptoir dont ils ont fait une forteresse imprenable à tous ces monarques réunis. Ils font un commerce immense à Cranganor, qui est, dit-on, un jardin de délices.

En allant toujours au midi, sur le rivage de cette péninsule qui se resserre de plus en plus, les Hol-

(1) Voyez l'article *Brames*.

landais ont encore pris aux Portugais la forteresse qu'ils avaient dans le royaume de Cochin: petite province qui dépendait autrefois de ce roi des rois, zamorin de Calicut. Il y a près de trois siècles que ces souverains voient des marchands armés venus d'Europe s'établir dans leurs territoires, se chasser les uns les autres, et s'emparer tour à tour de tout le commerce du pays, sans que les habitants de trois cents lieues de côtes aient jamais pu y mettre obstacle.

Travancor est la dernière terre qui termine la presqu'île. On est surpris de la faiblesse des voyageurs et des missionnaires qui ont titré de royaume le petit pays de Travancor, aussi-bien que tous ces autres assemblages de riches bourgades que nous venons de parcourir. Pour peu que ces royaumes eussent occupé chacun cinquante lieues seulement le long de la côte, il y aurait plus de douze cents lieues depuis Surate jusqu'au cap Comorin; et si on avait converti la centième parti des Indiens, parmi lesquels il n'y a pas un chrétien, il y en aurait plus d'un million (1).

(1) Un jésuite, nommé Martin, raconte dans le cinquième volume des Lettres curieuses et édifiantes: que c'est une coutume vers Travancor de faire un fonds tous les ans pour le distribuer par le sort. « Un Indien, dit-il, fit vœu à saint Fran» çois Xavier de donner une somme aux jésuites, s'il gagnait » à cette espèce de lotterie. « Il eut le gros lot: il fit encore un vœu et eut le second lot « Cependant, ajoute le jésuite » Martin, cet Indien conserva, ainsi que tous ses compatriotes, » une horreur invincible pour la religion des Francs, qu'ils » appellent le *franguinisme*. » C'était un ingrat. Qu'on joigne; tous ces traits, dont les Lettres curieuses sont remplies, les miracles attribués à saint François Xavier, ses sermons dans

Avant de quitter le Malabar, quoiqu'il n'entre point du tout dans notre plan de faire l'histoire naturelle de ce pays délicieux, qu'on nous permette seulement d'admirer les cocotiers et l'arbre sensitif. On sait que les cocotiers fournissent à l'homme tout ce qui lui est nécessaire, nourriture et boisson agréable, vêtement, logement et meubles: c'est le plus beau présent de la nature. L'arbre sensitif, moins connu, produit des fruits qui s'enflent et qui bondissent sous la main qui les touche. Notre herbe sensitive, aussi inexplicable, a beaucoup moins de propriétés. Cet arbre, si nous en croyons quelques naturalistes, se reproduit de lui-même en quelque sens qu'on le coupe. On ne l'a point pourtant mis au rang des animaux zoophytes, comme Leuvenhoeck y a mis ces petits joncs, nommés polypes d'eau douce, qui croissent dans quelques marais, et sur lesquels on a débité tant de fables

tous les idiomes de l'Inde et du Japon, dès qu'il débarquait dans ces pays; les neuf morts ressuscités par lui, les deux vaisseaux dans lesquel il se trouva en même temps à cent lieues l'un de l'autre, et qu'il préserva de la tempête; son crucifix qui tomba dans la mer et qui lui fut rapporté par un cancre; et qu'on juge si une religion aussi sainte que la nôtre doit être continuellement mêlée de semblables contes.

Ce même Martin qui a pourtant demeuré long-temps dans l'Inde, ose dire qu'il y a un petit peuple nommé les Coleries, dont la loi est que dans leurs querelles et dans leurs procès, la partie adverse est obligée de faire tout ce que fait l'autre. Celle-ci se crève-t-elle un œil, celle-là est obligée de s'en arracher un. Si un Coleri égorge sa femme et la mange, son adversaire ausitôt assassine et mange la sienne. M. Orm, savant anglais, qui a vu beaucoup de ces Coleries, assure en propres mots que ces coutumes diaboliques sont absolument inconnues, et que le père Martin en a menti.

trop légèrement accréditées. On cherche du merveilleux, il est partout, puisque les moindres ouvrages de la nature sont incompréhensibles. Il n'est pas besoin d'ajouter des fables à ces mystères réels qui frappent nos yeux, et que nous foulons aux pieds (1).

ART. XI. Suite de la connaissance des côtes de l'Inde.

ENFIN, on double ce fameux cap de Comor ou Comorin, connu des anciens Romains dès le temps d'Auguste, et alors on est sur cette côte des Perles qu'on appelle la Pêcherie. C'est de là que les plongeurs indiens fournissaient des perles à l'orient et à l'occident. On en trouvait encore beaucoup lorsque les Portugais découvrirent et envahirent ce rivage, dans notre seizième siècle. Depuis ce temps-là, cette branche immense de commerce a diminué de jour en jour, soit que les mers plus orientales produisent aujourd'hui des perles d'une plus belle eau, soit que la matière qui les forme ait changé sur la plage de ce promontoire de l'Inde, comme tant de mines d'or, d'argent et de tous les métaux se sont épuisées dans tant de terres.

Vous allez alors un peu au nord du huitième degré de l'équateur où vous êtes, et vous voyez à votre droite la Trapobane ou Taprobane des anciens, nommée depuis par les Arabes l'île de Serindib, et enfin Ceylan. C'est assez, pour la faire connaître, de dire que le roi de Portugal, Emmanuel, demandant à un de ses capitaines de vaisseau, qui en reve-

(1) *Voyez* sur les polypes une note des éditeurs, partie philosophique de cette édition.

nait si elle méritait sa réputation, cet officier lui répondit : « J'y ai vu une mer semée de perles, des » rivages couverts d'ambre gris, des forêts d'ébène » et de cannelle, des montagnes de rubis, des » cavernes de cristal de roche, et je vous en ap- » porte dans mon vaisseau. » Quelle réponse! et il n'exagérait pas.

Les Hollandais n'ont pas manqué de chasser les Portugais de cette île des trésors. Il semblait que le Portugal n'eût entrepris tant de pénibles voyages, et conquis tant d'états au fond de l'Asie que pour les Hollandais. Ceux-ci s'étant rendus maîtres de toutes les côtes du Ceylan, en interdisent l'abord à tous les peuples. Ils ont fait le souverain de l'île leur tributaire; et il n'est jamais tombé dans l'esprit des raïas, des nababs et des soubas de l'Inde, de tenter seulement de les en déposséder.

Vous remontez de la côte de Malabar, que nous avons parcourue, à celles de Coromandel et de Bengale, théâtre des guerres entre les princes du pays, et entre la France et l'Angleterre.

Nous ne parlerons plus ici de monarques et de zamorins, rois des rois : mais de soubas, de nababs, de raïas. Cette côte de Coromandel est peuplée d'Européans, comme celle de Malabar. Ce sont d'abord les Hollandais à Négapatam qu'ils ont encore enlevé au Portugal, et dont ils ont fait, dit-on, une ville assez florissante.

Plus haut c'est Tranquebar, petit terrain que les Danois ont acheté, et où ils ont fondé une ville plus belle que Négapatam. Près de Tranquebar, les Français avaient le comptoir et le fort de Karical.

Les Anglais, au-dessus, celui de Goudelour et celui de Saint-David.

Tout près du fort Saint-David, dans une plaine aride et sans port, les Français ayant, comme les autres, acheté du souba de la province de Décan un petit territoire où ils bâtirent une loge, ils firent, avec le temps, de cette loge, une ville considérable: c'est Pondichéri dont nous avons déjà parlé. Ce n'était d'abord qu'un comptoir entouré d'une forte haie d'acacias, de palmiers, de cocotiers, d'aloès; et on appelait cette place la Haie des Limites.

A trente lieues au nord, est Madrass, comme nous l'avons vu, ce chef-lieu du grand commerce des Anglais. La ville est bâtie en partie des ruines de Méliapour; et cet ancien Méliapour avait été changé par les Portugais en Saint-Thomé, en l'honneur de saint Thomas-Didyme, apôtre. On trouve encore dans ces quartiers des restes de Syriens, nommés d'abord chrétiens de Thomas, parce qu'un Thomas, marchand de Syrie et nestorien, était venu s'y établir avec ses facteurs, au sixième siècle de notre ère. Bientôt après on ne douta pas que ce nestorien n'eût été saint Thomas-Didyme lui-même. On a vu partout des traditions, des croyances publiques, des monuments, des usages fondés sur de telles équivoques. Les Portugais croyaient que saint Thomas était venu à pied de Jérusalem à la côte de Coromandel, en qualité de charpentier, bâtir un palais magnifique pour le roi Gondafer. Le jésuite Tachard a vu, près de Madrass, l'ouverture que fit saint Thomas au milieu d'une montagne, pour s'échapper par ce trou des mains d'un brachmane qui

le poursuivait à grands coups de lance, quoique les brachmanes n'aient jamais donné de coups de lance à personne. Les chrétiens anglais et les chrétiens français se sont détruits, de nos jours, à coups de canon, sur ce même terrain que la nature ne semblait pas avoir fait pour eux. Du moins les prétendus chrétiens de saint Thomas étaient des marchands paisibles.

Plus loin est le petit fort de Paliacate, appartenant aux Hollandais. C'est de là qu'ils vont acheter des diamants dans la nababie de Golconde.

A cinquante lieues plus au nord, les Anglais et les Français se disputaient Mazulipatan, où se fabriquent les plus belles toiles peintes, et où toutes les nations commerçaient. M. Dupleix obtint du nabab cet établissement entier. On voit que des étrangers ont partagé tout ce rivage, et que les Indiens n'ont rien gardé pour eux sur leur propre territoire.

Quand on a franchi la côte de Coromandel, on est à la hauteur de la grande nababie de Golconde, où sont les plus grands objets de l'avarice, les mines de diamants. Les nababs avaient long-temps empêché les nations étrangères de se faire des établissements fixes dans cette province. Les facteurs anglais et hollandais y venaient d'abord acheter les diamants qu'ils vendaient en Europe.

Les Anglais possédaient au nord de Golconde la petite ville de Calcuta, bâtie par eux sur le Gange dans le Bengale, province qui passe pour la plus belle, la plus riche et la plus délicieuse contrée de l'univers. Pour les Français, ils avaient Chandernagor et un autre petit comptoir sur le Gange. C'est à

Chandernagor que M. Dupleix commença sa grande fortune, qu'il perdit depuis. Il y avait équipé pour son compte quinze vaisseaux qui allaient dans tous les ports de l'Asie, avant qu'il fût nommé gouverneur de Pondichéri.

Les Hollandais ont la ville d'Ougli, entre Calcuta et Chandernagor. Il est bien à remarquer que dans toutes ces dernières guerres qui ont bouleversé l'Inde, qui ont mis les Anglais sur le penchant de leur ruine, et qui ont détruit les Français, jamais les Hollandais n'ont pris ouvertement de parti : ils ne se sont point exposés; ils ont joui tranquillement des avantages de leur commerce, sans prétendre former des empires. Ils en possèdent un assez beau à Batavia. On les vit agir en grands guerriers contre les Espagnols et les Portugais; mais dans ces dernières guerres, ils se sont conduits en négociants habiles.

Observons surtout que, tant de peuples de l'Europe ayant de grands vaisseaux armés en guerre sur tous les rivages de l'Inde, il n'y a que les Indiens qui n'en aient point eu, si nous exceptons un seul pirate. Est-ce faiblesse et ignorance du gouvernement? est-ce mollesse, est-ce confiance dans la bonté de leurs vastes et fertiles terres qui n'ont aucun besoin de nos denrées ? C'est tout cela ensemble.

Art. XII. Ce qui se passait dans l'Inde avant l'arrivée du général Lalli. Histoire d'Angria; Anglais détruits dans le Bengale.

Ayant fait connaître, autant que nous l'avons pu dans ce précis, les côtes de l'Inde qui intéressent

les nations commerçantes de l'Europe et de l'Asie, commençons par rendre compte d'un service que les Anglais leur rendirent à toutes.

Il y a cent ans qu'un Marate, nommé Conogé Angria, qui avait commandé quelques barques de sa nation contre les barques de l'empereur des Indes, se fit pirate; et s'étant retranché vers Bombai, il pilla indifféremment ses compatriotes, ses voisins et tous les commerçants qui naviguaient dans cette mer. Il s'était aisément emparé sur cette côte de quelques petites îles qui ne sont que des rochers inabordables. Il en fortifia une en creusant des fossés dans le roc. Ses bastions étaient soutenus par des murs épais de dix à douze pieds, et garnis de canons. C'était là qu'il renfermait son butin. Son fils et son petit-fils continuèrent le même métier, et avec plus de succès. Une province entière, derrière Bombai, était soumise à ce dernier Angria. Mille vagabonds, Marates, Indiens, renégats, chrétiens, nègres, étaient venus augmenter cette république de brigands, presque semblable à celle d'Alger. Les Angria fesaient bien voir que la terre et la mer appartiennent à qui sait s'en rendre maître. Nous voyons tour à tour deux voleurs se former de grandes dominations au nord et au sud de l'Inde: l'un est Abdala, vers Caboul; l'autre Angria, vers Bombai. Et combien de grandes puissances n'ont pas eu d'autres commencements!

Il fallut que l'Angleterre armât consécutivement deux flottes contre ces nouveaux conquérants. L'amiral James, en 1755, commença cette guerre qui en effet en méritait le nom, et l'amiral Watson l'a-

cheva. Le capitaine Clive, depuis si célèbre, y signala ses talents militaires. Toutes les retraites de ces illustres voleurs furent prises l'une après l'autre. On trouva dans le rocher qui leur servait de capitale, des amas immenses de marchandises, deux cents canons, des arsenaux d'armes de toute espèce, la valeur de cent cinquante millions, monnaie de France, en or, en diamants, en perles, en aromates: ce qu'on rassemblerait à peine dans toute la côte de Coromandel et dans celle du Pérou, était caché dans ce rocher. Angria échappa. L'amiral Watson prit sa mère, sa femme et ses enfants prisonniers. Il les traita avec humanité, comme on peut bien le croire. Le plus jeune des enfants, entendant dire qu'on n'avait pu trouver Angria, se jeta au cou de l'amiral, et lui dit: « Ce sera donc » vous qui me servirez de père! » M. Watson se fit expliquer ces paroles par un interprète; elles l'attendrirent jusqu'aux larmes, et en effet il servit de père à toute la famille. Cette action et ce bonheur mémorables étaient compensés dans le chef-lieu des établissements anglais au Bengale par un désastre plus sensible.

Il s'éleva une querelle entre leur comptoir de Calcuta sur le Gange, et le souba du Bengale Ce prince crut que les Anglais avaient à Calcuta une garnison considérable, puisqu'ils l'avaient bravé. Cette ville ne renfermait pourtant qu'un conseil de marchands, et environ trois cents soldats. Le plus grand prince de l'Inde marcha contre eux avec soixante mille soldats, trois cents canons et trois cents éléphants.

Le gouverneur de Calcuta, nommé Drak, était bien différent du fameux amiral Drak. On a dit, on a écrit qu'il était de cette religion nazaréenne primitive, professée par ces respectables Pensylvaniens que nous connaissons sous le nom de quakers. Ces primitifs, dont la patrie est Philadelphie dans le Nouveau-Monde, et qui doivent faire rougir le nôtre, ont la même horreur du sang que les brames. Ils regardent la guerre comme un crime. Drak était un marchand très habile et un honnête homme: il avait jusque là caché sa religion: il se déclara, et le conseil le fit embarquer sur le Gange pour le mettre à couvert.

Qui croirait que les Mogols au premier assaut perdirent douze mille hommes? les relations l'ont assuré. Si le fait est vrai, rien ne peut mieux confirmer ce que nous avons tant dit de la supériorité de l'Europe. Mais on ne pouvait résister long-temps: la ville fut prise; tout fut mis aux fers. Il y eut parmi les captifs, cent quarante-six Anglais, officiers et facteurs, conduits dans une prison qu'on appelle le *trou noir*. Ils firent une funeste expérience des effets de l'air enfermé et échauffé, ou plutôt des vapeurs continuellement exhalées de tous les corps, et auxquelles on a donné le nom d'air et d'élément. Cent vingt-trois hommes en moururent en peu d'heures. Boërhaave (1), dans sa chimie, rapporte

(1) Les Hollandais écrivent et impriment *Bœr-have*; *œ* chez eux se prononce *ou*. Mais nous devons écrire suivant notre prononciation. On imprime tous les jours *Westphalie*, *Wirtemberg*, *Wirsbourg*; on ne sait pas que ce caractère *W* est l'*V* consonne des Allemands. Les Allemands prononcent Vestphalie, Virtemberg, Virsbourg.

un exemple plus singulier: c'est celui d'un homme qui tomba sur-le-champ en pourriture dans une raffinerie de sucre, à l'instant qu'on en eut fermé la porte. Ce pouvoir des vapeurs fait voir la nécessité des ventilateurs, surtout dans les climats chauds, et les dangers mortels qui menacent les corps humains, non-seulement dans les prisons, mais dans les spectacles où la foule est pressée, et surtout dans les églises où l'on a l'infâme coutume d'enterrer les morts, et dont il s'exhale une odeur pestilentielle (1).

M. Holwell, gouverneur en second de Calcuta, fut un de ceux qui échappèrent à cette contagion subite. On le mena lui et vingt-deux officiers de la factorerie mourants à Maxadabad, capitale du Bengale. Le souba eut pitié d'eux et leur fit ôter leurs fers. Holwell lui offrit une rançon. Le prince la refusa, en lui disant qu'il avait trop souffert, sans être encore obligé de payer sa liberté.

C'est ce même Holwell qui avait appris non-seulement la langue des brames modernes, mais encore celle des anciens brachmanes. C'est lui qui a écrit

(1) A Saulieu en Bourgogne, au mois de juin 1773, les enfants étant assemblés dans l'église au nombre de soixante, pour faire leur première communion, on s'avisa de creuser une fosse dans cette église pour y enterrer le soir même un cadavre: il s'éleva de la fosse, où étaient entassés d'anciens cadavres, une exhalaison si maligne, que le curé, le vicaire, quarante enfants et plusieurs paroissiens qui entraient alors, en moururent, si l'on en croit les papiers publics. Ce terrible avertissement de ne plus souiller les temples de corps morts sera-t-il encore inutile en France? C'était autrefois un sacrilége: jusqu'à quand cette horreur sera-t-elle un acte de piété?

depuis des Mémoires si précieux sur l'Indè, et qui a traduit des morceaux sublimes des premiers livres écrits dans la langue sacrée, plus anciens que ceux du Sanchoniathon de Phénicie, du Mercure de l'Égypte, et des premiers législateurs de la Chine. Les savants bramеs de Bénarès attribuent à ces livres environ cinq mille ans d'antiquité.

Nous saisissons avec reconnaissance cette occasion de rendre ce que nous devons à un homme qui n'a voyagé que pour s'instruire. Il nous a dévoilé ce qui était caché depuis tant de siècles; il a fait plus que les Pythagore et les Apollonius de Thiane. Nous exhortons quiconque veut s'instruire comme lui à lire attentivement les anciennes fables allégoriques, sources primitives de toutes les fables qui ont depuis tenu lieu de vérités en Perse, en Chaldée, en Égypte, en Grèce et chez les plus petites et les plus méprisables hordes, comme chez les plus grandes et les plus florissantes nations. Ces objets sont plus dignes de l'étude du sage (1) que

(1) Ce n'est pas que nous ayons une foi aveugle pour tout ce que nous débite M. Holwell; il ne faut l'avoir pour personne; mais enfin il nous a démontré que les Gangarides avaient écrit une mythologie, bonne ou mauvaise, il y a cinq mille ans, comme le savant et judicieux jésuite Parennin nous a démontré que les Chinois étaient réunis en corps de peuple vers ces temps-là. Et s'ils l'étaient alors, il fallait bien qu'ils le fussent auparavant: de grandes peuplades ne se forment pas en un jour. Ce n'est donc pas à nous, qui n'étions que des sauvages barbares quand ces peuples étaient policés et savants, à leur contester leur antiquité. Il se peut que dans la foule des révolutions qui ont dû tout changer sur la terre, l'Europe ait cultivé des arts et connu des sciences avant l'Asie; mais il n'en reste aucun vestige: et l'Asie est pleine d'anciens monuments.

ces querelles de quelques commis pour de la mousseline et des toiles peintes, dont nous serons obligés, malgré nous, de dire un mot dans le cours de cet ouvrage.

Pour revenir à cette révolution dans l'Inde, le souba, qui s'appelait Suraïa-Doula, était un Tartare d'origine. On disait qu'à l'exemple d'Aurengzeb, son dessein était de s'emparer de l'Inde entière: on ne peut douter qu'il ne fût très ambitieux, puisqu'il était à portée de l'être: on ajoute qu'il méprisait son empereur, faible et dur, inappliqué et sans courage: et qu'il haïssait également tous ces marchands étrangers qui venaient profiter des troubles de l'empire, et les augmenter. Dès qu'il eut pris le fort des Anglais, il menaça ceux des Hollandais et des Français: ils se rachetèrent pour des sommes d'argent, très modiques dans ce pays; les Français, pour environ six cent mille livres; les Hollandais, pour douze cent mille francs, parce qu'ils sont plus riches. Ce prince ne s'occupa point alors à les détruire. Il avait dans ses armées un rival de son ambition, son parent et parent du grand-mogol, plus à craindre pour lui qu'une société de marchands. Suraïa-Doula pensait d'ailleurs comme plus d'un visir turc, et plus d'un sultan de Constantinople, qui ont voulu chasser quelquefois tous les ambassadeurs des princes d'Europe et toutes leurs factoreries, mais qui leur ont fait payer chèrement le droit de résider en Turquie.

A peine eut-on reçu à Madrass la nouvelle du danger où les Anglais étaient sur le Gange, qu'on envoya par mer à leur secours tout ce qu'on put ramasser d'hommes portant les armes

M. de Bussy, qui était dans ces quartiers avec quelques troupes, profita de cette conjoncture; lui et M. Lass s'emparèrent de tous les comptoirs anglais par delà Mazulipatan, sur la côte de la grande province d'Orixa, entre celles de Golconde et de Bengale. Ce succès rendit quelques forces à la compagnie affaiblie, qui devait bientôt succomber.

Cependant l'amiral Watson et le colonel Clive, vainqueurs d'Angria, et libérateurs de toute la côte de Malabar, venaient aussi au Bengale par la mer de Coromandel. Ils apprirent dans leur route qu'il n'y avait plus de retour pour eux dans la ville de Calcuta qu'en combattant; et ils firent force de voiles. Ainsi la guerre fut partout en peu de temps, depuis Surate jusqu'aux bouches du Gange, dans un contour d'environ mille lieues, comme elle l'est si souvent en Europe entre tant de princes chrétiens, dont les intérêts se croisent et changent continuellement pour le malheur des hommes.

Quand l'amiral Watson et le colonel Clive arrivèrent à la rade de Calcuta, ils trouvèrent ce bon quaker, gouverneur de la ville, et ceux qui s'étaient sauvés avec lui, retirés dans des barques délabrées sur le Gange: on ne les avait point poursuivis. Le souba avait cent mille soldats, des canons, des éléphants, mais point de bateaux. Les Anglais, chassés de Calcuta, attendaient patiemment sur le Gange qu'on vînt de Madrass à leur secours; l'amiral leur donna des vivres dont ils manquaient. Le colonel, aidé des officiers de la flotte et des matelots qui grossissaient sa petite armée, courut affronter toutes les forces du souba; mais il ne rencontra

qu'un raïa, gouverneur de la ville, qui venait à lui à la tête d'un corps considérable: il le mit en fuite. Cet étrange gouverneur, au lieu de se retirer dans sa place, s'en alla porter l'alarme au camp de son prince, en lui disant que les Anglais qu'il avait rencontrés étaient d'une espèce bien différente de ceux qui avaient été pris dans Calcuta.

Le colonel Clive confirma le prince dans cette idée, en lui écrivant ces propres mots, si nous en croyons les Mémoires du temps et les papiers publics: « Un amiral anglais qui commande une flotte » invincible, et un soldat, dont le nom est assez » connu de vous, sont venus vous punir de vos » cruautés. Il vaut mieux pour vous nous faire satis» faction que d'attendre notre vengeance. » Il pouvait hasarder ce style audacieux et oriental. Le souba savait bien que son compétiteur, dont nous avons parlé, raïa très puissant dans son armée, et qu'il n'osait faire arrêter, négociait secrètement avec les Anglais. Il ne répondit à cette lettre qu'en livrant une bataille; elle fut indécise entre une armée d'environ quatre-vingt mille combattants et une d'environ quatre mille, moitié Anglais, moitié Cipayes. Alors on négocia, et ce fut à qui serait le plus adroit. Le souba rendit Calcuta et les prisonniers; mais il traitait sous main avec M. de Bussy; et le colonel, ou plutôt le général Clive traitait sourdement, de son côté, avec le rival du souba. Ce rival s'appelait Jaffer; il voulait perdre le souba son parent, et le détrôner. Le souba voulait perdre les Anglais par les Français ses nouveaux amis, pour exterminer ensuite ses amis mêmes. Voici les articles du traité

singulier que le prince mogol Jaffer signa dans sa tente:

« En présence de Dieu et de son prophète, je » jure d'observer cette convention tant que je vi- » vrai, moi, Jaffer, etc.

» Les ennemis des Anglais seront les miens, etc.

» Pour les indemniser de la perte que Levia-Oda » (1) leur a fait souffrir, je donnerai cent laks (c'est » vingt-quatre millions de nos livres).

» Pour les simples habitants, cinquante autres » laks (douze millions).

» Pour les Maures et les Gentous au service des » Anglais, vingt laks (quatre millions huit cent mille » livres).

» Pour les Arméniens qui trafiquent à Calcuta, » sept laks (seize cent quatre-vingt mille livres; le » tout fesant environ quarante-deux millions quatre » cent quatre-vingt mille livres).

» Je payerai comptant, sans délai, toutes ces » sommes, dès qu'on m'aura fait souba de ces pro- » vinces.

» L'amiral, le colonel, et quatre autres officiers » (qu'il nomme) pourront disposer de cet argent » comme il leur plaira. »

Cet article était stipulé pour les mettre à couvert de tout reproche.

Outre ces présents, le souba désigné par le colonel Clive, étendait prodigieusement les terres de la compagnie M. Dupleix n'avait pas, à beaucoup près, obtenu les mêmes avantages quand il créait des nababs.

(1) C'est le nom du général qui prit Calcuta.

On ne voit pas que les officiers anglais aient juré ce traité sur l'Évangile; peut-être ne s'en trouva-t-il point; et d'ailleurs c'était plutôt un billet au porteur qu'un traité.

Le Souba Suraïa-Doula, de son côté, envoyait des secours réels d'argent à MM. de Bussy et Lass, tandis que son rival ne donnait que des promesses. Il voulut faire tuer Jaffer, mais ce prince se fesait trop bien garder. L'un et l'autre, dans l'excès de leurs haines et de leurs défiances, se jurèrent sur l'Alcoran une amitié inviolable.

Le souba, trompé et voulant tromper, mena Jaffer contre la troupe anglaise, que nous n'osons appeler une armée. Enfin, le 30 juin 1756, la bataille décisive se donna entre lui et le colonel Clive. Le souba la perdit: on lui prit son canon, ses éléphants, son bagage, son artillerie. Jaffer était à la tête d'un camp séparé. Il ne combattit point; c'est la prudence des perfides. Si le souba était vainqueur, il s'unissait à lui; si les Anglais l'emportaient, il marchait avec eux. Les vainqueurs poursuivirent le souba; ils entrèrent après lui dans Maxadabad, sa capitale. Le souba s'enfuit, et fut errant misérablement pendant quelques jours. Le colonel Clive salua Jaffer souba de trois provinces, Bengale, Golconde et Orixa, qui composaient un des plus beaux royaumes de la terre.

Suraïa-Doula, ce prince détrôné, fuyait seul, sans secours, sans espérance. Il apprit qu'il y avait une grotte où vivait un saint faquir. (Ce sont des moines, des ermites mahométans.) Doula se réfugia dans la grotte de ce saint. Sa surprise fut extrême

quand il reconnut dans le faquir un fripon auquel il avait fait autrefois couper le nez et les deux oreilles. Le prince et le saint se réconcilièrent au moyen de quelque argent; mais pour en avoir davantage, le faquir dénonça le fugitif à son vainqueur. Doula fut pris, et condamné à la mort par Jaffer: ses prières et ses larmes ne le sauvèrent pas; il fut exécuté impitoyablement, après qu'on lui eut jeté de l'eau sur la tête, par une cérémonie bizarre établie de temps immémorial sur le bord du Gange, à l'eau duquel les peuples ont attribué de singulières propriétés. C'est une espèce de purification imitée depuis par les Égyptiens; c'est l'origine de l'eau lustrale chez les Grecs et chez les Romains, et d'une cérémonie pareille chez des peuples plus nouveaux. On trouva dans les papiers de ce malheureux prince toute sa correspondance avec MM. de Bussy et Lass.

C'est pendant le cours de cette expédition que le général Clive courut à la conquête de Chandernagor, le poste alors le plus important que les Français eussent dans l'Inde, rempli d'une quantité prodigieuse de marchandises, et défendu par cent soixante pièces de canon, cinq cents soldats français, et sept cents noirs.

Clive et Watson n'avaient que quatre cents hommes de plus; cependant au bout de cinq jours il fallut se rendre. La capitulation fut signée d'un côté par le général et l'amiral; et de l'autre par les préposés Fournier, Nicolas, la Potière et Caillot, le 23 mars 1757. Ces commissaires demandèrent que le vainqueur laissât les jésuites dans la ville: Clive répondit: « Les jésuites peuvent aller partout où

» ils voudront, hors chez nous.» Les marchandises qu'on trouva dans les magasins furent vendues cent vingt-cinq mille livres sterling (environ deux millions huit cent soixante mille francs). Tous les succès des Anglais dans cette partie de l'Inde furent dus principalement aux soins de ce célèbre Clive. Son nom fut respecté à la cour du grand-mogol, qui lui envoya un éléphant chargé de présents magnifiques, et une patente de raïa. Le roi d'Angleterre le créa pair en Irlande. C'est lui qui, dans les derniers débats qui s'élevèrent au sujet de la compagnie des Indes, répondit à ceux qui lui demandaient compte des millions qu'il avait ajoutés à sa gloire: « J'en ai » donné un à mon secrétaire, deux à mes amis, et » j'ai gardé le reste pour moi. » Dans une autre séance il dit: « Nul n'attaquera mon honneur im- » punément: mes juges doivent songer à garder le » leur. »

Presque tous les principaux agents de la compagnie anglaise en ont usé de même. Leurs profusions ont égalé leurs richesses. Les actionnaires y perdent, l'Angleterre y gagne, puisqu'au bout de quelques années chacun vient répandre dans sa patrie ce qu'il a pu amasser sur les bords du Gange, et sur les côtes de Coromandel et de Malabar; c'est ainsi que les trésors immenses conquis par l'amiral Anson, en fesant le tour du monde, et ceux que tant d'autres amiraux acquirent par tant de prises, augmentèrent l'opulence de la nation.

Depuis les victoires du lord Clive, les Anglais ont régné dans le Bengale; les nababs qui ont voulu les attaquer ont été repoussés. Mais enfin, on a

craint à Londres que la compagnie ne pérît par l'excès de son bonheur, comme la compagnie française a été détruite par la discorde, la disette, la modicité des secours venus trop tard, les changements continuels de ministres qui, ne pouvant avoir sur l'Inde que des idées confuses et fausses, changeaient au hasard des ordres donnés aveuglément par leurs prédécesseurs.

Tous les malheurs de la France retombaient nécessairement sur la compagnie. On ne pouvait la secourir efficacement quand on était battu en Allemagne, lorsqu'on perdait le Canada, la Martinique, la Guadeloupe en Amérique, l'île de Gorée en Afrique, tous les établissements sur le Sénégal; que tous les vaisseaux étaient pris, et qu'enfin le roi et les citoyens vendaient leur vaisselle pour payer des soldats; faible ressource dans de si grandes calamités.

ART. XIII Arrivée du général Lalli, ses succès, ses traverses. Conduite d'un jésuite nommé Lavaur.

Ce fut dans ces circonstances que le général Lalli et le chef d'escadre d'Aché, après avoir séjourné quelque temps à l'île de Bourbon, entrèrent dans la rade de Pondichéri, le 28 avril 1758. Le vaisseau, nommé le *Comte de Provence*, qui portait le général, fut salué de coups de canons à boulets, dont il fut très endommagé. Cette étrange méprise ou cette méchanceté de quelques subalternes fut d'un très mauvais augure pour les matelots toujours superstitieux, et même pour Lalli qui ne l'était pas.

Ce commandant avait en perspective le bâton de

maréchal de France, qui croyait pouvoir obtenir, s'il opérait une grande, révolution dans l'Inde, et s'il réparait l'honneur des armes françaises, peu soutenu alors dans les autres parties du monde. Sa seconde passion était d'humilier la grandeur anglaise, dont il était l'ennemi implacable.

Dès qu'il fut arrivé, il assiégea trois places; l'une était Goudelour, ville commerçante et défendue par un petit fort, à quatre lieues de Pondichéri; la seconde, Saint-David, citadelle bien plus considérable; la troisième, Divicotey, qui se rendit à son approche. Il était flatteur pour lui d'avoir sous ses ordres, dans ses premières expéditions, un comte d'Estaing, descendant de ce d'Estaing qui sauva la vie à Philippe-Auguste à la bataille de Bovines, et qui transmit à sa maison les armoiries des rois de France; un Crillon, arrière-petit-fils de ce Crillon surnommé le Brave, digne d'être aimé du grand Henri IV; un Montmorenci, un Conflans, dont la maison est si ancienne et si illustre; un La Fare, et plusieurs autres officiers de la première qualité. Ce n'était pas l'usage qu'on fît servir des jeunes gens d'un grand nom dans l'Inde. Il est vrai qu'il eût fallu avec eux plus de troupes et plus d'argent. Cependant le comte d'Estaing avait investi Goudelour, et le surlendemain la place s'était rendue au général Lalli qui, suivi de cette florissante jeunesse, alla sur-le-champ mettre le siége devant l'importante place de Saint-David.

Il n'y avait pas un moment de perdu chez les deux nations rivales; pendant que l'on prenait Goudelour, une flotte anglaise, commandée par l'ami-

ral Pocok, attaquait celle du comte d'Aché, à la rade de Pondichéri. Des hommes blessés ou tués, des mâts brisés, des voiles déchirées, des agrès rompus, furent tout l'effet de cette bataille indécise. Les deux flottes endommagées restèrent dans ces parages, également hors d'état de se nuire. La française était la plus maltraitée: elle n'avait que quarante morts; mais cinq cents hommes étaient blessés: le comte d'Aché et son capitaine l'étaient aussi; et après la bataille on eut encore le malheur de perdre un vaisseau de soixante et quatorze canons qui échoua sur la côte (1). Mais une preuve évidente que l'amiral français (2) partagea avec l'amiral anglais l'honneur de la journée, c'est que l'anglais ne tenta point de jeter du secours dans le fort de Saint-David assiégé.

Tout s'opposait dans Pondichéri à l'entreprise du général. Rien n'était prêt pour le seconder. Il demandait des bombes, des mortiers, des outils de toute espèce; on n'en avait point. Le siége traînait en longueur; on commençait à craindre l'affront de l'abandonner; l'argent même manquait. Les deux millions apportés sur la flotte, et remis au trésor de la compagnie, étaient déjà consommés; le conseil marchand de Pondichéri avait cru nécessaire de payer des dettes pressantes pour ranimer

(1) Ce vaisseau était celui du capitaine Bouvet, officier de la compagnie. Il avait montré dans cette bataille un courage et une habileté qui eussent fait honneur à l'officier de marine le plus expérimenté. (*Edit. de Kehl.*)

(2) Nous donnons le nom d'amiral au chef d'escadre, parce que c'est le titre des chefs d'escadre anglais. Le grand-amiral est en Angleterre ce qu'est l'amiral en France.

un crédit expiré: il avait mandé à Paris que, si on ne le secourait pas de dix millions, tout était perdu. Le gouverneur de Pondichéri, pour l'administration marchande, successeur de Godeheu, écrivait au général, le 24 mai, ce billet qu'il reçut à la tranchée:

« Mes ressources sont épuisées, et nous n'avons » plus rien à attendre que d'un succès. Où en trouverais-je de suffisantes, dans un pays ruiné par » quinze ans de guerres, pour fournir aux dépenses » de votre armée, et aux besoins d'une escadre, par » laquelle nous attendions bien des espèces de » secours, et qui se trouve au contraire dénuée de » tout? »

Ce seul billet explique la cause de tous les désastres qu'on avait éprouvés, et de tous ceux qui suivirent. Plus la disette de toutes les choses nécessaires se fesait sentir dans la ville, plus on blâmait le général d'avoir entrepris le siége de Saint-David.

Malgré tant de traverses et tant d'obstacles, le général emporte, l'épée à la main, quatre forts qui couvraient Saint-David, et force le commandant anglais à se rendre. On trouva dans la place cent quatre-vingts canons, des provisions de toute espèce, dont on manquait à Pondichéri, et de l'argent dont on manquait encore davantage. Il y avait trois cent mille livres en espèce, et autant en effets qui furent remis au trésorier de la compagnie. Nous ne spécifions ici que les faits dont tous les partis conviennent.

Le comte de Lalli fit démolir cette forteresse et toutes les métairies voisines. C'était un ordre du mi-

nistère, ordre dangereux qui attira bientôt de tristes représailles. Le fort Saint-David pris, le général disposa tout sur-le-champ pour la conquête de Madrass. Il écrivit à M. de Bussy, qui était alors au fond du Décan: « Dès que je serai maître de Ma-» drass, je me porte sur le Gange, soit par terre, soit » par mer. Ma politique est dans ces cinq mots: » *Plus d'Anglais dans la péninsule.* » Son ardeur ne put alors être satisfaite; la flotte n'était pas en état de le seconder. Elle venait d'essuyer un second combat naval, le 2 juillet 1758, à la vue de Pondichéri, plus désavantageux encore que le premier. Le comte d'Aché y avait reçu deux blessures; et dans ce combat meurtrier, il avait soutenu avec cinq vaisseaux délabrés les efforts d'une armée navale plus forte que la sienne. Il quitte l'Inde, le 2 septembre, malgré les efforts que fesaient pour le retenir le général, les principaux officiers de l'armée, les membres du conseil, et part pour l'île de France où il croyait sans doute que sa présence serait plus utile et sa flotte plus en sûreté.

A l'entrée de la côte de Coromandel est une assez belle province qu'on nomme Tanjaour. Le raïa de ce pays, à qui les Français et les Anglais donnaient le nom de roi, était un prince très riche. La compagnie prétendait que ce prince lui devait environ treize millions de France.

Le gouverneur de Pondichéri, pour la compagnie, exigea du général qu'il allât redemander cet argent l'épée à la main. Un jésuite français, nommé Lavaur, supérieur de la mission des Indes, lui disait et lui écrivait « que la Providence bénissait ce pro-

» jet d'une manière sensible. » Nous serons obligés de parler encore de ce jésuite qui a joué un grand et funeste rôle dans toutes ces aventures. Il suffit de dire à présent que le général, dans sa route, passa sur les terres d'un autre petit prince, dont les neveux avaient offert depuis peu à la compagnie quatre laks de roupies (environ un million) pour avoir le petit pays de leur oncle, et le chasser du pays. Le jésuite exhorta vivement le comte de Lalli à cette bonne œuvre. Voici mot pour mot une de ses lettres: « La loi des successions dans ce pays-ci » est la loi du plus fort. Il ne faut pas regarder l'ex- » pulsion d'un prince sur le même pied qu'on le » regarderait en Europe. »

Il lui disait dans une autre lettre. « Il ne faut pas » travailler pour la seule gloire des armes de sa » majesté. A bon entendeur, demi-mot. » Ces traits font connaître l'esprit du pays et celui du jésuite.

Le prince de Tanjaour eut recours aux Anglais de Madrass. Ils se disposèrent à faire une diversion; il eut le temps de faire entrer d'autres troupes auxiliaires dans sa ville capitale menacée d'un siége. La petite armée française ne reçut de Pondichéri ni les vivres ni les munitions nécessaires: on fut forcé d'abandonner cette entreprise: la Providence ne la bénissait pas autant que le jésuite le prétendait. La compagnie n'eut ni l'argent du prince, ni celui des deux neveux qui voulaient déposséder leur oncle.

Comme on préparait la retraite, un nègre du pays, commandant d'une troupe de cavaliers nègres dans le Tanjaour, vint se présenter à la garde avan-

cée du camp des Français, suivi de cinquante cavaliers; il dit qu'il voulait parler au général et prendre parti à son service. Le comte, qui était au lit, sortit de sa tente presque nu, tenant un bâton d'épine à la main. Le capitaine nègre lui porte sur le-champ un coup de sabre qu'à peine il peut parer: les autres cavaliers nègres fondent sur lui. La garde du général accourt dans l'instant même; on tua presque tous ces assassins. Ce fut l'unique fruit de cette expédition du Tanjaour. Mais du moins les troupes à qui les vivres manquaient avaient vécu pendant quelques mois aux dépens des ennemis.

ART. XIV. Le comte de Lalli prend Arcate, assiége Madrass. Commencement de ses malheurs.

ENFIN, malgré l'éloignement de la flotte française, conduite par le comte d'Aché aux îles de Bourbon et de France, le général chasse les Anglais de tous les postes qu'ils occupaient dans les environs d'Arcate, s'empare de cette ville, et n'est arrêté dans ses conquêtes que par l'impossibilité où il se trouva de payer les noirs qui fesaient partie de son armée. Cependant il reprend son projet favori d'assiéger Madrass.

« Vous avez trop peu d'argent et de vivres, » lui disait-on: il répondit: « Nous en prendrons dans la » ville. » Quelques membres du conseil de Pondichéri, joints aux plus riches habitants, prêtèrent trente-quatre mille roupies, environ quatre-vingt-deux mille livres. Les fermiers des villages, ou aldées (1) de la compagnie, avancèrent quelque argent. Le

(1) Aldée est un mot arabe conservé en Espagne. Les Arabes qui allèrent dans l'Inde y introduisirent plusieurs termes de leur langue. Une étymologie bien avérée sert quelquefois à prouver les émigrations des peuples.

général fournit seul soixante mille roupies. On fit des marches forcées; on arriva devant cette ville qui ne s'y attendait pas.

Madrass, comme l'on sait, est partagée en deux parties fort différentes l'une de l'autre: la première, où est le fort Saint-George, était très bien fortifiée depuis l'expédition de La Bourdonnais. La seconde, beaucoup plus grande, est peuplée de négociants de toutes les nations; on l'appelle la ville Noire, parce qu'en effet les noirs y sont les plus nombreux. Le grand espace qu'elle occupe n'a pas permis qu'on la fortifiât; une muraille et un fossé fesaient sa défense. Cette grande ville très riche fut prise et pillée.

On imagine assez tous les excès, toutes les barbaries où s'emporte alors le soldat qui n'a plus de frein, et qui regarde comme son droit incontestable le meurtre, le viol, l'incendie, la rapine. Les officiers les continrent autant qu'ils le purent: mais ce qui les arrêta le plus, c'est qu'à peine étaient ils entrés dans cette ville basse qu'il fallut s'y défendre. La garnison de Madrass tomba sur eux; on se battit de rue en rue; maisons, jardins, temples chrétiens, indiens et maures, furent autant de champs de bataille, où les assaillants, chargés de butin, combattaient en désordre ceux qui venaient leur arracher leur proie. Le comte d'Estaing accourut le premier contre une troupe anglaise qui marchait dans la grand'rue. Le bataillon de Lorraine qu'il commandait n'était pas encore rassemblé; il combattait presque seul, et fut fait prisonnier; malheur qui lui en attira de plus grands; car étant depuis

pris par les Anglais sur mer, et transporté en Angleterre, il fut plongé à Portsmouth dans une prison affreuse: traitement indigne de son nom, de son courage, de nos mœurs, et de la générosité anglaise.

La prise du comte d'Estaing, au commencement du combat, pouvait entraîner la perte de la petite armée qui, après avoir surpris la ville Noire, était surprise à son tour. Le général, accompagné de toute cette noblesse française dont nous avons parlé, rétablit l'ordre. On poussa les Anglais jusqu'à un pont établi entre le fort Saint-George et la ville Noire. Si le général eût été secondé, on eût pu couper toute la garnison anglaise, et le fort serait resté sans défense. Le chevalier de Crillon seul courut avec une petite troupe à ce pont, où il tua cinquante Anglais; on y fit trente-trois prisonniers; on resta maître de la ville.

L'espérance de prendre bientôt le fort Saint-George, ainsi que l'avait pris La Bourdonnais, anima tous les officiers; et, ce qui est singulier, cinq ou six mille habitants de Pondichéri accoururent à cette expédition, quelques-uns pour piller, d'autres par curiosité, comme on va à une fête. Les assiégeants n'étaient composés que de deux mille sept cents Européans d'infanterie, et de trois cents cavaliers. Ils n'avaient que dix mortiers et vingt canons. La ville était défendue par seize cents Européans et deux mille cinq cents cipayes; ainsi les assiégés étaient plus forts d'onze cents hommes. Il est reçu dans la tactique qu'il faut d'ordinaire cinq assiégeants contre un assiégé. Les exemples d'une prise de ville par un nombre égal au nombre

qui la défend sont très rares: réussir sans provisions est plus rare encore.

Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que deux cents déserteurs français passèrent dans le fort Saint-George. Il n'est point d'armées où la désertion soit plus fréquente que dans les armées françaises, soit inquiétude naturelle de la nation, soit espérance d'être mieux traité ailleurs. Ces déserteurs paraissaient quelquefois sur les remparts, tenant une bouteille de vin dans une main et une bourse dans l'autre; ils exhortaient leurs compatriotes à les imiter. On voyait pour la première fois la dixième partie d'une armée assiégeante réfugiée dans la ville assiégée.

Le siége de Madrass, entrepris avec allégresse, fut bientôt regardé comme impraticable par tout le monde. M. Pigot, mandataire de la compagnie anglaise et gouverneur de la ville, promit cinquante mille roupies à la garnison, si elle se défendait bien; et il tint parole. Celui qui récompense ainsi est mieux servi que celui qui n'a point d'argent. Cependant le comte de Lalli avait repoussé et battu quatre fois un corps de cinq mille hommes envoyé au secours de la place: on avait fait une brèche considérable, et il se disposait à tenter un assaut. Mais dans le temps même qu'on se préparait à une action si audacieuse, il parut dans le port de Madrass six vaisseaux de guerre, détachés de la flotte anglaise qui était alors vers Bombai. Ces vaisseaux apportaient des renforts d'hommes et de munitions. A leur vue, l'officier qui commandait la tranchée la quitta. Il fallut lever le siége en hâte, et aller défen-

dre Pondichéri, que les Anglais pouvaient attaquer plus aisément encore que l'on n'avait attaqué Madrass.

Il ne s'agissait plus alors d'aller faire des conquêtes auprès du Gange. Lalli ramena sa petite armée diminuée et découragée dans Pondichéri plus découragé encore. Il n'y trouva que des ennemis de sa personne, qui lui firent plus de mal que les Anglais ne lui en pouvaient faire. Presque tout le conseil et tous les employés de la compagnie, irrités contre lui, insultaient à son malheur. Il s'était attiré leur haine par des reproches durs et violents, par des lettres injurieuses que lui dictait le dépit de n'être pas assez secondé dans ses entreprises. Ce n'est pas qu'il ne sût très bien que tout commandant qui n'a qu'une autorité limitée doit ménager un conseil qui la partage; que s'il fait des actions de viguenr, il doit avoir des paroles de douceur; mais les contradictions continuelles l'aigrissaient, et la place même qu'il occupait lui attirait la mauvaise volonté de presque toute une colonie qu'il était venu défendre.

On est toujours ulcéré, sans même qu'on s'en aperçoive, de se voir sous les ordres d'un étranger. L'aliénation des esprits augmentait par les instructions mêmes envoyées de la cour au général. Il avait ordre de veiller sur la conduite du conseil; les directeurs de la compagnie des Indes à Paris lui avaient donné des notes sur les abus inséparables d'une administration si éloignée. Eût-il été le plus doux des hommes, il aurait été haï. Sa lettre écrite le 14 février à M. de Leirit, gouverneur de Pondichéri,

avant la levée du siége, rendait cette haine implacable. La lettre finissait par ces mots: « J'irais plutôt commander les Cafres de Madagascar que de » rester dans votre Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des Anglais ne détruise tôt ou tard, » au défaut de celui du ciel. »

Le mauvais succès de Madrass envenima toutes ces plaies. On ne lui pardonna point d'avoir été malheureux; et de son côté il ne pardonna point à ceux qui le haïssaient. Des officiers joignirent bientôt leurs voix à ce cri général; surtout ceux du bataillon de l'Inde, troupe appartenante à la compagnie, furent les plus aigris. Ils surent malheureusement ce que portait l'instruction du ministère. « Vous aurez l'attention de ne confier aucune expé» dition aux seules troupes de la compagnie. Il est » à craindre que l'esprit d'insubordination, d'indisci» pline et de cupidité leur fasse commettre des » fautes, et il est de la sagesse de les prévenir pour » n'avoir pas à les punir. » Tout concourut donc à rendre le général odieux, sans le faire respecter.

Avant d'aller à Madrass, toujours rempli du projet de chasser les Anglais de l'Inde, mais manquant de tout ce qui était nécessaire pour de si grands efforts, il pria le brigadier de Bussy de lui prêter cinq millions dont il serait la seule caution. M. de Bussy, en homme sage, ne jugea point à propos de hasarder une somme si forte, payable sur des conquêtes si incertaines; il prévit qu'une lettre de change signée Lalli, remboursable dans Madrass ou dans Calcuta, ne serait jamais acceptée par les Anglais. Il est des circonstances où si vous prêtez votre

argent, vous vous faites un ennemi secret; refusez-le, vous avez un ennemi ouvert. L'indiscrétion de la demande et la nécessité du refus firent naître entre le général et le brigadier une aversion qui dégénéra en une haine irréconciliable, et qui ne servit pas à rétablir les affaires de la colonie. Plusieurs autres officiers se plaignirent amèrement. On se déchaîna contre le général; on l'accabla de reproches, de lettres anonymes, de satires. Il en tomba malade de chagrin: quelque temps après, la fièvre et de fréquents transports au cerveau le troublèrent pendant quatre mois; et pour consolation on lui insultait encore.

ART. XV. Malheurs nouveaux de la compagnie des Indes.

DANS cet état, non moins triste que celui de Pondichéri, le général formait de nouveaux projets de campagne. Il envoya au secours de l'établissement très considérable de Mazulipatan, à soixante lieues au nord de Madrass, M. de Moracin, officier dans le civil et dans le militaire, homme de tête et de résolution, capable d'affronter la flotte anglaise maîtresse de la mer, et de lui échapper. Moracin était un de ses ennemis les plus déclarés et les plus ardents. Le général était réduit à ne pouvoir guère en employer d'autres. Cet officier, membre du conseil, partit avec cinq cents hommes, tant cipayes que matelots; mais Mazulipatan était déjà pris (1). Moracin alla quatre-vingts lieues plus loin,

(1) M. de Lalli avait donné l'ordre en décembre, étant encore devant Madrass; il ne fut exécuté qu'après son retour, et dans le mois de mars. Cependant le secours n'arriva que

sur un vaisseau qui lui appartenait, faire la guerre à un raïa qui devait de l'argent à la compagnie; il perdit quatre cents hommes et son argent.

Quels étaient donc ces princes à qui un particulier d'Europe venait redemander quelques milliers de roupies à main armée?

Un autre exemple bien plus étrange du gouvernement indien mérite plus d'attention.

Pondichéri et Madrass sont, comme on l'a déjà dit, sur la côte de la grande nababie de Carnate, que les Européans appellent toujours un royaume. Le parti anglais, avec cinq ou six cents hommes de sa nation, tout au plus, et le parti français, avec le même nombre de la sienne, protégeaient depuis long-temps chacun son nabab; et c'était toujours à qui ferait un souverain.

Le chevalier de Soupire, maréchal-de-camp, était depuis long-temps dans la province d'Arcate avec quelques soldats français, quelques noirs et quelques cipayes mal armés et mal payés. Le chevalier de Soupire se plaignait aussi qu'ils ne fussent point vêtus; mais ce n'est pas un grand mal dans la zone torride. Il y a dans cette province un poste qu'on dit de la plus grande importance: c'est la forteresse de Vandavachi, qui couvrait les établissements des

deux jours après la prise de la place. Mais nous nous garderons bien d'entrer dans tous les petits détails des querelles entre MM. de Lalli et de Moracin, entre MM. de Moracin et de Leirit, entre tant de plaintes réciproques. S'il fallait détailler toutes ces misères de tant d'Européans transplantés dans l'Inde, on ferait un livre beaucoup plus gros que l'Encyclopédie. On ne saurait trop étendre les sciences, et trop resserrer le tableau des faiblesses humaines.

Français. Vandavachi est situé dans une petite île formée par des rivières. La colonie française était encore maîtresse de cette place : les Anglais vinrent pour l'attaquer. Le comte de Lalli marcha pour la secourir avec quatre cents hommes, et les Anglais n'osèrent l'attendre. Ils revinrent, quelques mois après, au nombre de deux cents Européans et de quatre mille noirs; et M. de Geoghegan, avec onze cents hommes seulement, remporta sur eux une victoire complète.

Une chose qu'on ne voit guère que dans ce pays-là, c'est que les deux nababs pour lesquels on combattait, étaient chacun à cent lieues du champ de bataille. Pondichéri respirait un peu après ce petit succès. Mais l'armée navale du comte d'Aché ayant reparu sur la côte, elle fut attaquée par l'amiral Pocok, et plus maltraité dans cette troisième bataille que dans les premières; car un de ses grands vaisseaux de guerre prit feu, et la mâture fut brûlée; quatre vaisseaux de la compagnie s'enfuirent. Cependant l'amiral français échappa à l'amiral anglais qui, malgré la supériorité du nombre et de la marine, ne put prendre aucun de ses vaisseaux.

Le comte d'Aché alors voulut repartir pour les îles de Bourbon et de France. Les officiers de l'armée, le conseil de Pondichéri protestèrent contre le départ de l'amiral, et le rendirent responsable de la ruine de la compagnie : tous croyaient alors que le départ de la flotte était la perte de Pondichéri; l'amiral les laissa protester; il donna le peu d'argent qu'il avait apporté, et débarqua environ huit cents hommes; aussitôt il alla se radouber à l'île de France:

Pondichéri sans munitions, sans vivres, resta dans la discorde et dans la consternation. Le passé, le présent et l'avenir étaient effrayants.

Les troupes qui couvraient Pondichéri se révoltèrent. Ce ne fut point par une de ces séditions tumultueuses qui commencent sans raison et qui finissent de même. La nécessité sembla les plonger dans ce parti, le seul qui leur restait pour être payées, et pour avoir de quoi subsister. « Donnez-» nous, disaient-elles, du pain et notre solde, ou » nous allons en demander aux Anglais. » Les soldats en corps écrivirent au général qu'ils attendraient quatre jours; mais qu'au bout de ce temps toutes leurs ressources étant épuisées, ils passeraient à Madrass.

On a prétendu que cette révolte avait été fomentée par un jésuite missionnaire, nommé Saint-Estevan, jaloux de son supérieur, le père Lavaur, qui, de son côté, trahissait le général autant que le missionnaire Saint-Estevan les trahissait tous deux. Cette conduite ne s'accorde pas avec ce zèle pur qui éclate dans les Lettres édifiantes, et avec la foule de miracles dont le Seigneur a récompensé ce zèle.

Quoi qu'il en soit, il fallut trouver de l'argent: on n'apaise point les séditions dans l'Inde avec des paroles. Le directeur de la monnaie, nommé Boyelau, donna le peu qui lui restait de matière d'or et d'argent. Le chevalier de Crillon prêta quatre mille roupies; M. de Gadeville autant. M. de Lalli, qui avait heureusement cinquante mille francs chez lui, les donna, et engagea même le jésuite Lavaur, son

ennemi secret, à prêter trente-six mille livres de l'argent qu'il réservait pour son usage ou pour ses missions; le tout remboursable par la compagnie, si elle était en état de le faire. On devait aux troupes dix mois de paye, et cette paye était forte: elle montait à plus d'un écu par jour pour chaque cavalier, et à treize sols pour les soldats. Nous savons combien ces détails sont petits; mais nous sentons qu'ils sont nécessaires.

La révolte ne fut apaisée qu'au bout de sept jours; la bonne volonté du soldat en fut affaiblie. Les Anglais revinrent à ce lieu fatal de Vandavachi: ils livrèrent dans cet endroit une seconde bataille qu'ils gagnèrent complétement. M. de Bussy y fut fait prisonnier: tout fut désespéré alors.

Après cette défaite, la cavalerie se révolta encore et voulut passer aux Anglais, aimant mieux servir les vainqueurs, dont elle était sûre d'être bien payée, que les vaincus qui lui devaient encore une grande partie de sa solde. Le général la ramena une seconde fois avec son argent; mais il ne put empêcher que plusieurs cavaliers ne désertassent (1).

(1) Quelle est donc cette fureur de désertion? L'amour de la patrie se perd-il à mesure qu'on s'éloigne d'elle? Le soldat qui tirait hier sur les ennemis, tire demain sur ces compatriotes. Il s'est fait un nouveau devoir de tuer d'autres hommes, ou d'être tué par eux. Mais pourquoi y avait il tant de Suisses dans les troupes anglaises, et pas un dans les troupes de France? Pourquoi parmi ces Suisses unis à la France par tant de traités, s'est-il trouvé tant d'officiers et de soldats qui ont servi les Anglais contre cette même France en Amérique et en Asie?

D'où vient enfin qu'en Europe, pendant la paix même, des milliers de Français ont quitté leurs drapeaux pour toucher

Les désastres se suivirent rapidement pendant une année entière. La colonie perdit tous ses postes; les troupes noires, les cipayes, les Européans désertaient en foule. On avait eu recours à ces Marates, que chaque parti emploie tour à tour dans tout le Mogol: nous les avons comparés aux Suisses; mais s'ils vendent comme eux leurs services, et s'ils ont quelque chose de leur valeur, ils n'en ont pas la fidélité.

Des missionnaires se mêlent de tout dans cette partie de l'Inde; un d'eux, qui était Portugais et décoré du titre d'évêque d'Halicarnasse, avait amené deux mille Marates. Ils ne combattirent point à la journée de Vandavachi; mais pour faire quelque exploit de guerre, ils pillèrent tous les villages appartenants encore à la France, et partagèrent le butin avec l'évêque (1).

la même paye de l'étranger? Les Allemands désertent aussi, les Espagnols rarement, les Anglais presque jamais. Il est inouï qu'un Turc et un Russe désertent.

Dans la retraite des dix mille, au milieu des plus grands dangers et des fatigues les plus décourageantes, aucun Grec ne déserta. Ils n'étaient pourtant que des mercenaires, officiers et soldats, qui s'étaient vendus pour un peu d'argent au jeune Cyrus, à un rebelle, à un usurpateur. C'est au lecteur, et surtout au militaire éclairé, de trouver la cause et le remède de cette maladie contagieuse, plus commune aux Français qu'aux autres nations depuis plusieurs années, dans la guerre comme pendant la paix.

(1) Un évêque latin de la ville grecque d'Halicarnasse qui appartient aux Turcs! un évêque d'Halicarnasse qui prêche et qui pille! et qu'on dise après cela que ce monde ne se gouverne pas par des contradictions! Cet homme s'appelait Norogna; c'était un cordelier de Goa, qui s'était enfui à Rome, où il avait obtenu un titre d'évêque missionnaire. M. de Lalli lui disait quelquefois: « Mon cher prélat, comment as-tu fait » pour n'être pas brûlé ou pendu? »

Nous ne prétendons pas faire un journal de toutes les minuties du brigandage et détailler les malheurs particuliers qui précédèrent la prise de Pondichéri et le malheur général. Quand une peste a détruit une peuplade, à quoi bon fatiguer les vivants du récit de tous les symptômes qui ont emporté tant de morts? Il nous suffira de dire que le général Lalli se retira dans Pondichéri, et que les Anglais bloquèrent bientôt cette capitale.

Art XVI. Aventure extraordinaire dans Surate. Les Anglais y dominent.

Pendant que la colonie française était dans le trouble et dans la détresse, les Anglais donnèrent dans l'Inde, à cinq cents lieues de Pondichéri, un exemple qui tint toute l'Asie attentive.

Surate, ou Surat, au fond du golfe de Cambaye, était depuis Tamerlan le grand marché de l'Inde, de la Perse et de la Tartarie. Les Chinois même y avaient envoyé souvent des marchandises. Elle conservait encore un très grand lustre, habitée principalement par des Arméniens et par des Juifs, courtiers de toutes les nations; et chaque nation y avait son comptoir. C'était là que se rendaient tous les sujets mahométans du grand mogol, qui voulaient faire le pèlerinage de la Mecque. Un seul grand vaisseau que l'empereur entretenait à l'embouchure de la rivière qui passe à Surate, transportait de là les pèlerins à la mer Rouge. Ce vaisseau et les autres petits navires indiens étaient sous les ordres d'un Cafre qui avait amené une colonie de Cafres à Surate.

Cet étranger mourut, et son fils obtint sa place. Deux Cafres, amiraux du grand-mogol l'un après l'autre, sans qu'on ait pu savoir de quelle côte d'Afrique étaient ces hommes! Rien ne démontre mieux combien le Mogol était mal gouverné, et par conséquent malheureux. Le fils exerçait un empire tyrannique dans Surate; le gouverneur ne pouvait lui résister. Tous les marchands gémissaient sous les redoublements continuels de ses extorsions. Il rançonnait tous les pèlerins de la Mecque. Telle était la faiblesse du grand-mogol Allum-Gir dans toutes les parties de l'administration; et c'est ainsi que les empires périssent.

Enfin les pèlerins de la Mecque, les Arméniens, les Juifs, tous les habitants se réunirent pour demander aux Anglais leur protection contre un Cafre que le successeur de Tamerlan n'osait punir. L'amiral Pocok, qui était alors à Bombai, envoya deux vaisseaux de guerre à Surate. Ce secours suffit avec les troupes commandées par le capitaine Maitland, qui marcha à la tête de huit cents Anglais et de quinze cents cipayes.

L'amiral et son parti se retranchèrent dans les jardins du comptoir français, au-delà d'une porte de la ville. Il était naturel que, les Anglais le poursuivant, les Français lui donnassent un asile.

On canonna, on bombarda cette retraite. Il y avait plusieurs factions dans Surate; et il était à craindre qu'une de ces factions n'appelât les Marates, qui sont toujours prêts à profiter des divisions de l'empire. Enfin on s'accommoda, on se réunit avec les Anglais; les portes du château leur furent

ouvertes. Le comptoir de France, dans la ville, ne fut pas garanti du pillage, mais aucun des employés ne fut tué; et la journée ne coûta la vie qu'à cent personnes du parti de l'amiral, et à vingt soldats du capitaine Maitland.

Les Cafres se retirèrent où ils purent. S'il était rare qu'un homme de cette nation eût été amiral de l'empire, il y eut une chose plus rare encore, c'est que l'empereur donna le titre et les appointements d'amiral à la compagnie anglaise. Cette place valait trois laks de roupies et quelques droits. Le tout montait à huit cent mille francs par an. La facilité d'attirer à elle tout le commerce de Surate lui valait vingt fois davantage.

Cette aventure étrange semblait affermir la puissance et l'élévation des Anglais dans l'Inde, du moins pour un très long temps; et la compagnie de Poudichéri descendait à grands pas vers sa destruction.

Art. XVII. Prise et destruction de Pondichéri.

Pendant que l'armée anglaise s'avançait vers l'occident, et qu'une nouvelle flotte menaçait la ville à l'orient, le comte de Lalli avait peu de soldats. Il se servit d'une ruse assez ordinaire dans la guerre et dans la vie civile: c'est de paraître avoir plus qu'on n'a. Il commanda une parade sous les murs de la ville, du côté de la mer. Il ordonna que tous les employés de la compagnie y parussent comme soldats en uniforme, pour en imposer à la flotte ennemie qui était à la rade.

Le conseil de Pondichéri et tous les employés

vinrent lui déclarer qu'ils ne pouvaient obéir à cet ordre. Les employés dirent qu'ils ne reconnaissaient pour leur commandant que le gouverneur établi par la compagnie. Tout bourgeois, d'ordinaire, se croit avili d'être soldat, quoiqu'en effet ce soient les soldats qui donnent les empires. Mais la véritable raison est qu'on voulait contrarier en tout celui qui avait encouru la haine publique.

Ce fut la quatrième révolte (1) qu'il essuya en peu de jours. Il ne punit les chefs de la cabale qu'en les fesant sortir de la ville; mais il joignit à cette peine si modérée des paroles accablantes qui ne s'oublient jamais, et qui reviennent bien fortement au cœur, lorsqu'on peut s'en venger. De plus, le général défendit au conseil de s'assembler sans son ordre. L'animosité de cette compagnie fut aussi grande que celle des parlements de France l'était alors contre les commandants qui leur apportaient des ordres sévères de la cour, et souvent des ordres contradictoires. Il eut donc à combattre les citoyens et les ennemis.

La place manquait de vivres. Il fit rechercher dans toutes les maisons le peu de superflu qu'on y pourrait trouver pour fournir aux troupes une subsistance nécessaire. On commença par celle du général; mais on prétendit que ceux qui étaient chargés de ce triste détail n'en usaient pas avec assez de discrétion chez des officiers principaux, dont le

(1) Dans une de ces révoltes, une troupe de grenadiers armés de sabres pénètre dans la chambre du général, et lui demande de l'argent avec insolence; Lalli seul les charge, l'épée à la main, et les chasse de sa chambre: on a imprimé depuis qu'il était un lâche. (*Edit. de Kehl.*)

nom ou la personne méritait des ménagements. Les cœurs, déjà trop irrités, furent ulcérés au dernier point : on criait à la tyrannie. M. Dubois, intendant de l'armée, qui remplit ce devoir, devint l'objet de l'exécration publique. Quand des ennemis vainqueurs ordonnent une telle recherche, personne n'ose murmurer; mais lorsque le général l'ordonnait pour sauver la ville, tout s'élevait contre lui.

L'officier était réduit à une demi-livre de riz par jour, le soldat à quatre onces (1). La ville n'avait plus que trois cents soldats noirs et sept cents français pressés par la faim, pour se défendre contre quatre mille soldats d'Europe et dix mille noirs. Il fallait bien se rendre. Lalli désespéré, agité de convulsions, l'esprit accablé et égaré, voulut renoncer au commandement, et en charger le brigadier de Landivisiau, qui se garda bien d'accepter un poste si délicat et si funeste. Lalli fut réduit à ordonner le malheur et la honte de la colonie. Au milieu de toutes ces crises, il recevait chaque jour des billets anonymes, qui le menaçaient du fer et du poison. Il se crut en effet empoisonné; il tomba en épilepsie; et le missionnaire Lavaur alla dire dans toute la ville qu'il fallait prier Dieu pour ce pauvre Irlandais qui était devenu fou.

Cependant le péril croissait : les troupes anglaises avaient abattu la malheureuse haie qui entourait la ville. Le général voulut assembler le conseil

(1) Le général avait deux rations et deux petits pains. Une pauvre femme chargée d'enfants lui demanda des secours, et il ordonna de lui donner tous les jours la moitié de ce qui était réservé pour lui. (*Edit. de Kehl.*)

mixte du civil et du militaire qui tâcherait d'obtenir une capitulation supportable pour la ville et pour la colonie. Le conseil de Pondichéri ne répondit que par un refus. « La démarche nous semble » précipitée, disait-il. » Lalli fit une seconde démarche et essuya un nouveau refus. « Vous nous avez » cassés, dit alors le conseil; nous ne sommes plus » rien....— Je ne vous ai point cassés, répondit le » général; je vous ai défendu de vous assembler » sans ma permission, et je vous commande au » nom du roi de vous assembler et de former un » conseil mixte, qui cherche les moyens d'adoucir » le sort de la colonie entière et le vôtre. » Le conseil répliqua par cette sommation qu'il lui fit signifier.

« Nous vous sommons, au nom de tous les ordres religieux, de tous les habitants, et au nôtre, » de demander dans l'instant une suspension d'armes à M. Cootes; (c'était le commandant anglais) » et nous vous rendons responsable, envers le roi, » de tous les malheurs que des délais hors de saison pourraient occasionner. »

Cependant les Anglais s'approchent, on croit qu'ils préparent un assaut. Lalli ordonne à la garnison et aux habitants de prendre les armes, distribue aux soldats exténués de fatigue le seul tonneau de vin qui lui reste; et, quoique mourant, se fait porter sur la brèche, où il espérait trouver une mort glorieuse. Les Anglais se gardèrent bien d'attaquer une place qu'ils allaient prendre sans combat.

Le général assembla alors un conseil de guerre,

composé de tous les principaux officiers qui fesaient encore le service; ils conclurent à se rendre; mais ils différaient sur les conditions. Le comte de Lalli, outré contre les Anglais, qui avaient, disait-il, violé en plus d'une occasion le cartel établi entre les deux nations, fit une déclaration particulière, dans laquelle il leur reprochait leurs infractions aux traités. Ce n'était pas une politique prudente de parler de leurs torts à des vainqueurs, et d'aigrir ceux qu'il fallait fléchir; mais tel était son caractère. Après leur avoir exposé ses plaintes, il demandait qu'on laissât un asile à la mère et aux sœurs d'un raïa, qui s'étaient réfugiées à Pondichéri lorsque ce raïa eut été assassiné dans le camp des Anglais mêmes. Il leur reprochait vivement, selon sa coutume, d'avoir souffert cette barbarie. Le colonel Cootes ne fit aucune réponse à cette déclaration hardie. Le conseil de Pondichéri envoya de son côté au commandant anglais des articles de capitulation, rédigés par le jésuite Lavaur : ce missionnaire les porta lui-même. Cette démarche aurait été bonne au Paraguay, mais non pas avec des Anglais. Si Lalli les offensait en les accusant d'injustice et de cruauté, on les offensait davantage en députant un jésuite intrigant pour négocier avec des guerriers victorieux. Le colonel ne daigna pas seulement lire les articles du jésuite; mais il donna les siens. Les voici :

« Le colonel Cootes veut que les Français se rendent prisonniers de guerre, pour être traités comme il conviendra aux intérêts du roi son maître. Il aura pour eux toute l'indulgence qu'exige l'humanité.

» Il enverra demain matin, entre huit et neuf
» heures, les grenadiers de son régiment prendre
» possession de la porte de Vilmour.

» Après-demain, à la même heure, il prendra
» possession de la porte Saint-Louis.

» La mère et les sœurs du raïa seront escortées à
» Madrass. On aura tout le soin possible d'elles, et
» on ne les livrera point à leurs ennemis. Fait à no-
» tre quartier-général, près de Pondichéri, le 15
» janvier 1761. »

Il fallut obéir aux ordres du colonel Cootes. Il entra dans la ville. La petite garnison mit bas les armes. Le colonel ne dîna point avec le général, contre lequel il était piqué, mais chez le gouverneur de la compagnie, nommé Duval de Leirit, avec plusieurs membres du conseil.

M. Pigot, gouverneur de Madrass pour la compagnie anglaise, réclama son droit sur Pondichéri: on ne put le lui disputer, parce que c'était lui qui payait les troupes. Ce fut lui qui régla tout après la conquête. Le général Lalli était toujours très malade; il demanda à ce gouverneur anglais la permission de rester encore quatre jours à Pondichéri; il fut refusé; on lui signifia qu'il fallait partir le lendemain pour Madrass.

Nous pouvons remarquer comme une chose assez singulière que Pigot était d'une origine française, comme Lalli d'une origine irlandaise: l'un et l'autre combattait son ancienne patrie.

Cette rigueur fut la plus légère que le général essuya. Les employés de la compagnie, les officiers de ses troupes, qu'il avait insultés lorsqu'il devait

les punir; se réunirent tous contre lui. Les employés surtout l'insultèrent jusqu'au moment de son départ, affichant contre lui des placards, jetant des pierres à ses fenêtres, l'appelant à grands cris traître et scélérat. La troupe grossissait par les indifférents qui s'y joignaient et qui étaient bientôt échauffés de la fureur des autres. Une troupe d'assassins à la tête de laquelle on voyait un conseiller de l'Inde, depuis un des principaux témoins admis à déposer contre lui, l'attendait à la place par laquelle on devait le transporter couché sur un palanquin, suivi au loin de quinze houssards anglais nommés pour l'escorter pendant sa route jusqu'à Madrass. Le colonel Cootes lui avait permis de se faire accompagner de quatre de ses gardes jusqu'à la porte; les séditieux environnèrent son lit en le chargeant d'injures, et en le menaçant de le tuer. On eût cru voir des esclaves qui voulaient assommer de leurs fers un de leurs compagnons. Il continua sa marche au milieu d'eux, tenant de ses mains affaiblies deux pistolets. Ses gardes et les houssards anglais le garantirent de leur fureur (1).

Les séditieux s'en prirent à M. Dubois, ancien et brave officier, âgé de soixante et dix ans, intendant de l'armée, qui passa un moment après. Cet intendant, l'homme du roi, fut assassiné; on le vola; on le dépouilla nu; on l'enterra dans un jardin: ses papiers furent saisis sur-le-champ dans sa maison, et on ne les a jamais revus.

Pendant que le général Lalli était conduit à Ma-

(1) L'officier anglais voulait charger ces misérables, Lalli l'en empêcha, et eut la générosité de leur sauver la vie.

drass, des employés de la compagnie obtinrent à Pondichéri la permission d'ouvrir ses coffres, comptant y trouver des trésors en or, en diamants, en lettres de change: ils n'y trouvèrent qu'un peu de vaisselle, des hardes, des papiers inutiles, et ils n'en furent que plus acharnés; ces mêmes effets furent saisis par la douane anglaise jusqu'à ce que Lalli eût satisfait aux dettes qu'il avait contractées en son nom pour la défense de la place.

Accablé de chagrins et de maladies, Lalli, prisonnier dans Madrass, demanda vainement qu'on différât son transport en Angleterre: il ne put obtenir cette grâce. On le mena de force à bord d'un vaisseau marchand, dont le capitaine le traita inhumainement pendant toute la traversée. On ne lui donnait pour tout soulagement que du bouillon de porc. Ce patron anglais croyait devoir traiter ainsi un Irlandais au service de France. Bientôt les officiers, le conseil de Pondichéri et les principaux employés furent obligés de le suivre; mais avant d'être transférés, ils eurent la douleur de voir commencer la démolition de toutes les fortifications qu'ils avaient faites à leur ville, la destruction de leurs immenses magasins, de leurs halles, de tout ce qui pouvait servir au commerce, comme à la défense, et jusqu'à leurs propres maisons. Lalli avait obtenu du général Cootes la conservation de la ville; mais Cootes ne commandait plus à Pondichéri.

M. Dupré, nommé gouverneur par le conseil de Madrass, pressait cette destruction. C'était (à ce qu'on a mandé) le petit-fils d'un de ces Français que la rigueur de la révocation de l'édit de Nantes

força de s'exiler de leur patrie et de servir contre elle. Louis XIV ne s'attendait pas qu'au bout d'environ quatre-vingts ans la capitale de sa compagnie des Indes serait détruite par un Français.

Le jésuite Lavaur eut beau lui écrire : « Monsieur, » êtes-vous également pressé de détruire la maison » où nous avons un autel domestique pour y conti- » nuer en cachette l'exercice de notre religion ? » etc. »

Dupré se soucia fort peu que Lavaur dît la messe en cachette : il lui répondit que le général Lalli avait rasé Saint-David, et n'avait donné que trois jours aux habitants pour transporter leurs effets ; que le gouverneur de Madrass avait accordé trois mois aux habitants de Pondichéri ; que les Anglais égalaient au moins les Français en générosité ; mais qu'il fallait partir, et aller dire la messe ailleurs. Alors la ville fut impitoyablement rasée, sans que les Français pussent avoir le droit de se plaindre.

ART. XVIII. Lalli et les autres prisonniers conduits en Angleterre, relâchés sur leur parole. Procès criminel de Lalli.

Les prisonniers continuèrent dans la route et en Angleterre leurs reproches mutuels que le désespoir aigrissait encore. Le général avait ses partisans, surtout parmi les officiers du régiment de son nom : presque tous les autres étaient ses ennemis déclarés ; chacun écrivait aux ministres de France ; chacun accusait le parti opposé d'être la cause du désastre. Mais la véritable cause était la même que dans les autres parties du monde ; la supériorité des flottes anglaises, l'opiniâtreté attentive de la nation, son

crédit, son argent comptant, et cet esprit de patriotisme, qui est plus fort à la longue que l'esprit mercantile et que la cupidité des richesses.

Le général Lalli obtint de l'amirauté d'Angleterre la permission de repasser en France sur sa parole. Son premier soin fut de payer ce qu'il avait emprunté pour le service public. La plupart de ses ennemis revinrent en même temps que lui ; ils arrivèrent précédés de toutes les plaintes, des accusations formées de part et d'autre, et de mille écrits dont Paris était inondé. Les partisans de Lalli étaient en très petit nombre, et ses adversaires innombrables.

Un conseil entier, deux cents employés sans ressources, les directeurs de la compagnie des Indes voyant leur grand établissement anéanti, les actionnaires tremblant pour leur fortune, des officiers irrités, tous se déchaînaient avec d'autant plus d'animosité contre Lalli, qu'ils croyaient qu'en perdant Pondichéri il avait gagné des millions. Les femmes, toujours moins modérées que les hommes dans leurs terreurs et dans leurs plaintes, criaient au traître, au concussionnaire, au criminel de lèse-majesté.

Le conseil de Pondichéri en corps présenta une requête contre lui au contrôleur-général. Il disait dans cette requête : « Ce n'est point le désir de » venger nos injures et notre ruine personnelle qui » nous anime, c'est la force de la vérité, c'est le » sentiment pur de nos consciences, c'est le cri gé» néral, »

Il paraissait pourtant que le sentiment pur des consciences était un peu corrompu par la douleur

d'avoir tout perdu, par une haine personnelle peut-être excusable, et par la soif de la vengeance qu'on ne peut excuser.

Un très brave officier, de la noblesse la plus antique, fort mal à propos outragé par le général, et même dans son honneur, écrivait en termes beaucoup plus violents que le conseil de Pondichéri: « Voilà, disait-il, ce qu'un étranger sans nom, sans » actions devers lui, sans naissance, sans aucun » titre enfin, comblé cependant des honneurs de » son maître, prépare en général à toute cette colonie. Rien n'a été sacré pour ses mains sacriléges; » ce chef les a portées jusqu'à l'autel, en s'appropriant six chandeliers d'argent et un crucifix, que » le général anglais lui a fait rendre à la sollicitation » du supérieur des capucins, etc. etc. »

Le général s'était attiré par ses fougues indiscrètes, et par ses reproches injustes, une accusation si cruelle: il est vrai qu'il avait fait porter chez lui ces chandeliers et ce crucifix, mais si publiquement qu'il n'était pas possible qu'au milieu de tant de grands intérêts, il voulût s'emparer d'un objet si mince. Aussi l'arrêt qui le condamna ne parle point de sacrilége.

Le reproche d'une basse naissance était bien injuste: nous avons ses titres munis du grand sceau du roi Jacques. Sa maison était très ancienne (1).

(1) Une branche de cette famille a possédé le château de Tolendal en Irlande, depuis un temps immémorial jusqu'à la dernière révolution. Le lord Kelli, vice-roi d'Irlande sous Élisabeth, était du nom de Lalli, mais d'une autre branche. (*Edit. de Kehl.*)

On passait donc les bornes avec lui, comme il les avait passées avec tant d'autres. Si quelque chose doit inspirer aux hommes la modération, c'est sans doute cette fatale aventure.

Le ministre des finances devait naturellement protéger une compagnie de commerce dont la ruine semblait si préjudiciable au royaume : il y eut un ordre secret d'enfermer Lalli à la Bastille. Lui-même offrit de s'y rendre ; il écrivit au duc de Choiseul : « J'apporte ici ma tête et mon innocence. J'attends » vos ordres. » Quelque temps auparavant, un des agents de ses ennemis lui avait offert de lui révéler toutes leurs intrigues, et il refusa cette offre avec mépris.

Le duc de Choiseul, ministre de la guerrre et des affaires étrangères, était généreux à l'excès, bienfesant et juste ; la hauteur de son âme était égale à la grandeur de ses vues ; mais il eut le malheur de céder aux clameurs de Paris : on avait décidé d'abord qu'on ne prendrait un parti qu'après le rapport fait au conseil des accusations intentées contre Lalli, et des preuves sur lesquelles on les appuyait. Cette résolution si sage ne fut pas suivie : Lalli fut enfermé à la Bastille dans la même chambre où avait été La Bourdonnais, et n'en sortit pas de même.

Il s'agissait d'abord de voir quels juges on lui donnerait. Un conseil de guerre semblait le tribunal le plus convenable ; mais on lui imputait des malversations, des concussions, des crimes de péculat, dont les maréchaux de France ne sont pas juges. Le comte de Lalli avait d'abord formé ses plaintes :

ainsi ses adversaires ne firent en quelque sorte que récriminer. Ce procès était si compliqué, il fallait faire venir tant de témoins, que le prisonnier resta quinze mois à la Bastille sans être interrogé, et sans savoir devant quel tribunal il devait répondre. « C'est là, disaient quelques jurisconsultes, le » triste destin des citoyens d'un royaume célèbre » par les armes et par les arts, mais qui manque » encore de bonnes lois, ou plutôt chez qui » les sages lois anciennes sont quelquefois ou- » bliées. »

Le jésuite Lavaur était alors à Paris; il demandait au gouvernement une modique pension de quatre cents francs, pour aller prier Dieu le reste de ses jours au fond du Périgord où il était né. Il mourut, et on lui trouva douze cent cinquante mille livres dans sa cassette, en or, en diamants, en lettres de change. Cette aventure d'un supérieur des missions de l'orient, et la banqueroute de trois millions que fit en ce temps-là le supérieur des missions de l'occident, nommé La Valette, excitèrent dans toute la France une indignation égale à celle qu'on inspirait contre Lalli, et fut une des causes qui produisirent enfin l'abolissement des jésuites: mais en même temps la cassette de Lavaur prépara la perte de Lalli. On trouva dans ce coffre deux mémoires, l'un en faveur du comte, l'autre qui le chargeait de tous les crimes. Il devait faire usage de l'un ou de l'autre de ces écrits, selon que les affaires tourneraient. De ce couteau tranchant à double lame, on porta au procureur-général celle qui blessait l'accusé. Cet homme

du roi fit sa plainte au parlement contre le comte, de vexations, de concussions, de trahisons, de crimes de lèse-majesté. Le parlement renvoya l'affaire au châtelet en première instance; et bientôt après des lettres-patentes du roi renvoyèrent à la grand'chambre et à la tournelle assemblées « la » connaissance de tous les délits commis dans l'In» de, pour être le procès fait et parfait aux auteurs » desdits délits, selon la rigueur des ordonnances. » Le mot de justice conviendrait mieux peut-être que celui de rigueur.

Comme le procureur-général avait inséré dans sa plainte les termes de crimes de haute trahison, de lèse-majesté, on refusa un conseil à l'accusé. Il n'eut pour sa défense d'autre secours que lui-même. On lui permit d'écrire: il se servit de cette permission pour son malheur. Ses écrits irritèrent encore ses adversaires, et lui en firent de nouveaux. Il reprochait au comte d'Aché d'avoir été cause de la perte de l'Inde, en ne restant pas devant Pondichéri. Mais ce chef d'escadre avait préféré de défendre les îles de Bourbon et de France contre une invasion dont sans doute il les croyait menacées. Il avait combattu trois fois contre la flotte anglaise; et avait été blessé dans ces trois batailles. M. de Lalli fesait des reproches sanglants au chevalier de Soupire, qui lui répondit, et qui déposa contre lui avec une modération aussi estimable qu'elle est rare.

Enfin, se rendant à lui-même le témoignage qu'il avait toujours fait rigoureusement son devoir, il se livra avec la plume aux mêmes emportements qu'il

avait eus quelquefois dans ses discours. Si on lui eût donné un conseil, ses défenses auraient été plus circonspectes: mais il pensa toujours qu'il lui suffisait de se croire innocent. Il força surtout M. de Bussy à lui faire une réponse, et cette réponse d'un homme en faveur duquel l'opinion s'était alors déclarée, paraissant quelques jours avant le jugement, ne pouvait manquer de faire effet sur des esprits déjà prévenus. Lalli, qui tant de fois avait prodigué sa vie, et que M. de Bussy affectait de soupçonner de manquer de courage, en avait trop en insultant tous ses adversaires dans ses Mémoires. C'était se battre seul contre une armée; il n'était guère possible que cette multitude ne l'accablât pas, tant les discours de toute une ville font impression sur les juges, lors même qu'ils croient être en garde contre cette séduction.

ART. XIX. Fin du procès criminel contre Lalli. Sa mort.

Par une fatalité singulière, et qui ne se voit peut-être qu'en France, le ridicule se mêle presque toujours aux évènements funestes. C'était un très grand ridicule en effet de voir des hommes de paix, qui n'étaient jamais sortis de Paris que pour aller à leurs maisons de campagne, interroger, avec un greffier, des officiers-généraux de terre et de mer sur leurs opérations militaires.

Les membres du conseil marchand de Pondichéri, les actionnaires de Paris, les directeurs de la compagnie des Indes, les employés, les commis, leurs femmes, leurs parents, criaient aux juges et aux amis des juges contre le commandant d'une armée qui consistait à peine en mille soldats. Les

actions étaient tombées parce que le général était un traître, et que l'amiral s'était allé radouber, au lieu de livrer un quatrième combat naval. On répétait les noms de Trichenapali, de Vandavachi, de Chétoupet. Les conseillers de la grand'chambre achetaient de mauvaises cartes de l'Inde, où ces places ne se trouvaient pas (1).

On fesait un crime à Lalli de ne s'être pas emparé de ce poste, nommé Chétoupet, avant d'aller à Madrass. Tous les maréchaux de France assemblés auraient eu bien de la peine à décider de si loin si on devait assiéger Chétoupet ou non : et on portait cette question à la grand'chambre ! Les accusations étaient si multipliées, qu'il n'était pas possible que, parmi tant de noms indiens, un juge de Paris ne prît souvent une ville pour un homme, et un homme pour une ville.

Le général de terre accusait le général de mer d'être la première cause de la chute des actions, tandis que lui-même était accusé par tout le conseil de Pondichéri d'être l'unique principe de tous les malheurs.

Le chef d'escadre fut assigné pour être ouï. On l'interrogeait, après serment de dire la vérité, pourquoi il avait mis le *cap au sud*, au lieu de s'être *embossé* au nord-est entre *Alamparvé* et *Goudelour* ? noms qu'aucun Parisien n'avait entendu prononcer auparavant. Heureusement il n'avait point de cabale formée contre lui.

(1) On prétend qu'un des juges demanda à une personne de la famille de M. de Lalli si Pondichéri était bien à deux cents lieues de Paris. (*Edit. de Kehl.*)

A l'égard du général Lalli, on le chargeait d'avoir assiégé Goudelour au lieu d'assiéger d'abord Saint-David; de n'avoir pas marché aussitôt à Madrass; d'avoir évacué le poste de Chéringan; de n'avoir pas envoyé trois cents hommes de renfort, noirs ou blancs, à Mazulipatan; d'avoir capitulé à Pondichéri, et de n'avoir pas capitulé (1).

Il fut question de savoir si M. de Soupire, maréchal de-camp, avait continué ou non le service militaire depuis la perte de Cangivaron, poste assez inconnu à la tournelle. Il est vrai qu'en interrogeant Lalli sur de tels faits, on avait soin de lui dire que c'étaient des opérations militaires sur lesquelles on n'insistait pas; mais on n'en tirait pas moins des inductions contre lui. A ces chefs d'accusation que nous avons entre les mains, en succédaient d'autres sur sa conduite privée. On lui reprochait de s'être mis en colère contre un conseiller de Pondichéri, et d'avoir dit à ce conseiller qui se vantait de donner son sang pour la compagnie: « Avez vous assez de sang pour fournir du bou» din aux troupes du roi qui manquent de pain ? » n°. 74.

(1) Le maréchal Keith disait à une impératrice de Russie: « Madame, si vous envoyez en Allemagne un général traître » et lâche, vous pouvez le faire pendre à son retour; mais s'il » n'est qu'incapable, tant pis pour vous, pourquoi l'avez-vous » choisi? C'est votre faute; il a fait ce qu'il a pu; vous lui de» vez encore des remercîments. » Ainsi, quand on aurait prouvé que Lalli était incapable, ce qu'on était encore bien loin de prouver, puisqu'il avait eu du succès tant qu'il n'avait pas manqué de troupes et d'argent, tant qu'on lui avait obéi, il aurait encore été très injuste de le condamner.

On l'accusait d'avoir dit des sottises à un autre conseiller, nº 87;

D'avoir condamné un perruquier, qui avait brûlé de son fer chaud l'épaule d'une négresse, à recevoir un coup du même fer sur son épaule (1), nº 88;

De s'être enivré quelquefois, nº 104;

D'avoir fait chanter un capucin dans la rue, nº 105;

D'avoir dit que Pondichéri ressemblait à un bordel, où les uns caressaient les filles, et où les autres les voulaient jeter par les fenêtres, nº 106;

D'avoir rendu quelques visites à madame Pigot, qui s'était échappée de chez son mari, nº 108;

D'avoir fait donner du riz à ses chevaux, dans le temps qu'il n'avait point de chevaux, nº 112;

D'avoir donné une fois aux soldats du punch fait avec du coco, nº 131;

De s'être fait traiter d'un abcès au foie, sans que cet abcès eût crevé; et si l'abcès eût crevé, il en serait heureusement mort, nº 147.

Ces griefs étaient mêlés d'accusations plus importantes. La plus forte était d'avoir vendu Pondichéri aux Anglais; et la preuve en était que pendant le blocus il avait fait tirer des fusées, sans qu'on en sût la raison, et qu'il avait fait la ronde la nuit, tambour battant, nºs 144 et 145.

On voit assez que ces accusations étaient intentées par des gens fâchés et mauvais raisonneurs.

(1) Cette accusation est très remarquable; elle prouve quelles idées les gens de Pondichéri ont de la justice, et quelle espèce de témoins on entendait.

Leur énorme extravagance semblait devoir décréditer les autres imputations. Nous ne parlerons point ici de cent petites affaires d'argent, qui forment un chaos plus aisé à débrouiller par un marchand que par un historien. Ses défenses nous ont paru très plausibles, et nous renvoyons le lecteur à l'arrêt même qui ne le déclara pas concussionnaire.

Il y eut cent soixante chefs d'accusation contre lui; les cris du public en augmentaient encore le nombre et le poids: ce procès devenait très sérieux malgré son extrême ridicule; on approchait de la catastrophe.

Le célèbre d'Aguesseau a dit dans une de ses mercuriales, en adressant la parole aux magistrats, en 1714: « Justes par la droiture de vos intentions, êtes-vous toujours exempts de l'injustice » des préjugés? et n'est-ce pas cette espèce d'injustice que nous pouvons appeler l'erreur de la vertu, » et, si nous l'osons dire, le crime des gens de » bien? »

Le terme de *crime* est bien fort; un honnête homme ne commet point de crime, mais il fait souvent des fautes pernicieuses; et quel homme, quelle compagnie n'a pas commis de telles fautes?

Le rapporteur passait pour un homme dur, préoccupé et sanguinaire. S'il avait mérité ce reproche dans toute son étendue, le mot *crime* alors n'aurait pas été peut-être trop violent. Il se vantait d'aimer la justice; mais il la voulait toujours rigoureuse, et ensuite il s'en repentait. Ses mains étaient encore teintes du sang d'un enfant (l'on peut donner ce nom à un jeune gentilhomme d'environ dix-sept

ans) coupable d'un excès dont l'âge l'aurait corrigé, et que six mois de prison auraient expié. C'était lui qui avait déterminé quinze juges contre dix à faire périr cette victime par la mort la plus affreuse, réservée aux parricides (1). Cette scène se passait chez un peuple réputé sociable, dans le temps même où le monstre de l'inquisition s'apprivoisait ailleurs, et où les anciennes lois des temps barbares s'adoucissaient dans les autres états. Tous les princes, tous les peuples de l'Europe eurent horreur de cet effroyable assassinat juridique. Ce magistrat même en eut des remords; mais il n'en fut pas moins impitoyable dans le procès du comte Lalli.

Quelques autres juges et lui étaient persuadés de la nécessité des supplices dans les affaires les plus graciables; on eût dit que c'était un plaisir pour eux. Leur maxime était qu'il faut toujours en croire les délateurs plus que les accusés; et que s'il suffisait de nier, il n'y aurait jamais de coupables. Ils oubliaient cette réponse de l'empereur Julien-le-Philosophe, qui avait lui-même rendu la justice dans Paris: « S'il suffisait d'accuser, il n'y aurait jamais » d'innocents. »

Il fallait lire et relire un tas énorme de papiers, mille écrits contradictoires d'opérations militaires,

(1) Cinq voix ont donc suffi pour condamner un enfant aux supplices accumulés de la torture ordinaire et extraordinaire, de la langue arrachée avec des tenailles, du poing coupé et d'être jeté dans les flammes! Un enfant! un petit-fils d'un lieutenant-général qui avait bien servi l'état! et cet événement, plus horrible que tout ce qu'on a jamais rapporté ou inventé sur les cannibales, s'est passé chez une nation qui passe pour éclairée et humaine!

faites dans des lieux dont la position et le nom étaient inconnus aux magistrats; des faits dont il leur était impossible de se former une idée exacte, des incidents, des objections, des réponses qui coupaient à tout moment le fil de l'affaire. Il n'est pas possible que chaque juge examine par lui-même toutes ces pièces : quand on aurait la patience de les lire, combien peu sont en état de démêler la vérité dans cette multitude de contradictions! On s'en repose presque toujours sur le rapporteur dans les affaires compliquées; il dirige les opinions; on l'en croit sur sa parole; la vie et la mort, l'honneur et l'opprobre sont dans sa main.

Un avocat-général, ayant lu toutes les pièces avec une attention infatigable, fut pleinement convaincu que l'accusé devait être absous. C'était M. Séguier, de la même famille que ce chancelier qui se fit un nom dans l'aurore des belles-lettres, cultivées trop tard en France ainsi que tous les arts; homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, et plus éloquent encore que le rapporteur, dans un goût différent. Il était si persuadé de l'innocence du comte, qu'il s'en expliquait hautement devant les juges et dans tout Paris: M. Pellot, ancien conseiller de grand' chambre, le juge peut-être le plus appliqué et du plus grand sens, fut entièrement de l'avis de M. Séguier.

On a cru que le parlement, aigri par ses fréquentes querelles avec des officiers généraux chargés de lui annoncer les ordres du roi; exilé plus d'une fois pour sa résistance, et résistant toujours; devenu enfin, sans presque le savoir, l'ennemi naturel de

tout militaire élevé en dignité, pouvait goûter une secrète satisfaction en déployant son autorité sur un homme qui avait exercé un pouvoir souverain. Il humiliait en lui tous les commandants. On ne s'avoue pas ce sentiment caché au fond du cœur; mais ceux qui le soupçonnent peuvent ne se pas tromper.

Le vice-roi de l'Inde française fut, après plus de cinquante ans de services, condamné à la mort, à l'âge de soixante et huit ans (1766).

Quand on lui prononça son arrêt, l'excès de son indignation fut égal à celui de sa surprise. Il s'emporta contre ses juges, ainsi qu'il s'était emporté contre ses accusateurs; et tenant à la main un compas qui lui avait servi à tracer des cartes géographiques dans sa prison, il s'en frappa vers le cœur: le coup ne pénétra pas assez pour lui ôter la vie. Réservé à la perdre sur l'échafaud, on le traîna dans un tombereau de boue, ayant dans la bouche un large bâillon qui, débordant sur les lèvres et défigurant son visage, formait un spectacle affreux. Une curiosité cruelle attire toujours une foule de gens de tout état à un tel spectacle. Plusieurs de ses ennemis vinrent en jouir, et poussèrent l'atrocité jusqu'à l'insulter par des battements de mains. On lui bâillonnait ainsi la bouche, de peur que sa voix ne s'élevât contre ses juges sur l'échafaud, et qu'étant si vivement persuadé de son innocence, il n'en persuadât le peuple. Ce tombereau, ce bâillon soulevèrent les esprits de tout Paris; et la mort de l'infortuné ne les révolta pas.

L'arrêt portait que « Thomas Arthur Lalli était

» condamné à être décapité, comme dûment atteint
» et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de
» l'état et de la compagnie des Indes, d'abus d'au-
» torité, vexations et exactions. »

On a déjà remarqué ailleurs que ces mots *trahir les intérêts* ne signifient point une perfidie, une trahison formelle, un crime de lèse-majesté, en un mot la vente de Pondichéri aux Anglais, dont on l'avait accusé. Trahir les intérêts de quelqu'un, veut dire les mal ménager, les mal conduire. Il était évident que dans tout ce procès il n'y avait pas l'ombre de trahison ni de péculat. L'ennemi implacable des Anglais, qui les brava toujours, ne leur avait pas vendu la ville. S'il l'avait fait, on le saurait aujourd'hui. De plus, les Anglais n'auraient pas acheté une ville qu'ils étaient sûrs de prendre. Enfin Lalli aurait joui à Londres du fruit de sa trahison, et ne fût pas venu chercher la mort en France parmi ses ennemis. A l'égard du péculat, comme il ne fut jamais chargé de l'argent du roi ni de celui de la compagnie, on ne pouvait l'accuser de ce crime, qu'on dit trop commun.

Abus d'autorité, vexations, exactions, sont aussi des termes vagues et équivoques, à la faveur desquels il n'y a point de présidial qui ne pût condamner à mort un général d'armée, un maréchal de France. Il faut une loi précise et des preuves précises. Le général Lalli usa sans doute très mal de son autorité, en outrageant de paroles quelques officiers, en manquant d'égards, de circonspection, de bienséance; mais comme il n'y a point de loi qui dise:
« Tout maréchal de France, tout général d'armée,

» qui sera un brutal, aura la tête tranchée, » plusieurs personnes impartiales pensèrent que c'était le parlement qui paraissait abuser de son autorité.

Le mot d'exactions est encore un terme qui n'a pas un sens bien déterminé. Lalli n'avait jamais imposé une contribution d'un denier ni sur les habitants de Pondichéri, ni sur le conseil. Il ne demanda même jamais au trésorier de ce conseil le payement de ses appointements de général : il comptait le recevoir à Paris, et il n'y reçut que la mort.

Nous savons de science certaine (autant qu'il est permis de prononcer ce mot de *certaine*) que trois jours après sa mort, un homme très respectable ayant demandé à un des principaux juges sur quel delit avait porté l'arrêt : « Il n'y a point de délit particulier, répondit le juge en propres mots, c'est » sur l'ensemble de sa conduite qu'on a assis le ju» gement. » (1) Cela était très vrai ; mais cent incon-

(1) Sous Charles Ier, en Angleterre, le parlement entreprit de faire le procès à l'archevêque Laud, dont le crime réel était d'être le favori du roi, et dont le crime imaginaire était celui *de qui n'en a pas* (comme dit Montesquieu, en parlant de ceux de *lèse-majesté* et de *trahison*). Jean Herne, plaidant pour lui, disait : « Milords, je représenterai humblement à » vos grandeurs que ce que nous entreprenons de faire au» jourd'hui est une affaire de la plus haute et de la plus grande » conséquence. Il s'agit ici de la vie d'un archevêque, et d'un » archevêque élevé à la plus haute dignité....—M. Herne, dit » alors le conseiller Wild, en l'interrompant, nous n'avons » jamais allégué que chacune de ses actions, prises en *parti*» *culier*, rendît cet archevêque coupable de *trahison* et de mort, » mais nous disons que toutes les fautes de cet archevêque, » soit grandes, soit petites, mises *ensemble*, forment par voie » d'accumulation une grande *trahison*.—M. le conseiller, ré» pliqua Herne, je vous demande pardon ; mais je n'avais

gruités dans la conduite d'un homme en place, cent défauts dans le caractère, cent traits de mauvaise humeur, mis ensemble, ne composaient pas un crime digne du dernier supplice. S'il était permis de se battre contre son général, s'il fût mort dans un combat de la main des officiers outragés par lui, on eût pu ne pas le plaindre; mais il ne méritait pas de mourir du glaive de la justice qui ne connaît ni haine ni colère. On peut assurer qu'aucun militaire ne l'eût accusé si violemment, s'ils avaient prévu que leurs plaintes le conduiraient à l'échafaud; au contraire, ils l'auraient excusé. Tel est le caractère des officiers français.

Cet arrêt semble aujourd'hui d'autant plus cruel, que dans le temps même où l'on avait instruit ce procès, le châtelet, chargé par ordre du roi de punir les concussions évidentes faites en Canada par des gens de plume, ne les avait condamnés qu'à des restitutions, à des amendes et à des bannissements. Les magistrats du châtelet avaient senti que, dans l'état d'humiliation et de désespoir où la France était réduite en ce temps malheureux, ayant perdu ses troupes, ses vaisseaux, son argent, son commerce, ses colonies, sa réputation, on ne lui aurait rien rendu de tout cela, en fesant pendre dix ou douze coupables qui, n'étant point payés par un gouvernement alors obéré, s'étaient payés par eux-mêmes. Ces accusés n'avaient point contre eux de cabale; et il y en avait une acharnée et terrible contre un Irlandais qui paraissait avoir été bizarre,

» pas su jusqu'ici que deux cents lapins pussent jamais faire » un cheval. » (*Edit. de Kehl.*)

capricieux, emporté, jaloux de la fortune d'autrui, appliqué à son intérêt sans doute, comme tout autre; mais point voleur, mais brave, mais attaché à l'état, mais innocent. Il fallut du temps pour que la pitié prît la place de la haine: on ne revint en faveur de Lalli qu'après plusieurs mois, quand la vengeance assouvie laissa entrer l'équité dans les cœurs avec la commisération.

Ce qui contribua le plus à rétablir sa mémoire dans le public, c'est qu'en effet, après bien des recherches, on trouva qu'il n'avait laissé qu'une fortune médiocre. L'arrêt portait qu'on prendrait sur la confiscation de ses biens cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri. Il ne se trouva pas de quoi payer cette somme, dettes préalables acquittées; et le conseil de Pondichéri avait, dans ses requêtes, fait monter ses trésors à dix-sept millions. Les vrais pauvres intéressants étaient ses parents: le roi leur accorda des grâces qui ne réparèrent pas le malheur de la famille. La plus grande grâce qu'elle espérait était de faire revoir, s'il était possible, le procès par un autre parlement, ou d'en faire remettre la décision à un conseil de guerre, aidé de magistrats.

Il parut enfin aux hommes sages et compatissants que la condamnation du général Lalli était un de ces meurtres commis avec le glaive de la justice. Il n'est point de nation civilisée chez qui les lois, faites pour protéger l'innocence, n'aient servi quelquefois à l'opprimer. C'est un malheur attaché à la nature humaine, faible, passionnée, aveugle. Depuis le supplice des templiers, point de siècle

où les juges en France n'aient commis plusieurs de ces erreurs meurtrières. Tantôt c'était une loi absurde et barbare qui commandait ces iniquités judiciaires, tantôt c'était une loi sage qu'on pervertissait. (1)

Qu'il soit permis de remettre ici sous les yeux ce que nous avons dit autrefois, que si on avait différé les supplices de la plupart des hommes en place, un seul à peine aurait été exécuté. La raison en est, que cette même nature humaine, si cruelle quand elle est échauffée, revient à la douceur lorsqu'elle se refroidit (2).

(1) La maréchale d'Ancre fut accusée d'avoir sacrifié un coq blanc à la lune, et brûlée comme sorcière.

On prouva au curé Gaufredy qu'il avait eu de fréquentes conférences avec le diable. Une des plus fortes charges contre Vanini était qu'on avait trouvé chez lui un grand crapaud; et en conséquence il fut déclaré sorcier et athée.

Le jésuite Girard fut accusé d'avoir ensorcelé La Cadière; le curé Grandier d'avoir ensorcelé tout un couvent.

Le parlement défendit d'écrire contre Aristote, sous peine des galères.

Montécuculi, chambellan, échanson du dauphin François, fut condamné comme séduit par l'empereur Charles-Quint pour empoisonner ce jeune prince, parce qu'il se mêlait d'un peu de chimie. Ces exemples d'absurdité et de barbarie sont innombrables.

(2) Les ennemis du comte de Lalli avaient tellement excité la haine contre lui, qu'un bruit vrai ou faux s'étant répandu que le parlement avait envoyé au roi une députation pour le prier de ne point accorder de grâce, personne ne parut s'étonner d'une démarche qui, faite par des juges contre un homme qu'ils viennent de condamner, serait un aveu de leur partialité ou de leur corruption. On a dit aussi que la crainte de voir cet acte de la justice et de la bonté du roi empêcher une mort devenue nécessaire à l'existence et à la fortune des ennemis de Lalli, avait fait accélérer l'exécution, et que ce fut

ART. XX. Destruction de la compagnie française des Indes.

La mort de Lalli ne rendit pas la vie à la compagnie des Indes: elle ne fut qu'une cruauté inutile.

cette raison qui fit négliger à son égard toute espèce de bienséance; mais on ne peut le croire sans accuser ceux qui présidaient à l'exécution d'être les complices des calomniateurs de Lalli. D'autres ont aussi prétendu que l'on avait voulu le punir par cette humiliation d'avoir cherché à se tuer: cette idée est absurde; on ne peut soupçonner des magistrats d'une superstition aussi cruelle que honteuse. Le fait du bâillon n'est que trop vrai; mais personne, dès le lendemain de l'exécution, n'osa s'avouer l'auteur de cet abominable raffinement de barbarie. Dans un pays où les lois seraient respectées, un homme capable d'ajouter à la sévérité d'un supplice prononcé par un arrêt, serait sévèrement puni; et l'impunité de ceux qui ont donné l'ordre du bâillon est un opprobre pour la législation française, à laquelle les étrangers ne font déjà que trop de reproches.

Le comte de Lalli a laissé un fils né d'un mariage secret. Il apprit en même temps sa naissance, la mort horrible de son père, et l'ordre qu'il lui donnait de venger sa mémoire: forcé d'attendre sa majorité, tout ce temps fut employé à s'en rendre digne. Enfin l'arrêt fatal fut cassé, au rapport de M. Lambert, par le conseil, qui fut effrayé de la foule de violations des formes légales qui avaient précédé et accompagné ce jugement. M. de Voltaire était mourant lorsqu'il apprit cette nouvelle; elle le tira de la léthargie où il était plongé: « Je meurs content, écrivit-il au jeune comte de Lalli, je vois « que le roi aime la justice. »

Le parlement de Normandie fut chargé de revoir le procès; la haine pour Lalli ne subsistait plus que dans le cœur de ce ramas de brigands qui jouissaient à Paris du fruit des rapines qu'ils avaient exercées dans l'Inde. L'opinion publique avait changé, et le parlement de Paris se conduisit avec la modération et la dignité convenables à des juges qui savent que ce n'est pas l'erreur, mais la partialité qui peut les déshonorer. Le neveu d'un des employés de la compagnie crut devoir au parlement de Paris, et à la mémoire de son oncle, qui lui avait prescrit le contraire, de se rendre partie dans

S'il est triste de s'en permettre de nécessaires, combien doit-on s'abstenir de celles qui ne servent qu'à faire dire aux nations voisines: « Ce peuple, » auparavant généreux et redoutable, n'était en ce » temps-là dangereux que pour ceux qui le ser» vaient. »

Ce fut depuis un grand problème à la cour, dans Paris, dans les provinces maritimes, parmi les négocians, parmi les ministres, s'il fallait soutenir ou abandonner ce cadavre à deux têtes, qui avait fait également mal à la fois le commerce et la guerre, et dont le corps était composé de membres qui changeaient tous les jours. Les ministres qui penchaient vers le dessein de lui ôter son privilége exclusif, employèrent la plume de M. l'abbé Morellet, à la vérité licencié en théologie, mais homme très instruit, d'un esprit net et méthodique, plus propre à rendre service à l'état, dans des affaires sérieuses, qu'à disputer sur des fadaises de l'école. Il prouva que dans l'état où se trouvait la compagnie, il n'était pas possible de lui conserver un privilége qui l'avait ruinée. Il voulut prouver aussi qu'il eût fallu ne lui en jamais donner. C'était dire en effet que les Français ont dans leur caractère, et trop souvent

un procès qui lui était étranger. Le parlement de Rouen admit son intervention, que toutes les lois devaient l'obliger de rejeter; le conseil fut forcé de casser encore cet arrêt, et de renvoyer de nouveau le jugement au parlement de Bourgogne. Le fils du Comte de Lalli a défendu lui-même dans tous les tribunaux la cause de son père avec une éloquence simple, noble et pathétique; la piété filiale en a fait un jurisconsulte et un orateur; et quel que soit l'évènement de cette grande cause, l'estime et le respect de toutes les âmes honnêtes sera sa récompense. (*Edit. de Kehl.*)

dans leur gouvernement, quelque chose qui ne leur permet pas de former de grandes associations heureuses; car les compagnies anglaise, hollandaise et même danoise prospéraient avec leur privilége exclusif. Il fut prouvé que les différents ministères, depuis 1725 jusqu'à 1769, avaient fourni à la compagnie des Indes, aux dépens du roi et de l'état, la somme étonnante de trois cent soixante et seize millions, sans que jamais elle eût pu payer ses actionnaires du produit de son commerce, comme on ne peut trop le redire.

Enfin le fantôme de cette compagnie, qui avait donné de si grandes espérances, fut anéanti. Il n'avait pu réussir par les soins du cardinal de Richelieu, ni par les libéralités de Louis XIV, ni par celles du duc d'Orléans, ni sous aucun des ministres de Louis XV. Il fallait cent millions pour lui donner une nouvelle existence; et cette compagnie aurait encore été exposée à les perdre. Les actionnaires et les rentiers continuèrent à être payés sur la ferme du tabac; de sorte que si le tabac passait de mode, la banqueroute serait inévitable.

La compagnie anglaise, mieux dirigée, mieux secourue par des flottes maîtresses des mers, animée d'un esprit plus patriotique, s'est vue au comble de la puissance et de la gloire qui peuvent être passagères. Elle a eu ses querelles avec les actionnaires et avec le gouvernement: mais ces querelles étaient des disputes de vainqueurs, qui ne s'accordaient pas sur le partage des dépouilles; et celles de la compagnie française ont été des plaintes et des cris de vaincus, s'accusant les uns les autres de leurs infortunes, au milieu de leurs débris.

On a voulu, dans le parlement d'Angleterre, ravir au lord Clive et à ses officiers les richesses immenses acquises par leurs victoires. On a prétendu que tout devait appartenir à l'état et non à des particuliers ; ainsi que le parlement de Paris semblait l'avoir préjugé. Mais la différence entre le parlement d'Angleterre et celui de Paris était infinie, malgré l'équivoque du nom : l'un représentait légalement la nation entière, l'autre était un simple tribunal de judicature, chargé d'enregistrer les édits des rois. Le parlement anglais décida, le 24 mai 1773, qu'il était honteux de redemander dans Londres au lord Clive et à tant de braves gens le prix légitime de leurs belles actions dans l'Inde; que cette bassesse serait aussi injuste que si on avait voulu punir l'amiral Anson d'avoir fait le tour du globe en vainqueur; et qu'enfin le plus sûr moyen d'encourager les hommes à servir leur patrie, était de leur permettre de travailler aussi pour eux-mêmes. Ainsi il y eut en tout une différence prodigieuse entre le sort de l'anglais Clive et celui de l'irlandais Lalli : mais l'un était vainqueur, et l'autre vaincu; l'un s'était fait aimer, et l'autre s'était fait détester.

De savoir à présent ce que deviendra la compagnie anglaise; de dire si elle établira sa puissance dans le Bengale et sur la côte de Coromandel sur d'aussi bons fondements que les Hollandais en ont jetés à Batavia; ou si les Marates et les Patanes, trop aguerris, prévaudront contre elle; si l'Angleterre dominera dans l'Inde comme dans l'Amérique septentrionale;.... c'est ce que le temps doit apprendre à notre postérité. Ce que nous savons de certain

jusqu'à présent, c'est que tout change sur la terre.

Art. XXI. De la Science des Brachmanes.

C'est une consolation de quitter les ruines de la compagnie française des Indes, l'échafaud sur lequel le meurtre de Lalli fut commis, et les malheureuses querelles de nos marchands et de nos officiers. On sort avec plaisir d'un chaos si triste pour retourner à la contemplation philosophique de l'Inde, et pour examiner avec attention cette vaste et ancienne partie de la terre, que certainement les prévarications du jésuite Lavaur, et les mensonges imprimés du jésuite Martin, et même les miracles attribués à François Xavero, appelé chez nous Xavier, ne nous feront jamais connaître.

C'est d'abord une remarque très importante, que Pythagore alla de Samos au Gange pour apprendre la géométrie, il y a environ deux mille cinq cents ans au moins, et plus de sept cents ans avant notre ère vulgaire, si récemment adoptée par nous. Or certainement Pythagore n'aurait pas entrepris un si étrange voyage, si la réputation de la science des brachmanes n'avait été dès long-temps établie de proche en proche en Europe, et si plusieurs voyageurs n'avaient déjà enseigné la route.

On sait avec quelle lenteur tout s'établit : ce ne sont pas des prêtres égyptiens qui auront d'abord couru dans l'Inde pour s'instruire. Ils étaient trop infatués du peu qu'ils savaient. Leurs intrigues et leurs propres superstitions occupaient toute leur vie sédentaire. La mer leur était en horreur; c'était leur

typhon. Nul auteur ne parle d'aucun prêtre d'Égypte qui ait voyagé. Ennemis des étrangers, ils se seraient crus souillés de manger avec eux; il fallait qu'un étranger se fît couper le prépuce pour être admis à leur parler: un lévite n'était pas plus insociable.

Il est vraisemblable que des marchands arabes furent les premiers qui passèrent dans l'Inde, dont ils étaient voisins. L'intérêt est plus ancien que la science. On alla chercher des épiceries pendant des siècles, avant de chercher des vérités.

Nous avons observé ailleurs que dans l'histoire allégorique de Job (1), écrite en arabe long-temps avant le Pentateuque, ce Job parle du commerce des Indes et de ses toiles peintes.

Nous avons rapporté que l'histoire de Bacchus, né en Arabie, était fort antérieure à Job. Son voyage dans l'Inde est aussi certain qu'une ancienne histoire peut l'être: mais il est encore plus certain que les Arabes chargèrent cet événement de plus de fables qu'ils n'en mirent depuis dans leurs mille et une Nuits. Ils firent de Bacchus un conquérant musicien, débauché, ivrogne, magicien et dieu. Des rayons de lumière lui sortaient de la tête, une colonne de feu marchait devant son armée pendant la nuit; il écrivait ses lois en chemin sur des tables de marbre; il traversait à pied la mer Rouge, avec une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants; d'un coup de baguette il fesait jaillir d'un rocher une fontaine de vin; il arrêtait à la fois d'un seul mot la lune qui marche et le soleil qui ne marche.

(1) Chap. XXVIII, v. 16.

pas. Toutes ces merveilles peuvent être des figures emblématiques; mais il est difficile d'en pénétrer le sens. C'est ainsi que long-temps après, les Grecs ayant équipé un vaisseau pour aller trafiquer en Mingrélie, leurs prophètes poëtes embellirent cette entreprise utile, en y mêlant des oracles, des miracles, des demi dieux, des héros et des prostituées. Enfin des sages voyagèrent pour s'instruire.

Le premier qui soit connu pour être venu chercher la science dans l'Inde est l'un de ces anciens Zerdust, que les Grecs appelaient Zoroastre : le second est Pythagore. M. Holwell nous assure qu'il a vu leurs noms consacrés dans les annales des brachmanes, à la suite des noms des autres disciples venus à l'école de Bénarès, sur la frontière septentrionale du Bengale. Ils ont aussi dans leurs registres le nom d'Alexandre; mais il est parmi les destructeurs, tout grand homme qu'il était; et les Pythagore et les Zoroastre sont parmi les anciens précepteurs du genre humain qui étudièrent chez les brachmanes, et qui rapportèrent dans leur patrie le peu de vérités et la foule des erreurs qu'ils avaient apprises.

Nous avons déjà reconnu que l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie étaient enseignées chez les brachmanes. Les douze signes de leur zodiaque et leurs vingt-sept constellations en sont une preuve évidente.

Les brachmanes connaissaient la précession des équinoxes de temps immémorial, et ils se trompèrent bien moins que les Grecs dans leur calcul; car ce mouvement apparent des étoiles était chez eux,

et est encore de cinquante-quatre secondes par an; de sorte que cette période était pour eux de vingt-quatre mille ans, au lieu que les Grecs la firent de trente-six mille. Elle est chez nous de vingt-cinq mille neuf cent vingt ans; ainsi les brachmanes se rapprochaient plus de la vérité que les Grecs, qui vinrent long-temps après eux.

M. Le Gentil, savant astronome, qui a demeuré quelque temps à Pondichéri, a rendu justice aux brames modernes, qui ne sont que les échos des premiers brachmanes. Il a très ingénieusement résolu le problème de la durée du monde, fixée par ces anciens philosophes de l'Inde à quatre millions trois cent vingt-mille ans, dont il y a trois millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-un d'écoulés en l'an 1773 de notre ère. Ainsi notre monde n'aurait plus que quatre cent vingt deux mille cent dix-neuf ans à subsister.

M. Le Gentil s'est très bien aperçu que ce nombre, qui semble prodigieux, et qui n'est rien par rapport au temps nécessairement éternel, n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe, à peu près comme la période julienne de Jules Scaliger, qui est une multiplication des cycles du soleil par ceux de la lune et par l'indiction.

Mais en même temps, M. Le Gentil a reconnu avec admiration la science des brachmanes, et l'immensité des temps qu'il fallut à ces Indiens pour parvenir à des connaissances dont les Chinois même n'ont jamais eu l'idée, et qui ont été inconnues à l'Égypte et à la Chaldée qui enseigna l'Égypte.

Ægyptum docuit Babylon, Ægyptus Achivos;

ART. XXII. De la Religion des Brachmanes, et surtout de l'Adoration d'un seul Dieu.

Le gouvernement chinois accusé d'athéisme.

La théogonie des brachmanes s'enfonce dans des temps qui doivent encore plus étonner l'espèce humaine dont la vie n'est qu'un instant.

M. Dow, M. Holwell sont d'accord dans l'exposition de cette antique théogonie (1). Tous deux savaient la langue sacrée du hanscrit, ou sanscrit; tous deux avaient demeuré long-temps dans le Bengale, où la première école des brachmanes subsiste encore.

Ces deux hommes, également utiles à l'Angleterre par leurs services, et au genre humain par leurs découvertes, conviennent de ce que nous avons dit et de ce que nous ne pouvons trop répéter, que les brames ont conservé des livres écrits depuis près de cinq mille années, lesquels prouvent nécessairement une suite prodigieuse de siècles précédents.

Que les Indiens aient toujours adoré un seul Dieu, ainsi que les Chinois, c'est une vérité incontestable. On n'a qu'à lire le premier article de l'ancien shasta traduit par M. Holwell. La fidélité de la traduction est reconnue par M. Dow, et cet aveu a d'autant plus de poids que tous deux diffèrent sur quelques autres articles. Voici cette profession de foi:

(1) On en trouvera quelque chose dans l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations: mais c'est surtout chez messieurs Holwell et Dow qu'il faut s'instruire. Consultez aussi les judicieuses réflexions de M. Sinner, dans son Essai sur les Dogmes de la métempsycose et du purgatoire.

nous n'avons point sur la terre d'hommage plus antique rendu à la Divinité.

« Dieu est celui qui fut toujours : il créa tout ce » qui est ; une sphère parfaite, sans commencement » ni fin, est sa faible image. Dieu anime et gouverne » toute la création par la providence générale de » ses principes invariables et éternels. Ne sonde » point la nature de l'existence de celui qui fut tou- » jours ; cette recherche est vaine et criminelle : c'est » assez que jour par jour et nuit par nuit ses ouvra- » ges t'annoncent sa sagesse, sa puissance et sa » miséricorde. Tâche d'en profiter. »

Quand nous écririons mille pages sur ce simple passage, selon la méthode de nos commentateurs d'Europe, nous n'y ajouterions rien : nous ne pourrions que l'affaiblir. Qu'on songe seulement que dans le temps où ce morceau sublime fut écrit, les habitants de l'Europe, qui sont aujourd'hui si supérieurs au reste de la terre, disputaient leurs aliments aux animaux, et avaient à peine un langage grossier.

Les Chinois étaient, à peu près dans ce temps, parvenus à la même doctrine que les Indiens. On en peut juger par la déclaration de l'empereur Cam-hi, tirée des anciens livres, et rapportée dans la compilation de du Halde (1).

« Au vrai principe de toutes choses.

» Il n'a point eu de commencement, et il n'aura » point de fin. Il a produit toutes choses dès le com- » mencement. C'est lui qui les gouverne et qui en » est le véritable Seigneur. Il est infiniment bon,

(1) Page 41, édition d'Amsterdam.

» infiniment juste; il éclaire, il soutient, il règle tout » avec une suprême autorité et une souveraine jus» tice ».

L'empereur Kien-Long s'exprime avec la même énergie dans son poëme de Moukden, composé depuis peu d'années. Ce poëme est simple: il célèbre sans enthousiasme les bienfaits de Dieu et les beautés de la nature. Combien d'ouvrages moraux la Chine n'a-t-elle pas de ses premiers empereurs! Confucius était vice-roi d'une grande province. Avons-nous parmi nous beaucoup d'hommes pareils ?

Quand le gouvernement chinois n'aurait montré d'autre prudence que celle d'adorer un seul Dieu sans superstition, et de contenir toujours les bonzes aux rêveries desquels il abandonne la populace, il mériterait nos plus sincères respects. Nous ne prétendons point inférer de là que ces nations orientales l'emportent sur nous dans les sciences et dans les arts; que leurs mathématiciens aient égalé Archimède et Newton; que leur architecture soit comparable à Saint-Pierre de Rome, à Saint-Paul de Londres, à la façade du Louvre; que leurs poëmes approchent de Virgile et de Racine; que leur musique soit aussi savante, aussi harmonieuse que la nôtre. Ces peuples seraient aujourd'hui nos écoliers en tout; mais ils ont été en tout nos maîtres.

Les monuments les plus irréfragables sur l'unité de Dieu, qui nous restent des deux nations les plus anciennement policées de la terre, n'ont pas empêché nos disputeurs de l'occident de donner à des gouvernements si sages le nom ridicule d'idolâtres.

Ils étaient bien loin de l'être; et il faut avouer avec le père Le Comte, « qu'ils offraient à Dieu un culte » pur dans les plus anciens temples de l'univers. »

C'est ainsi que les premiers Persans adorèrent un seul Dieu dont le feu était l'emblème, comme le savant Hyde l'a démontré dans un livre qui méritait d'être mieux digéré.

C'est ainsi que les Sabéens reconnurent aussi un Dieu suprême dont le soleil et les étoiles étaient les émanations, comme le prouve le sage et méthodique Salles, le seul bon traducteur de l'Alcoran.

Les Égyptiens, malgré la consécration de leurs bœufs, de leurs chats, de leurs singes, de leurs crocodiles et de leurs oignons; malgré leurs fables d'Ishet, d'Osireth et de Typhon, adorèrent un Dieu suprême, désigné par une sphère posée sur le frontispice de leurs principaux temples. Les mystères d'Égypte, de Thrace, de Grèce, de Rome, eurent toujours pour objet l'adoration d'un seul Dieu.

Nous avons rapporté ailleurs mille preuves de cette vérité évidente (1). Les Grecs et les Romains, en adorant le Dieu très bon et très grand, rendaient

(1) Voyez la partie philosophique de cette édition. Nous citerons ici un passage de Sénèque qui confirme cette opinion de M. de Voltaire; et qui prouve combien ceux qui ont accusé les Romains de polythéisme ou d'idolâtrie ont eu d'ignorance ou de mauvaise foi. Dans toutes les nations un peu éclairées, les hommes d'un état supérieur au peuple ont reconnu un Dieu suprême.

Ne hoc quidem crediderunt (veteres, Jovem, qualem in capitolio et in cæteris ædibus colimus, mittere manu fulmina, sed eumdem quem nos Jovem intelligunt, custodem rectoremque universi, animum ac spiritum mundani hujus operis dominum et artificem, cui nomen omne convenit. Vis illum fatum vocare? non errabis; hic est ex quo suspensa sunt omnia, causa causarum. Vis illum providentiam dicere? rectè dices; est enim cujus consilio huic mundo providetur ut inconcussus eat, et actus suos explicet. Vis

aussi leurs hommages à une foule de divinités secondaires: mais nous répéterons ici qu'il est aussi absurde de leur reprocher l'idolâtrie, parce qu'ils reconnaissaient des êtres supérieurs à l'homme, et subordonnés à Dieu, qu'il serait injuste de nous accuser d'être idolâtres, parce que nous vénérons es saints (1).

illum naturam vocare ? non peccabis; est enim ex quo nata sunt omnia, cujus spiritu vivimus. Vis illum vocare mundum ? non falleris; ipse enim est totum quod vides, totus suis partibus, inditus, et se sustinens vi suâ. Idem Etruscis quoque visum est, et ideò fulmina à Jove mitti dixerunt, quia sine illo nihil geritur. SEN. *Quest. nat.* Liv. II, chap. 45.

« Ils n'ont pas même cru (les anciens) que le Jupiter qui lance la foudre fût celui qu'on adore dans le capitole et dans les autres temples: ils ont désigné le même Jupiter que nous, le surveillant et le conservateur de l'univers, l'âme et l'esprit du grand tout, l'architecte et le maître de ce grand édifice du monde; enfin un être à qui tous les noms conviennent. Voulez-vous l'appeler *le Destin* ? vous ne vous tromperez pas; c'est de lui que tout dépend, il est la cause des causes. Voulez-vous le nommer *la Providence* ? vous aurez encore raison; c'est lui dont la sagesse pourvoit à tous les besoins du monde, y entretient l'ordre, en dirige les mouvements. Voulez-vous lui donner le nom de *Nature* ? vous ne serez pas répréhensible; c'est lui qui a donné la naissance à tous les êtres; c'est son souffle qui nous anime. Voulez-vous enfin le désigner sous le nom général de *Monde* ? ce ne sera pas non plus une erreur; le grand Tout que vous voyez n'est que lui-même; il est disséminé tout entier dans ses propres parties, et se soutient par sa propre énergie. Les Étrusques ont pensé comme nous; et s'ils lui ont attribué l'émission de la foudre, c'est que rien ne se fait sans lui. » (Traduction de M. de La Grange.)

(1) Que pourraient en effet penser des Chinois, des Tartares, des Arabes, des Persans, des Turcs, s'ils voyaient tant d'églises dédiées à saint Janvier, à saint Antoine, à saint François, à saint Fiacre, à saint Roch, à sainte Claire, à sainte Ragonde, et pas une au maître de la nature, à l'essence suprême et universelle par qui nous vivons ?

Les Métamorphoses d'Ovide n'étaient point la religion de l'empire romain; et ni la Fleur des saints, ni le Pensez-y bien, ne sont la religion des sages chrétiens.

Toutes les nations ont toujours élevé les unes contre les autres des accusations fondées sur l'ignorance et sur la mauvaise foi. On a hautement imputé l'athéisme au gouvernement chinois; et les ennemis des jésuites les ont accusés de fomenter l'athéisme à Pékin. Il y a sans doute à la Chine et dans l'Inde, comme ailleurs, des philosophes qui, ne pouvant concilier le mal physique et le mal moral dont la terre est inondée, avec la croyance d'un Dieu, ont mieux aimé ne reconnaître dans la nature qu'une nécessité fatale. Les athées sont partout, mais aucun gouvernement ne le fut par principe, et ne le sera jamais: ce n'est l'intérêt ni des royaumes, ni des républiques, ni des familles; il faut un frein aux hommes.

D'autres jésuites, missionnaires aux Indes, moins éclairés que leurs confrères de la Chine et soldats crédules naguère d'un despote artificieux, ceux-là ont pris les brames, adorateurs d'un seul Dieu, pour des idolâtres. Nous avons déjà vu avec quelle simplicité ils croyaient que le diable était un des dieux de l'Inde. Ils l'écrivaient à notre Europe; ils le persuadaient dans Pondichéri, dans Goa, dans Diu, à des marchands plus ignorants qu'eux. L'idée d'adorer le diable n'est jamais tombée dans la tête d'aucun homme, encore moins d'un brachmane, d'un gymnosophiste. Nous ne pouvons ici adoucir les termes: il faut avoir bien peu de raison et beaucoup de har-

diesse pour croire qu'il soit possible de prendre pour son dieu un être qu'on suppose condamné par Dieu même à des supplices et à des opprobres éternels, un fantôme abominable et ridicule, occupé à nous faire tomber dans l'abîme de ses tourments. Recherchons dans la mythologie indienne ce qui peut avoir donné un prétexte à l'ignorance de calomnier si brutalement l'antiquité.

ART. XXIII. De l'ancienne Mythologie philosophique avérée, et des principaux Dogmes des anciens Brachmanes sur l'origine du mal.

Les anciens brachmanes sont, sans contredit, les premiers qui osèrent examiner pourquoi, sous un Dieu bon, il y a tant de mal sur la terre. Et ce qui est très remarquable, c'est que ces mêmes philosophes, qu'on dit avoir vécu dans la tranquillité la plus heureuse, et dans une apathie uniquement animée par l'étude, furent les premiers qui se fatiguèrent à rechercher l'origine d'un malheur qu'ils n'éprouvaient guère. Ils virent des révolutions dans le nord de l'Inde, des crimes, et des calamités amenées par ces peuples inconnus qui n'avaient pas même alors de nom, et que les Juifs, dans des temps plus récents, appelèrent Gog et Magog, termes qui ne pouvaient avoir aucune acception précise chez un peuple si ignorant.

Les crimes et les calamités des nations barbares, voisines de l'Inde, et probablement des provinces de l'Inde même, toutes les misères du genre humain, dûrent pénétrer profondément des esprits philosophiques. Il n'est pas étonnant que les inven-

teurs de tant d'arts et de ces jeux qui exercent et qui fatiguent l'esprit humain, aient voulu sonder un abîme que nous creusons encore tous les jours, et dans lequel nous nous perdons.

Peut-être était-il convenable à la faiblesse humaine de penser qu'il n'y a du mal sur la terre que parce qu'il est impossible qu'il n'y en ait pas, parce que l'être parfait et universel ne peut rien faire de parfait et d'universel comme lui, parce que des corps sensibles sont nécessairement soumis aux souffrances physiques, parce que des êtres qui ont nécessairement des désirs, ont aussi nécessairement des passions, et que ces passions ne peuvent être vives sans être funestes.

Cette philosophie semblait devoir être d'autant plus adoptée par les brachmanes, que c'est la philosophie de la résignation; et les brachmanes dans leur apathie semblaient les plus résignés des hommes.

Mais ils aimèrent mieux donner l'essor à leurs idées métaphysiques que d'admettre le système de la nécessité des choses; système embrassé par tant de grands génies, mais dont l'abus peut conduire à cet athéisme qu'on a reproché à beaucoup de Chinois, et dont nos philosophes d'Europe sont encore aujourd'hui si soupçonnés (1).

(1) L'auteur des Recherches philosophiques sur les Égyptiens et sur les Chinois rapporte (tome II, page 178) que le minime Mersenne, colporteur des rêveries de Descartes, écrivit dans une de ses lettres qu'il y avait soixante mille athées dans Paris, de compte fait, et qu'il en connaissait douze dans une seule maison. La police supprima cette lettre pour l'honneur du corps.

Les premiers brachmanes imaginèrent donc une fable très ingénieuse et très hardie, qui semblait justifier la Providence divine, et rendre raison du mal physique et du mal moral. Ils supposèrent que l'Être suprême n'avait créé d'abord que des êtres presque semblables à lui, ne pouvant rien former qui l'égalât. Il forma ces demi-dieux, ces génies *debta*, auxquels les Perses donnèrent depuis le nom de *péris*, ou *féris*, d'où vient le mot de *fée*. Nous n'avons pas de terme pour exprimer ce que les anciens entendaient précisément par demi-dieux en Asie, et même en Grèce et à Rome. Nous employons le mot d'ange qui ne signifie que messager; et nous avons attribué mille faits miraculeux à ces messagers divins dont il est parlé dans la sainte Écriture; tant les hommes ont aimé également à la fois la vérité et le merveilleux (1).

Ces demi-dieux, ces génies, ces debta inventés dans l'Inde, reçurent la vie long-temps avant que l'Éternel créât les étoiles, les planètes et notre terre. Dieu tenait lieu de tout, avec ses debta qui partageaient autour de lui sa béatitude. Voici comme l'ancien livre attribué à Brama lui-même s'exprime:

(1) *Aggelos*, chez les Grecs, ne signifiait que messager. Tous les commentateurs de la sainte Écriture conviennent que les *meleachim* hébreux, qu'on a traduits par aggeloi, angeli, anges, n'ont été connus que lorsque les Juifs furent captifs chez les Babyloniens. Raphaël n'est nommé que dans le livre de Tobie, et Tobie était captif en Médie. Michel et Gabriel ne se trouvent pour la première fois que dans Daniel. C'est par ces recherches qu'on parvient à découvrir quelque chose dans la filiation des idées anciennes.

« L'Éternel....absorbé dans la contemplation de » son essence, résolut de communiquer quelques » rayons de sa grandeur et de sa félicité à des êtres » capables de sentir et de jouir.... ils n'existaient » pas encore. Dieu voulut, et ils furent. »

Il faut avouer que ces mots, ce tour de phrase, cette exposition, sont sublimes, et qu'on ne peut disputer sur ce passage comme Boileau disputa contre l'évêque d'Avranches et contre Le Clerc sur cet endroit de la Genèse: « Il dit que la lumière se » fasse, et la lumière se fit (1). »

(1) Longin, ancien rhéteur grec attaché à Zénobie, reine de Palmire, dit dans son Traité du Sublime, chap. VII: « Moïse, législateur des Juifs, qui n'était pas sans doute un » homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la » puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au » commencement de ses lois par ces paroles: *Dieu dit que la* » *lumière se fasse, et la lumière se fit; que la terre se fasse, et la* » *terre se fit.* » Il faut que Longin n'ait pas lu le texte de Moïse, puisqu'il l'altère et qu'il l'allonge. On sait qu'il n'y a point, *que la terre se fasse, et la terre se fit.* La création est sans doute sublime; mais le récit de Moïse est très simple, comme le style de toute la Genèse l'est et le doit être. Le sublime est ce qui s'élève, et l'histoire de la Genèse ne s'élève jamais. On y raconte la production de la lumière comme tout le reste, en répétant toujours la même formule; « Et la terre était in- » forme et vide, et les ténèbres étaient sur la superficie de » l'abîme, et le vent de Dieu soufflait sur les eaux, et Dieu » dit que la lumière se fasse, et la lumière se fit; et il vit que » la lumière était bonne, et il divisa la lumière des ténèbres, » et il appela la lumière *jour*, et il fut fait un jour, le soir et » le matin. Dieu dit aussi que le firmament se fasse au milieu » des eaux, et qu'il divise les eaux des eaux; et Dieu fit le » firmament, et il divisa les eaux sous le firmament des eaux » sur le firmament; et il appela le firmament *ciel*; et il fut fait » un second jour, le soir et le matin, etc., et Dieu dit que les » eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et » que l'aride paraisse, et il fut fait ainsi. Et Dieu appela l'aride

Quoi qu'il en soit, les debta, ces favoris de Dieu, abusant de leur bonheur et de leur liberté (1), se révoltèrent contre leur créateur. Une partie de cette fable fut, sans doute, l'origine de la guerre des géants contre les dieux, des attentats de Typhon contre Ishet et Oshiret, que les Grecs appelèrent Isis et Osiris, et de la rébellion éternelle d'Arimane contre son créateur, Orosmade ou Oromaze chez les Perses. On sait assez que la fable se propage plus aisément, et plus loin que la vérité. Les extravagances théologiques des Indiens firent plus de progrès chez leurs voisins que leur géométrie.

Il ne paraît pas que les Syriens aient jamais rien adopté de la théologie indienne. Ils avaient leur Astarté, leur Moloch, leur Adonis ou Adoni : ils n'entendirent jamais parler en Syrie de la révolte des debta dans le ciel. Le petit peuple juif n'en fut un peu plus informé que vers le premier siècle de notre ère, lorsque dans la foule de mille écrits apo-

» *la terre*, et il appela l'assemblage des eaux *la mer*, et il vit » que cela était bon. » Il est de la plus grande évidence que tout est également simple et uniforme dans ce récit, et qu'il n'y a pas un mot plus sublime qu'un autre.

Ce fut le sentiment de Huet. Boileau le combattit rudement avant que Huet fût évêque. Celui-ci répondit savamment, et Boileau se tut quand Huet fut promu à un évêché. Le Clerc ayant soutenu l'opinion de Huet et n'étant point évêque, Boileau tomba plus rudement encore sur Le Clerc, qui lui répondit de même.

(1) Cet abus énorme de la liberté, cette révolte des favoris de Dieu contre leur maître pouvait éblouir, mais ne résolvait pas la question ; car on pouvait toujours demander pourquoi Dieu donna à ses favoris le pouvoir de l'offenser ; pourquoi il ne les nécessita pas à une heureuse impuissance de mal faire. Il est démontré que cette difficulté est insoluble.

cryphes on en supposa un qu'on osa attribuer à Énoch, *septième homme après Adam.* On fait dire à ce septième homme que les anges firent autrefois une conspiration; mais c'était pour coucher avec des filles. Le prétendu Énoch nomme les anges coupables; il ne nomme point leurs maîtresses. Il se contente de dire que les géants naquirent de leurs amours (1). L'apôtre saint Jude ou Juda, où Lebée, ou Tebeus, ou Thadeus, cite ce faux Énoch comme un livre canonique dans la lettre qui lui est attribuée, sans qu'on sache à qui elle est adressée. Saint Jude, dans cette lettre, parle de la défection des anges.

Voici ses paroles: « Or je veux vous faire souvenir de tout ce que vous savez, que Jésus, sauvant » le peuple de la terre d'Égypte, détruisit ensuite » ceux qui ne crurent pas, et qu'il retient dans des » chaînes éternelles et dans l'obscurité les anges » qui n'ont pas gardé leur principauté, mais qui ont » quitté leur domicile. »

Et dans un autre endroit, en parlant des méchants: « Ce sont des nuées sans eau, des arbres d'automne » sans fruit, deux fois morts et déracinés; des flots » de la mer agitée, écumant ses confusions; des

(1) Don Calmet était persuadé de l'existence de cette race de géants, comme de celle des vampires. Il se prévaut surtout, dans sa dissertation sur cette matière, de la découverte que fit en 1613 un fameux chirurgien très inconnu. Il trouva, dit don Calmet, le tombeau et les os du roi Teutoboc, qui avait trente pieds de long, et douze pieds d'une épaule à l'autre; c'était en Dauphiné près de Montrigaut. Ce roi Teutoboc descendait évidemment des anges qui daignèrent faire des enfants aux filles.

» étoiles errantes, à qui la tempête des ténèbres est » réservée pour l'éternité. Or c'est d'eux qu'a pro- » phétisé Énoch, le septième après Adam.»

On s'est donc servi dans notre occident d'un livre apocryphe pour fonder la chute des anges, la première cause de la chute de l'homme. On a corrompu aussi le sens naturel d'un passage d'Isaïe pour transformer le premier des anges en diable, en tordant singulièrement ces paroles: « Comment es-tu » tombé du ciel, Lucifer? » Il est vrai que notre populace appelle notre diable Lucifer; mais le mot Lucifer n'est point dans Isaïe, c'est Hélel: c'est l'étoile du matin; c'est l'étoile de Vénus; c'est une métaphore dont Isaïe se sert pour exprimer la mort du roi de Babylone: « Comment as-tu pu » mourir malgré tes musettes? comment es-tu couché » avec les vers? comment es-tu tombée du ciel, » étoile du matin? Les commentateurs figuristes ont imaginé cette équivoque pour faire accroire que le diable, Lucifer, est tombé du ciel; et cette erreur s'est long-temps soutenue (1).

Mais la vérité est qu'il n'a jamais été question d'un génie, d'un demi-dieu, d'un ange précipité du ciel, que dans le Shasta des brachmanes. Ni Lucifer, ni Belzébuth, ni Satan, n'était son nom. Il s'appelait Moisasor: c'était le chef de la bande rebelle; il devint diable, si l'on veut, avec sa suite: il fut du moins damné en effet. L'Éternel le précipita dans le vaste cachot de l'ondéra; mais il ne fut point tentateur; il ne vint point exciter les hommes au

(1) Voyez l'article *Beker* dans le Dictionnaire philosophique.

péché; car ni les hommes ni la terre n'existaient alors. Dieu l'enferma dans ce grand enfer de l'ondéra, lui et les siens, pour des milliers de monontours. Or il faut savoir qu'un *monontour* est une période de quatre cent vingt-six millions d'années. Chez nous, Dieu n'a pas encore pardonné au diable; mais chez les Indiens, Moisasor et sa troupe obtinrent leur grâce au bout d'un monontour. Ainsi l'enfer de l'ondéra n'avait été, à proprement parler, qu'un purgatoire (1).

Alors Dieu créa la terre, et la peupla d'animaux. Il fit venir les délinquants, dont il adoucit les peines. Ils furent changés d'abord en vaches. C'est depuis ce temps que les vaches sont si sacrées dans la presqu'île de l'Inde, et que les dévots n'y mangent aucun animal. Ensuite les anges pénitents furent changés en hommes, et distingués en quatre castes. Comme coupables, ils apportèrent dans ce monde le germe des vices; comme punis, ils apportèrent le principe de tous les maux physiques: voilà l'origine du bien et du mal.

On reprochera peut-être à ce système que les animaux, n'ayant point péché, sont pourtant aussi malheureux que nous, qu'ils se dévorent tous les uns les autres, qu'ils sont mangés par tous les hommes, excepté par les brames. C'eût été une faible objection du temps qu'il y avait des cartésiens.

Nous n'entrerons point ici dans les disputes des

(1) Vous retrouvez le purgatoire chez les Égyptiens, vous le retrouvez très expressément dans le sixième chant de l'Énéide. Nous avons tout pris des anciens, presque sans exception.

théologiens de l'Inde sur cette origine du mal. Les prêtres ont disputé partout; mais il faut avouer que les querelles des brames ont été toujours paisibles.

Des philosophes pourront s'étonner que des géomètres, inventeurs de tant d'arts, aient formé un système de religion, qui, quoique ingénieux, est pourtant si peu raisonnable. Nous pourrions répondre qu'ils avaient affaire à des imbécilles, et que les prêtres chaldéens, persans, égyptiens, grecs, romains, n'eurent jamais de système ni mieux lié, ni plus vraisemblable.

Il est absurde, sans doute, de changer des êtres célestes en vaches; mais on voit chez toutes les nations policées et savantes la plus misérable folie marcher à côté de la plus respectable sagesse. Les vaisseaux d'Énée changés en nymphes chez les Romains, la fille d'Inachus devenue vache chez les Grecs, et de vache devenue étoile, valaient bien les debta changés en vaches et en hommes. Milton n'a-t-il pas, chez un peuple à jamais célèbre pour les sciences exactes, transformé notre diable en crapaud, en cormoran, en serpent, quoique la sainte Écriture dise positivement le contraire (1)? De pareilles niaiseries eurent cours partout, hors chez les sages Chinois et chez les Scythes, trop simples pour inventer des fables.

L'antre de Trophonius fut plus respecté en Grèce que l'Académie: les augures à Rome eurent plus de crédit que les Scipions. La fable s'établit d'abord; ensuite vient la vérité qui, voyant la place prise, est

(1) Or le serpent était le plus fin de tous les animaux.

trop heureuse de trouver un asile obscur chez les sages.

Art. XXV. De la Métempsycose.

Le dogme de la métempsycose suivait naturellement de la transformation des génies en vaches, et des vaches en hommes.

Des gens qui avaient été demi-dieux dans le ciel pendant des siècles innombrables, ensuite damnés dans l'ondéra pendant quatre cent vingt-six millions de nos années solaires, puis vaches douze ou quinze ans, et enfin hommes quatre-vingts ans tout au plus, devaient bien être quelque chose. quand ils cessaient d'être hommes. N'être rien du tout semblait trop dur. Les brachmanes croyaient qu'on avait une âme dans l'Inde aussi-bien que partout ailleurs, sans être plus instruits que le reste du genre humain de la nature de cet être; sans savoir s'il est une substance ou une qualité; sans examiner si Dieu peut animer la matière; sans rechercher si, tout venant de lui, il ne peut pas communiquer la pensée à des organes formés par lui; en un mot, sans rien savoir. Ils prononçaient vaguement et au hasard le nom d'âme, comme nous le prononçons tous; et puisqu'il est plus aisé à tous les hommes d'imaginer que de raisonner, ils se figurèrent que l'âme d'un homme de bien pouvait passer dans le corps d'un perroquet ou d'un docteur, d'un éléphant ou d'un raïa, ou même retourner ranimer le corps du défunt dans le ciel, sa première patrie. C'est pour revoir cette patrie que tant de jeunes veuves se sont jetées dans le bûcher enflammé de

leurs maris, et souvent sans les avoir aimés. On a vu dans Bénarès des disciples de brames, et jusqu'à des brames même, se brûler pour renaître bienheureux. C'est assez qu'une femme sensible et superstitieuse, comme il y en a tant, se soit jetée dans les flammes d'un bûcher, pour que cent femmes l'aient imitée; comme il suffit qu'un faquir marche tout nu, chargé de fer et de vermine, pour qu'il ait des disciples (1).

Le dogme de la métempsycose était d'ailleurs spécieux, et même un peu philosophique; car, en admettant dans tous les animaux un principe moteur, intelligent (chacun en raison de ses organes), on supposait que ce principe intelligent, étant distingué de sa demeure, ne périssait point avec elle. Cette âme était faite pour un corps, disaient les Indiens; donc elle ne pouvait exister sans un corps. Si après la dissolution de son étui, on ne lui en donne pas un autre, elle devient entièrement inutile. Il fallait en ce cas que Dieu fût continuellement occupé à créer de nouvelles âmes. Il se délivrait de ce soin en fesant servir les anciennes. Il en créait de nouvelles, quand les races se multipliaient. Le calcul était bon jusque-là; mais lorsque les races diminuaient, il se trouvait une grande dif-

(1) Nous lisons dans la relation des deux Arabes qui voyagèrent aux Indes et à la Chine, dans le neuvième siècle de notre ère, qu'ils virent sur les côtes de l'Inde un faquir tout nu, chargé de chaînes, ayant le visage tourné au soleil, les bras étendus, les parties viriles enfermées dans un étui de fer, et qu'au bout de seize ans, en repassant au même endroit, ils le virent dans la même posture.

ficulté. Que fesait-on des âmes qui n'avaient plus de logement (1)? Il n'était guère possible de bien répondre à cette objection; mais quel est l'édifice bâti par l'imagination humaine qui n'ait des murs qui écroulent?

La doctrine de la métempsycose eut cours dans toute l'Inde, et autant au-delà du Gange que vers le fleuve Indus. Elle s'étendit jusqu'à la Chine chez le peuple gouverné par les bonzes; mais non pas chez les colaos et chez les lettrés gouvernés par les lois. Pythagore, après une longue suite de siècles, l'ayant apprise dans la presqu'île de l'Inde, put à peine l'établir à Crotone. Apparemment qu'il trouva la grande Grèce attachée à d'autres fables; car chaque peuple avait la sienne.

Les Égyptiens inventèrent une autre folie; ils imaginèrent qu'ils ressusciteraient au bout de trois mille ans; et même enfin trouvant le terme trop éloigné, ils obtinrent de leurs schoen, de leurs prêtres, que leurs âmes rentreraient dans leurs corps après dix siècles de mort seulement. Dans cette douce espérance, ils essayèrent de ne perdre de leurs corps que le moins qu'ils pourraient. L'art d'embaumer devint le plus grand art de l'Égypte. Une âme, à la vérité, devait être fort embarrassée de se trouver sans ses entrailles et sans sa cervelle, que les embaumeurs avaient arrachées: mais les difficultés n'arrêtèrent jamais les systèmes. Nous avons bien eu parmi nous un philosophe qui a dit que nous ressusciterions sans derrière.

(1) *Voyez* le Catéchisme des Brachmanes, page 347 de ce volume.

Platon enfin, qui avait puisé quelques idées dans Pythagore et dans Timée de Locre, admit la métempsycose dans son livre d'une République chimérique, et dans son Dialogue non moins chimérique de Phèdre. Il semblerait que Virgile crût à ce système, dans son sixième chant, s'il croyait quelque chose.

O Pater! anne aliquas ad cœlum hinc ireputandum est
Sublimes animas, iterumque ad tarda reverti
Corpora? Quæ lucis miseris tam dira cupido est?

Quel désir insensé d'aspirer à renaître;
D'affronter tant de maux, pour le vain plaisir d'être;
De reprendre sa chaîne, et d'éprouver encor
Les chagrins de la vie et l'horreur de la mort!

On prétend que les Gaulois, les Celtes avaient adopté la croyance de la métempsycose, quoiqu'ils ne connussent ni le Léthé de Virgile ni les embaumements de l'Égypte. César dit dans ses Commentaires: « Ils pensent que les âmes ne meurent point; » mais qu'elles passent d'un corps à un autre. Cette » idée, selon eux, inspire un courage qui fait mépri- » ser la mort. »

Mais César, qui était épicurien, ne croyant point à l'immortalité de l'âme, avait encore plus de courage que les Gaulois. Que César ait eu tort, et que les Gaulois aient eu raison, il est toujours indubitable que les Indiens sont les inventeurs de la métempsycose, et les premiers auteurs de la théologie.

Il nous semble que c'est au grand Thibet que la sublime folie de la métempsycose a produit le plus grand effet. Les lamas ont su persuader aux Tartares de ce pays que leur grand-prêtre était immortel;

et la populace qui croit tout, le croit encore. Le fait est que les lamas eux-mêmes étant imbus de l'idée fantasque que l'âme de leur pontife passait dans l'âme de son successeur, ils ont enté sur cette absurdité sacrée une autre folie plus respectée encore du peuple, c'est que le grand lama ne meurt jamais. On a vu ailleurs des opinions si bizarres, qu'un homme sage est en doute de savoir dans quel pays le bon sens a été le plus outragé. *Optimus ille est qui minimis urgetur*.

ART. XXV. D'une Trinité reconnue par les Brames. De leur prétendue idolâtrie.

PERSONNE ne doute aujourd'hui que les brachmanes et leurs successeurs n'aient toujours reconnu un Dieu suprême, créateur, conservateur, rémunérateur, punisseur et miséricordieux. « Ces idolâ» tres, dit le jésuite Bouchet (1), reconnaissent un » Dieu infiniment parfait, qui existe de toute éter» nité, qui renferme en soi les plus excellents attri» buts. » Ensuite, pour prouver qu'ils sont idolâtres, il dit que selon eux, « il y a une distance infinie » entre Dieu et tous les êtres, et qu'il a créé des » substances intermédiaires entre lui et les hom» mes. » Le jésuite Bouchet n'est ni conséquent ni poli: il veut empêcher les brames d'ériger des temples à ces êtres subalternes supérieurs à l'homme, tandis que ces brames permettaient aux jésuites de bâtir des chapelles à Ignace et à Xavier, de baiser à genoux le prétendu cadavre de Xavier, de l'invoquer et d'offrir de l'encens à ses os vermoulus. Cer-

(1) Recueil IXe, page 6.

tes, si l'on avait demandé dans Goa à un voyageur chinois quel est l'idolâtre ou de ce jésuite ou de ce brame, il aurait répondu, en jugeant selon les apparences, c'est ce jésuite.

Tout le monde convient que les brames reconnurent toujours une espèce de trinité sous un Dieu unique. Il paraît qu'en ce point les théologiens des côtes de Malabar et de Coromandel diffèrent de ceux qui habitent vers le Gange, et de l'ancienne école de Bénarès; mais où sont les théologiens qui s'accordent? Tous admettent trois dieux sous un seul Dieu. Ces trois dieux sont Brama, Vishnou, et Sib. Mais ces trois dieux sont-ils des substances distinctes, ou simplement des attributs du grand Dieu créateur? c'est sur quoi les brames disputent.

Ils ne conviennent guère que sur le dogme de la création. Toutes les sectes et toutes les castes rassemblées une fois l'an dans le fameux temple de Jaganat, entre Orixa et le Bengale, y viennent célébrer le jour où le monde fut tiré du néant par la seule pensée de l'Éternel. C'est cette fête surtout que nos missionnaires ont appelée la grande fête du diable.

Les brachmanes représentèrent Dieu sous trois emblèmes. Brama est le dieu créateur; Vishnou ou Vithnou est le dieu conservateur, qui s'est incarné tant de fois; Sib est le dieu miséricordieux. D'autres théologiens indiens très anciens l'appellent le dieu destructeur, tant il est difficile à ceux qui osent dogmatiser sur la nature divine de s'accorder ensemble.

Nous n'avons pas assez de monuments de l'anti-

quité pour oser affirmer que l'Isis, l'Osiris et l'Horus des Égyptiens soient une copie de la trinité indienne. Nous ne déciderons pas si les trois frères Jupiter, Neptune et Pluton, qui se partagèrent le monde, sont une fable imitée d'une autre fable. Nous répéterons seulement ici combien le nombre trois fut toujours mystérieux dans l'antiquité. Il semblait que dans l'orient un secret instinct eût pressenti quelques idées imparfaites d'une vérité encore ignorée.

Mais comme tout se contredit chez les hommes, on ajouta bientôt une quatrième personne aux trois autres. Cette quatrième personne est Routren, selon plusieurs docteurs, le dieu destructeur, celui que le grand Origène (1) appelle le dieu supplantateur.

On voit encore dans quelques anciens temples des brachmanes cette représentation des quatre attributs de Dieu, figurée par quatre têtes sous une même couronne; et c'est cet emblème de la divinité unique et multiforme que nos aumôniers de vaisseau ne manquèrent pas de prendre pour le diable dès qu'ils furent descendus à terre.

Nous ne chargerons point cet abrégé de toutes les superstitions indiennes, mêlées dans ce pays, comme dans d'autres, avec la connaissance d'un Être su-

(1) Origène, dans la réfutation qu'il publia de Celse après la mort de ce philosophe, assure que les conjurations de la magie ne peuvent réussir que quand le magicien se sert des noms propres convenables; que si l'on fait une conjuration par le nom de dieu *supplantateur*, destructeur, ou même par des noms traduits d'après les noms d'Adonaï et de Sabaoth, on n'opérera rien; mais que si on se sert des noms propres syriaques Adonaï Sabaoth, la cérémonie magique aura son plein et entier effet. (Origène contre Celse, article 20 et article 262.)

prême. Nous ne parlerons point des mille noms de Dieu, des voyages de Dieu en homme sur la terre, des oracles, des prodiges et de toutes les folies qui ont partout déshonoré la sagesse. Nous ne prétendons point faire la somme de la théologie des Gangarides.

Mais n'oublions pas d'observer que l'Amour est un de leurs dieux; il s'appelle Cam débo: on lui donne encore dix-huit noms qui nous sembleraient barbares, et dont aucun du moins ne sonnerait si agréablement que celui d'Amour à nos oreilles. Ce dieu d'amour est le propre fils de Vishnou, et par conséquent le petit-fils du Dieu suprême.

Ils ont des *Usséra*; ce sont des filles charmantes qui chantent dans la musique du ciel, et dont Mahomet pourrait bien avoir emprunté ses Houris.

Les Indiens paraissent aussi être les premiers qui aient inventé les Salamandres, les Ondains, les Sylphes et les Gnomes; si pourtant ce n'a pas été une idée naturelle à tous les hommes de peupler le ciel et les quatre éléments.

ART. XXVI. Du Catéchisme indien.

M. Dow nous assure que les brachmanes eurent depuis quatre mille ans un catéchisme, dont voici la substance. C'est un entretien entre la raison humaine, qu'ils appellent *narud*, et la sagesse de Dieu, qu'ils nomment *brim* ou *bram*.

LA RAISON.

O premier né de Dieu! on dit que tu créas le monde. Ta fille, la raison, étonnée de tout ce

qu'elle voit, te demande comment tout fut produit?

LA SAGESSE DIVINE.

Ma fille, ne te trompe pas: ne pense point que j'aie créé le monde indépendamment du premier moteur. Dieu a tout fait. Je ne suis que l'instrument de sa volonté. Il m'appelle pour exécuter ses desseins éternels.

LA RAISON.

Que dois-je penser de Dieu?

LA SAGESSE DIVINE.

Qu'il est immatériel, incompréhensible, invisible, sans forme, éternel, tout-puissant, qu'il connaît tout, qu'il est présent partout.

LA RAISON.

Comment Dieu créa-t-il le monde?

LA SAGESSE DIVINE.

La volonté demeura dans lui de toute éternité: elle était triple, créatrice, conservatrice, exterminante.... Dans une conjonction des destins et des temps, la volonté de Dieu se joignit à sa bonté, et produisit la matière. Les actions opposées de la volonté qui crée, et de la volonté qui détruit, enfantèrent le mouvement qui naît et qui périt (1). Tout sortit de Dieu, et tout rentra dans Dieu.... Il dit au *sentiment*, viens; et il le logea chez tous les animaux; mais il donna la réflexion à l'homme pour l'élever au dessus d'eux.

(1) Nous passons quelques lignes, de peur d'être longs et obscurs.

LA RAISON.

Qu'entends-tu par sentiment?

LA SAGESSE DIVINE.

C'est une portion de la grande âme de l'univers; elle respire dans toutes les créatures pour un temps marqué.

LA RAISON.

Que devient-il après leur mort?

LA SAGESSE DIVINE.

Il anime d'autres corps, ou il se replonge comme une goutte d'eau dans l'océan immense dont il est sorti.

LA RAISON.

Les âmes vertueuses seront-elles sans récompense, et les criminelles sans punition?

LA SAGESSE DIVINE.

Les âmes des hommes sont distinguées de celles des autres animaux. Elles sont raisonnables. Elles ont la conscience du bien et du mal. Si l'homme fait le bien, son âme, dégagée de son corps par la mort, sera absorbée dans l'essence divine, et ne ranimera plus un corps de terre. Mais l'âme du méchant restera revêtue des quatre éléments; et après qu'elles auront été punies, elles reprendront un corps; mais si elles ne reprennent leurs première pureté, elles ne seront jamais absorbées dans le sein de Dieu.

LA RAISON.

Quelle est la nature de cette infusion dans Dieu même?

LA SAGESSE DIVINE.

C'est une participation à l'essence suprême : on ne connaît plus les passions : toute l'âme est plongée dans la félicité éternelle.

LA RAISON.

O ma mère! tu m'as dit que si l'âme n'est parfaitement pure, elle ne peut habiter avec Dieu. Les actions des hommes sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises. Où vont toutes ces âmes mi-parties immédiatement après la mort?

LA SAGESSE DIVINE.

Elles vont subir dans l'ondéra, pendant quelque temps, des peines proportionnées à leurs iniquités. Ensuite elles vont au ciel, où elles reçoivent *quelque temps* la récompense de leurs bonnes actions; enfin elles rentrent dans des corps nouveaux.

LA RAISON.

Qu'est-ce que le temps, ma mère?

LA SAGESSE DIVINE.

Il existe avec Dieu pendant l'éternité; mais on ne peut l'apercevoir et le compter que du point où Dieu créa le mouvement qui le mesure.

Tel est ce catéchisme, le plus beau monument de toute l'antiquité. Ce sont là ces idolâtres auxquels on a envoyé pour les convertir le jésuite Lavaur, le jésuite Saint-Estevan, et l'apostat Norogna (1).

Au reste, le lieutenant colonel Dow, et le sous-gouverneur Holwell, ayant gratifié l'Europe des

(1) *Voyez* l'article XV.

plus sublimes morceaux de ces anciens livres sacrés, ignorés jusqu'à présent, nous sommes bien éloignés de soupçonner leur véracité, sous prétexte qu'ils ne sont pas d'accord sur des objets très futiles, comme sur la manière de prononcer shastabad, ou shastra-beda, et si *beda* signifie science ou livre. Souvenons-nous que nous avons vu nier dans Paris les expériences de Newton sur la lumière, et lui faire des objections plus frivoles.

ART. XXVII. Du Baptême indien.

Il n'est pas surprenant qu'un fleuve aussi bienfesant que le Gange ait été regardé comme un don de Dieu, qu'il ait été réputé sacré, et qu'enfin on ait imaginé que ses eaux qui lavaient et rafraîchissaient le corps, en pussent faire autant à l'âme; car tous les peuples de l'antiquité, sans exception, fesaient de l'âme une figure légère enfermée dans son logis; et qui nettoyait l'un nettoyait l'autre.

Le bain expiatoire et sacré du Gange passa bientôt vers le fleuve Indus, ensuite vers le Nil, enfin vers le Jourdain. Les prêtres juifs, imitateurs en tout des prêtres d'Égypte, leurs maîtres et leurs ennemis, eurent des jours de bain comme eux. Les Isiaques ne pouvaient se baptiser, se plonger toujours dans le Nil, à cause des crocodiles; et les lévites d'Hershalaïm que nous nommons Jérusalem, étant éloignés dans leur petit pays d'une cinquantaine de milles du Jourdain, se plongeaient comme les prêtres isiaques dans de grandes cuves. Les prê-

(1) *Voyez* l'article XV.

tres de Babylone, de Syrie, de Phénicie en fesaient autant.

Nous avons remarqué ailleurs que les Juifs avaient chez eux deux baptêmes: l'un était le baptême de justice pour ceux qui voulaient ajouter cette cérémonie à celle de la circoncision; l'autre était le baptême des prosélites pour les étrangers, pour leurs esclaves, quand ils n'étaient pas esclaves eux-mêmes, et qu'ils en avaient quelques-uns qui voulaient embrasser la religion juive. On les circoncisait, et ensuite on les plongeait nus ou dans le Jourdain ou dans les cuves. On plongeait aussi des femmes nues, et trois prêtres étaient chargés de les baptiser. Enfin l'on sait comment notre religion sanctifia cet antique usage, et apposa le sceau de la vérité à ces ombres.

Art XXVIII. Du Paradis terrestre des Indiens, et de la conformité apparente de quelques-uns de leurs contes avec les vérités de notre sainte Écriture.

On dit que dans la foule de ces opinions théologiques, quelques brames ont admis une espèce de paradis terrestre; cela n'est pas étonnant. Il n'y a point de pays au monde où les hommes n'aient vanté le passé aux dépens du présent. Partout on a regretté un temps où les hommes étaient plus robustes, les femmes plus belles, les saisons plus égales, la vie plus longue, et la lune plus lumineuse.

Si nous en croyons le jésuite Bouchet, les Indiens eurent leur jardin *Ghorcam*, comme les Juifs avaient eu le jardin d'*Eden*. C'est à ce jésuite à voir si les brachmanes avaient été les plagiaires du Pentateu-

que, ou s'ils s'étaient rencontrés avec lui, et quel est le plus ancien peuple, celui des vastes Indes, ou celui d'une partie de la Palestine (1).

Il prétend que Brama est une copie d'Abraham, parce qu'Abraham s'était appelé Abram en première instance, et qu'Abram est évidemment l'anagramme de Brama.

Vishnou est, selon lui, Moïse; quoiqu'il n'y ait pas le moindre rapport entre ces deux personnages, et qu'il soit difficile de trouver l'anagramme de Moïse dans Vishnou.

A-t-il plus heureusement rencontré avec le fort Samson, qui assembla un jour trois cents renards, les attacha tous par la queue, et leur mit le feu au derrière, moyennant quoi toutes les moissons des Philistins, dont il était l'esclave, furent brûlées? (2).

Le révérend père Bouchet affirme dans sa lettre à M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qu'une espèce de dieu ou de génie, ayant la guerre contre le roi de Serindib, leva contre lui une armée de singes; et ayant mis le feu à leurs queues, brûla toute la cannelle et tout le poivre de l'île.

Notre Bouchet ne doute pas que les queues des renards n'aient formé les queues de ces singes.

C'est ainsi qu'aux Indes, en Perse, à la Chine, on lit mille histoires à peu près semblables aux nôtres,

(1) Le Bengale est appelé paradis terrestre dans tous les rescrits du grand-mogol et des soubas.

(2) A Rome le peuple se donnait tous les ans le plaisir de faire courir dans le cirque quelques renards, à la queue desquels on attachait des brandons. Bochard l'étymologiste ne manque pas de dire que c'était une commémoration de l'aventure de Samson, très célèbre dans l'ancienne Rome.

non-seulement sur les choses de la religion, mais en morale, et même en fait de romans. Le conte de la Matrone d'Éphèse, celui de Joconde, sont écrits dans les plus anciens livres orientaux.

On trouve l'aventure de l'Amphitrion parmi les plus vieilles fables des brachmanes. Il y a même, ce me semble, plus de sagacité dans le dénoûment de l'aventure indienne que dans celui de la grecque. Un indou d'une force extraordinaire avait une très belle femme; il en fut jaloux, la battit et s'en alla. Un égrillard de dieu, non pas un brama ou un vishnou, mais un dieu du bas étage, et cependant fort puissant, fait passer son âme dans un corps entièrement semblable à celui du mari fugitif, et se présente sous cette figure à la dame délaissée. La doctrine de la métempsycose rendait cette supercherie vraisemblable. Le dieu amoureux demande pardon à sa prétendue femme de ses emportements, obtient sa grâce, couche avec elle, lui fait un enfant, et reste le maître de la maison. Le mari repentant, et toujours amoureux de sa femme, revient se jeter à ses pieds: il trouve un autre lui-même établi chez lui. Il est traité par cet autre d'imposteur et de sorcier. Cela forme un procès tout semblable à celui de notre Martin Guerre. L'affaire se plaide devant le parlement de Bénarès. Le premier président était un brachmane qui devina tout d'un coup que l'un des deux maîtres de la maison était une dupe, et que l'autre était un dieu. Voici comme il s'y prit pour faire connaître le véritable mari. « Votre époux, » Madame, dit-il, est le plus robuste de l'Inde: cou- » chez avec les deux parties l'une après l'autre, en

» présence de notre parlement indien ; celui des » deux qui aura fait éclater les plus nombreuses » marques de valeur sera sans doute votre mari. ». Le mari en donna douze; le fripon en donna cinquante. Tout le parlement brame décida que l'homme aux cinquante était le vrai possesseur de la dame. « Vous vous trompez tous, répondit le premier pré» sident : l'homme aux douze est un héros; mais il » n'a pas passé les forces de la nature humaine: » l'homme aux cinquante ne peut être qu'un dieu » qui s'est moqué de nous. » Le dieu avoua tout, et s'en retourna au ciel en riant.

De pareils contes, dont l'Inde fourmille, ont du moins cela de bon qu'ils peuvent tenir une nation entière dans une douce joie, ainsi que les métamorphoses recueillies et embellies par Ovide. Ils n'excitent point de querelles, et la moitié du peuple ne persécute point l'autre pour la forcer à croire que la fable des deux maris indiens est prise des deux Amphitrions et des deux Sosies.

ART. XXIX. Du Lingam, et de quelques autres superstitions.

On nous a envoyé des Indes un petit lingam d'une espèce de pierre de touche. Il est exposé à la vue de tout le monde, et n'a jamais effarouché les yeux de personne ; soit que sa petitesse ne puisse faire une impression dangereuse, soit qu'on le regarde comme un simple objet de curiosité. On nous a assuré que la plupart des dames indiennes ont de ces petites figures dans leurs maisons, comme on avait des phallus en Égypte, et des priapes à Rome.

Les parties naturelles de l'homme sont visibles dans toutes nos statues antiques et dans mille mo-

dernes. La plus belle fontaine de Bruxelles est un enfant de bronze admirablement sculpté par François Flamand; il pisse continuellement de l'eau, et les dames lui donnent un bel habit et une perruque le jour de sa fête. On fait plus: l'enfant Jésus est représenté avec cette partie dans un grand nombre d'églises catholiques, sans que jamais personne se soit avisé ni d'être scandalisé de cette nudité, ni d'en faire une raillerie indécente. Le lingam est presque toujours représenté chez les Indiens dans l'attitude de la propagation, et par conséquent serait parmi nous un objet obscène et abominable. Cette figure est révérée dans plusieurs de leurs temples. Il y a même, nous dit-on, des filles que leurs mères y conduisent pour lui offrir leur virginité, avant d'être mariées; quelques-unes, dit-on, par le besoin d'une opération physique, quelques autres par dévotion.

Nous avons toujours présumé que le culte du lingam dans l'Inde, celui du phallus en Égypte, celui même de Priape à Lampsaque, ne put être l'effet d'une débauche effrontée, mais bien plutôt de la simplicité et de l'innocence. Dès que les hommes surent tailler des figures, il était très naturel qu'ils consacrassent à la divinité ce qui perpétuait l'humanité. Nous répéterons ici qu'il y a plus de piété, plus de reconnaissance à porter en procession l'image du dieu conservateur que du dieu destructeur; qu'il est plus humain d'arborer le symbole de la vie que l'instrument de la mort, comme fesaient les Scythes qui adoraient une épée, et à peu près comme nous fesons aujourd'hui dans notre occident, en insultant

Dieu dans nos temples, où nous entrons armés comme si nous allions combattre, et où quelques évêques d'Allemagne célèbrent, une fois l'an, la messe l'épée au côté.

Saint Augustin nous instruit que dans Rome on fesait quelquefois asseoir la mariée sur le sceptre énorme de Priape (1).

Ovide ne parle point de cette cérémonie dans ses Fastes, et nous ne connaissons aucun auteur qui en fasse mention. Il se peut que la superstition ait ordonné cette posture à quelques femmes stériles. Nous ne voyons pas même que les Romains aient jamais érigé un temple à Priape. Il était regardé comme une de ces divinités subalternes dont on tolèrait les fêtes plutôt qu'on ne les approuvait. Nous avons dans nos provinces un saint dont nous n'osons écrire le nom monosyllabe, à qui plus d'une femme a quelquefois adressé ses prières. Le dieu Priape, le dieu Jugatin, qui unissait les époux; le subjuguant Materprema, qui empêchait la matrice de faire la difficile; la Pertunda, qui présidait au devoir conjugal;

(1) *Sed quid hoc dicam? cùm ibi sit Priapus nimius masculus super cujus immanissimum et turpissimum phallum nova nupta sedere jubeatur, more honestissimo et religiosissimo matronarum.*

Giri traduit: « Mais que dis-je? on trouve en ce lieu-là » même un autre dieu que l'on nomme mâle par excellence. » C'est ce dieu dont un objet infâme ayant, comme ces idolâ» tres croyaient, la force d'empêcher la malignité des char» mes, c'était une coutume reçue avec tant de religion et de » chasteté, parmi les honnêtes femmes, d'y faire asseoir » l'épousée. » Il est difficile de traduire plus infidèlement, plus obscurément, plus mal. On croit avoir en français une traduction de la *Cité de Dieu*, et on n'en a point.

tous ces magots, tous ces pénates, n'étaient point regardés comme des dieux. Ils n'avaient point de place dans le panthéon d'Agrippa, non plus que Rumilia, la déesse des tétons; Stercutius, le dieu de la chaise percée; et Crepitus, le dieu Pet. Cicéron ne s'abaisse point à citer ces prétendues divinités dans son livre de la Nature des dieux, dans ses Tusculanes, dans sa Divination. Il faut laisser à la populace ses amusements; son saint Ovide, qui ressuscite les petits garçons; et son saint Rabboni, qui rabonit les mauvais maris, ou qui les fait mourir au bout de l'année.

Il est vraisemblable que le lingam indien et le phallus égyptien furent autrefois traités plus sérieusement chez des nations qui existaient tant de siècles avant Rome. L'amour, si nécessaire au monde, et qui est l'âme de la nature, n'était point une plaisanterie comme du temps de Catulle et d'Horace. Les premiers Grecs surtout en parlèrent avec respect. Les poëtes étaient ses prophètes. Hésiode, en appelant Vénus l'amante de la génération (Philometa), révère en elle la source des êtres.

On a prétendu qu'Astaroth, chez les Syriens, était autrefois le même que le Priape de Lampsaque. Chez les Indiens, ce ne fut jamais qu'un symbole. On y attache encore quelque superstition, mais on ne l'adore pas. Ce mot d'*adorer*, employé par quelques compilateurs, est la profanation d'un mot consacré à l'Être des êtres.

On demande pourquoi ce symbole existe encore dans quelques endroits des côtes de Malabar et de Coromandel? c'est qu'il exista. Les habitants de ces

climats conservèrent long-temps cette simplicité grossière qui ne sait ni rougir ni railler de la nature. Les femmes indiennes n'ont jamais eu de commerce avec les Européans. La malignité des peuples éclairés rit d'un tel usage; l'innocence le voit impunément. Il paraît qu'une telle coutume a dû s'établir d'autant plus aisément, que l'adultère, ce vol domestique, ce parjure dont nous nous moquons, fut long-temps inconnu dans l'Inde, et la vie retirée des femmes le rend encore aujourd'hui extrêmement rare. Ainsi ce qui ne nous paraît qu'un signe honteux de la débauche n'était pour eux que le signe de la foi conjugale.

Qu'il nous soit permis de répéter ici que, si dans presque toutes les religions il y eut des usages atroces, si on fit couler le sang humain pour appaiser le ciel, il n'y eut jamais de fêtes instituées par les magistrats pour favoriser le libertinage. Il se mêla bientôt aux fêtes, mais il n'en fut jamais l'objet. Les excès des orgies de Bacchus, à la fin réprimés par les lois, n'avaient pas certainement été ordonnés par les lois, Au contraire, les prêtresses de Bacchus dans Athènes juraient « d'observer la chasteté, et de ne » point voir d'homme (1). » Partout les prêtres voulurent être terribles, mais nulle part méprisables. Les plus infâmes débauches accompagnèrent souvent nos pèlerinages, et n'étaient point commandées.

Nous avons une ordonnance de 1671, renouvelée en 1738, par laquelle il est défendu, sous peine des galères, d'aller à Notre-Dame de Lorette et à Saint-

(1) Démosthènes, dans son Plaidoyer contre Nécera.

Jacques en Galice, sans une permission expresse signée d'un secrétaire d'état: ce n'est pas que les chapelles de Saint-Jacques et de la Vierge aient été instituées pour le libertinage.

ART. XXX. Épreuves.

Ces épreuves d'un pain d'orge qu'on mange sans étouffer; de l'eau bouillante dans laquelle on enfonce la main sans s'échauder; le plongement dans la rivière sans se noyer; une barre de fer rouge qu'on touche, ou sur laquelle on marche sans se brûler; toutes ces manières de trouver la vérité, tous ces jugements de Dieu, si usités autrefois dans notre Europe, ont été et sont encore communs dans l'Inde. Tout vient d'orient, le bien et le mal. Il n'est pas étonnant que pour découvrir les crimes secrets, pour effrayer les coupables, et pour manifester l'innocence accusée, on ait imaginé que Dieu même interrompait les lois de la nature. On se permit du moins cet artifice. Si tu es coupable, avoue, ou Dieu va te punir. Cette formule pouvait être un frein au crime chez le peuple grossier.

L'épreuve la plus commune dans l'Inde était l'eau bouillante; si l'accusé en retirait sa main saine, il était déclaré innocent. Il y a plus d'une manière du subir cette épreuve impunément. On peut remplir le vase d'eau bouillante et d'huile froide qui surnage. On peut avoir un vase à double fond, dans lequel l'eau froide sera séparée en haut de l'eau qui bouillira dans la partie inférieure. On peut s'endurcir la peau par des préparations; et les charlatans vendaient chèrement ces secrets aux accusés. Le

plongement dans une rivière était trop équivoque. Il est trop clair qu'on surnage, quand on est lié par des cordes qui font, avec le corps, un volume moins pesant qu'un pareil volume d'eau. Manier un fer brûlant était plus dangereux, mais aussi beaucoup plus rare. Passer rapidement entre deux bûchers, n'était pas un grand risque: on pouvait tout au plus brûler ses cheveux et ses habits.

Ces épreuves sont si évidemment le fruit du génie oriental, qu'elles vinrent enfin aux Juifs. Le Vaiedabber, que nous appelons les Nombres, nous apprend qu'on institua dans le désert l'épreuve des eaux de jalousie. Si un mari accusait sa femme d'adultère, le prêtre fesait boire à la femme d'une eau chargée de malédictions, dans laquelle il jetait un peu de poussière ramassée sur le pavé du tabernacle, c'est-à-dire, probablement sur la terre; car le tabernacle, composé de pièces de rapport, et porté sur une charrette, ne pouvait guère être pavé. Il disait à la femme: « Si vous êtes coupable, » votre cuisse pourrira, et votre ventre crèvera. » On remarque que dans toute l'histoire juive, il n'y a pas un seul exemple d'une femme soumise à cette épreuve; mais ce qui est étrange, c'est que dans l'Évangile de saint Jacques il est dit que saint Joseph et la sainte Vierge furent condamnés tous deux à boire de cette eau de jalousie; et que tous deux en ayant bu impunément, saint Joseph reprit son épouse dont il s'était séparé après les premiers signes de sa grossesse. L'Évangile de saint Jacques, quoique intitulé *premier Évangile*, fut, à la vérité, rayé du catalogue des livres canoniques: il est pros-

crit; mais en quelque temps qu'il ait été composé, c'est un monument qui nous apprend que les Juifs conservèrent très long-temps l'usage de ces épreuves.

Nous ne voyons point qu'aucun peuple de l'Asie ait jamais adopté les jugements de Dieu par l'épée ou par la lance. Ce fut une coutume inventée par les sauvages qui détruisirent l'empire romain. Ayant adopté le christianisme, ils y mêlèrent leurs barbaries. C'était une jurisprudence bien digne de ces peuples, que le meurtre devînt une preuve de l'innocence, et qu'on ne pût se laver d'un crime que par en commettre un plus grand. Nos évêques consacrèrent ces atrocités: nos parlements les ordonnèrent, comme on ordonne un *appointé à mettre;* nos rois en firent le divertissement solennel de leurs cours gothiques. Nous avons remarqué que ces jugements de Dieu furent condamnés à la cour de Rome, plus sage que les autres, et plus digne alors de donner des lois dans tout ce qui ne touchait pas à son intérêt. Nous avons traité ailleurs cette matière (1). Nous ne ferons ici qu'une réflexion. Comment l'erreur, la démence et le crime, ayant presqu'en tout temps gouverné la terre entière, les hommes ont-ils pu cependant inventer et perfectionner tant d'arts merveilleux, faire de bonnes lois parmi tant de mauvaises, et parvenir à rendre la vie non-seulement tolérable dans tant de campagnes, mais agréable dans tant de grandes villes,

(1) Essai sur les Mœurs et l'esprit des nations, etc., chap. XXII.

depuis Méaco, la capitale du Japon, jusqu'à Paris, Londres et Rome? La véritable raison est, à notre avis, l'instinct donné à l'homme. Il est poussé, malgré lui, à s'établir en société, à se procurer le nécessaire et ensuite le superflu, à réparer toutes ses pertes, et à chercher ses commodités; à travailler sans cesse, soit à l'utile, soit à l'agréable. Il ressemble aux abeilles: elles se font des habitations commodes; on les détruit, elles les rebâtissent; la guerre souvent s'allume entre elles; mille animaux les dévorent: cependant la race se multiplie; les ruches changent, l'espèce subsiste impérissable. Elle fait partout son miel et sa cire, sans que les abeilles de Pologne viennent d'Égypte, ni que celles de la Chine viennent d'Italie.

Art. XXXI. De l'Histoire des Indiens jusqu'à Timour ou Tamerlan.

Jusqu'ou l'insatiable curiosité de l'esprit européan s'est-elle portée? Du temps de Tite-Live, c'était être savant de connaître l'histoire de la république romaine, et d'avoir quelque teinture des auteurs grecs. Cette nouvelle passion des archives n'a peut-être pas six mille ans d'antiquité, quoique Platon dise en avoir vu de dix mille ans. Les hommes ont été long-temps comme tous nos rustres qui, entièrement occupés de leurs besoins et de leurs travaux toujours renaissants, ne s'embarrassent jamais de ce qui s'est fait dans leur chaumière cinquante ans avant eux. Croit-on que les habitants de la forêt Noire soient fort curieux de l'antiquité, et que les quatre villes forestières aient beaucoup de

monuments? La passion de l'histoire est née, comme toutes les autres, de l'oisiveté. Maintenant qu'il faut entasser dans sa tête les révolutions des deux mondes, maintenant qu'on veut connaître à fond les nègres d'Angola et les Samoyèdes, le Chili et le Japon, la mémoire succombe sous le poids immense dont la curiosité l'a chargée. Le lieutenant-colonel Dow s'est donné la peine de traduire en sa langue une partie d'une histoire de l'Inde, composée dans Déli même par le Persan Cassim Féristha, sous les yeux de l'empereur de l'Inde, Jehan-guir, au commencement de notre dix-septième siècle.

Cet écrivain persan, qui paraît un homme d'esprit et de jugement, commence par se défier des fables indiennes, et principalement de leurs quatre grandes périodes qu'ils appellent *jog*, dont la première, dit-il, fut de quatorze millions quatre cent mille années, pendant laquelle chaque homme vivait cent mille ans; alors tout était sur la terre vertu et félicité.

Le second jog ne dura que dix-huit cent mille ans. Il n'y eut alors que les trois quarts de vertu et de bonheur de ce qu'on en avait eu dans la première période; et la vie des hommes ne s'étendit pas au-delà de cent siècles.

Le troisième jog ne fut que de soixante et douze mille ans. La vertu et le bonheur furent réduits à la moitié, et la vie de l'homme à dix siècles.

Le quatrième jog fut raccourci jusqu'à trente-six mille ans, et le lot des hommes fut un quart de vertu et de bonheur avec trois quarts de méchan-

ceté et de misère: aussi les hommes ne vécurent plus qu'environ cent ans, et c'est jusqu'à présent leur condition. Ce conte allégorique est probablement le modèle des quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, et de fer. Ces origines sont bien éloignées de celles des Chaldéens, des Chinois, des Égyptiens, des Persans, des Scythes, et surtout de notre Sem, de notre Cham et de notre Japhet. Nos étrennes mignonnes ne ressemblent en rien aux almanachs de l'Asie.

Si l'auteur persan Féristha avait pris pour une histoire de l'Inde l'ancienne fable morale des quatre jog, ce serait comme si Thucydide avait commencé l'histoire de la Grèce à la naissance de Vénus et à la boîte de Pandore.

M. Dow remarque que ce Persan ne savait pas la langue du hanscrit, et que par conséquent l'antiquité lui était inconnue.

Après les temps fabuleux chez toutes les nations, viennent les temps historiques; et cet historique est encore partout mêlé de fables. Ce sont, chez les Grecs, les travaux d'Hercule, la toison d'or, le cheval de Troie. Les Romains ont le viol et la mort de Lucrèce, l'aventure de Clélie et de Scévola, le vaisseau qu'une vestale tire sur le sable avec sa ceinture, le pontife Navius qui coupe un caillou avec un rasoir. Tous nos peuples barbares, Germains, Gaulois, habitants de la Grande-Bretagne, fesaient des miracles avec le gui de chêne; les Bretons descendaient de Brutus, fils cadet d'Énée; leur roi Vortiger était sorcier. Un prétendu roi de France, nommé Childéric, s'enfuyait en Allemagne, qui

n'avait point de rois; et là il enlevait au roi Bazin la reine sa femme Bazine. Un ange descendait du ciel, on ne sait pas précisément de quelle partie, pour apporter un étendard au sicambre Hildovic. Un pigeon descendait aussi du ciel, et lui apportait dans son bec une petite fiole d'huile. Les Espagnols, mêlés d'anciens Tyriens, et ensuite d'Africains, de Juifs, de Romains, de Vandales, de Goths et d'Arabes, venaient pourtant en droite ligne de Japhet par Tubal, fils d'Ibérus. Hispan appela le pays Espagne. Lusus, fils d'Élie, fonda le royaume de Lusitanie, qui est aujourd'hui le Portugal; mais ce fut Ulysse qui bâtit Lisbonne.

Parcourez toutes les nations de l'univers, vous n'en trouverez pas une dont l'histoire ne commence par des contes dignes des quatre fils Aimon et de Robert-le-Diable. Féristha sentit bien ce ridicule universel, et son traducteur anglais le sent encore mieux.

Ce qu'il y a de pis, c'est que le savant Féristha ne nous apprend ni les mœurs, ni les lois, ni les usages du pays dont il parle, et dans lequel il vivait.

Nous n'avons vu dans toute son histoire qu'un roi juste; il se nommait Biker-mugit. Les poëtes de son temps disaient que l'aimant n'osait attirer le fer, et l'ambre n'osait s'attacher à la paille sans sa permission.

Ce qu'il rapporte peut-être de plus curieux, c'est qu'il a trouvé d'anciens Mémoires qui confirment ce que les Persans disent de leurs héros Rustan, qu'il conquit l'Inde, environ douze cents ans avant notre ère vulgaire.

Cette découverte prouve ce que nous avons dit, que l'Inde, ainsi que l'Égypte, appartint toujours à qui voulut s'en emparer. C'est le sort de presque tous les climats heureux.

La chronologie est très bien observée par cet auteur; il semble qu'il ait prévu la réforme que le grand Newton a faite à cette science; Newton et Féristha s'accordent dans l'époque de Darius, fils d'Histaspe, et dans celle d'Alexandre.

L'auteur persan dit qu'Alexandre, devenu roi de Perse, ne fit la guerre à Porus que sur le refus de ce prince indien de payer le tribut ordinaire qu'il devait aux rois de Perse. Ce Porus, que d'autres nomment Por, il l'appelle For, qui était probablement son véritable nom; mais il ne dit point, comme Quinte-Curce, qu'Alexandre rendit son royaume au roi vaincu: au contraire, il assure que Porus ou For, périt dans une grande bataille. Il ne parle point de Taxile: ce n'est point un nom indien. Féristha ne dit rien de l'invasion de Gengis-kan, qui probablement ne fit que traverser le nord de l'Inde: mais il dit qu'avant la conquête de cette vaste région par Tamerlan, un prince persan, dans neuf expéditions, en rapporta vingt mille livres pesant de diamants et de pierres précieuses. C'est une exagération, sans doute: elle prouve seulement que les conquérants n'ont jamais été que des voleurs heureux; et que ce prince persan avait volé les Indiens neuf fois.

Il rapporte encore qu'un capitaine d'un autre brigand ou sultan persan, résidant à Déli, ayant conduit un détachement de son armée dans le Ben-

gale, à Golconde, au Décan, au Carnate, où sont aujourd'hui Madrass et Pondichéri, revint présenter à son maître trois cent douze éléphants chargés de cent millions de livres sterling en or. Et le lieutenant-colonel Dow, qui sait ce que de simples officiers de la compagnie des Indes ont gagné dans ce pays, n'est point étonné de cette somme incroyable.

L'Inde n'a presque point de mines métalliques. Ces trésors ne venaient que du commerce des pierres précieuses et des diamants du Bengale, des épiceries de l'île de Serindib, et de mille manufactures, dont le génie des brachmanes avait enseigné l'art aux peuples sédentaires, patients et appliqués dans le midi de ces contrées, depuis Surate à Bénarès jusqu'à l'extrémité de Serindib, sous l'équateur.

Les barbares, vomis de Candahar, de Caboul, du Sablestan, avaient, sous le nom de sultans, ravagé le séjour paisible de l'Inde, dès l'an 975 de notre ère, jusque vers 1420, quand le Tartare Timur vint fondre sur eux, comme un vautour sur d'autres oiseaux carnassiers.

C'était le temps où notre Europe occidentale n'avait presque aucun commerce avec l'orient. C'était la fin du grand schisme, aussi ridicule qu'affreux, qui désola l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Espagne, pour savoir lequel de trois fripons serait reconnu pour le vicaire infaillible de Dieu. C'était l'époque où un roi, devenu fou, déshérita son fils pour donner le royaume de France à un étranger, son vainqueur. Nos contrées, alors

barbares par les mœurs et par ignorance, avaient leurs malheurs de toute espèce, comme la riche Asie avait les siens.

ART. XXXII. De l'Histoire indienne depuis Tamèrlan jusqu'à M. Holwell.

Nous avons été étonnés que notre auteur persan n'ait fait qu'une mention courte, froide et sèche de ce Tamerlan, fondateur du trône des Mogols. Apparemment qu'il n'a pas voulu répéter ce qu'en avaient dit Abulcasi et le Persan Mircond. Il épargne ses lecteurs. Une telle retenue est bien contraire à la profusion de nos Européans, qui répètent tous les jours ce qu'on a publié cent fois; et qui, pour notre malheur, ne répètent souvent que des fables.

Féristha nous apprend du moins que le tyran Tamerlan, après avoir vaincu la Perse, vint combattre sous les murs de Déli un tyran nommé Mahmoud, qu'on dit fou et aussi méchant que lui, et qui opprima les peuples pendant vingt années. Tamerlan vengea l'Inde de ce brigand couronné: mais qui la vengea de Tamerlan? Quel droit avait sur les terres de l'Indus et du Gange un Tartare, un obscur mirza d'un petit désert nommé Kech, ou Gash? Il exerça d'abord ses brigandages vers Caboul, comme nous avons vu Abdala commencer les siens, après avoir volé quelques bestiaux à des hordes voisines, et comme a commencé Sha-Nadir. Bientôt il ravagea la moitié de la Perse. On l'eût empalé, s'il eût été pris: ses vols furent heureux, et il fut roi. On dit qu'il entra dans Ispahan, et qu'il en fit égorger

tous les citoyens: enfin il soumit tous les peuples depuis le nord de la mer d'Hircanie jusqu'à Ormus.

La raison de tous ces succès n'est pas qu'il fût plus brave que tant de capitaines qui le combattirent; mais il avait des troupes plus endurcies aux fatigues et mieux disciplinées que celles de ses voisins; mérite qui, après tout, n'est pas plus grand que celui d'un chasseur qui a de meilleurs chiens qu'un autre; mais mérite qui donna presque toujours la victoire et l'empire.

C'est Tamerlan qui arrêta un moment les invasions des Turcs dans l'Europe, lorsqu'il prit Bajazet prisonnier dans la célèbre bataille d'Ancire. Il est arrivé en Angleterre, par une singulière fantaisie, qu'un poëte de ce pays, ayant composé une tragédie sur Tamerlan et Bajazet, dans laquelle Tamerlan est peint comme un libérateur, et Bajazet comme un tyran, les Anglais font jouer tous les ans cette tragédie le jour où l'on célèbre le couronnement du roi Guillaume III, prétendant que Tamerlan est Guillaume, et que Bajazet est Jacques II. Il est clair cependant que Tamerlan est encore plus usurpateur que Bajazet.

Ce héros du vulgaire, dévastateur d'une grande partie du monde, conquit la partie septentrionale de l'Inde jusqu'à Lahor et jusqu'au Gange, par lui ou par ses fils, en très peu d'années. Féristha assure qu'ayant pris dans Déli cent mille captifs, il les fit tous égorger; qu'on juge par là du reste. La conquête n'était pas difficile: il avait à faire à des Indiens; et tout était partagé en factions. La plu-

part de ces invasions subites, qui ont changé la face de la terre, furent faites par des loups qui entraient dans des bergeries ouvertes. Il est assez connu que lorsqu'une nation est aisément soumise par un peuple étranger, c'est parce qu'elle était mal gouvernée.

L'auteur persan, qui raconte brièvement une partie des victoires de Tamerlan, et qui paraît saisi d'horreur à toutes ses cruautés, n'est point d'accord avec les autres écrivains sur une infinité de circonstances. Rien ne nous prouve mieux combien il faut se défier de tous les détails de l'histoire. Nous ne manquons pas, en Europe, d'auteurs qui ont copié au hasard des écrivains asiatiques plus ampoulés que vrais, comme ils le sont presque tous.

Parmi ces énormes compilations nous avons l'*Introduction à l'Histoire générale et politique de l'univers, commencée par M. le baron de Puffendorf, complétée et continuée jusqu'en 1745 par M. Bruzen de La Martinière, premier géographe de sa majesté Catholique, secrétaire du roi des Deux-Siciles et du conseil de sa majesté.*

Cet écrivain, d'ailleurs homme de mérite, avait le malheur de n'être en effet que le secrétaire des libraires de Hollande. Il dit (1) que Tamerlan entama les Indes par ses ravages au Caboulestan, et revint sur la fin du quatorzième siècle dans « ce » même Caboulestan qui avait cru pouvoir secouer » impunément sa domination, et qu'il châtia les

(1) Tome VII, pages 35 et 36.

» rebelles. » Le secrétaire d'un valet de chambre de Tamerlan aurait pu s'exprimer ainsi. J'aimerais autant dire que Cartouche châtia des gens qu'il avait volés, et qui voulaient reprendre leur argent.

Il paraît, par notre auteur persan, que Tamerlan fut obligé de quitter l'Inde après en avoir saccagé tout le nord; qu'il n'y revint plus; qu'aucun de ses enfants ne s'établit dans cette conquête. Ce ne fut point lui qui porta la religion mahométane dans l'Inde; elle était déjà établie long-temps avant lui dans Déli et ses environs. Mahmoud, chassé par Tamerlan, et revenu ensuite dans ses états pour en être chassé par d'autres princes, était mahométan. Les Arabes, qui s'étaient emparés depuis long-temps de Surate, de Patna et de Déli, y avaient porté leur religion.

Tamerlan était, dit-on, théiste, ainsi que Gengiskan, et les Tartares, et la cour de la Chine. Le jésuite Catrou, dans son Histoire générale du Mogol, dit que cet illustre meurtrier, l'ennemi de la secte musulmane, « se fit assister à la mort par un iman » mahométan, et qu'il mourut plein de confiance » en la miséricorde du Seigneur, et de crainte pour » sa justice, en confessant l'unité d'un Dieu. Mal» heureux prince d'avoir cru pouvoir arriver jus» qu'à Dieu, sans passer par Jésus-Christ! »

A Dieu ne plaise que nous entrions et que nous conduisions nos lecteurs, si nous en avons, dans l'abominable chaos où l'Inde fut plongée après l'invasion de Tamerlan, et que nous tirions les princes qui se disputèrent Déli de l'obscurité profonde où des hommes qui n'ont fait aucun bien à la terre doivent être ensevelis.

Je ne sais quel écrivain, gagé par Desaint et Saillant, libraires de Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le collége, a compilé l'*Histoire moderne des Chinois, Japonais, Indiens, Persans, Turcs, Russes, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de Rollin.*

Rollin, d'ailleurs utile et éloquent, avait transcrit beaucoup de vérités et de fables sur les Carthaginois, les Perses, les Grecs, les anciens Romains, pour *former l'esprit et le cœur* des jeunes Parisiens. Il n'y a pas d'apparence que le compilateur de l'histoire moderne des Chinois, Japonais, etc., ait prétendu former *l'esprit et le cœur* de personne. Au reste, il nous apprend qu'Abousaïd, fils de Tamerlan, régna dans l'Inde, dont il n'approcha jamais. Ce fut Babar, petit-fils de Tamerlan, qui forma véritablement l'empire mogol. Il arriva de la Tartarie comme Tamerlan, et commença ses conquêtes à la fin du quinzième siècle, au temps où les Portugais s'établissaient déjà sur les côtes de Malabar, où le commerce du monde changeait, où un nouvel hémisphère était découvert pour l'Espagne, et où le pontife de Rome, Alexandre VI, si horriblement célèbre, donnait, de sa pleine autorité, les Indes orientales aux Espagnols, et les occidentales aux Portugais, par une bulle. L'audace, le génie, la cruauté et le ridicule gouvernaient l'univers.

L'invention du canon, qui ne fut que si tard connue des Chinois, quoiqu'ils eussent depuis plus de dix siècles le secret de la poudre, était déjà parvenue dans l'Inde. Ces instruments de destruction avaient été portés des chrétiens d'Europe chez les

Turcs, et des Turcs chez les Persans. Féristha nous instruit que dans la grande bataille de Mavat, qui décida du sort de l'Inde, l'an de notre ère 1526, le premier de notre mois de mars, Babar plaça ses petits canons au front de son armée, et les lia ensemble par des chaînes de fer, de peur qu'on ne les lui prît. Cette victoire, remportée contre tous les raïas de l'Inde septentrionale, donna l'empire qu'on nomme des Mogols à Babar; empire d'abord assez faible, et qui ne remonte pas si haut que l'élection de l'empereur Charles-Quint.

Art. XXXIII. De Babar, qui conquit une partie de l'Inde après Tamerlan, au seizième siècle. D'Acbar, brigand encore plus heureux. Des barbaries exercées chez la nation la plus humaine de la terre.

Féristha nous avertit que le vainqueur Babar fit ériger sur une éminence, près du champ de bataille, une pyramide toute incrustée des têtes des vaincus. Cela n'est pas étonnant; les Suisses avaient dressé, quarante ans auparavant, sur le chemin de Morat, un pareil monument qui subsiste encore.

Il nous conte que Babar, ayant gagné la bataille, malgré les prédictions de son astrologue, lui fit donner un laks de roupies et le chassa. Cela prouve que la démence de l'astrologie était plus respectée dans l'Orient que parmi nous. L'Europe était remplie de princes qui payaient des astrologues; mais ils ne donnaient pas deux cent quarante mille francs à ces charlatans pour avoir menti.

Lorsque après sa victoire il assiégea un fort nommé Chingeri, défendu par les Indiens attachés

au braminisme, ils commencèrent par égorger leurs femmes et leurs enfants, et se précipitèrent ensuite sur les épées des Tartares. Sont-ce là ces mêmes peuples qui tremblaient de blesser une vache et un insecte? Le désespoir est plus fort que les préjugés même de l'enfance et que la nature. Ces faibles habitants de Chingeri n'ont fait que ce qu'on rapporte de Sardanapale, plus amolli et plus énervé qu'eux, et ce qu'on a dit de Sagonte et de quelques autres villes. Enfin, ayant étendu ses conquêtes de Caboul au Gange, il faut finir son histoire par ces mots qui en montrent la vanité: *Il mourut.*

Ce qui nous paraît étrange, c'est que Babar était musulman. Son aïeul Tamerlan ne l'était pas. Babar, né dans le Caboulestan, avait il embrassé cette religion afin de paraître partager le joug des peuples qu'il voulait écraser? Il avait choisi la secte d'Omar: c'était sans doute parce que les Perses, ses voisins et ses ennemis, étaient de la secte d'Ali. La religion musulmane et la bramiste partagèrent l'Inde: elles se haïrent, mais sans persécution. Les mahométans vainqueurs n'en voulaient qu'aux bourses, et non aux consciences des Indous.

Humaiou, fils de Babar, régna dans l'Inde avec des fortunes diverses. C'était, dit on, un bon astronome, et plus grand astrologue. Il avait sept palais, dédiés chacun à une planète. Il donnait audience aux guerriers dans la maison de Mars, et aux magistrats dans celle de Mercure. En s'occupant ainsi des choses du ciel, il risqua de perdre celles de la terre. Un de ses frères lui prit Agra et le vainquit dans une grande bataille. Ainsi la maison de Tamer-

lan fut presque toujours plongée dans les guerres civiles.

Pendant que les deux frères se battaient et s'affaiblissaient l'un l'autre, un tiers s'empara des terres qu'ils se disputaient. C'était un aventurier du Candahar; il se nommait Sher. Ce Sher mourut dans une de ses expéditions. Toute sa famille se fit la guerre pour partager les dépouilles; et pendant ce temps l'astrologue Humaiou était réfugié en Perse, chez le sophi Thamas. On voit que la nation indienne était une des plus malheureuses de la terre, et méritait ses malheurs, puisqu'elle n'avait su ni se gouverner elle-même, ni résister à ses tyrans. L'écrivain persan fait un long récit de toutes ces calamités, bien ennuyeux pour quiconque n'est pas né dans l'Inde, et peut-être pour les naturels du pays. Quand l'histoire n'est qu'un amas de faits qui n'ont laissé aucune trace, quand elle n'est qu'un tableau confus d'ambitieux en armes, tués les uns par les autres, autant vaudrait tenir des registres des combats des bêtes.

Humaiou revint enfin de Perse, quand la plupart des autres usurpateurs qui l'avaient chassé se furent exterminés. Il mourut pour s'être laissé tomber de l'escalier d'une maison qu'il fesait construire; mais qu'importe? Ce qui importe, c'est que les peuples gémissaient et périssaient sur des ruines, non-seulement dans l'Inde, dans la Perse, mais dans l'Asie mineure et dans nos climats.

Après Humaiou vint Acbar son fils, plus heureux dans l'Inde que tous ses prédécesseurs, et qui établit une puissance durable, au moins jusqu'à nos jours. Quand il succéda à son père par le droit des

armes, et que l'usurpation commençait à se tourner en droit sacré, il ne possédait point encore la capitale Déli. Agra était fort peu de chose; de l'argent, il n'en avait pas; mais il avait des troupes du nord, aguerries, de l'esprit et du courage, avec quoi on prend aisément l'argent des Indiens. Il nourrit la guerre par la guerre, prit Déli et s'y affermit. Il sut vaincre les petits princes, soit indiens, soit tartares, cantonnés partout depuis l'irruption passagère de Tamerlan.

Féristha nous conte qu'Acbar se voyant bientôt à la tête de deux mille éléphants et de cent mille chevaux, poursuivait avec des détachements de cette grande armée un kan tartare, nommé Ziman, retiré derrière le Gange, du côté de Lahor, dans un endroit nommé Manezpour. On cherchait des bateaux, le temps se perdait, il était nuit; Acbar ayant devancé son armée, apprend que les ennemis, se croyant en sûreté à l'autre bord du fleuve, ont célébré une fête à la manière de tous les soldats, et qu'ils sont en débauche. Il passe le grand fleuve du Gange à la nage sur son éléphant, suivi seulement de cent chevaux, aborde, trouve les ennemis endormis et dispersés: ils ne savent quel nombre ils ont à combattre, ils fuient; les troupes d'Acbar ayant passé le fleuve, voient Acbar et cent hommes vainqueurs d'un armée entière. Ceux qui aiment à comparer peuvent mettre en parallèle le passage du Granique par Alexandre, César passant à la nage un bras de la mer d'Alexandrie, Louis XIV dirigeant le passage du Rhin, Guillaume III combattant en personne au milieu de la Boyne, et Acbar sur son éléphant.

Acbar fut le premier qui s'empara de Surate et du royaume de Guzarate, fondé par des marchands arabes devenus conquérants à peu près comme des marchands anglais sont devenus les maîtres du Bengale.

Ce même Bengale fut bientôt soumis par Acbar; il envahit une partie du Décan: toujours à cheval ou sur un éléphant, toujours combattant du fond de Cachemire jusqu'au Visapour, et mêlant toujours les plaisirs à ses travaux, ainsi que tant de princes.

Notre jésuite Catrou, dans son Histoire générale du Mogol, composée sur les mémoires des jésuites de Goa, assure que cet empereur mahométan fut presque converti à la religion chrétienne par le père Aquaviva; voici ses paroles:

« Jésus-Christ (lui disaient nos missionnaires) » vous paraît avoir suffisamment prouvé sa mission » par des miracles attestés dans l'Alcoran. C'est » un prophète autorisé; il faut donc le croire sur sa » parole. Il nous dit qu'il était avant Abraham. Tous » les monuments qui restent de lui confirment la » Trinité, etc....

» L'empereur sentit la force de ce raisonnement, » quitta la conversation les larmes aux yeux, et » répéta plusieurs fois: Devenir chrétien!... chan- » ger la religion de mes pères!... quel péril pour » un empereur! quel poids pour un homme élevé » dans la mollesse et dans la liberté de l'alcoran! ... »

Il est vrai que si Acbar prononça ces paroles après avoir quitté la conversation, le père Aquaviva ne les entendit pas. Il est encore vrai qu'Acbar n'avait pas

été élevé dans la mollesse, et que l'Alcoran n'est pas si mou que le dit le jésuite Catrou. On sait assez qu'il n'est pas besoin de calomnier l'Alcoran pour en montrer le ridicule. D'ailleurs il ordonne le jeûne le plus rigoureux, l'abstinence de toutes les liqueurs fortes, la privation de tous les jeux, cinq prières par jour, l'aumône de deux et demi pour cent de son bien; et il défend à tous les princes d'avoir plus de quatre femmes, eux qui en prenaient auparavant plus de cent. Catrou ajoute que « le musulman Acbar » honorait à certains temps Jésus et Marie, qu'il » portait au cou un reliquaire, un *agnus Dei*, et une » image de la Sainte-Vierge. » Notre Persan, traduit par M. Dow, ne dit rien de tout cela.

Art. XXXIV. Suite de l'Histoire de l'Inde jusqu'à 1770.

L'Auteur persan finit son histoire à la mort d'Acbar, M. Dow en donne la suite en peu de mots, jusqu'à ce qu'il arrive au temps où ses compatriotes commencent eux-mêmes à être en partie un grand objet de l'histoire de l'Inde.

C'est ainsi, ce me semble, qu'on doit s'y prendre en toutes choses. Ce qui nous touche davantage doit être traité plus à fond que ce qui nous est étranger.

Quand nous répéterions que Géan-Gir, fils et successeur d'Acbar, était un ivrogne, et que son frère aîné, plus ivrogne que lui, avait été déshérité, nous ne pourrions nous flatter d'avoir travaillé aux progrès de l'esprit humain.

Sha Géan succéda à Géan-Gir son père, contre lequel il s'était révolté tant qu'il avait pu, de même que ses enfants se révoltèrent depuis contre lui.

Les noms de Géan-Gir et de Sha-Géan signifient, dit-on, empereur du monde. Si cela est, ces titres sont du style asiatique. Ces empereurs-là n'étaient pas géographes. Les trois quarts de l'Inde en-deçà du Gange, dont ils ne furent jamais les maîtres bien reconnus et bien paisibles jusqu'à Aurengzeb, ne composaient pas le monde entier. Mais le globe entre les mains de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Angleterre, à leur sacre, n'est pas plus modeste que les titres de Sha-Géan et de Géan-Gir.

Nous n'avons dit qu'un mot de cet Aurengzeb, fameux dans tout notre hémisphère; et nous en avons dit assez en remarquant qu'il fut le barbare le plus tranquille, l'hypocrite le plus profond, le méchant le plus atroce, et en même temps le plus heureux des hommes, et celui qui jouit de la vie la plus longue et la plus honorée : exemple funeste au genre humain, mais qui heureusement est très rare.

Nous ne pouvons dissimuler que nous avons vu avec douleur l'éloge de ce prince parricide dans M. Dow; et nous l'excusons, parce qu'étant guerrier, il a été plus ébloui de la gloire d'Aurengzeb qu'effarouché de ses crimes. Pour nous, notre principal but, dont on a dû assez s'apercevoir, était d'examiner dans ces fragments les désastres de la compagnie française des Indes et la mort du général Lalli; époque remarquable chez une nation qui se pique de justice et de politesse.

Nous avons fait voir (1) les malheureux grands-mogols, descendants de Tamerlan, amollis, corrom-

(1) Article XI.

pus et détrônés; l'empereur Sha-Amed mourant, après qu'on lui eut arraché les yeux; Allum-Gir assassiné; le brigand Abdala devenu grand prince, et saccageant tout le nord de l'Inde; les Marates lui résistant; ces Marates tantôt vainqueurs, tantôt vaincus; et enfin l'Indoustan plus malheureux que la Perse et la Pologne.

Nous doutions du temps et de la manière dont ce grand-mogol Allum-Gir fut assassiné; mais M. Dow nous apprend que ce fut en 1760, dans la maison ou plutôt dans l'antre d'un ermite musulman qui passait pour un santon, pour un saint. Les propres domestiques de l'empereur dévot l'engagèrent à faire ce pèlerinage; et le grand-visir le fit égorger dans le temps qu'il se prosternait devant le saint. Tout était en combustion après ce crime, précédé et suivi de mille crimes, quand le brigand Abdala revint de Caboul et des frontières orientales de la Perse, augmenter l'horreur du désordre. Quoique cet Abdala fût déjà un souverain considérable, il pouvait à peine payer ses troupes. Il lui fallait subsister continuellement de rapines. Il y a peu de distinction à faire entre les scélérats que nous condamnons à la roue en Europe, et ces héros qui s'élèvent des trônes en Asie. Abdala vint en 1761 exiger des contributions de Déli. Les citoyens, appauvris par quinze ans de rapines, ne purent le satisfaire: ils prirent les armes dans leur désespoir. Abdala tua et pilla pendant sept jours; la plupart des maisons furent réduites en cendres. Cette ville, longue de dix-sept lieues de deux mille trois cents pas géométriques, et peuplée de deux millions d'habitants, n'avait pas éprou-

vé dans l'invasion de Sha-Nadir une calamité si horrible; mais elle n'était pas à la fin de ses malheurs. Les Marates accoururent pour partager la proie; ils combattirent Abdala sur les ruines de la ville impériale. Ces voleurs chassèrent enfin ce voleur, et pillèrent Déli à leur tour avec une inhumanité presque égale à la sienne.

Un autre petit peuple, voisin des Marates et de Visapour, habitant des montagnes appelées les Gates, et qui en a pris le nom, vint encore se joindre aux Marates, et mettre le comble à tant d'horreurs.

Qu'on se figure les Anglais et les Bourguignons déchirant la France, du temps de l'imbécille Charles VI; ou les Goths et les Lombards dévorant l'Italie dans la décadence de l'Empire; on aura quelque idée de l'état où était l'Inde dans la décadence de la maison de Tamerlan. Et c'était précisément dans ce temps-là que les Anglais et les Français, sur la côte de Coromandel, se battaient entre eux et contre les Indiens, pillaient, ravageaient, intriguaient, trahissaient, étaient trahis.... pour vendre en Europe des toiles peintes.

Que l'on compare les temps, et qu'on juge du bonheur dont on jouit aujourd'hui en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans une paix profonde, dans le sein des arts et des plaisirs. Ils ne sont point troublés par l'ordre donné aux jésuites de vivre chacun chez soi en habit court, au lieu de porter une robe longue. La France n'est que plus florissante par l'abolissement de la vénalité infâme de la judicature (1). L'Angleterre est tranquille et

(1) Cet ouvrage a été fait en 1773.

opulente malgré les petites satires des opposants. L'Allemagne se polit et s'embellit tous les jours. L'Italie semble renaître. Puisse durer long-temps une félicité dont on ne sent pas assez le prix!

Au milieu des convulsions sanglantes dont l'empire mogol était agité, quelques omras, quelques raïas, avaient élu dans Déli un empereur qui prit le nom de Sha-Géan. Il était de la maison Tamerlane. Nous avons observé qu'on n'a point encore choisi de monarque ailleurs; tant le préjugé a de force. Abdala même, n'osant se déclarer empereur, consentit à l'élévation de ce prince Sha-Géan. Les Marates le détrônèrent, et mirent à sa place un autre prince de cette race. C'est ce fantôme d'empereur qui est aujourd'hui, en 1773, sur ce malheureux trône; il a pris le nom de Sha-Allum. Un fils de l'autre Allum surnommé Gir, assassiné dans la cellule d'un faquir, lui a disputé l'ombre de sa puissance; et tous deux ont été et sont encore également infortunés, mais moins que les peuples, qui sont toujours victimes, et dont les historiens parlent rarement. Trop d'écrivains ont imité trop de princes; ils ont oublié les intérêts des nations pour les intérêts d'un seul homme.

Art. XXXV. Portrait d'un peuple singulier dans l'Inde: Nouvelles victoires des Anglais.

Parmi tant de désolations, une contrée de l'Inde a joui d'une profonde paix; et au milieu de la dépravation affreuse des mœurs, a conservé la pureté des mœurs antiques. Ce pays est celui de Bishnapor, ou Vishnapor. M. Holwell, qui l'a parcouru, dit qu'il

est situé au nord-ouest du Bengale, et que son étendue est de soixante journées de chemin; ce qui ferait, à dix de nos lieues communes par jour, six cents lieues. Par conséquent ce pays serait beaucoup plus grand que la France, en quoi nous soupçonnons quelque exagération, ou une faute d'impression trop commune dans tous les livres. Il vaut mieux croire que l'auteur a entendu par soixante journées de marche le circuit de toute la province; ce qui donnerait environ deux cents lieues de diamètre. Elle rapporte trente-cinq laks de roupies par année à son souverain, huit millions deux cent mille de nos livres. Ce revenu ne paraît pas proportionné à l'étendue de la province.

Ce qui nous étonne encore, c'est que le Bishnapor ne se trouve point sur nos cartes. Le lecteur éprouvera un étonnement plus agréable, quand il saura que ce pays est peuplé des hommes les plus doux, les plus justes, les plus hospitaliers et les plus généreux qui aient jamais rendu la terre digne du ciel. « La liberté, la propriété y sont inviolables. On » n'y entend jamais parler de vol ni particulier ni » public. Tout voyageur, trafiquant ou non, y est » sous la garde immédiate du gouvernement, qui » lui donne des guides pour le conduire sans aucuns » frais, et qui répondent de ses effets et de sa per- » sonne. Les guides, à chaque station ou couchée, » le remettent à d'autres conducteurs avec un certi- » ficat des services que les premiers lui ont rendus; » et tous ces certificats sont portés au prince. Le » voyageur est défrayé de tout dans sa route, aux » dépens de l'état, trois jours entiers dans chaque » lieu où il veut séjourner. »

Tel est le récit de M. Holwell. Il n'est pas permis de croire qu'un homme d'état, dont la probité est connue, ait voulu en imposer aux simples. Il serait trop coupable et trop aisément démenti. Cette contrée n'est pas comme l'île imaginaire de Pancaye, le jardin des Hespérides, les îles fortunées, l'île de Calypso, et toutes ces terres fantastiques où des hommes malheureux ont placé le séjour du bonheur.

Cette province appartient de temps immémorial à une race de brames qui descend des anciens brachmanes. Et ce qui peut faire penser que le vrai nom du pays est Vishnapor, c'est que ce nom signifierait le royaume de Vishnou, *la bienfesance de Dieu*. Ses mœurs furent autrefois celles de l'Inde entière, avant que l'avarice y eût conduit des armées d'oppresseurs. La caste des brames y a conservé sa liberté et sa vertu, parce qu'étant toujours maîtres des écluses qu'ils ont construites sur un bras du Gange, et pouvant innonder le pays, ils n'ont jamais été subjugués par les étrangers. C'est ainsi qu'Amsterdam s'est mise à l'abri de toutes les invasions.

Ce peuple asiatique, aussi innocent, aussi respectable que les Pensylvaniens de l'Amérique anglaise, n'est pas pourtant exempt d'une superstition grossière. Il est très compatible que la vertu la plus pure subsiste avec les rites les plus extravagants. Cette superstition même des Vishnaporiens paraît une preuve de leur antiquité. L'espèce de culte qu'ils rendent à la vache, affaibli dans le reste de l'Inde, s'est conservé chez cette nation isolée dans toute la

simplicité crédule des premiers temps. Quand la vache consacrée meurt, c'est un deuil universel dans le pays. Une telle bêtise est bien naturelle dans un peuple à qui l'on avait fait accroire que des milliers de puissances célestes avaient été changés en vaches et en hommes. Le peuple révère et chérit dans sa vache consacrée la nature céleste et la nature humaine. Si nous nous abandonnions aux conjectures, nous pourrions penser que le culte de la vache indienne est devenu dans l'Égypte le culte du bœuf. Notre idée serait toujours fondée sur l'impossibilité physique et démontrée que l'Égypte ait été peuplée avant l'Inde. Mais il se pourrait très bien que les prêtres de l'Inde et ceux d'Égypte eussent été également ridicules, sans rien imiter les uns des autres.

La doctrine, la pureté, la sobriété, la justice des anciens brachmanes s'est donc perpétuée dans cet asile. Il serait bien à souhaiter que M. Holwell y eût séjourné plus long-temps. Il serait entré dans plus de détails; il aurait achevé ce tableau si utile au genre humain, dont il nous a donné l'esquisse. Tous les Anglais avouent que si les brames de Calcuta, de Madrass, de Mazulipatan, de Pondichéri, liés d'intérêt avec les étrangers, en ont pris tous les vices, ceux qui ont vécu dans la retraite ont tous conservé leur vertu. A plus forte raison ceux de Vishnapor, séparés du reste du monde, ont dû vivre dans la paix de l'innocence, éloignés des crimes qui ont changé la face de l'Inde, et dont le bruit n'a pas été jusqu'à eux. Il en a été des brames comme de nos moines: ceux qui sont entrés dans les intrigues du

monde, qui ont été confesseurs des princes et de leurs maîtresses, ont fait beaucoup de mal. Ceux qui sont restés dans la solitude ont mené une vie insipide et innocente.

ART. XXXVI. Des provinces entre lesquelles l'empire de l'Inde était partagé vers l'an 1770, et particulièrement de la république des Seikes.

Si toutes les nations de la terre avaient pu ressembler aux Pensylvaniens, aux habitants de Vishnapor, aux anciens Gangarides, l'histoire des évènements du monde serait courte; on n'étudierait que celle de la nature. Il faut malheureusement quitter la contemplation du seul pays de notre continent où l'on dit que les hommes sont bons, pour retourner au séjour de la méchanceté.

Le lecteur peut se souvenir que le colonel Clive, à la tête d'un corps de quatre mille hommes, avait vaincu et pris dans le Bengale le souverain Suraïa-Doula, comme Fernand Cortez avait pris Montezuma dans le Mexique au milieu de ses troupes innombrables. On a vu comment cet officier, au service de la compagnie, créa Jaffer souverain du Bengale, de Golconde et d'Orixa: un fils de Jaffer, nommé Suia-Doula, succéda à son père avec la protection des Anglais. Ils disent qu'il fut ingrat envers eux, et qu'il voulut à la fois les chasser du Bengale et achever la ruine du nouvel empereur Sha-Allum. Ce nouveau grand-mogol Allum, presque sans défense, eut recours aux Anglais à son tour. Le colonel Clive le protégea. Le tyran Abdala était absent alors, et occupé dans le Corassan. Clive livra ba-

taille aux oppresseurs de l'empereur Sha-Allum, et les défit dans un lieu nommé Buxar: cette nouvelle victoire de Buxar combla les Anglais de gloire et de richesses. Ni le gouverneur Holwell, ni le lieutenant-colonel Dow, ni le capitaine Scrafton, ne nous instruisent de la date de cette grande action. Ils s'en rapportent à leurs dépêches envoyées à Londres, que nous ne connaissons pas. Mais cet évènement ne doit pas être éloigné du temps où les Anglais prenaient Pondichéri. Le bonheur les accompagnait partout; et ce bonheur était le fruit de leur valeur, de leur prudence et de leur concorde dans le danger. La discorde avait perdu les Français: mais bientôt après la désunion se mit dans la compagnie anglaise; ce fut le fruit de leur prospérité et de leur luxe, au lieu que la mésintelligence entre les Français avait été principalement produite par leurs malheurs.

La compagnie anglaise des Indes a été depuis ce temps maîtresse du Bengale et d'Orixa; elle a résisté aux Marates et aux nababs qui ont voulu la déposséder; elle tend encore la main au malheureux empereur Sha-Allum, qui n'a plus que la moitié de la province d'Allabad, entre le Gange et la rivière de Sérong, au vingt-cinquième degré de latitude. Cette province d'Allabad n'est pas seulement marquée dans nos cartes françaises de l'Inde. Il faut être bien établi dans un pays pour le connaître.

Le district qu'on a laissé comme par pitié à cet empereur lui produisait à peine douze laks de roupies; les Anglais lui en donnaient vingt-six de leur province de Bengale. C'était tout ce qui restait à

l'héritier d'Aurengzeb, le roi le plus riche de la terre. Tout le reste de l'Inde était partagé entre diverses puissances, et cette division affermissait le royaume que l'Angleterre s'est formé dans l'Inde.

Parmi toutes ces révolutions, la ville impériale de Déli tomba entre les mains de ce fils de Jaffer, de ce Suïa-Doula, vaincu par le colonel Clive, et relevé de sa chute. Ces révolutions rapides changeaient continuellement la face de l'empire. Ce fils de Jaffer eut encore la province d'Oud qui touche à celle d'Allabad, où le grand-mogol était retiré, et au Bengale où les Anglais dominaient.

Patna au nord du Gange appartenait à un souba des Patanes. Les Gates que nous avons vus descendre de leurs rochers pour augmenter les troubles de l'empire, avaient envahi la ville impériale d'Agra. Les Marates s'étaient emparés de toute la province, ou si l'on veut, du royaume de Guzarate, excepté de Surate et de son territoire.

Un nabab était maître du Décan, et tantôt il combattait les Marates, tantôt il s'unissait avec eux pour attaquer les Anglais dans leurs possessions d'Orixa et du Bengale. Le tyran Abdala possédait tout le pays situé entre Candahar et le fleuve Indus.

Tel était l'état de l'Inde vers l'an 1770; mais depuis le commencement de tant de guerres civiles, il s'était formé une nouvelle puissance qui n'était ni tyrannique, comme celle d'Abdala et des autres princes; ni trafiquante du sang humain, comme celle des Marates; ni établie à la faveur du commerce, comme celle des Anglais. Elle est fondée sur le premier des droits, sur la liberté naturelle,

C'est la nation des Seïkes, nation aussi singulière dans son espèce que celle des Vishnaporiens. Elle habite l'orient de Cachemire, et s'étend jusqu'au-delà de Lahor. Libre et guerrière, elle a combattu Abdala, et n'a point reconnu les empereurs mogols; sûre d'avoir beaucoup plus de droit à l'indépendance, et même à la souveraineté de l'Inde, que la famille tartare de Tamerlan, étrangère et usurpatrice.

On nous dit qu'un des lamas du grand Thibet donna des lois et une religion aux Seïkes vers la fin de notre dernier siècle. Ils ne croient ni que Mahomet ait reçu un livre assez mal fait de la main de l'ange Gabriel, ni que Dieu ait dicté le Shastabad à Brama. Enfin, n'étant ni mahométans, ni brames, ni lamistes, ils ne reconnaissaient qu'un seul Dieu sans aucun mélange. C'est la plus ancienne des religions; c'est celle des Chinois et des Scythes; et sans doute la meilleure pour quiconque ne connaît pas la nôtre. Il fallait que ce prêtre lama, qui a été le législateur des Seïkes, fût un vrai sage, puisqu'il n'abusa pas de la confiance de ce peuple pour le tromper et pour le gouverner. Au lieu d'imiter les prestiges du grand-lama qui règne au Thibet, il fit voir aux hommes qu'ils peuvent se gouverner par la raison. Au lieu de chercher à les subjuguer, il les exhorta à être libres, et ils le sont. Mais jusqu'à quand le seront-ils? jusqu'au temps où les esclaves de quelque Abdala, supérieurs en nombre, viendront, le cimeterre à la main, les rendre esclaves comme eux. Des dogues à qui leur maître a mis un collier de fer peuvent étrangler des chiens qui n'en ont pas.

Tel est en général le sort de l'Inde; il peut intéresser les Français, puisque, malgré leur valeur, et malgré les soins de Louis XIV et de Louis XV, ils y ont essuyé tant de disgrâces. Il intéresse encore plus les Anglais, puisqu'ils se sont exposés à des calamités pareilles, et que leur courage a été secondé de la fortune.

FIN DES FRAGMENTS HISTORIQUES.

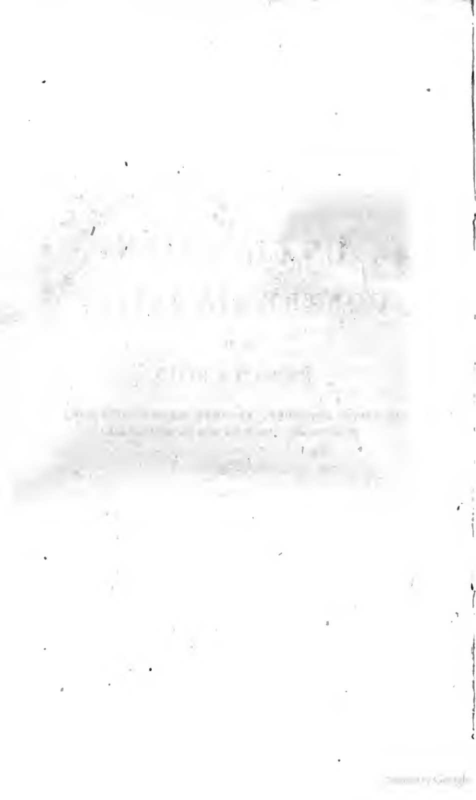
UN CHRÉTIEN
CONTRE SIX JUIFS,

OU

RÉFUTATION

DU LIVRE INTITULÉ : *LETTRES DE QUELQUES JUIFS PORTUGAIS, ALLEMANDS ET POLONAIS.*

1776.



AVANT-PROPOS

Bénissons la foule innombrable des pamphlets anglais, dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie, et qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Bénissons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Bénissons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Bénissons surtout les Français, qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment: je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux; on se verrait accusé, vilipendé, condamné, jusqu'à la dernière postérité, par quiconque a le loisir et la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le

tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes; cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore; sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé et bafoué, et qui n'a pas la force de se défendre; et je la plaide aujourd'hui parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avocat. Voici le fait.

Un ancien professeur, dit-on, d'un collége de la rue Saint-Jacques à Paris, écrivit en 1771 une satire contre un chrétien, sous le nom de trois Juifs de Hollande; et il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes assez épais, en 1776, sous le nom de trois Juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien contre six Juifs. Est-ce Antiochus d'un côté, et de l'autre les Machabées? La partie est d'autant plus inégale que le savant professeur se sert souvent d'armes sacrées, contre lesquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre aussi discrètement que je le pourrai aux accusations auxquelles on peut répondre, sans tomber dans le piége que nous a tendu monsieur le professeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne sais quelles brochures, les unes judaïques, les autres

anti-judaïques, dont ce cher ami est très innocent (1). Il expose un vieillard plus qu'octogénaire, couché déjà peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quelques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations calomnieuses; et c'est en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand homme, qu'il lui porte respectueusement le poignard dans le cœur. Moi qui prends son parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé Bazin son oncle, je conjure

(1) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ses ouvrages, il n'en a jamais fait aucune, monsieur; ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement, comme MM. Cramer, conseillers de Genève, et M. le bourgmestre, M. le premier pasteur de Lausanne, sans le consulter, savent avec quelle indignité et quelle bêtise on les a contrefaités; vous avez du goût sans doute, et votre style le prouve assez. La faction dont vous êtes s'est toujours distinguée par une manière d'écrire bien supérieure au style de collége, qui était celui de vos adversaires. Daignez ouvrir le vingt-troisième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lausanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue et des charniers SS. Innocents, entassées avec une merveilleuse confiance depuis la page 229 jusqu'à la fin. Un éditeur famélique ramasse toutes ces ordures pour achever un tome qui n'est pas assez épais, et il donne hardiment son édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, et qui pourrit dans leur bibliothèque; c'est le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'est pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il soit, a la hardiesse de mettre à la tête de chaque volume: « Œuvres complètes enrichies de notes, le tout revu » et corrigé par l'auteur lui-même. » Il y a une édition sous son nom dans laquelle on a glissé trois tomes entiers qui ne sont pas de lui. Tel est l'abus qui règne dans la librairie et dans presque tous les genres de commerce. Il y a des vaisseaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne subsiste que d'abus.

ce Juif de ne point combattre avec ces armes empoisonnées; je fais une guerre honnête: entrons en matière.

I. Je me range d'abord sous l'étendard de saint Jérôme. J'invoque la lettre que ce grand homme écrivit à Dardanus du petit village de Bethléem, où il habita si long-temps; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE DE SAINT JÉROME.

« Je prie ceux qui prétendent que le peuple juif » prit possession de ce pays après la sortie d'Égypte, de nous faire voir ce que ce peuple en a possédé. Tout son domaine ne s'étend que depuis » Dan jusqu'à Bersabé, c'est-à-dire l'espace de cent » soixante milles en longueur (environ cinquante- » trois de nos lieues)..... J'ai honte d'exprimer la » largeur de cette terre de promission; on ne » compte que quarante-six milles (environ dix sept » lieues) depuis Joppé jusqu'à Bethléem, après » quoi on ne trouve plus qu'un affreux désert ha- » bité par des barbares.....

» Voilà donc, ô Juifs! l'étendue du pays que vous » vous vantez de posséder, et dont vous faites va- » nité parmi les nations qui ne vous connaissent » pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno- » rants; pour moi qui vous connais à fond, je ne » donne point dans vos panneaux; cherchez vos du- » pes ailleurs.

» Vous me direz peut-être que par la terre de

» promission on doit entendre celle dont Moïse fait » la description dans le livre des Nombres. Il est » vrai que Dieu vous l'a promise cette terre, mais » il est faux que vous l'ayez jamais possédée..... » L'Évangile me promet la possession du royaume » des cieux, dont il n'est pas fait la moindre men» tion dans vos écritures.....

» Vous avez commis beaucoup de grands crimes. » ô Juifs! et vous êtes devenus esclaves de tous vos » voisins, etc. etc. etc. »

Après ce témoignage, mon ami a pu se permettre quelques petites libertés sur le peuple de Dieu, à l'exemple de saint Jérôme. Mais quand il est allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti, et il en a demandé pardon à M. Pinto, Juif de Bordeaux, fort estimé des chrétiens.

II. Du Cadran d'Ézéchias, et de l'ombre qui recule, et de l'astronomie juive.

Le secrétaire chrétien des six Juifs accuse mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les passagers (car c'est ce qu'Hébreux signifie) n'étaient pas si savants en astronomie que MM. Cassini, Le Monier, La Lande, Bailli, Le Gentil, etc. (1). Je tiens qu'il a raison: ce qui m'induit à le croire, c'est que je ne vois pas seulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conservés par

(1) Le secrétaire chrétien a cité, en faveur de la science des Juifs, l'autorité de Scaliger; il ignore que Scaliger, fort savant d'ailleurs, a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle, qu'il n'a la précession des équinoxes et qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père Clavius et beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier. (*Édit. de Kehl.*)

ce peuple; aucune division du jour n'y est jamais marquée. De la Genèse aux Machabées il n'est parlé d'aucune éclipse; et vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'observer et de rapporter, dans leur histoire, toutes les éclipses qu'ils ont aperçues. Ce n'est point d'ailleurs insulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi Ézéchias n'en savait pas tant que vos Juifs d'Espagne, qui aidèrent depuis le roi Alfonse X à construire ses fameuses tables astronomiques.

Le prophète Isaïe veut faire un prodige qui assure Ézéchias malade, de sa guérison; il lui demande s'il veut que l'ombre de son cadran au soleil avance ou recule de dix lignes; le malade répond: « il est bien aisé de faire avancer l'ombre, je veux » qu'elle recule. » Le malade se trompait; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je suis persuadé que dans la suite il y eut de savants Juifs, et surtout dans Alexandrie: ils n'auraient pas fait rétrograder le soleil, comme Isaïe; mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la destruction de Jérusalem, l'historien Flavien Josèphe et le philosophe Philon n'étaient pas absolument étrangers à l'astronomie. Flavien Josèphe parle du fare des anciens Chaldéens, composé de deux cent vingt-trois mois lunaires, qui servaient à former la période de six cents ans.

S'il y a quelque chose de vrai dans l'histoire des sciences et des erreurs, c'est qu'elles viennent

presque toutes des bords du Gange; et quelque prodigieuse que paraisse leur antiquité, on ne peut guère leur dire: *a beau mentir qui vient de loin.* Presque tous les savants de nos jours conviennent que les Brachmanes furent les inventeurs de l'astronomie et de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Persans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Égyptiens, ils semblent être plus récents, parce qu'il fallut des siècles pour dompter le Nil, et pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipsèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe sans art et sans science, caché dans un petit pays montueux et ignoré, comme Flavien Josèphe l'avoue dans sa réponse à Appion. Ce peuple ne posséda une capitale, et n'eut un temple qu'environ dix-sept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti; il ne fut connu des Grecs que du temps d'Alexandre, devenu leur dominateur, et ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écrasé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un Arabe, fils d'un entrepreneur de vivres; et bientôt après ces pauvres Juifs furent esclaves, pour la huitième fois, sur les ruines de leur ville fumante de sang, et vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'osait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenser la nation juive, mais pour la plaindre.

III. Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.

Le secrétaire des six Juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire, à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de Josué est le garant de ce que mon ami a avancé; car il est dit: « Josué brûla la ville de Haï, la réduisit » en cendres, et en fit un monceau de ruines éter- » nelles: fit pendre le roi, et éleva un autel de pier- » res au Seigneur le Dieu d'Israël, sur le mont Hebal; » il fit cet autel de pierres brutes comme il était » écrit dans la loi de Moïse, et il y offrit des holo- » caustes et des victimes pacifiques; et il écrivit sur » les pierres le Deutéronome. (1) *Josué*, chap. IV. »

IV. Des gens massacrés pour avoir grasseyé en parlant.

Je suis obligé de vous suivre, et de passer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les Juifs de la tribu d'Éphraïm, qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus, à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait,

(1) Le secrétaire, qui paraît très instruit des anciens usages et des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés, et comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne sais quelles brochures, où il est dit que Thaut a composé des livres en caractères alphabétiques, écrits sur autre chose que sur des tables de pierre et de bois, il y a environ cinq mille ans.

prononcez *shibolet*, épi de blé. Ces malheureux qui grasseyaient, et qui ne pouvaient dire shibolet, disaient siboleth, et on les égorgea comme des moutons... Quelle horreur y a-t-il donc, monsieur? quelle mauvaise intention? quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grasseyé? l'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être?

V. Du Veau d'or.

Voici une affaire à peu près aussi massacrante et plus scientifique. Mon ami qui respecte les théologiens, et qui ne l'est point, a soutenu, d'après plusieurs pères de l'Église et d'après la simple raison, que tout fut miracle dans la manière dont Dieu conduisit son peuple dans le désert, et l'en tira; que toutes les voies de Dieu furent autant de miracles; que la fonte et la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures, cet or jeté dans le feu et réduit en poudre, et avalé par tout le peuple, les vingt-trois mille hommes qui se laissent choisir et égorger sans se défendre, etc., sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse et si convenable: « L'histoire » d'un peuple conduit par Dieu même, ne peut » être que l'histoire des prodiges! »

Commençons par vous prouver, monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la sainte Écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures

encore, et soit qu'on se serve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

« Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta » sur la montagne et y demeura quarante nuits. » Exod., ch. XIV. « Et le Seigneur ayant achevé tous » ces discours sur la montagne de Sinaï, donna à » Moïse son témoignage et sa loi en deux tables de » pierre, écrites du doigt de Dieu, chap. XVI. »

Il paraît, monsieur, que voilà les quarante jours accomplis, et il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

« Mais le peuple, voyant que Moïse différait à » descendre de la montagne, s'assembla devers » Aaron, et lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent » devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé » à cet homme (Moïse) qui nous a fait sortir de la » terre d'Égypte; et Aaron leur répondit : Otez les » parures oreillères de vos femmes, fils et filles, et » apportez-les moi. Et le peuple fit comme Aaron » avait commandé, et apporta les parures oreillères; » et Aaron les ayant reçues, leur fit un veau avec » le burin, veau d'ouvrage de fonte; et ils dirent : » Voilà tes dieux, ô Israël! qui t'ont tiré de la terre » d'Égypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un » autel devant le veau; et il cria par la voix d'un » crieur : C'est demain la fête du seigneur veau. »

Il me semble, monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or et sa fête. Les quarante jours pendant lesquels Moïse et Josué restèrent avec Dieu sur la montagne sont passés; la loi est entre ses mains, et pendant qu'il est

prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent : Aaron imagine un veau d'or; on le jette en fonte, on l'adore; on n'a pas perdu de temps,

Il est très vrai que M. Pigal demande six mois pour fondre un veau d'or, et même sans le réparer au ciseau et à la lime, encore moins au burin; car un tel ouvrage ne se fait pas avec le burin. Tout cela est très long, et prodigieusement difficile. Pardonnez donc à mon ami d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que Dieu permettait; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'est ici dans le cours des choses naturelles.

VI. De la Manière de fondre une statue d'or.

Vous croyez, monsieur, que dans les déserts d'Oreb et de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une statue de métal que ceux dont se servent nos sculpteurs ? J'ose vous répondre qu'il n'y en a point. Il faut absolument un moule, tellement préparé, arrêté, affermi, entouré, qu'il ne se casse ni ne se démonte en aucun endroit pendant l'opération; il faut que l'or se répande autour de lui exactement, sans fêlure, sans inégalité; c'est ce qui est très long et très difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boisseau, un sculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boisseau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les jansénistes se sont réfugiés.

Mais, dans quelque pays que vous fassiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec La Fontaine:

Voyez-vous point mon veau? dites-le moi.

VII. Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le désert.

Vous nous assurez que dans le désert affreux d'Oreb, les garçons juifs et les filles juives, qui manquaient de vêtements et de pain, avaient assez d'or à leurs oreilles pour en composer un veau. Vous faites le compte des richesses que ce peuple avait volées en Égypte; vous aviez trouvé environ neuf millions: nous ne comptons pas après vous, monsieur, et nous vous en croyons sur votre parole: sans prétendre disputer sur cet article. Vous savez que quand les Arabes volent, ils disent, Dieu me l'a donné. La troupe de Cartouche disait, Dieu merci, je l'ai gagné.

VIII. Tout est miraculeux.

« Et lorsque Moïse fut arrivé près du camp, il » vit le veau et les danses, et, dans sa grande co- » lère, il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans » sa main, et les brisa au pied de la montagne; et sai- » sissant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla et le » réduisit en poussière, laquelle il répandit dans » l'eau, et en donna à boire aux enfants d'Israël. »

C'est ici, monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que tout doit être miraculeux dans l'histoire du peuple de Dieu, ou plutôt de Dieu même, parce qu'un Dieu

ne peut parler et agir que miraculeusement. C'est donc un très grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y soit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, et on vous le répète; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puisse être, fût-ce la fournaise de Sidrahc, Misach et Abdénago; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition; fût-ce le feu qui consuma le corps du respectable conseiller de grand'chambre, Anne Dubourg, et la maréchale d'Ancre, et les cinquante chevaliers du Temple, et tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre: ce métal, si prodigieusement ductile, se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, et pour le pulvériser, cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que Moïse l'aperçut en s'approchant du camp; parce que dans ce camp, composé de deux cent trente mille combattants, il y avait entre deux et trois millions de Juifs et de Juives; parce que si Moïse, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, et au moins de la taille du bœuf Apis, dont il était la brillante image.

IX. De l'Or potable.

Pour accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine.

Que ne peut-on pas avaler ? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des compliments; les calomnies dont vous le chargez, les accusations odieuses que vous intentez, et qui, dans d'autres temps, pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères, préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à parler d'or potable?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, et pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'est une question très étrangère. L'or est indestructible: l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout; mais cette dissolution est très caustique. Vous ne prétendez pas sans doute que Moïse ait fait boire cette eau aux Israélites pour empoisonner tout le peuple de Dieu. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali, il sera réduit en poudre; mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte; et puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que Sthal, chrétien et chimiste, a fait de l'or potable; et vous citez ses opuscules (sans dire quel opuscule) dans lesquels il dit que « le sel » de tartre, mêlé au soufre, dissout l'or au point de » le réduire en poudre qu'on peut avaler. » Je sais bien que le foie de soufre dissout l'or, mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conseille donc

pas, monsieur, d'avaler de l'or du chrétien Sthal, réduit en poudre par le moyen du sel de tartre et du soufre; premièrement, parce que je suis très sûr que ces deux ingrédients ne peuvent pulvériser l'or qu'en le précipitant de la dissolution, et alors il n'est plus potable; secondement, parce que je suis encore très sûr que vous seriez en danger de mort si vous preniez de cette dissolution, et que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de mademoiselle Grimaldi, voici ce que c'est. On mêle de l'huile essentielle de romarin ou une autre, ou de l'esprit-de-vin, avec une dissolution d'or dans l'eau régale; on enlève ce qui surnage, c'est-à-dire l'huile, l'esprit-de-vin qui contient une très petite partie d'or et d'acide. C'est un secret de charlatan pour vendre très cher une mauvaise drogue; fi donc, monsieur! osez-vous attribuer de pareils tours à Moïse?

Hélas! vous avez parlé, sans le savoir, à un homme qui n'est que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un artiste qui ne travaille qu'à cela: il m'en coûte assez pour que je sois en droit de dire mon avis.

X. De vingt-trois mille Juifs égorgés par leurs frères.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille Juifs massacrés par les lévites, leurs frères, sans se défendre. Ah! monsieur, si vous êtes Juif, ayez quelque compassion pour vos frères; si vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inspirer l'esprit d'indulgence à

bien des gens qui avaient à se reprocher des sévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain?

« Et Moïse voyant le peuple nu, car Aaron l'avait » dépouillé à cause de son ignominie (1) (*du veau » d'or*), et l'avait exposé au milieu de ses ennemis. » Moïse se met à la porte du camp, et dit: Qui est » au Seigneur se joigne à moi; et tous ceux de la ra- » ce de Lévi se joignirent à lui, et il leur dit: Que » chacun mette son épée sur sa cuisse; allez et re- » venez d'une porte à l'autre au travers du camp; » que chacun tue son frère, son ami et ses pro- » ches. Les enfants de Lévi firent ce que Moïse or- » donnait, et il y eut en ce jour vingt-trois mille » hommes de massacrés. »

Quoi, monsieur, voilà (par le texte) Moïse lui-même qui, à l'âge de quatre-vingts ans passés, se met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on se joigne à moi*, et qui avec eux égorge de ses mains vingt-trois mille de ses compagnons. Chacun tue son frère, son ami, son parent! C'est mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accusez d'être l'ennemi des Juifs! c'est lui qui pleure sur les infortunés qu'on égorge, et c'est vous qui vous réjouissez de ce massacre!

« Il faut de la sévérité, dites-vous, quand les pré- » varicateurs sont nombreux. » Ah! monsieur, ce n'est pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous de-

(1) Plusieurs personnes sensibles ont été surprises qu'Aaron lui-même livrât les coupables, car il paraissait le plus criminel: le peuple avait demandé des dieux qui marchassent, et Aaron imagina le bœuf.

mander si vous auriez trouvé bon qu'on égorgeât vingt-trois mille convulsionnaires. Je ne veux pas vous outrager comme vous avez insulté mon ami. Quoi! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthélemi; car enfin les soixante et dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante: ils étaient plus coupables que vos Israélites, car ils péchaient contre les lois connues; et les Israélites furent moins coupables, quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur fesait attendre depuis quarante jours. O homme, qui que vous soyez, apprenez à pardonner!

Pour moi, monsieur, quand même vous auriez été convulsionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir de mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet sous le frère Le Tellier, encore aurais-je pour vous de l'indulgence; encore serais-je votre frère si vous daigniez être le mien.

XI. De vingt-quatre mille autres Juifs égorgés par leurs frères.

Mais pardonnez, encore une fois, à mon malheureux ami, si après avoir plaint vingt-trois mille pauvres Juifs mis en pièces sans se défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire Moïse et par ses lévites, il a de plus osé étendre sa pitié sur vingt-quatre mille autres descendants de Jacob, assassinés environ quarante ans après, et toujours par leurs frères.

Vous croyez ou faites semblant de croire que ces

vingt-quatre mille Juifs moururent de la peste en un jour: je le souhaite. Dieu est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

« Et l'Éternel dit à Moïse: Saisis tous les princes » du peuple, et pends les tous à des potences, à » la face du soleil, etc.... Et on en tua ce jour-là » vingt-quatre mille (1). »

Pourquoi défigurez vous entièrement ce passage? Ce sont les princes du peuple que Moïse fait d'abord pendre; et vous traduisez que « Moïse les » assembla avec lui pour faire pendre les coupa- » bles! » Vous pouvez savoir cependant que Zamri, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple, *dux de cognatione*, chef de tribu; et que sa femme ou sa maîtresse Cosbi, était fille du roi ou prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian*. Pourquoi dites-vous que ce prince et cette princesse moururent d'une épidémie, d'une peste qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour? *Occisi sunt*, on les tua, signifie t il la peste?

N'est-il pas vraisemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de Moïse, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, et qu'ils voulaient déposséder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient lassés et jaloux; un vieillard dur et mal avisé, selon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déserts épouvantables, sans pain, sans habits, sans pouvoir seulement entrer dans cette terre promise, malheureux objet de tant de

(1) Nomb. chap. XXV.

courses? L'auteur du livre des Nombres, quel qu'il soit, ne dit pas cela : je ne le dis pas non plus; mais je soupçonne qu'on peut le soupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon soupçon : je ne recherche point quel est l'auteur du livre des Nombres, je mets à part l'opinion du grand Newton, et celle du savant Le Clerc, et celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel esprit on écrivit ce Bemiddebar, ce livre des Nombres; je me tiens à la Vulgate reçue et consacrée dans notre sainte Église, et je n'ose même la citer que sur les difficultés qui regardent l'histoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je sens bien que cela ne m'appartient pas.

L'historique me dit donc que le prince juif, nommé Zamri, couchait dans sa tente avec sa femme ou sa maîtresse, la princesse nommée Cosbi, fille du grand prince madianite, nommé Sur, lorsque Phinée, petit-fils d'Aaron et petit-neveu de Moïse, commença le massacre par entrer subitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle *bordel, lupanar*; et cet arrière-neveu de Moïse est assez vigoureux et assez adroit pour les percer tous deux d'un seul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient sacrées chez tous les peuples de ces cantons, et sur lesquelles même on fesait les serments. Or cet assassinat sacrilége, commis par le plus proche parent de Moïse, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agissait de le venger d'une cabale des princes d'Israël et des princes de Madian, soulevée contre le législateur? C'est ce que je laisse à juger par tout homme éclairé et impartial.

XII. Remarque sur le prince Zamari et sur la princesse Cosbi, massacrés en se caressant.

A peine ce jeune prince et cette jeune princesse sont si singulièrement assassinés, *rubendi tempore in ipso*, que les satellites de Phinée coururent assassiner vingt-quatre mille hommes du peuple, sans compter les princes: *occisi sunt*, qu'en dites vous? Je ne sais pas ce que mon ami en a dit: il me mande que vous le citez à faux; je n'ai point vu en effet dans ses ouvrages le passage que vous lui imputez. Laissez-moi justifier mon ami, et pleurer sur ce pauvre prince et sur cette pauvre princesse massacrés en fesant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaisants de Paris m'exhorte à me consoler, en me disant que tout cela n'est peut-être pas vrai: ce plaisant me fait frémir.

XIII. Quel Scribe écrivit ces choses.

Ce mauvais plaisant, monsieur, m'empêche de discuter avec vous quel scribe a écrit le premier vos volumes juifs dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Esprit, si jamais il ne s'est trouvé de Juif qui ait écrit sans être inspiré comme ont fait probablement Flavien Josèphe, Philon, Onkelos, Jonathan, et les auteurs du Talmud, et mon ami Éphraïm, Juif d'un grand roi, plus brave que votre David, et plus éclairé que votre Salomon.

Dieu me garde, monsieur, de marcher avec vous sur ces charbons ardents, cachés sous des cendres

trompeuses! c'est à vous d'examiner quelle raison avait le grand Newton pour décider que le Pentateuque fut composé par Samuel, tandis que plusieurs autres savants le croient rédigé tel qu'il est par Esdras: pour moi je n'ose entrer dans cette querelle; il y a des choses qu'on dit hardiment en Angleterre, et qu'il serait dangereux peut-être de dire à Paris: on peut y jouer avec un prodigieux succès toutes les pièces du divin Shakespeare; mais on ne peut y professer toutes les découvertes de Newton.

C'est par la même circonspection que je ne vous parlerai ni du magistrat Colins, ni du maître ès-arts Wolston, ni du lord Shaftesbury, ni du lord Bolingbroke, ni du célèbre Gordon, ni de ce fameux membre du parlement Trenchard, ni du doyen Swift, ni de tant d'autres grands génies anglais: *quid de quocumque viro et cui dicas sæpe caveto.*

J'ajoute: *caveto in Galliâ et in Hispaniâ plus quàm in Italiâ.* Il est vrai qu'actuellement toutes ces disputes théologales ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du nord: on est assez sage pour les mépriser. Un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choses contradictoires ne serait que ridicule.

XIV. Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres?

Passons vite aux singularités historiques dont il est permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il passe, selon vous, pour avoir dit que vos grands pères fesaient autrefois l'amour à des chèvres, et vos grand'mères à des boucs, dans

les déserts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort désœuvré: la chose est très vraisemblable, puisque cette galanterie est expressément défendue dans vos livres. On ne s'avise guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle personne ne tombe; mais si ces fantaisies ont été communes, il y a plus de trois mille ans, chez quelques uns de vos ancêtres, il n'en peut rejaillir aucun opprobre sur leurs descendants. Vous savez qu'on ne punit point les enfants pour les sottises des pères, passé la quatrième génération: de plus vous ne descendez point de ces mariages hétéroclites; et quand vous en descendriez, personne ne devrait vous le reprocher:

> On ne se choisit point son père;
> Par un reproche populaire
> Le sage n'est point abattu.

Songez que sous l'empire florissant d'Auguste, qui fit régner les lois et les mœurs, à ce que dit Horace, les chèvres ne furent pas absolument méprisées dans les campagnes: les boucs en étaient jaloux. Souvenez vous du *Novimus et qui te* de Virgile; les nymphes en rirent, dit-il, et si vous m'en croyez, vous en rirez aussi, au lieu de vous fâcher, comme M. Larcher du collége Mazarin s'est fâché contre le neveu de l'abbé Bazin, qui n'y entendait pas finesse.

Le Maréchal de La Feuillade écrivit un jour au prince de Monaco: *Lasciamo queste porcherie horrende: non hò mai fatto il peccato di bestialità che con la vostra altezza.*

XV. Des Sorciers.

Je ne sais jamais si c'est au Juif, ou au secrétaire de la rue Saint-Jacques, ou au savant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en soit, c'est toujours en général à Israël que mes réponses doivent être adressées.

Israël prétend qu'on s'est contredit quand on a parlé du sabbat des sorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait assuré que les sorciers qui allaient au sabbat par les airs, sur un manche à balai, pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des Juifs, et que le mot sabbat en fesait foi.

Vous dites que ceux qui sont de cette opinion se contredisent en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la transmigration, ne connaissaient pas encore les noms des anges et des diables, et même n'admettaient point de diable; par conséquent ils ne pouvaient se donner aux diables comme ont fait les sorcières, et baiser le diable au derrière sous la figure du bouc.

Mais aussi, messieurs, ce n'est que depuis votre dispersion que vous avez été accusés d'enseigner la sorcellerie aux vieilles. Ce sont les anciens Juifs du temps de Nabuchodonosor, du temps de Cyrus; les anciens Juifs du temps de Titus, du temps d'Adrien, et non les anciens du temps de la fuite d'Égypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour se faire aimer, des paroles pour chasser les mauvais génies, des onguents, pour aller au sabbat en dormant, et cent autres sciences de cette espèce.

Vous savez combien de livres de magie vos pères ont attribué à Salomon. Votre historien Flavien Josèphe en cite quelques-uns dans son livre huitième; et il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guérisons miraculeuses avec ces recettes. Je puis vous assurer, messieurs, et tout ce qui m'entoure sait que plus d'un seigneur espagnol m'a écrit et fait écrire, pour céder la clavicule de Salomon, qu'on leur avait dit être en ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps: le genre humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reste, si quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtise de se croire sorcières, et si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter Phillire et Pasiphaé, et de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appelés *les velus* dans le Lévitique, que vous importe? cela ne doit pas plus vous intéresser que les sorcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambassadeurs de César, n'intéressent aujourd'hui de très aimables princesses qui sont l'honneur de ce pays.

XVI. Silence respectueux.

Vous exigez, monsieur, que je vous dise pourquoi Dieu a donné plus de préceptes à Abraham qu'à Noé, et que je vous développe si Dieu ne peut pas donner de nouvelles lois suivant les temps et les besoins. Je vous réponds que je ne suis ni assez fort ni assez hardi pour avoir un sentiment sur une question si épineuse. Je crois que Dieu peut tout, et mon ami ne vous fera pas d'autre réponse.

Je pense que vous ne me répondriez pas davan-

tage, si je vous demandais pourquoi non seulement le nom de Noé, mais les noms de tous ses ancêtres ont été ignorés de la terre entière jusqu'à nos pères de l'Église. Pourquoi n'y a-t-il pas un seul auteur parmi les Gentils qui ait jamais parlé d'Adam, le père du genre humain, et de Noé son restaurateur? Comment se peut-il faire que, dans une si nombreuse famille, il ne se soit pas trouvé un seul enfant qui se soit souvenu de son grand-père, excepté vous? Pourquoi la Cosmogonie de Sanchoniathon, qui écrivait dans votre voisinage avant Moïse, est-elle absolument différente de celle de ce grand homme? Vous savez tout ce qu'on peut dire: parlez, monsieur, car pour moi je ne dirai mot.

XVII. Animaux immondes.

Nous ne serons pas d'accord, messieurs les Juifs, sur la notion du droit divin: nous appelons droit divin tout ce que Dieu a ordonné; ainsi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes sont de droit divin, parce que Dieu même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la société le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire: Dieu défendit qu'on se nourrît de poissons sans écailles, de porcs, de lièvres, de hérissons, de hiboux? Comment avez vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? où est la raillerie? Hélas! vous voulez railler; vous parlez de Zaïre et d'Olympie, quand il est question des griffons et des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abstenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon

Ne vous est-il pas arrivé la même chose qu'à nos minimes ? Le bon Martorillo (saint François de Paule), leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile est la nourriture des pauvres : ils suivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile est un mets recherché, et où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéisse à son fondateur. C'est ainsi que les musulmans, à qui Mahomet défendit le vin dans les climats brûlants de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous est pas permis de manger, parce qu'il rumine et qu'il n'a pas le pied divisé, quoiqu'en effet il ait le pied très divisé et qu'il ne rumine point, ce n'est qu'une petite méprise. M. le pasteur du Bourg-Dieu a dit que ce n'est pas là où gît le lièvre : si ce n'est pas Bourg Dieu qui l'a dit, c'est un autre.

XIX. Peuples dispersés.

Vous dites dans le même endroit que les Juifs sont restés les seuls des anciens peuples, etc., et qu'ils triomphent des siècles; mais les Arabes beaucoup plus anciens qu'eux, subsistent en corps de peuple, et habitent encore un vaste pays qu'ils ont toujours habité. Les Égyptiens sont en Égypte sous le nom de Cophtes, et n'ont oublié que leur langue. Les Brachmanes, subjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conservé leurs lois, leurs rites, et même la langue de leurs premiers pères. Les Parsis, dispersés comme les Juifs et autrefois dominateurs

des Juifs, sont aussi attachés qu'eux à leurs usages antiques, et espèrent toujours, comme eux, une révolution. Les Chinois, tout subjugués qu'ils sont par les Tartares, ont soumis leurs vainqueurs à leurs lois : on ne peut plus dire aujourd'hui *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme Horace le disait à Auguste; mais enfin il y a plus de cent mille Grecs dans la seule ville de Stamboul; Athènes, Lacédémone, Corinthe et l'Archipel sont encore peuplés de Grecs; et pour parler des petites nations, les Arméniens asservis font le commerce, comme les Juifs, dans toute l'Asie, et ne s'allient communément qu'entre eux, ainsi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parsis et les Juifs. Tous les peuples qui existent triomphent des siècles.

XX. Ordres de tuer.

Dans votre lettre troisième, monsieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux passage du Deutéronome. « S'il s'élève parmi vous un prophète qui » ait vu et qui ait prédit un signe et un prodige, et » si ses prédictions sont accomplies, et s'il vous dit : » Allons, suivons des dieux étrangers, etc..... que » ce prophète ..... soit massacré ..... Si votre frère » fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou » votre femme qui est entre votre bras, ou votre » ami que vous chérissez comme votre âme, vous » dit : Allons, servons des dieux étrangers ignorés » de vous et de vos parents, égorgez-le sur-le-champ, » frappez le premier coup, et que le peuple frappe » après vous. »

Vous avez frémi, monsieur, si vous êtes chrétien, vous avez tremblé que vos Juifs, dont vous vous êtes fait secrétaire, n'abusassent contre les chrétiens de ce passage terrible. En effet, le fameux rabbin Isaac, du quinzième siècle, l'employa dans son Rempart de la foi, pour tâcher de disculper ses compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi mosaïque est éternelle, immuable (lisez son chapitre vingtième), et de là il conclut que ses ancêtres se conduisirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expressément. Mais enfin puisque vous n'avez pas parlé de cet effrayant passage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né sous la loi de grâce, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de son ami, de son fils, de sa fille, de son frère, de sa femme chérie, et qui, au contraire, donne l'exemple de porter sur ses épaules la brebis égarée. Êtes-vous brebis, monsieur? je suis prêt à vous porter: mais si je suis brebis égarée, portez-moi pourvu que ce ne soit pas à la boucherie.

XXI. Tolérance.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami: « Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, et ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre. » Ah! monsieur, qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique et plus hautement que celui à qui vous les donnez! On lui en a fait si souvent un crime! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre humain plus que sa patrie!

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui,

à l'exemple du grand Fénelon, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle et son amour? dans quelle vue, dis je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé? quel est votre objet? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire et divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que sans doute vous n'avez point dans le cœur, et qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens et les plus vantés. Selon vous, Abraham fut persécuté chez les Chaldéens, ce que l'Écriture ne dit pas, et ce qui serait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous, Zoroastre persécuta des nations, le feu et le fer dans les mains: vous entendez apparemment le dernier des Zoroastres, qui, au lieu d'être persécuteur, fut tant persécuté, tant calomnié chez Darius. Vous louez les Éphésiens d'avoir opprimé Héraclite leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des arguments de l'école; et vous la révérez sous cet aspect, et vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très ordinaire pour des champs usurpés, elle fut appelée sacrée, parce que ces champs étaient du territoire d'Apollon.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légèreté, de la superstition et de l'emportement de ces peuples; vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante

et qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la Fronde, de la Ligue, de la fureur des Armagnacs et des Bourguignons.

L'exemple de Socrate est encore plus mal choisi. Il fut la victime de la faction d'Anitus et de Mélitus, comme Arnaud fut la victime des jésuites: mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent Anitus et Mélitus, ils élevèrent un temple à Socrate. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre Socrate sans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien faussement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui sont dans son traité de la tolérance: *deos peregrinos ne colunto*; qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'est le commencement d'une ancienne loi des douze tables: il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait besoin alors, et même il se servit du mot *peregrinos* qui est l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa, je vous l'avoue, comme il me l'a avoué; voici l'énoncé de la loi telle que Cicéron nous l'a conservée: *Separatim nemo abessit deos, neve novos; sed ne advenas, nisi publicè adscitos, privatìm colunto.* Que personne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux nouveaux, à moins qu'ils ne soient publiquement admis.

Or les dieux étrangers furent presque tous naturalisés à Rome par le sénat. Tantôt Isis eut des temples, tantôt elle fut chassée quand ses prêtres eurent scandalisé le peuple romain par leurs débau-

ches et par leurs friponneries; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quo deus omnis eat.
Fastes d'Ovide.

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébrassent la fête d'Hérode: *Herodis venere dies*, et cela même pendant que Vespasien préparait la ruine de Jérusalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils assiégeaient, et qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne saluèrent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, monsieur, que les Romains étaient intolérants? eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la secte d'Épicure et aux vers de Lucrèce, eux qui firent chanter sur le théâtre, en présence de vingt mille hommes:

Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil.
Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien.

Quæris quo jaceant post obitum loco?
Quò non nata jacent.

Où serons-nous après la mort?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs persécutèrent les philosophes, les amateurs de la sagesse. Non, monsieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philosophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'au-

cun Romain. Vous avez pris pour des philosophes de misérables charlatans, diseurs de bonne et mauvaise aventure, des Zingari qui s'intitulaient Chaldéens, *mathématiciens*; nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de sédition qui prédisaient la mort des empereurs; c'étaient des sorciers qui passaient chez quelques méchants et quelques ignorants pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de Charles IX et de Henri III. Les philosophes étaient Montaigne, Charon, le chancelier de l'Hospital, le président De Thou, le conseiller Dubourg. Les philosophes de nos jours sont des hommes d'état éloignés également de la superstition et du fanatisme; des citoyens illustres profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée et paisible; des magistrats d'une probité inaltérable, si supérieurs à leurs emplois qu'ils savent les quitter avec autant de sérénité que s'ils allaient avec leurs amis, *venafranos in agros aut lacedemonium tarentum*.

Ces philosophes sont tolérants; et vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenser. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces accusations, toutes ces calomnies ramassées dans la fange de la littérature, et dont certainement vous n'auriez point fait

usage si vous aviez consulté votre cœur et votre raison? Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne restera pas vingt pages en tout; et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se soucie aujourd'hui, il ne restera rien.

O quantùm est in rebus inane!

XXII. Formule de prière publique.

Mon ami a remarqué historiquement que, depuis la pâque célébrée dans le désert après la fabrication du tabernacle, il n'est parlé d'aucune autre pâque; que la circoncision ne fut point connue dans le désert pendant quarante ans, que nulle grande fête légale n'est marquée, qu'on ne trouve dans l'ancien Testament aucune prière publique commune, semblable à une oraison dominicale, et que La Misna nous apprend seulement qu'Esdras en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté et de la mauvaise volonté? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous?

XXIII. Défense de sculpter et de peindre.

Vous avancez formellement que la loi de Dieu « ne défend pas absolument de faire aucune image, » aucun simulacre, mais d'en faire pour les adorer. » Je pense que vous vous trompez, messieurs. Je ne sais rien de si positif que ces paroles de l'Exode: « Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune » représentation de ce qui est sur le ciel en haut, » ni sur la terre en bas, ni de ce qui est dans les » eaux. »

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit: « Vous

» n'adorerez point cela : vous n'adorerez ni le ciel, » ni la terre, ni l'eau : car je suis le Dieu fort, le » Dieu jaloux. »

Si après cet ordre si précis, Moïse lui-même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de sa loi. Si le roi Ézéchias fit brûler ce serpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpents dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

XXIV. De Jephté.

Vous avez beau faire, monsieur, ou messieurs, vous ne ferez jamais accroire à personne qu'on doive entendre en votre sens ces paroles de Jephté aux Ammonites : « Ce que votre dieu Chamos vous a » donné ne vous appartient-il pas de droit ? souffrez » donc que nous prenions ce que notre dieu s'est » acquis. » Vous croyez qu'elles signifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le sens des paroles : c'est un pot à deux anses, dit un grave auteur. chacun tire à soi, le pot se casse, les disputants se jettent les morceaux à la tête.

XXV. De la femme à Michas.

Non, vous ne ferez jamais accroire à personne que la femme à Michas (1) ait bien fait d'acheter des

(1) *Voyez*, dans *les Juges*, l'histoire de la femme à Michas.

idoles, et de payer un chapelain d'idoles; que la tribu de Dan, n'ayant point assez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles et le chapelain de la femme à Michas; et que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs, quand elle eut ravagé je ne sais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs (beau nom chez les Grecs); qu'un petit fils du divin Moïse, nommé Jonathan, ait bien fait d'être grand-aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de Moïse! juste Dieu! premier chapelain d'une tribu idolâtre! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius; car en conscience je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans Jansénius; mais je crois que le petit-fils de Moïse était un vaurien, et qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

XXVI. Des cinquante mille soixante et dix Juifs morts de mort subite.

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre de cinquante mille soixante et dix ne fasse pas 50070. Je sais bien que le docteur irlandais Kennicot, dans son pamphlet dédié, en 1768, au révérend évêque d'Oxfort, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorrhoïdes du peuple philistin et des cinq anus d'or; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante et dix Bethsamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit, dans son pamphlet « qu'il avait autrefois, ainsi que sa gran-
» deur l'évêque d'Oxfort, un furieux penchant pour

» le texte hébreu; mais que sa grandeur et lui en » sont bien revenus. » Ce pamphlet irlandais est assez curieux; M. Kennicot se dit de l'Académie des Inscriptions de Paris, quoiqu'il n'en soit pas: il propose une souscription d'environ six cent mille livres sterling qu'il dit à moitié remplie, à Paris chez Saillant, à Rome chez Monaldini, à Venise chez Pasquali, et à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ainsi, messieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, et si vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous à Marc-Michel, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le système complet de M. Kennicot sur la manière dont les Philistins furent affligés, *in secretiori parte natium*, dans la plus secrète partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses des Philistins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, et par quelle raison cinquante mille soixante et dix Israélites moururent d'apoplexie pour l'avoir regardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez sans doute étudié l'anatomie; vous jugerez de l'opinion de M. Kennicot sur l'art que les orfèvres philistins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement à la plus secrète partie des fesses. Cela sera presque aussi utile au genre humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

XXVII. Si Israël fut tolérant.

Non, monsieur, ou messieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolé-

ranis, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent et facile, tantôt barbare et impitoyable, qu'il a été très inconséquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été aussi loups, aussi panthères que nous l'avons été dans notre Saint-Barthélemi, et dans les troubles du temps de Charles VI. Les frères juifs massacrèrent une fois de gaîté de cœur vingt-trois mille frères, et une autre fois vingt-quatre mille, et une autre fois, s'il m'en souvient, quatorze mille neuf cent cinquante dans la querelle d'Aaron avec Coré. Cela prouve assez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez aussi qu'il fut d'autres fois très accommodant sur le culte. Il fut tolérant quand on adora Rium et Remphan dans le désert pendant quarante années (malgré les affreux assassinats de tant de frères égorgés par d'autres frères). Il fut très tolérant quand le sage Salomon fut idolâtre. Israël fut très tolérant quand Jéroboam fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter sur Aaron qui n'en avait autrefois érigé qu'un. Jérémie, toujours inspiré de Dieu, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de Dieu qu'il fallait reconnaître Nabuchodonosor pour bon serviteur de Dieu; quand il criait que Dieu avait donné tous les royaumes de la terre à son serviteur, à son oint, à son messie Nabuchodonosor, et qu'il se mettait un joug, ou si l'on veut un bât sur le cou pour le prouver?

Ne soyez pas surpris de ces disparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de Dieu;

c'est l'histoire du genre humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de Dieu*. Leurs villes s'appelaient ville de Dieu, et sont encore nommées ainsi; leurs habitants étaient aussi inconstants, aussi superstitieux que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia nostra.* Et vous-mêmes, messieurs, n'êtes-vous pas aussi inconstants que les anciens Israélites, quand dans une lettre vous faites des compliments à mon ami, et que dans une autre vous l'accablez d'injures et de calomnies? Moi qui vous parle, je suis aussi faible, aussi changeant que vous. Tantôt je prends sérieusement vos citations, vos raisonnements, votre malignité; tantôt j'en ris. Quel est le résultat de toute dispute? c'est que nous nous battons de la chape à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, sur la tolérance. Quoique vous soyez très piqués contre le nouveau Testament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique samaritain qui secourt et qui guérit le voyageur blessé, tandis que le prêtre et le lévite l'abandonnent. Remarquez que Jésus très tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, et celui de la cruauté chez deux docteurs.

XXVIII. Justes plaintes et bons conseils.

Je viens de vous dire, monsieur, ou messieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir et de répéter contre mon ami; soyez persuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne sais quelles brochures intitulées Dictionnaire philosophique. Ques-

tions de Zapata, Dîner du comte de Boulainvillers, et vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très sûr et je vous atteste qu'ils ne sont point de lui; ce sont des plaisanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soins et d'années, un solitaire presque inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisants qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. Pinto pour lequel il est plein d'estime; vous espérez lui faire intenter un procès crimiuel par des fanatiques: vous perdez votre peine; il sera mort avant qu'il soit ajourné, et s'il est en vie il confondra les calomniateurs.

Il est vrai que vous paraissez avoir beau jeu dans la guerre offensive que vous faites; vous combattez avec des armes qu'on révère; vous prenez sur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, et vous voulez devenir bourreaux! et de qui? d'un homme qui a toujours condamné vos persécuteurs.

Que nous importe au fond à vous et à moi, pauvres Gaulois que nous sommes, si on a écrit, je ne sais où, et je ne sais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé sa fille par piété? (1) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans rémission? De quoi nous embarrassons-nous si un homme (2) prêcha tout nu

(1) Jephté.
(2) Isaïe.

autrefois, et si c'était un signe évident que le roi d'Assyrie emmenerait pendant trois ans les Égyptiens et les Éthiopiens captifs, tout nus, sans souliers, *montrant leurs fesses* pour l'ignominie de l'Égypte?

N'est-ce pas en vérité une étrange et triste occupation pour des habitants des côtes occidentales de l'occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi sur le bord de la rivière de Chobar, (1) lorsqu'il coucha trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et qu'il mangea des excréments étendus sur son pain, pendant tout ce temps-là? Faut-il injurier, calomnier, persécuter aujourd'hui son prochain, pour savoir si un autre voyant (2) donna autant d'argent à la prostituée Gomer fille d'Ebalaïm, dont il eut trois enfants par l'ordre exprès du Seigneur son maître, qu'il en donna à l'autre prostituée adultère par le même ordre? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boisseaux d'orge et vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la simple prostituée dont il eut trois enfants?

En bonne foi, messieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents passages tout aussi difficiles à expliquer, et qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de respecter sans outrager personne.

(1) Ezéchiel.
(2) Osée.

XXIX. De soixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.

Malgré le dégoût mortel que me donne cette vaine dispute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puisque vous continuez d'insulter et de persécuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inspirer la tolérance aux hommes dans son traité de la tolérance. Vous vous réjouissez de ce qu'un capitaine juif dans le petit désert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes, et n'ait dans le butin conservé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à six cent soixante et quinze mille moutons, à soixante et douze mille bœufs, et à soixante et un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui assurent que, parmi les trente-deux mille filles conservées, il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, semblent le démontrer.

Si vous lisiez dans un auteur arabe ou tartare *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur*, certainement vous n'entendriez pas autre chose, sinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux personnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au service de l'arche, ne songent pas que jamais fille ne servit au sanctuaire chez les Juifs; qu'ils n'eurent jamais de nonnes; que la virginité était chez eux en horreur. Il est donc infiniment probable, suivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées; et c'est

ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom Calmet dans son dictionnaire, à l'article *Madianite* : « Cette guerre » est terrible et bien cruelle ; et si Dieu ne l'avait » ordonnée, on ne pourrait qu'accuser Moïse d'in- » justice et de brigandage. »

A l'égard des soixante-douze mille bœufs et des soixante et un mille ânes, vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence, parce que dans l'horrible désert sablonneux de Jared et de l'Arnon, hérissé de rochers, on nourrissait six cent soixante et quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs, les ânes et les filles : et là-dessus vous dites avoir lu qu'en Dorsetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cent mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, monsieur ; j'en sais des nouvelles : croyez moi, les moutons meurent bien vite dans les marécages ; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais ; faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reste, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon, et celles d'un autre Madian vers Éziongaber. L'un pouvait être très aisément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces Madianites dont l'horrible destruction vous plaît si fort, et qui habitaient si loin d'Utrecht, deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote, parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance ; parce qu'il l'a inspirée à des hommes puissants ; parce qu'il a rendu service au genre humain ? il vous aurait rendu service à vous-mêmes, si vous aviez été persécutés par les jésuites.

XXX. Des Enfants à la broche.

Il n'est que trop vrai, monsieur, ou messieurs, que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages; mais vous êtes des auteurs *androp'ektroi*, un peu ennemis des hommes, si j'ose le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs Bank, Solander et Cook ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. Brébeuf, petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé Lucain, et du révérend père Brébeuf, jésuite missionnaire en Canada: il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit Canadien fort joli, ses compatriotes, très piqués, rôtirent cet enfant, le mangèrent, et en présentèrent une fesse au révérend père Brébeuf, qui, pour se tirer d'affaire, leur dit qu'il fesait maigre ce jour-là. Le révérend père Charlevoix qui fut mon préfet, il y a soixante et quinze ans, au collége de Louis-le-Grand, et qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans son histoire du Canada.

Vous rapportez vous-même que mon ami vit à Fontainebleau, en 1725, une belle sauvage du Mississipi qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela est vrai, et j'y étais; non pas au dîner de la sauvage, mais à Fontainebleau.

Vous savez, messieurs, ce que Juvénal rapporte des Gascons et des Basques qui avaient eu une cuisine semblable. Jules-César, le grand César notre

vainqueur et notre législateur, a daigné nous apprendre dans son livre (*sept. de Bello gallico*) que lorsqu'il assiégeait Alexia en Bourgogne, le marquis de Critognac, homme très éloquent, proposa aux assiégés de manger tous les petits enfants l'un après l'autre selon l'usage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit en conversation que leurs pères ont quelquefois suivi le conseil de ce M. de Critognac ?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de César celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids? c'est saint Jérôme. » J'ai vu, dit-il, à Francfort, dans » une de ses lettres, j'ai vu étant jeune, dans la Gau- » le, des Écossais qui, pouvant se nourrir de porcs » et d'autres bêtes, aimaient mieux couper les fesses » des jeunes garçons et les tétons des jeunes filles. » Puis servez.... *Ipse adolescentulus viderim in Galliâ Scotos humanis vesci carnibus, et cum pecorum et pecudum carnes reperiant, tamen juvenum nates et fœminarum papillas solere abscindere, et has ciborum delicias arbitrari.* (1)

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, monsieur, ou messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, et que tant d'autres nations qui nous valaient bien ? Je suis persuadé que M. Pinto n'est point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec sa commère, la partie de manger leurs enfants l'un après l'autre. Cela fit un procès pardevant le roi d'Israël. Où avez-

(1) Lettre contre Jovinien, liv. II, page 53; édition de saint Jérôme, in-fol., à Francfort chez Christ Genskium, 1684.

vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie?

XXXI. Menaces de manger ses enfants.

Vous raisonnez, je crois, un peu légèrement quand vous dites que les menaces faites par Moïse aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfants n'est pas une preuve que cela arrivait, et qu'on ne pouvait les menacer que d'une chose qu'ils détestaient. Dites moi, je vous prie, de ce que César menaça nos pères les magistrats de la ville de Vannes de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, sous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeassent souvent leurs enfants de gaîté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois: la chose est avérée. Pourquoi vous et moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures si antiques?

XXXII. Manger à table la chair des officiers, et boire le sang des princes.

Il est dit dans l'Analyse de la religion juive et chrétienne, attribuée à Saint-Évremond, que la promesse faite dans Ézéchiel d'avaler la chair des vaillants, de boire le sang des princes, de manger le cheval et le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs; et que les promesses précédentes sont pour les corbeaux. M. Fréret est de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici Saint-Évremond, parce qu'on mettait sous son nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en usez ainsi avec mon ami. Laissons-là tous ces vilains

repas, et vivons ensemble paisiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philosophes tolérants qui daignent y venir quelquefois! Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des sottises anciennes et modernes. Vous nous instruiriez; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts et des esprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXIII. Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que les sacrifices de sang humain sont établis dans la loi de cet *exécrable et détestable* peuple. Je ne me souviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainsi accolées. Je crois pouvoir assurer que c'est une calomnie, non pas exécrable et détestable, mais une pure calomnie: d'autant plus que vous ne citez ni la page ni le livre. Mais il n'est pas question ici de savoir si un écrivain a injurié et calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1776, dans un ouvrage imprimé en 1771. Il s'agit d'entendre le ch. XXVII du Lévitique, qui dit: « Ce qui sera voué au Seigneur ne » sera point racheté, mais mourra de mort. » Ce texte est assez clair, ce me semble; il n'y a pas à disputer. Et quand vous dites que ces sacrifices sont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce singulier raisonnement? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions: c'est à vous à vous sauver de ce piége que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIV. Jephté.

Vous n'osez dire nettement que, selon le texte, Jephté n'égorgea point sa fille. La chose est constante, trop avérée par les plus grands hommes de l'Église. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon; que Jephté pourrait avoir mis sa fille en couvent; que Louis Capelle et don Martin ont saisi cet échappatoire. Je ne me soucie ni de Martin ni de Capelle; je m'en tiens au texte, en qui je crois plus qu'en eux. « Jephté lui fit comme il » avait voué. » Et qu'avait-il voué ? la mort.

XXXV. Le roi Agag coupé en morceaux.

Il y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain, et celui-là est bien constaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi Agag; à la bonne heure. Nommez, si vous voulez, cette aventure une violation exécrable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien en passant qu'il y a une très grande différence entre un livre qui contient la loi et une simple histoire. On ne fut pas obligé chez les Juifs de croire les chroniques, comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'est là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs; ils n'ont pas distingué Dieu qui parle, et l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en soit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi Agag. Je dis d'abord qu'il était bon; car il

était gras comme un ortolan : et les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur; or, nous avons vu que « ce qui a été dévoué ne peut » être racheté, il faut qu'il meure. » Je vois là une victime et un prêtre. Je vois Samuel qui se met en prière avec Saül, qui fait amener entre eux deux le roi captif, et qui le coupe en morceaux de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice il n'y en a jamais eu. Oui, monsieur, de ses propres mains: *in frusta concidit eum.* Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le savant dom Calmet; il pouvait ajouter que le zèle donne des forces surnaturelles; car Samuel avait près de cent ans, et à cet âge on n'est guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuisine et un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'insolence d'un aumônier de quartier qui coupe en morceaux un roi prisonnier que son maître a mis à rançon, et qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que si un chapelain de Charles-Quint en avait fait autant à François Ier, la chose eût paru rare.

Vous avez la cruauté, monsieur, ou messieurs, de calomnier ce pauvre roi Agag pour justifier le cuisinier Samuel. Vous assurez que c'était un tyran sanguinaire, parce que Samuel lui dit en le coupant par morceaux : « Comme ton épée a ravi des enfants » à des mères, ainsi ta mère restera sans enfants. » Hélas ! monsieur, n'est-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade disent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux Hector avait fait pleurer des mères

grecques, Achille fit pleurer la mère d'Hector, lequel n'était point un tyran sanguinaire. Cessez de remuer la cendre du bon roi Agag, et de flétrir sa mémoire. C'est bien assez qu'il ait été haché menu par Samuel, fils d'Elcana.

XXXVI. Des Prophètes.

Passons à une autre question. C'est une chose respectable sans doute que le don de prophétie; ce n'est pas assez d'exalter son âme, il faut une grâce particulière. Je ne sais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir c'est connaître ce qui n'est pas: mais s'il l'a dit il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le passé, et que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme; un homme aussi sérieux que vous l'êtes peut-il se jouer ainsi des mots ? faut-il qu'on vous dise que le passé est dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y est-il guère. Mais où est l'avenir, où le voit-on ? Mon ami a toujours révéré les prophètes, non pas tous; peut-être a-t-il eu quelque scrupule sur la vision qu'eut le prophète Michée quand Dieu, au milieu de tous ses anges, demanda qui d'eux voulait tromper Achab en son nom, et le faire aller à Ramoth en Galaad, et que le prophète Sédékia donna un grand soufflet au prophète Michée, en lui disant: « Devine comment l'es» prit a passé de ma main sur ta joue ? » D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à Sédékia.

Monsieur, ou messieurs, vous écrivez sous le nom de six Juifs, et vous leur faites citer saint Paul à propos des prophètes ! cela n'est pas adroit.

XXXVII. Des Sorciers et des Possédés.

Vos Juifs ont eu des magiciens, des possédés, des exorcistes. Et quel peuple n'en a pas eu ? lisez l'âne d'or d'Apulée. Vous voulez faire accroire que mon ami s'est contredit quand il a prouvé que les Juifs furent long-temps sans connaître les anges et les diables, et qu'ayant été faits ensuite esclaves, ils connurent les anges et les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, possédés, ensorcelés. Or, quand on a des ensorcelés chez soi, il faut bien qu'on les désensorcelle. Les Français mes voisins ont un joli opéra comique appelé les Ensorcelés; il est, je crois, de M. Sedaine. Jeannot et Jeannette y sont possédés du diable, et à la fin ils sont exorcisés, comme de raison, et heureusement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaissance avec les diables, eurent le secret de les chasser. Ils firent des livres de Salomon, comme je vous l'ai dit; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des possédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuses recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les Juifs, relisez votre historien Josèphe au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains: « Au nord de la vallée » de Macheron, au champ nommé Barat, se trouve » une plante du même nom qui ressemble à une » flamme. Elle jette le soir des rayons brillants, et » se retire quand on la veut prendre. On ne peut » l'arrêter qu'avec de l'urine de femme, ou avec ses

» malsemaines. Qui la touche meurt sur-le-champ,
» à moins qu'il n'ait dans sa main une racine de la
» même plante; à cette racine on attache un chien,
» qui, en voulant se débarrasser, arrache la plante
» et meurt aussitôt. Après cela on peut manier le
» barat sans péril. C'est avec cette plante qu'on
» chasse les démons infailliblement. »

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette personne convient elle-même de l'efficacité du barat, et avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques, qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorcismes; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance qu'on appelait la maladie des Scythes, était surtout causée par des esprits malins qu'on exorcisait; c'est ce qu'on voit dans Pétrone, dans Apulée. Et il faut vous dire, mes chers Juifs, que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures; mais c'est vous qui m'y forcez.

XXXVIII. Des Serpents enchantés.

Vous parlez d'enchanter les serpents. Vraiment, monsieur, rien n'est plus commun: mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat: « Je certifie que j'ai tué en diverses
» fois plusieurs serpents en mouillant un peu avec

» ma salive un bâton ou une pierre, en donnant un » petit coup sur le milieu du corps du serpent. 19 » janvier 1772.

» FIGUIER, chirurgien. »

Il faut croire que ce chirurgien enchante les serpents avec sa salive. C'était l'opinion des anciens physiciens. Lucrèce dit dans son quatrième livre:

Est utique ut serpens hominis contactâ salivâ,
Disperit ac sese mordendo conficit ipsa.

Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne;
Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt.

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ces serpents de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, Virgile, qui passe encore à Naples pour un grand sorcier, dit en termes exprès:

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par M. Perrin:

Chantez dans votre pré, les serpents crèveront.

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpents. Je le crois bien, monsieur; les Juifs les charmaient aussi. Vous trouvez, dans le psaume LVII, le serpent, l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. Jérémie, dans son chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des serpents dangereux contre lesquels les enchantements ne pourront rien. L'Ecclésiate, l'Ecclésiastique rendent

gloire à la puissance des sages qui charment des serpents. Je me joins à eux; j'ai dit à des gens : Je n'aspire pas jusqu'à vous charmer, mais je voudrais vous apaiser.

XXXIX. D'Édith, femme de Loth.

Vous parlez de la femme à Loth transmuée en statue de sel; et je ne sais si c'est pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh! que j'aime bien mieux Virgile quand il raconte le malheur d'Euridice!

Illa, quis et me, inquit, miseram et te perdidit, Orpheu!
Quis tantus furor! en iterum crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus:
Jamque vale; feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu.non tua, palmas!

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés sur cette femme infortunée, sur tous ses compatriotes jeunes et vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges; et quels anges! en nous racontant froidement, d'après je ne sais quel Heidegger, que des paysans furent changés en statues eux et leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays? J'avoue que le malheur d'Édith, femme de Loth, excite ma compassion; mais en vérité, monsieur, vous me faites compassion aussi. Vous ne croyez pas à saint Irénée qui prétend que la femme à Loth a conservé ses ordinaires, ses menstrues dans son sel! vous contredites un saint! Il est clair pourtant que les menstrues, dont on a tant parlé, ne sont pas plus prodigieuses que la métamorphose en statue. Je vous prie de vous souvenir que mon ami vous a

toujours regardé comme un peuple à prodiges, et qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

XL. De Nabuchodonosor.

Vous soutenez que Nabuchodonosor ne fut pas métamorphosé en bœuf, mais en aigle. Cependant il est dit dans Daniel : *Il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que Daniel dit aussi que ses cheveux ressemblèrent à des plumes d'aigle, encore le mot de plumes n'est pas dans le texte. Eh bien, monsieur, faut-il se fâcher pour cela ? conciliions-nous, disons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'est un animal aussi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, et que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte sur lequel vous et moi pourrions nous tromper; et ce n'est certainement pas avec le texte que nous oserions badiner.

XLI. Des Pygmées et des Géants.

Disons un petit mot des pygmées et des géants. Quant aux races des géants, vous ne prouvez leur existence, constatée dans l'Écriture, que par les Patagons; et vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle soit énoncée dans Ézéchiel. Cependant vous avouez sans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied et demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'Ézéchiel qui combattirent à Tyr, comme tout le monde le sait, fussent de la même taille ! N'est-ce pas avoir deux poids

et deux mesures ? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied et demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

XLII. Des Types et des Paraboles.

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-seulement en paraboles (1), mais aussi en actions, en types figuratifs; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte; les pavots dont Tarquin abattit la tête, pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens; le présent de cinq flèches, d'une souris, d'un moineau et d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des Darius, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, et de s'enfuir, comme une souris ou un moineau, au plus vite; et les chaînes dont le prophète Jérémie se lie, pour engager les Israélites à se laisser lier par Nabuchodonosor; la prostituée à laquelle le prophète Ozée fait trois enfants, et la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Israélites qu'ils ont forniqué avec les nations; Ézéchiel couché trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et mangeant son pain couvert d'excréments, exprès pour avertir ses compatriotes qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations, etc.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce

(1) *Voyez* le chap. XLIII de la Philosophie de l'histoire, si vous voulez.

langage typique (1). Il ne faut pas l'outrer : Cicéron nous en avertit : *Verecunda debet esse translatio*.

Mon ami a remarqué que des moines languedociens avaient écrit sous le portrait du pape Innocent III, qui avait maudit les sujets du comte de Toulouse : « Tu es innocent de la malédiction. »

Il observe aussi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèse : *Frater noster minimus*, notre frère le minime.

De grands hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique-mystique-typique. Saint Augustin, dans son sermon 41, s'exprime ainsi : « Le nombre dix signifie justice et béatitude résul» tante de la créature qui est sept avec la Trinité » qui fait trois : c'est pourquoi les commandements » de Dieu sont dix (2). Le nombre onze est le péché, » parce qu'il transgresse dix. Le nombre soixante» dix-sept est le produit du péché qui multiplie dix » par sept ; car le nombre sept est le symbole de la » créature. »

C'est ainsi que saint Augustin, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les Gen-

(1) Vous êtes de bien mauvaise humeur, messieurs, et votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le Commentaire de Calmet, vous verrez que tout cela fut fait réellement ; que c'était à la fois un fait et un type, et qu'il fallait bien que le pain d'Ezéchiel fût souillé, pour être la figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor*.

(2) Dans le Shasta, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, selon MM. Holwell et Dow, fut écrit il y a près de cinquante siècles, ce sont les péchés mortels qui sont au nombre de dix, et la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

tils avec leurs propres armes, dit dans son sermon 53, « que les trois dimensions de la matière sont, » la largeur qui est la dilatation du cœur, la lon- » gueur qui est la persévérance, et la hauteur qui » est l'espoir de la félicité. »

Mon ami observe encore (observez bien ceci vous-même, monsieur, ou messieurs) que ce mauvais goût auquel saint Augustin s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à son éloquence, à son jugement solide, et surtout à sa piété. Oui, mes chers Juifs, tout a été type, emblème, figure, prédiction dans vos aventures, vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurseurs; mais le serviteur qui porte le flambeau, et qui marche devant son maître, ne doit pas se croire supérieur à lui.

XLIII. Des gens qui vont tout nus.

Vous revenez encore à nous dire qu'un voyant (1), un nabi très recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veste. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type: « Comme mon serviteur a marché » tout nu et sans souliers pour un type et un pro- » dige sur l'Égypte et sur l'Éthiopie, ainsi le roi des » Assyriens emmenera captifs d'Égypte et d'Éthio- » pie, jeunes et vieux, nus, déchaux, fesses décou- » vertes. » En effet, si le voyant avait marché et prêché en veste, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

Vous ajoutez que l'Anglais Tyndal a prétendu que David avait dansé tout nu devant l'arche. Je

(1) Isaïe.

n'ai point lu Tyndal; je le condamne s'il l'a dit; car David en dansant portait un éphod de lin, une espèce de camisole de linge: il est vrai qu'il n'avait point de culottes: les Juifs n'en portaient point. Il est vrai aussi que Michol sa femme lui reprocha d'avoir, en dansant, « montré tout ce qu'il portait » aux servantes, en se mettant tout nu comme un » bouffon; » et que David lui répondit: « Oui, je » danserai, et j'en serai plus glorieux devant les ser» vantes. » II. Rois, chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut sa tunique en dansant, mais non pas qu'il s'était mis absolument nu. C'est sur quoi, monsieur, je vous demande la permission de répéter ce que j'ai dit souvent d'après mon ami; car vous savez que j'aime à me répéter: faut-il se harpailler, se quereller, s'injurier, se poursuivre, pour décider si un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cent vingt-cinq années, selon Denys *le petit?*

XLIV. D'une Femme de fornication.

Voulez-vous encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète Ozée de prendre? « Prenez une femme de fornication, et faites » des enfants de fornication, etc. » Je vous avoue que je suis las de cette querelle, et qu'Ozée forniquera sans que je m'en mêle. Oui, monsieur, qu'Ozée dise tant qu'il voudra qu'Éphraïm est un âne, et qu'il a fait des présents à ses amants: *Onager solitarius sibi Ephraïm munera dedit amatoribus* (1); que le commentaire de Calmet cite Pline, selon

(1) Ozée, chap. VIII.

lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, et coupent les testicules de leurs ânons, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

XLV. D'Ézéchiel encore.

Vous insistez toujours sur Ézéchiel ; vous supposez qu'il ne dormit sur le côté gauche 390 jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea, pendant plus d'un an, son pain couvert d'excréments qu'en songe. Relisez donc le savant Calmet, à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de saint Jean Chrysostôme, de saint Basile, de Théodoret, et de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de Dieu ? Il dit qu'il est très possible qu'un homme demeure enchaîné et couché sur le côté trois cent quatre-vingt-dix jours ; et il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié et couché sur le même côté pendant quinze ans. *Ézéchiel*, *Comment.* pag. 33, édit. de Paris.

XLVI. Des Prophètes encore.

Messieurs les Juifs, je crois, comme mon ami, à toutes les prophéties ; et je vous déclare que mon ami et moi nous y trouvons à chaque page le messie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. Guenée, si vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errants dans la foi. Nous sommes soumis à toutes

les décisions de l'Église, et nous supposons que vous l'êtes aussi, mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accusations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon espérance, je me flatte que vous viendrez à résipiscence.

XLVII. Accusation légère.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire et à écrire dans Babylone, et d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages que je ne connais pas, quelque copiste ou quelque typographe a sauté une ligne et a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression, et c'est ce qui vous arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser, et une grande perte de temps à fatiguer le public de ces misères. Une de nos grandes sottises, à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XLVIII. De l'Ame et de quelques autres choses.

Je vais entrer, autant que je le puis, dans la grande question qui intéresse tous les hommes, et qui a partagé tous les philosophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de savoir si nous avons une âme, ce que c'est que cette âme, si elle existe avant nous de toute éternité dans le sein de l'Être des êtres;

si elle existe éternellement après nous; si c'est par sa propre nature ou par une volonté particulière de son créateur; si elle est une substance ou une faculté; s'il y a des différences spécifiques entre les âmes, ou si elles se ressemblent toutes; si elles tiennent une place dans l'espace; si elles arrivent chez nous pourvues de pensées, ou si elles ne pensent qu'à mesure, etc. etc. etc.

Mon ami et moi nous commençons par attester le Dieu vivant, car ce grand objet est digne d'une telle attestation; nous le prenons, dis-je, à témoin que nous croyons ce que nous enseigne notre religion chrétienne. Nous vous le disons à vous, soit que vous soyez juifs pharisiens ou juifs saducéens, juifs allemands ou juifs portugais; à vous, M. Guenée, leur secrétaire chrétien par hasard, soit que vous soyez thomiste, ou janséniste, ou moliniste, ou frère morave servant Dieu auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'est précisément qu'une âme, nous vous répondrons ce que mon ami a dit tant de fois; nous n'en savons rien.

> Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie:
> Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.

Mon ami a su par cœur tout ce que dit saint Thomas d'Aquin dans sa Somme. Cet ange de l'école distingue l'âme en trois parties, d'après les péripatéticiens; l'âme sensitive, l'âme des sens, Psyché dont Éros, fils d'Aphrodite, fut amoureux chez les Grecs; l'âme végétative, *pneuma*, souffle, qui donne le mouvement à la machine; l'âme intelligente, *nous*, entendement; et chacune de ces parties est

encore divisée en trois autres. Ainsi péripatétiquement parlant, cela composerait neuf âmes, à bien compter.

Long-temps avant lui, saint Irénée, dans son Livre V, Chap. VII, dit « que l'âme n'est incorporelle » que par comparaison avec le corps mortel, et » qu'elle conserve la figure de l'homme, après la » mort, afin qu'on la reconnaisse. »

Tertullien dit dans son discours, *de animâ*, Ch. VII: « La corporalité de l'âme éclate dans l'Évan» gile; car si l'âme n'avait pas un corps, l'âme n'au» rait pas l'image du corps. »

Tatien, dans son discours contre les Grecs, dit: « L'âme de l'homme est composée de plusieurs » parties. »

Saint Hilaire dit, dans son commentaire sur saint Matthieu: « Il n'est rien de créé qui ne soit corpo» rel, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni parmi les » visibles, ni parmi les invisibles; tout est formé » d'éléments; et les âmes, soit qu'elles habitent » dans un corps, soit qu'elles en sortent, ont tou» jours une substance corporelle. »

Saint Ambroise, dans son discours sur Abraham, dit: « Nous ne connaissons rien d'immatériel, ex» cepté la vénérable Trinité. »

Mon ami avoue que ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle; ils étaient hommes; dit-il, mais ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité de l'âme, parce qu'elle est évidemment annoncée dans les Évangiles.

Comment expliquerons-nous saint Augustin qui, dans le livre 8 de la Cité de Dieu, s'exprime ainsi:

» Que ceux-là se taisent qui n'ont pas osé à la vérité
» dire que Dieu est un corps, mais qui ont cru que
» nos âmes étaient de même nature que lui. Ils n'ont
» pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre
» âme, qu'il n'est pas permis d'attribuer à la nature
» de Dieu. »

Mon ami a soutenu, d'après tous les véritables savants, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expressément ni de l'immortalité de l'âme, ni des récompenses, ni des peines après la mort. Rien n'est plus vrai, rien n'est plus démontré. Tout était temporel, comme le dit si énergiquement le grand Arnauld. » C'est le comble de l'ignorance de » mettre en doute cette vérité qui est des plus com- » munes, et qui est attestée par tous les pères, que » les promesses de l'ancien Testament n'étaient » que temporelles et terrestres, et que les Juifs n'a- » doraient Dieu que pour les biens charnels, etc. » Apologie de Port-Royal. Et c'est en quoi surtout, messieurs les Juifs, notre religion l'emporte sur la vôtre, autant que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Dès que notre législateur a paru, l'immortalité de l'âme a été constatée, soit qu'on crût l'âme corporelle, soit qu'on la crût d'une autre nature.

Il est certain que les Persans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Égyptiens, et surtout les Grecs, admirent avant Homère la permanence des âmes, et que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuisez en déclamations, vous faites de vains efforts pour tâcher de vous persuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui signifie la fosse, le sou-

terrain, pouvait aussi à toute force signifier l'hadès des Grecs, l'amentès, le tartarot des Égyptiens. Ah! messieurs, d'aussi grandes, d'aussi terribles vérités ne sont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques subtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores*.

Certainement ce n'est pas dans l'Écriture sainte que vous trouverez votre prétendue division du monde en trois parties; les cieux qui étaient la demeure du Très Haut, la surface de la terre, et le creux de la terre qui était l'enfer; encore oubliez-vous l'Océan qui est plus étendu que l'hémisphère habitable. Pouvez-vous, messieurs, avancer de pareilles chimères rabbiniques, et combattre dans mon ami des vérités si reconnues?

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer et un royaume des cieux; et votre preuve est que dans l'Exode Dieu apparaît à Moïse dans un buisson ardent! Juifs et secrétaires juifs, souvenez-vous à jamais de saint Jérôme: il vous dit dans sa lettre: « L'Évangile me promet la » possession du royaume des cieux, dont il n'est » pas fait la moindre mention dans vos Écritu- » res. »

Tournez-vous de tous les sens, messieurs les Juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'âme. Il n'y a que deux passages en faveur de la permanence de l'âme, c'est dans le second livre des Machabées. Mais, de grâce songez que vos héros Machabées ne vinrent que plusieurs siècles après votre loi, et que

l'histoire des Machabées, écrite en grec pour les Hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées si souvent contre la véracité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Église, et que les deux premiers sont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, messieurs, il nous suffit que ce soit à l'Évangile que nous devions la connaissance de l'immortalité de notre âme, et des peines et des récompenses après la mort. Ces dogmes à la vérité étaient reçus alors des autres nations, mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'âme immortelle, une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues: « Il fit l'homme à son image. » Car, dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à Dieu, c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité, mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèse avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme ; et c'est précisément parce qu'il ne l'a pas fait, messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes et les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum.* Ou plutôt l'antiquité fesait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette

erreur bien exprimée dans des vers de Xénophane le Colophonien, cités par saint Clément d'Alexandrie, le plus savant des pères grecs. En voici le sens dans de mauvaises rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne pense qu'à soi, l'amour-propre est sans bornes,
Dieu même à leur image est fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'est cette faiblesse de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que Dieu avait une femme et des enfants. On le peint souvent comme un géant énorme. Orphée lui-même, dont les véritables fragments ne se trouvent que chez Clément d'Alexandrie, parle ainsi de Dieu.

Sur un grand trône d'or il siége en souverain.
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ses pieds la terre est foulée ;
Il tient l'Océan dans sa main.

Ces imaginations si boursoufflées et si chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'Être invisible, éternel, incompréhensible, et ses ministres célestes qui se dérobent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple, et leur donnèrent des têtes monstrueuses d'homme et de veau, avec des ailes aux épaules et à la ceinture. C'est ainsi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre Dieu avec une longue barbe.

Il est vrai que les vers de l'ancien Orphée, cités

par mon ami dans la Philosophie de l'Histoire, au Chapitre de Cérès Éleusine, sont bien plus simples et plus sublimes. Je vous le répète, monsieur, ou messieurs, parce qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait savoir par cœur; c'est la prière ou l'hymne d'Orphée que l'hiérophante chantait à l'ouverture des mystères:

» Marchez dans la voie de la justice; adorez le » seul Maître de l'univers; il est un, il est seul, il est » par lui-même: tous les êtres lui doivent leur exis- » tence, il agit dans eux et par eux; il voit tout, et » jamais il n'a été vu des yeux mortels. »

On demandera peut-être comment Orphée put parler en cet endroit avec une grandeur si simple, et ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père Le Moine, ou au carme auteur du poëme de la Magdelène? Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, messieurs, vous l'avouez, a dit dans ses Tusculanes, que toutes les nations admettent la permanence des âmes, et que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus, messieurs les Juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le passage de Cicéron l'a un peu dénaturé. Cicéron dit dans la première Tusculane, liv. Ier: *Quod si omnium consensus naturæ vox est, omnesque consentiunt esse aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ cesserint, nobis quoque id existimandum est.* L'abbé d'Olivet traduit, page 90: « Puis

» donc que le consentement de tous les hommes » est la voix de la nature, et que tous conviennent » qu'après notre mort il est quelque chose qui nous » intéresse, nous devons aussi nous rendre à cette » opinion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit? de l'amour de la gloire dont tous les hommes sont épris, et qui était la grande passion de Cicéron. Cicéron veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous quand nous ne serons plus, et que notre imagination embrasse ce fantôme, qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que Cicéron, dans la moitié de ce dialogue sur la mort, qui est le premier des Tusculanes, soutient l'opinion, alors commune, que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son auditeur qui dit qu'il est fâcheux d'être mort: « C'est dire, lui répondit-il, qu'un homme qui » n'existe pas existe. » Puis il lui cite un vers d'Épicarme, et le tourne en latin:

Emori nolo, sed me esse mortuum nihil estimo.

ce que l'abbé d'Olivet rend ainsi en français:

Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien.

Il soutient l'anéantissement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, et la permanence de l'âme à la fin.

Vous me direz que Cicéron se contredit; mais c'est le privilége des philosophes de l'académie: et vous savez que Cicéron était académicien. On a pu vous faire lire son oraison pour Cluentius où vous

avez vu ces paroles: « Quel mal lui a fait la mort? à
» moins que nous ne soyons assez imbécilles pour
» croire des fables ineptes, et pour imaginer qu'il
» est condamné au supplice des pervers. Mais si ce
» sont là des chimères, comme tout le monde en
» est convaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé,
» sinon du sentiment de la douleur ? »

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulit? nisi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre? Quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter sensum doloris?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'âme tant chanté par Homère, tant supposé par Platon, était bien obscurci dans l'empire romain.

On vous aura dit sans doute, messieurs, que tout le sénat pensait alors comme Cicéron. On vous aura conté que César pensait de même et s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de son aventure avec Caton en pleine audience, lorsqu'il voulut sauver la vie aux complices de Catilina, en représentant que si on les fesait périr, ce ne serait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de sentiment, et que tout meurt avec l'homme.

Les Romains vers ce temps-là renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres et des Grecs leurs maîtres, que saint Clément le Romain, dans le premier siècle de notre Église, commence son livre des recognitions ou reconnaissances par un doute sur l'immortalité de l'âme. Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Égypte apprendre la nécro-

mancie, la magie, pour s'instruire à fond sur l'âme.

Il est donc, ce me semble, bien certain, messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les saducéens ennemis de l'immortalité de l'âme; il est bien démontré que nous avions besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un Socrate et d'un Platon, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques, qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions: *tolle, tolle*. Je présume que vous êtes Portugais, et que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de Moïse, lorsque plusieurs Juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or et d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que loin d'être votre ennemi, je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très sérieusement que votre race pouvait être établie en Andalousie et dans l'Estramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; et que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur Tibère, vers le torrent de Cédron qui est à sec six mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de détestables les gens de Jérusalem, qui, supposé qu'ils parlassent grec au prêteur Pilatus romain, s'écrièrent selon saint Matthieu: *Staurodeito, staurodeito, aima autou eph' eimas kai epi ta tekna eimou*: « Crucifiez, cruci-

» fiez, que son sang soit sur nous et sur nos enfants; » certainement si vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal, si fameux pour son vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PÉRORAISON

A M. G***, SECRÉTAIRE DES JUIFS.

Je suppose, monsieur, que vous êtes enterré, et que moi et mon ami nous le sommes aussi. Nous comparaissons tous trois devant celui qui seul a révélé au genre humain l'immortalité de l'âme, la résurrection et le jugement dernier. Vous lui dites: « Seigneur, nous n'avions nul besoin de vous: nous » savions tout cela avant que vous vinssiez au mon» de. » Mon ami et moi nous lui disons: « Nous n'en » savions rien; nous vous devons toutes connaissan» ces. » Or qui croyez-vous qui sera mieux reçu?

DE QUELQUES NIAISERIES.

Après avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, monsieur ou messieurs, vous venez le battre à terre dans un troisième; il est écrasé, et vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons si, à l'exemple du Samaritain, rapporté dans l'Évangile, je ne pourrai pas, après avoir secouru le voyageur baigné dans son sang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

Première Niaiserie. Sur le Kish Ibrahim.

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité Hyde sur l'ancienne religion des Perses, n'a jamais lu Hyde. Ne voilà-t-il pas un sujet de dispute bien

intéressant, bien utile ! Un vieillard retiré entre les Hautes-Alpes, a-t-il lu un livre très confus d'un Anglais, écrit en latin ? Oui, monsieur, il l'a lu et moi aussi, et je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perses s'appelait Kish Ibrahim, Millat Ibrahim, culte d'Abraham; vous l'avez appris de mon ami, et vous ne devez pas rougir, tout savant que vous êtes, d'avoir appris une chose très indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que, selon des gens plus instruits que moi, Kish Ibrahim vient de l'arabe, et Millat Abraham ou Ibrahim vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une chose ni bien sûre ni bien importante.

IIe Niaiserie. Sur Zoroastre.

Hyde rapporte, pages 27 et 28, que les anciens Perses ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'Abraham dans le territoire de Balk, du temps de Nembrod, et je le croirai avec vous si vous voulez. Puis il répète des contes de Plutarque, comme par exemple, que la reine Amestris dans ses dévotions fesait enterrer douze homme vivants, et les envoyait en enfer pour le salut de son âme.

Puis il se met en colère, page 32, contre l'empereur Alexandre Sévère qui, suivant un rêveur du Bas-Empire, nommé Lampridius, avait dans son oratoire le portrait d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonios de Thyane, et de Jésus-Christ, peints sans doute très ressemblants.

Ensuite, pages 82 et suivantes, il fait le roman d'Abraham qui, ayant vaincu le roi de Perse et quatre autres puissants rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perse l'antique religion du sabisme. Voilà donc Abraham auteur d'une nouvelle religion des Perses, et c'est lui qu'il faut regarder comme le vrai Zerdust, le vrai Zoroastre; car le premier avait vécu six mille ans auparavant, et le dernier Zoroastre ne parut que sous Darius fils d'Histaspe.... quinze cents ans après Abraham. Ce sont là des faits avérés; demandez à M. Larcher mon autre ami.

Ce roman ressemble assez à celui qu'a fait depuis un Écossais nommé Ramsai, précepteur du duc de Bouillon, sur les voyages de Cyrus.

IIIe Niaiserie. Du Sadder.

C'est à vous seul, monsieur le secrétaire des Juifs, que je m'adresse ici. Vous nous objectez la décision d'un savant qui a eu le courage d'aller chercher des instructions au fond de l'Asie, à l'exemple de Pythagore; il fait peu de cas des écrits attribués à Zoroastre: il dit qu'ils sont remplis de petitesses d'esprit; qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que l'Alcoran, et aussi dégoûtants que le Sadder.

Je vous abandonne, monsieur, le Zenda Vesta de Zoroastre que je ne connais point, et l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui est le catéchisme des Parsis modernes que nous nommons Guèbres. Il est divisé en cent portes par lesquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez, monsieur.

PORTE IVe. « Zoroastre se promenant un jour » avec Dieu auprès de l'enfer, vit un damné auquel » il manquait un pied. C'est un roi, lui dit Dieu, qui » régnait sur trente-trois villes, et qui n'a jamais » fait que des actions tyranniques; mais un jour il » aperçut une brebis qui était liée trop loin de son » herbe; il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'est le seul bien qu'il ait jamais fait. J'ai » mis son pied en paradis, et son corps en enfer. »

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, monsieur, qu'il avait lu ce Sadder, et qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé Foucher peut avoir lu le Sadder, mais mon ami possède son Sadder aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, et on ne lie guère une brebis.

PORTE IXe. « La pédérastie est un crime abominable; etc. Il est défendu par le Zend, il révolte la » nature. » Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains souillés de cette infamie, tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse. Mon ami se servit de cette porte contre M. Larcher qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'était.

PORTE XIIIe. « Chérissez votre père et votre mère....

» que toute la famille soit contente de vous, afin
» qu'elle vous bénisse éternellement. »

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement : « Honore ton père et ta mère, afin de vivre long-temps » sur la terre. »

Porte xixe. « Mariez-vous dans votre jeunesse.... » car à la mort, quand il faudra passer sur le pont » aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui » vous donne la main pour passer. »

Porte xxiie. « Ne mangez jamais votre pain sans » prier le Dieu qui vous le donne. »

Porte xxve. « Gardez-vous de jeûner un jour en- » tier: notre vrai jeûne est de nous abstenir du » mal. »

Cette porte se trouve dans les récognitions de saint Clément le Romain.

Porte xxviie. « Demandez pardon à Dieu de vos » fautes, en vous couchant. »

Porte xxviiie. « Quand vous aurez fait un marché, » ne vous en repentez point, et ne songez qu'à le » remplir. »

Porte xxxe. « Quand vous doutez si ce que vous » allez faire est juste ou injuste, abstenez vous-en. »

C'est la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale, et mon ami l'a répétée, il y a long-temps, dans plusieurs de ses ouvrages, pour l'édification du prochain.

Porte xxxve. « Quand vous êtes à table, donnez » à manger aux chiens. »

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà assez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchisme des Parsis beaucoup de verbiage et de galimatias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de Zoroastre: j'ose en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européans, nous ne pouvons supporter la bavarderie orientale; mais les bonnes femmes guèbres et les bonnes femmes turques apprennent ces sottises par cœur, et les récitent avec dévotion.

Je dis seulement que depuis le Japon jusqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit et on ne verra jamais de législateur qui ne donne de bons préceptes, et qui ne prêche quelquefois une vertu sévére. Ainsi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiserie. Pardon, messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais; vous êtes des gens d'esprit un peu malins: mais en conscience, la plupart de nos sujets de dispute sont des niaiseries.

IVe Niaiserie. Sur l'âge d'un ancien.

Monsieur ou messieurs, vous me fatiguez furieusement avec votre éternelle répétition sur l'âge d'Abraham. Je n'imiterai pas celui qui vous dit: « Allez chercher son extrait baptistaire; » je vous dirai seulement que, selon le calcul de l'ancien Testament, son père, Tharé ou Tharat *vécut soixante et dix ans, et engendra Abram, Nacor et Aran*; que, selon le même texte, il vécut deux cent cinq ans,

et mourut à Haran; qu'Abraham alors reçut de Dieu un ordre exprès de quitter son pays.

Or son père l'ayant eu à 70 ans, et étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reste 135. Si malheureusement le texte dit ensuite: « Abram avait » soixante et quinze ans lorsqu'il partit de Haran » ou de Kharran, » ce n'est pas ma faute. Saint Jérôme et saint Augustin disent que cela est inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas: je n'en sais pas plus que ces deux saints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiste; dites avec don Calmet qu'Abraham pourrait bien être né la cent trentième année de son père, et être le cadet de ses frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'est indifférent.

Ve Niaiserie. Sur l'âge d'une ancienne.

Vous citez à tout moment je ne sais quels livres que vous imputez à mon ami, et que ni lui ni moi ne connaissons. Ce serait une calomnie horrible si cela était sérieux; mais je ne la regarde que comme une niaiserie. Vous soutenez que Sara était très belle à l'âge de soixante et cinq ans, lorsqu'elle entra dans le sérail du Pharaon d'Égypte. Vous accusez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait soixante et quinze. Si vous avez une maîtresse de cet âge, je lui en fais mon compliment, mais non pas à vous.

VIe Niaiserie. Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présents.

Vous croyez qu'Abraham ayant fait passer sa belle femme pour sa sœur en Égypte, *afin qu'il lui*

fût fait du bien à cause d'elle, selon le texte, on ne lui fit pas assez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de brebis, de chameaux, de serviteurs et de servantes: pour moi, je trouve que le roi d'Égypte le paya très bien, et que vous êtes trop cher.

VIIe Niaiserie. Sur l'argent comptant.

Vous dites donc, monsieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame: et que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs et d'ânes, des esclaves de l'un et de l'autre sexe valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne sais où, chevaux pour chameaux; voilà bien de quoi crier: un beau cheval coûte autant, et plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, pense que les pyramides étaient déjà bâties: de là vous concluez que le roi d'Égypte devait donner au mari de la belle Sara des sacs énormes de guinées, de la vaisselle d'or et des diamants. Doucement, monsieur, il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, et point de monnaie d'or: tout le commerce se fesait par échange; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées: vous savez que la première monnaie d'or fut frappée sous Darius, fils d'Histaspe, qui punit si bien les prêtres du collége de Zoroastre: allez, vous vous moquez, le présent du roi était magnifique.

VIIIe Niaiserie. Sur l'Égypte.

Vous êtes tout étonné que les Égyptiens aient été

lâches, superstitieux, absurdes, très méprisables, après avoir servi en esclaves vigoureux à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois et pour les intendants des provinces. Il est très vrai, monsieur ou messieurs, que les Égyptiens sont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il est très vrai qu'il a toujours été subjugué par quiconque s'est voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croisés. Il est très vrai qu'Isis et Osiris ne leur ont jamais servi de rien, non plus que les philactères des pharisiens ne les ont servis contre les Romains. Il est très vrai que Sésostris n'a jamais songé à courir comme un fou avec vingt-sept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes jusqu'au Pont-Euxin et au Danube.

IXe Niaiserie. Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.

N'est-ce pas une niaiserie de supposer que le lac Asphaltide, la mer Morte, était autrefois un jardin délicieux? Vraiment je vous conseille d'y placer le paradis terrestre.

Vous devriez mieux savoir votre Genèse: elle ne dit point que Sodôme fut changée en un lac; elle dit au contraire « qu'Abraham s'étant levé de grand » matin, vint au lieu où il avait été auparavant avec » le Seigneur, et jetant les yeux sur Sodôme et sur » Gomorrhe, et sur tout le pays d'alentour, il ne vit » plus rien que des étincelles et de la fumée qui » s'élevait de la terre comme la fumée d'un four: » Ce n'est que par une fausse tradition qu'on nous a transmis la métamorphose de cinq villes en lac. Ce

que je vous dis là n'est pas une niaiserie; je vous témoigne mon profond respect pour vos livres en les citant exactement, et c'est ce que vous n'avez pas fait.

Xe Niaiserie. Sur le désert de Guérar ou Gérar.

Voulez-vous, messieurs, que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérar, par-delà Sodôme? M. Broukana, qui a passé par-delà dans la dernière guerre contre le ch ik Daher, ne vous le conseille pas: il dit que c'est un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant, et que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans, parce qu'Abimelech, roi de Guérar y fut amoureux de Sara qui en avait quatre-vingt-dix; et vous pensez que l'on est fort riche à Guérar, parce qu'Abimelech fit à Sara d'aussi beaux présents qu'elle en avait reçus du roi d'Égypte, environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, et qu'il lui donna encore mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'Abraham, et moi aussi; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. Rondet votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui sait qu'un *kof* vaut cent écus, et un *mem* quarante écus. Je crois qu'il se trompe, mais n'importe.

XIe Niaiserie. Sur le nombre actuel des Juifs.

Messieurs les Juifs, vous dites à mon vieux ca-

marade: « Apparemment vous ne prétendez pas ;
» quand nous battions les Ammonites, quand nous
» nous emparions de l'Idumée, et que nous pre-
» nions Damas, que nous n'étions que quatre cent
» mille hommes. » Je vous demande pardon, mes-
sieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit
nombre quand vous ne prîtes point Damas, que
vous vous vantez d'avoir pris. Nous pensons que
vous n'êtes pas quatre cent mille aujourd'hui, et
qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz; une trentaine à Bordeaux; deux cents en Alsace; douze mille en Hollande et en Flandre; quatre mille cachés en Espagne et en Portugal; quinze mille en Italie; deux mille très ouvertement à Londres, vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holstein, Scandinavie, vingt-cinq mille en Pologne et pays circonvoisins; quinze mille en Turquie; quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population; elle ne se monte qu'à cent mille sept cent trente Juifs. Je consens de vous faire bon de cent mille Juifs en sus, c'est tout ce que je puis faire pour votre service; les Parsis, vos anciens maîtres, ne sont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

« Leur secrétaire me dit que je suis fâché contre
» eux à cause de la banqueroute que me fit le Juif
» Acosta, il y a cinquante ans, à Londres : il suppose
» que je lui confiai mon argent pour gagner un peu
» de temporel avec Israël. Je vous proteste, mes-

» sieurs, que je ne suis point fâché : j'arrivai trop » tard chez M. Acosta ; j'avais une lettre de change » de vingt mille francs sur lui ; il me dit qu'il avait » déclaré sa faillite la veille, et il eut la générosité » de me donner quelques guinées qu'il pouvait se » dispenser de m'accorder. Comptez, messieurs, » que j'ai essuyé des banqueroutes plus considérables » bles de bons chrétiens, sans crier. Je ne suis fâché » ché contre aucun Juif portugais, je les estime » tous ; je ne suis en colère que contre Phinée, fils » d'Éléazar, qui voyant le beau prince Zambri couché » ché tout nu dans sa tente, avec la belle princesse » Cosbi, toute nue aussi, attendu qu'ils n'avaient » point de chemise, les enfila tous deux avec son » poignard par les parties sacrées, et fut imité par » ses braves compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre » tre mille amants et vingt-quatre mille amantes, en » moins de temps que je n'en mets à conter cette » anecdote, car à mon âge je n'écris pas vite. »

XII

XIIe NIAISERIE. Sur la circoncision.

Vous jetez les hauts cris sur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circoncision d'Abraham n'eut point de suite ; non, monsieur, elle n'eut point de suite ; non, monsieur, elle n'en eut point, puisque les Israélites ne pratiquèrent point la circoncision en Égypte. C'était un privilége qui n'était alors réservé qu'aux prêtres d'Isis et aux initiés.

Oui, les Juifs qui moururent tous dans le désert, moururent incirconcis comme M. Guenée et moi ; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philosophique*, dans lequel l'auteur se hasarde

à dire que la colline des prépuces à Galgal, où Josué fit circoncire deux ou trois millions de ses Juifs, était dans un désert auprès de Jéricho. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte testacio*, composé de pots cassés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas. Il vous certifie pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez; et je vous jure qu'à son âge et au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucières, ni pour les nations déprépuciées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier; qui prit le premier lavement; qui porta la première chemise; qui le premier avala une huître à l'écaille; qui fut le premier vendeur d'orviétan, etc.

XIII[e] NIAISERIE. Quelle fut la nation la plus barbare?

Vous nous dites, M. Guenée, sous le nom de six

Juifs, que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers et très ignorants, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de Clovis, ou les Juifs du temps de Josué, et mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchants, superstitieux et sots. Ce n'est point ici une niaiserie; c'est une triste vérité. Mais ce serait une niaiserie très puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare, ou ce fils de p...... Abimelech qui, avant de juger le peuple de Dieu, égorgea sur une grande pierre soixante et dix de ses frères, ou ces deux fils de Clovis, Childebert et Clotaire, qui massacrèrent les deux petits-fils de sainte Clotilde. Il semblerait qu'Abimelech fut trente-cinq fois plus abominable que Childebert et Clotaire; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie, et non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur; et cette entreprise serait assez niaise.

XIVe Niaiserie. La nation française honnie par M. le secrétaire.

M. Guenée, secrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour et de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la prospérité de ce peuple. Vous vous complaisez d'abord à décrier notre commerce et notre compagnie des Indes, et à célébrer les grands établissements d'É-

lath et d'Éziongaber, par lesquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaisseau, fesaient entrer chez eux les immenses trésors d'Ophir et de Tarsis, pays que personne ne connaît. Vous conduisez les richesses de l'univers dans Jérusalem par le port d'Éziongaber qui en est très éloigné, et où les Turcs, qui en sont les maîtres, n'ont jamais un vaisseau, parce que ces bas fonds sont plus impraticables que les lagunes de Venise.

Vous admirez la discrétion de Salomon qui, ayant hérité de quelques milliards de son père, voulait encore acquérir quelques milliards en trafiquant à Ophir, et qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaisseaux et des matelots de son ami Hiram, roi de Tyr, lesquels vaisseaux traversaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Espérance pour venir servir la sagesse de Salomon.

Après avoir accumulé dans Jérusalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums et de singes qu'elle n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richesses. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danseurs de corde, ni parades sur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les Sophocle et les Euripide, dont ils n'avaient jamais entendu parler; et tout d'un coup, sortant de cette niaiserie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes Isaïe, Amos et Michée, tous les traits de satire judaïque que vous croyez pouvoir retomber sur la nation française. Si c'est une niaiserie, elle est très

éloquente : on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre son siècle.

Cela me fait souvenir de M. Broun, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les sottises de sa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé: *Tableau des mœurs anglaises*, qu'il était impossible que l'Angleterre ne fût pas abîmée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? L'Angleterre fut victorieuse dans les quatre parties du monde. J'en souhaite autant à la France en réponse à votre pieuse satire : je fais mieux, je souhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre sous des Salomons que sous des Judas Machabées. Mais, croyez-moi, monsieur le secrétaire juif, ne comparez jamais Jérusalem à Paris; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-Neuf.

XVe Niaiserie. Quel peuple le plus superstitieux ?

Après avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balances pour peser ainsi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus sot homme, comme le plus sot peuple, est celui qui dit et qui fait le plus de sottises; et alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les historiens qu'on fait lire à la studieuse jeunesse; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, soit à l'aide d'un psaltérium, soit avec un petit bâton recourbé, soit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation

a eu plus de métamorphoses, plus de sorciers, plus de loups garous; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres; quelles archives possèdent la suite la plus complète de fadaises dégoûtantes et de contes que la plus imbécille et la plus bavarde nourrice n'oserait répéter aujourd'hui:

Nec pueri credunt nisi qui nondum ære lavantur.

Alors on pourrait hasarder de juger à qui l'on doit le prix de la sottise; mais il serait trop dangereux de donner ce prix: trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laisser chacun jouir en paix de la justice qu'il se rend tout bas.

XVIe NIAISERIE. Quel peuple le plus brigand ?

Vous demandez ensuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand ? Et quand on vous représente, selon votre propre déclaration, que le peuple de Dieu vola neuf millions aux Égyptiens pour aller faire bonne chère dans des déserts; quand on vous dit qu'ensuite ce peuple de Dieu s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas; vous prenez à partie mon ami qui n'a rien dit de cela. Vous lui adressez ces paroles foudroyantes: « Vous » traitez nos pères de brigands, qu'étaient les » vôtres ? »

Je vous ai déjà dit, monsieur le secrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons descendre d'un conquérant des Gaules; nous croyons être issus d'une famille de bons Gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie au-

cun coupe jarret qui ait servi sous le chrétien Clovis, quand ce brave converti força Cararic, roi ou maire d'Arras, et le fils de Cararic à se faire sous-diacres, et qu'il leur fit ensuite couper la gorge à tous deux; quand il fit marché avec Cloderic, fils de Sigebert, roi de Cologne, pour assassiner ce Sigebert son père, et qu'il assassina ensuite ce Cloderic parricide pour avoir son argent; quand il fendit la tête à coups de hache à Ragnacaire, roi de Cambrai, et à son frère Riker après souper; quand il assassina Rignomer roi du Mans, etc. etc.

En vérité, on croit lire l'histoire de vos rois Achab, Jéhu, Ochosias.... Je ne croyais pas terminer cette seizième niaiserie par ces horreurs des cannibales. Je voulais seulement contredire la généalogie qui nous fait descendre des Francs mon ami et moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies! c'était là une franche niaiserie: mais Rignomer, Riker, Ragnacaire, Sigebert, Cloderic, Achab, Jéhu, Ochosias... se sont présentés, et je suis tombé à la renverse.

XVIIe Niaiserie Sur du Foin.

De l'examen du brigandage et d'une controverse sur les assassinats, vous passez à des *errata* et à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Eh! qu'importe à mon ami, et que vous importe? Il y a bien d'autres fautes d'impression dans les ouvrages immenses qu'on lui attribue, et qu'on a mis sous son nom; c'est bien là une niaiserie misérable!

Je ne devrais point discuter comment il faut tra-

duire ce verset du psaume: *Producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum.* Calmet traduit : « Vous produisez le foin pour les bêtes, et l'herbe » pour l'usage de l'homme. » Saci traduit précisément de même. Je n'ai vu aucune traduction, soit catholique, soit protestante, dans laquelle ce verset soit énoncé autrement. Mon ami ne s'est écarté ni de Saci ni de Calmet; il les estime tous deux; il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accusez.

Vous venez ensuite, monsieur, et vous nous enseignez qu'il faut traduire : « Du foin pour les bêtes, » et de l'herbe pour les bêtes qui servent l'homme; » vous prétendez que le pléonasme est une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de professeur : « L'herbe et le foin sont synonymes; » prenez-y garde, les hommes ne mangent pas de » foin. »

Non, monsieur, herbe et foin ne sont pas toujours synonymes, et il n'y a point de mots qui le soient. Les épinards, l'oseille, la sarriette, trente herbes potagères ne sont pas du foin; nos salades ne sont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il est vrai que l'homme ne mange pas de foin; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger. Si ce n'est pas là une extrême niaiserie, je m'en rapporte à vous-même.

XVIIIe Niaiserie. Sur Jean Châtel *piacularis* assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.

Voici une calomnie odieuse, dont le fond est une niaiserie puérile, et dont les accompagnements sont atroces.

Commençons par le puéril; « *piacularis adoles-* » *cens*, dites vous, ne signifie pas un jeune pénitent, » un jeune homme qui expie; il signifie un jeune » misérable. » Ouvrez les Étienne, les Calepin, les Scapula, tous les dictionnaires, monsieur le professeur, vous verrez que *piacularis* vient de *pio, piare*, j'expie; en grec, *sebetai*.

Ce n'est là sans doute qu'un oubli de votre part; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement à l'endroit où fut la maison de Jean Châtel, l'un des assassins de notre adorable Henri IV. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inscription qui regardent les jésuites, et où se trouve ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui désignent les jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome des mémoires de Condé:

Pulso præterea totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turbabant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum facinus instituerat.

La traduction française: gravée à côté de la latine, portait: « En outre a été banni et chassé de » toute la France ce genre d'hommes de nouvelle » et pernicieuse superstition, qui troublaient la ré- » publique, à la persuasion desquels ce jeune hom- » me, pensant faire satisfaction de ses péchés, avait » entrepris cette cruelle méchanceté. »

Il est donc faux, monsieur, qu'on ait traduit dans le temps du supplice de Jean Châtel, *piacularis ado-*

lescens par jeune misérable, comme vous le dites: il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé *l'Évangile du jour*, dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jésuites: je lui ai écrit pour m'informer de cet Évangile du jour, et voici sa réponse:

« Non seulement je n'ai aucune part à cet Évan-
» gile du jour, mais vous êtes le premier qui me le
» faites connaître; je n'en ai jamais entendu parler.
» Je ne connais que les Évangiles de toute l'année,
» les quatre Évangiles que tous ces calomniateurs
» ne suivent guère. Cet Évangile du jour est appa-
» remment quelque libelle pour ou contre les jé-
» suites, dont tout le monde parle: on appelle d'or-
» dinaire Évangile du jour, ou vaudeville, les nou-
» velles qui n'ont qu'un temps; mais je crois que la
» nouvelle de l'abolition des jésuites durera plus de
» temps qu'ils n'ont subsisté. »

Je suis flatté, monsieur le secrétaire, d'égayer la sécheresse de cette dispute par une lettre de mon ami; c'est une consolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me consolerai-je des calomnies dont vous ne cessez d'accabler un homme qui doit m'être cher? Que vous a-t-il fait, encore une fois? êtes-vous ex-jésuite? êtes-vous ex-convulsionnaire? êtes-vous ex-chrétien? êtes vous Juif? soyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes sur Bélisaire: la falsifica-

tion est un cas pendable: mais il n'a jamais écrit d'anecdotes sur Bélisaire; c'est la calomnie qui est un cas pendable.

Je ne vous dis pas: vous êtes un calomniateur; je vous dis: vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne sied pas à un homme aussi éclairé et aussi spirituel que vous l'êtes, de répéter des discours de cafés.

XIXe Niaiserie. Sur un mot.

On a dit dans la Philosophie de l'Histoire, ou, si l'on veut, dans le discours qui précède l'Histoire de l'esprit humain et des mœurs des nations, qu'Israël est un mot chaldéen; il l'est en effet, et d'où le savons-nous? de Philon qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de son voyage auprès de l'empereur Caligula, dont il fut si mal reçu. Voici ses paroles, car il faut répéter quelquefois: « Les hommes vertueux sont comme le partage de » l'Être souverain dont l'empire est sans bornes. » Les Chaldéens leur donnent le nom d'*Israël*, c'est- » à-dire, *voyant Dieu.* »

Vous avez cherché ce passage dans l'historien Josèphe, au lieu de le chercher dans Philon, qui est imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce Josèphe; et ne trouvant pas ce passage où il n'est point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falsificateur de livres juifs. De grâce, monsieur le secrétaire, un peu de justice!

XXe Niaiserie. Sur un autre mot.

Est-il possible, monsieur le secrétaire, qu'après

vous être abaissé jusqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander justice, vous vous abaissiez encore jusqu'à des plaisanteries de collége, sur un mot grec ! Le mot de symbole est grec. *Symbolon* à *symballo*, *confero*. *Symbolon* signifie proprement *collatio*. Voyez votre Calepin, encore une fois, il vous en rendra raison. Vous demandez si c'est une collation après dîner ? est-ce là, monsieur, une fine plaisanterie de la cour dans laquelle vous avez présentement une place ? Souvenez-vous que *symbolon* vient de *symballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes professions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées les unes avec les autres.

Mon symbole à moi est : je pardonne à ceux qui se trompent, je les prie de me pardonner de même.

XXIe NIAISERIE Sur d'autres mots.

Oui, monsieur, *Epiphania* signifie surface, apparence. Oui, on a écrit aussi communément *idiotoi* qu'*idiotai* solitaires ; et ce n'est point du tout pour faire une mauvaise plaisanterie qu'on a remarqué qu'*idiot* signifiait autrefois isolé, retiré du monde, et ne signifie aujourd'hui que sot. On a voulu et on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buse* est le nom d'un oiseau de proie très dangereux, cependant on appelle buse un homme trop simple qui se laisse surprendre. *Paradis* signifiait verger en grec et en hébreu, il signifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatissantes chez les Grecs, ils en firent des furies.

De *bouleverd*, jeu de boule sur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui signifie en général fortifications: toutes les langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *despote* n'était donnée, dans le Bas-Empire, qu'à des princes dépendants des empereurs grecs ou des turcs: despote de Servie, despote de Valachie. Ce mot originairement signifiait maître de maison. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une insulte. Vous saviez tout celà mieux que moi, monsieur; deviez-vous incidenter sur des choses si communes?

XXIIe Niaiserie. Sur une corneille qui prophétisa.

On sait qu'autrefois les bêtes parlaient: pourquoi non? puisqu'elles ont une langue, et qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince Maurice de Nassau, rapportée mot pour mot dans le livre de l'Entendement humain de Locke. Les chênes de Dodone parlaient sans langues un grec très pur, rendaient des oracles; à plus forte raison les animaux devaient-ils être prophètes. Non-seulement le bœuf Apis prédisait l'avenir par l'appétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin, mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne sommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le Capitole la mort de l'empereur Domitien: mon ami s'est trompé; je l'avoue, sur les propres paroles que croassa cette prophétesse; elle dit: *Tout ira bien*. Et mon ami, emporté par le feu de son âge, lui fait dire: *Tout va bien*. Cela est punissable; il en

demande très humblement pardon à vous et à la corneille.

XXIIIe NIAISERIE. Des polissons.

Je suis bien honteux, monsieur, pour vous et pour moi, de toutes ces niaiseries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *polissons*: ce n'est pas là son style. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, et qu'il est incapable d'avoir fait.

Je ne sais pas dans quel arsenal vous prenez vos armes. Peut être dans quelques lettres de plaisanterie, en parlant des quarante-deux enfants qui coururent après Élisée vers Béthel, et qui lui criaient: « tête chauve! » mon ami s'est servi du terme de *petits polissons* En effet, il n'y a que des enfants mal appris qui puissent crier *tête chauve* à un prophète qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs polissons qui méritaient bien d'être châtiés: aussi le furent ils, et d'une manière assez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père Calmet intitule ainsi le deuxième chapitre du quatrième livre des Rois: « Élisée » fait dévorer par des ours quarante enfants qui » s'étaient moqués de lui. » Calmet se trompe; ils étaient quarante-deux, l'Écriture y est expresse. Je ne dirai pas au père dom Calmet, dont j'honore la mémoire: Mon révérend père, vous ne savez ni le grec ni l'hébreu: vous traduisez quarante quand il faut traduire quarante deux; M. Larcher vous relancera; vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie, je vous ferai siffler dans

toute la rue Saint-Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adresserai à Élisée lui-même plutôt qu'à dom Calmet; je lui dirai: Mon révérend père Élisée, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante deux enfants de Béthel par deux ours? Ces polissons auraient pu se corriger; il ne faut jamais desespérer de la jeunesse; votre sévérité a été extrême: j'espère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

XXIVe NIAISERIE. Sur des mots encore.

LES mots *Eloïm*, *Bara*, monsieur, ne sont une niaiserie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami; car il n'est rien de plus respectable que ces mots: c'est le commencement de la Genèse. Vous savez sans doute qu'Origène, saint Jérôme, saint Épiphane les entendent comme vous supposez que mon ami les explique; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'Origène se rencontre: ce petit livre est du savant Boulanger, qui était instruit autant qu'on peut l'être à Paris, dans les langues orientales; je vous avertis donc que c'est M. Boulanger et non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal; vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, o *Jova*, ou *Jaou*, ne peut être à la fois phénicien, syrien, et chaldéen. Quoi! monsieur, la Phénicie n'est-elle pas en Syrie? la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée? Le mot *Dio*, *Dios*, *Dieu*, n'est-

il pas le même pour le fond en Italie, en Espagne, en France? Saint Clément d'Alexandrie, qui était Égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Égypte? Faut-il vous répéter que Moïse, en disant *Jeova* à l'oreille du roi Nekefre, le fit tomber roide mort, et le ressuscita le moment d'après ? (1) Cherchez cette anecdote dans les Stromates de saint Clément, au livre I. Vous la trouvez encore au chapitre XXVII d'Eusèbe, et vous aurez le plaisir d'apprendre que cela vient d'Artaban, grand homme que nous ne connaissons guère, et qui a pourtant écrit ces choses.

Voulez-vous combler notre mauvaise volonté par de misérables disputes de grammaire, après l'avoir tant signalée sur des faits importants?

Au fond votre livre est une facétie; c'est un savant professeur qui réprésente une comédie où il fait paraître six acteurs juifs: il joue tout seul tous les rôles, comme la Rancune, dans le Roman comique, joue seul une pièce entière dans laquelle il fait jusqu'au chien de Tobie, si je ne me trompe. Mais, monsieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante et même cruelle. Vous la rendriez funeste si nous vivions dans ces temps de superstition et d'ignorance où l'on cassait la tête de son voisin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos supérieurs; mais ils

(1) C'est une plaisanterie; le roi d'Égypte n'en mourut pas, il se trouva mal seulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'est déjà un assez beau miracle. (*Edit. de Kehl.*)

ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive, et quand ils l'auraient lue, soyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont sages, ils sont aussi indulgents qu'éclairés. Le temps des persécutions est passé; vous ne le ferez pas revenir.

RÉPONSE

ENCORE PLUS COURTE AU TROISIÈME TOME JUIF.

Après avoir repoussé d'injustes reproches et des calomnies; après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient, il est temps de venger la France des outrages que monsieur le secrétaire lui prodigue dans son troisième volume, et toujours sous le nom de ses Juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I. Du Jubilé.

Il ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin, et percer son adversaire d'une flèche sacrée. D'abord, politiquement parlant et non pas théologiquement argumentant, il s'agit de savoir si les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait: le jubilé est-il préférable aux rentes sur l'hôtel-de-ville ? Je vous soutiens, monsieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous seriez obligé de sortir au bout

de cinquante ans. Je suppose que vous êtes Juif, que vous achetez une métairie de cent arpents dans la tribu d'Issakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez, vous l'embellissez ; elle vaut, quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans, le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chassé vous, votre femme et vos enfants ; et vous allez mourir sur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'est guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur, car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas sur la fin laissé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'est pas tout ; comptez vous pour rien les difficultés prodigieuses de stipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un sixième, un septième de jubilé et de prévenir les disputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait on pu imaginer cette loi impraticable dans un désert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches et de cavernes dont on n'était pas le maître, et qu'on ne connaissait pas encore ? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Enfin, messieurs les Juifs, votre jubilé était si peu convenable qu'aucune nation n'a voulu l'adopter : vous-même vous ne l'avez jamais observé ; il n'y en a aucun exemple dans vos histoires. L'Irlandais Ussérius a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'est pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un seul homme qui soit rentré dans son héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé aussi nous autres: il est charmant, il est tout spirituel: c'est le bon pape Boniface VIII qui l'institua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maison de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que Boniface VIII entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, et mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en soit, notre jubilé est autant au dessus du vôtre que le spirituel est préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare: toute grande société est fondée sur le droit de propriété.

II. Lois militaires.

Vous vantez, messieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous passiez par les terres de vos alliés, et de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; supposé encore que vous eussiez des alliés dans des déserts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites vous (1), prendre les armes que pour vous défendre: cela est si curieux, qu'ayant jusqu'à présent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit savoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, messieurs, lorsque vous allâtes, à ce

(1) Page 45, tome III.

que vous me dites, faire sept fois le tour de Jéricho dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au son du cornet-à-bouquin, massacrer, brûler femmes, filles, enfants, vieillards, animaux, c'était pour vous défendre!

III. Filles prises en guerre.

Mais vous étiez si bons que, quand par hasard il se trouvait dans le butin une paysanne fraîche et jolie, il vous était permis de coucher avec elle, et même de la joindre au nombre de vos épouses; cela devait faire un excellent ménage. Il est vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouse qu'au bout d'un mois; mais de braves soldats n'attendent pas si long-temps à jouir du droit de la guerre.

IV. Filles égorgées.

Je ne sais qui a dit que votre usage était de tuer tout, excepté les filles nubiles. « N'est il pas clair, » répondez-vous, que c'est calomnier grossièrement » nos lois, ou montrer évidemment à toute la terre » que vous ne les avez jamais lues? »

Ah, toute la terre, monsieur! n'êtes vous pas comme ce savant qui prenait toujours l'université pour l'univers? Sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles s'est bien trompé: témoin toutes les filles égorgées, à Jéricho, au petit village de Haï, traité comme Jéricho, aux trente et un villages dont vous pendîtes les trente et un rois, et qui furent livrés au même anathème. Oui, messieurs, il est clair qu'on vous a calomniés grossièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est

bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, et qu'on perde son temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V. Mères qui détruisent leur fruit.

Laissons là votre code militaire; je suis pacifique: suivons pied à pied votre police.

Vous louez votre législation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruisent leurs enfants. Vraiment puisqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués et pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoisonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfants; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus: un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

VI. De la graisse.

Vous vous extasiez sur ce que, dans votre Vaïcra, dans votre Lévitique, il vous est défendu de manger de la graisse, parce qu'elle est indigeste; mais, messieurs, Aaron et ses fils avaient donc un meilleur estomac que le reste du peuple; car il y a de la graisse entre l'épaule et la poitrine qui sont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graisse pesait cinquante livres: elle était donc pour vos prêtres. Arlequin disait, dans l'ancienne comédie italienne, que s'il était roi il se ferait servir tous les jours de la soupe à la graisse: c'était apparemment celle de vos queues.

VII. Du boudin.

Vous tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au sang et le boudin vous étaient défen-

dus : vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance : vous pensez que le sang est un poison, et que Thémistocle et d'autres moururent pour avoir bu du sang de taureau.

Je vous confie que, pour me moquer des fables grecques, j'ai fait saigner une fois un de mes jeunes taureaux, et j'ai bu une tasse de son sang très impunément. Les paysans de mon canton en font usage tous les jours, et ils appellent ce déjeûner, la fricassée.

VIII. De la propreté.

Vous croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre, et qu'on manquait de chemises ; et vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant savoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne sont que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné ; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive partout aux feuilles d'arbres ; le vent porte souvent dans ces gersures, des œufs d'insectes invisibles : c'est là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons ; et comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de quiconque leur déplaisait, et la faire démolir pour préserver le reste.

Quant à vos grand'mères, je crois nos Parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, et

avec une pioche : vous croyez que, dans nos armées, tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, messieurs, ils sont aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabbin François Rabelais, et vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Passons de la garde-robe à votre cuisine. Pensez-vous que votre temple, qui n'était que la cuisine de vos lévites, fût aussi propre que Saint-Pierre de Rome ? Vous nous racontez qu'un jour Salomon tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour son dîner, sans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de sang par bœuf gras, et à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de sang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Est-ce là votre propreté, messieurs ? est-ce là le *simplex munditiis* d'Horace ?

IX. De la gaîté.

Vous nous citez le sabbat pour une fête gaie ; « aux » six jours de travail succède régulièrement un jour » de repos : » et moi je pourrais vous citer le *tristia sabbata cordi*, le *septima quæque dies turpi sacrata veterno*. Et je vous soutiendrai qu'un jour de dimanche, la Courtille, les Porcherons, les boulevards, sont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes

ensemble. Vraiment il vous sied bien de croire être plus joyeux que les Parisiens !

X. De la gonorrhée.

Vous confondez la gonorrhée antique, commune aux messieurs et aux dames dans tous les temps, avec la chaudep...., maladie qui n'est connue que depuis la fin du quinzième siècle. *Gonorrheia*, flux de génération, est la chose la plus simple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités: non, il ne les confond pas; la virulente était absolument inconnue dans tout notre hémisphère. Christophe Colomb alla la déterrer à Saint-Domingue. L'autre dont il est question ici se guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche; elle n'a nul rapport avec le péché d'Onan, ni avec l'Onanisme de M. Tissot. Vous les citez en vain en votre faveur; jamais M. Tissot n'a fait sortir de Lausanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme Onan, voyez si vous avez quelque chose de commun avec lui.

XI. De l'agriculture.

Vous parlez très bien de l'agriculture, monsieur, et je vous en remercie, car je suis laboureur.

XII. Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.

Vous rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chapitre XXV. « Si deux hommes ont une » dispute, si la femme du plus faible prend le plus

» fort par son joyau, coupez la main à cette femme » sans rémission. »

Je vous demande pardon, messieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par là autrefois; vous êtes bien délicats et bien durs.

XIII. Polygamie.

Vous prétendez que mon ami a dit: « Je ne suis » point assez habile physicien pour décider si, après » plusieurs siècles, la polygamie aurait un avantage » bien réel sur la monogamie, par rapport à la mul- » tiplication de l'espèce humaine. »

Soyez sûr, monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider si, après plusieurs mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article *Femme*, dans le Dictionnaire philosophique; il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

XIV. Femmes des rois.

Pour nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres et sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois et sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi, qui est dans votre Deutéronome, ne détermine pas le nombre permis; et c'est ce qui a fait croire à tant

de doctes et profonds esprits, mais trop confiants en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

XV. De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.

Vous êtes, messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux Fernel, premier médecin de François Ier et de Henri II: il conseilla à Henri de coucher avec Catherine de Médicis dans le temps le plus fort de ses menstrues; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, et l'évènement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, messieurs, vous regardez cette opération, qui nous valut trois rois de France l'un après l'autre, comme un crime capital; vous voudriez qu'on eût puni de mort Henri II et sa femme; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. XX du Lévitique: *Qui coïerit cum muliere in fluxu menstruo, et revelavit turpitudinem ejus in fluxu menstruo, ipsaque aperuerit fontem sanguinis, interficiantur ambo de medio populi sui.* Si un homme se conjoint avec sa femme pendant ses menstrues, et si elle ouvre la fontaine sanglante, qu'ils soient tous deux tués, exterminés (1).

(1) Cette horreur superstitieuse pour les femmes, durant cette époque, est presque générale chez les nations sauvages (*Voyez* le Voyage de Carver, et l'Histoire générale des Voyages); elle tient vraisemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il est très douteux cependant que la recette de Fernel soit réelle: on ferait un volume de

Permettez-moi, messieurs, de vous représenter que votre sentence est bien dure. La Faculté de médecine de Paris et celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père et une mère de famille. On a eu raison de dire que votre loi est la loi de rigueur, et la nôtre, la loi de grâce.

XVI. Du divorce et du paradis.

Chez vous il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme quand on était las d'elle; et la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit « que c'est la loi du plus fort, » et la nature pure et barbare. »

Ces paroles ne sont dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez;

tout ce qu'on a imaginé d'absurdités sur cet objet, depuis les systèmes des médecins sur la cause des menstrues, jusqu'à leur usage dans les préparations magiques, et à l'opinion qu'il peut en resulter une souillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme et le mari, n'appartient qu'aux Juifs; les sauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité superstitieuse. Nous invitons le secrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour constater le délit. Nous savons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs sont indécentes, incertaines, souvent aussi contraires à l'humanité qu'à la bienséance; combien surtout elles exposent à condamner des innocents: mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus; nous voudrions bien que M. le secrétaire nous enseignât à les lever: il serait bon aussi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuse d'un velu, s'y prenait pour lui parler de sa passion. Pourquoi se refuserait-il au devoir d'instruire et d'édifier ses frères, en approfondissant ces matières si importantes pour le bonheur de l'univers et la conservation du bon goût (*Edit. de Kehl.*)

il n'a rien dit de cela, encore une fois; reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs sont plus équitables que vous; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez pas assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans: vous vous imaginez que Mahomet a fermé l'entrée du paradis aux dames; on vous a trompé, messieurs, sur Mahomet comme sur mon ami. Il est dit dans la Sunna qu'une douairière, ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète, que cette dame importunait, lui répondit avec un peu d'humeur (car vous savez que les prophètes en ont) : « Allez vous faire *promener*, madame, le paradis » n'est pas pour les vieilles. » La pauvre dame pleura et se lamenta. Le prophète la consola en lui disant: « Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieille: » tout le monde y est jeune. »

XVII. Permission de vendre ses enfants.

Si les dames ont été très maltraitées par vos lois, vous nous assurez que les enfants l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites vous, à un père de vendre son fils dans le cas d'une extrême indigence: mon ignorance prend ici votre parti contre vous-même. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous; je trouve seulement dans l'Exode, chap. 21: « Si quelqu'un vend sa fille pour servante, » elle ne sortira point de servitude: » je présume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reste, je ne connais dans l'antiquité d'autre

fille vendue par son père, que Métra qui se laissa vendre tant de fois pour nourrir son père Érésichton, lequel mourait de faim, comme vous savez, en mangeant toujours. C'est le plus grand exemple de la piété filiale qui soit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que Joseph vendu par sa famille patriarchale; mais ce ne fut pas assurément son pauvre père qui le vendit.

XVIII. Des supplices recherchés.

Je vous bénirai, monsieur et messieurs, quand vous élèverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir, et pour verser sur nous des larmes; mais quand vous nous dites « que les tourments » cruels dont on a puni chez nous des fautes légères, » se ressentent des mœurs atroces de nos aïeux; » que chez vous les peines étaient quelquefois sévè» res, les supplices jamais recherchés, » comment voulez-vous qu'on vous croie? Relisez vos livres, vous verrez non seulement un Josué, un Caleb prodiguant tous les genres de mort que le fer et la flamme peuvent faire souffrir à la vieillesse, à l'enfance, et à un sexe doux et faible: mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, et de vos mœurs perfectionnées, un David qui sort de son sérail de dix huit femmes pour faire scier en deux, pour faire déchirer sous des herses de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ses Juifs ont eu le bon-

heur de prendre prisonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre Bethsabée (1).

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, messieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur sacré qui les décrit ne les condamne point, et que par conséquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez aussi, messieurs, que l'auteur sacré ne les approuve pas; il nous laisse la liberté d'en dire notre sentiment, liberté si précieuse aux hommes !

Avouez donc que vous fûtes aussi barbares dans les temps de votre politesse, que nous l'avons été dans les siècles de notre grossièreté. Nous fûmes long temps Gog et Magog; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ simus origine nati.

Nos pères furent des sangliers, des ours, jusqu'au seizième siècle; ensuite ils ont joint des grimaces de singes aux boutoirs de sangliers: enfin ils sont devenus hommes, et hommes aimables. Vous, messieurs, vous fûtes autrefois les plus détestables et les plus sots loups cerviers qui aient souillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amster-

(1) Et le supplice de la croix, monsieur le secrétaire juif, et celui de la lapidation, où chaque citoyen fesait pour sa part l'office de bourreau, où les infortunés qu'on y condamnait étaient exposés à toute la férocité de la populace juive. Ceci est encore une preuve de barbarie: chez toutes les nations un peu policées, les supplices sont infligés sous une forme régulière, par un homme condamné à faire cet horrible métier, et payé par l'état. (*Edit. de Kehl.*)

dam. Oublions nos bêtises et nos abominations passées; mangeons ensemble, en frères, des perdrix lardées menu; car sans lard elles sont un peu sèches vers le carême.

XIX. Encore un petit mot de Salomon.

Votre goût pour les dames, monsieur et messieurs, ainsi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à Salomon; vous y revenez avec tendresse à la fin de votre gros ouvrage. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas assez des vingt-cinq milliards, en espèces sonnantes, que Montmartel-David laissa à Brunoi Salomon, grand amateur d'ornements de chapelle. D'un autre côté, vous me paraissez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant son commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu vingt-cinq milliards, se fit bâtir quarante mille écuries. Il me semble pourtant que ce n'est pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait servir sur table vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour un seul repas(1).

Vous supposez que ces quarante mille écuries ne sont que dans la Vulgate, dont vous faites très peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, et de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles massorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction dans cet ancien texte; cependant ma remarque subsiste, comme dit Dacier.

(1) Rois, liv. III, chap. VIII.

XX. Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.

Messieurs, il me faut donc vous suivre encore du sérail de votre grand sultan Salomon, si rempli d'or et de femmes, à l'armée de Titus qui entra le fer et la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitants, et dans laquelle il en périt plus de onze cent mille pendant le siége, si l'on croit votre exact et véridique Flavien Josèphe.

Dans cette terrible journée on détruisit, non pas votre second temple, comme vous le dites, mais votre troisième temple, qui était celui d'Hérode. La question importante dont il s'agit, est de savoir si Pompée, en passant par chez vous, et en fesant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles, si les soldats de Titus en virent autant, et enfin sur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très mauvais sculpteurs; et que voulant poser des chérubins sur votre arche, ou sur la représentation de votre arche, vous taillâtes si grossièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne: cela est assez vraisemblable.

Vous croyez détruire cette vraisemblance en disant que les Babyloniens de Nabuchodonosor avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins et vos ânes, il y avait six cent cinquante-huit ans. Vous prétendez que Titus fut bien attrapé, lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y

vit point votre coffre, et qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, monsieur et messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans Hersha laïm, y était encore après la captivité en Babylone; l'auteur des Paralipomènes le dit expressément : *Fuit arca ibiusque in præsentem diem.*

Vos rabbins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo, où est enterré Moïse, et qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde : mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles et les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une finesse extrême, et qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à Titus, la figure d'un coffre qui est sans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous sommes substitués; vos dépouilles sont nos conquêtes.

Cessez de vouloir, par vos subtilités rabbiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne souillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis, messieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiser, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monsieur votre secrétaire, vous pouvez le faire circoncire; je ne m'y opposerai point.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-QUATRIÈME.

